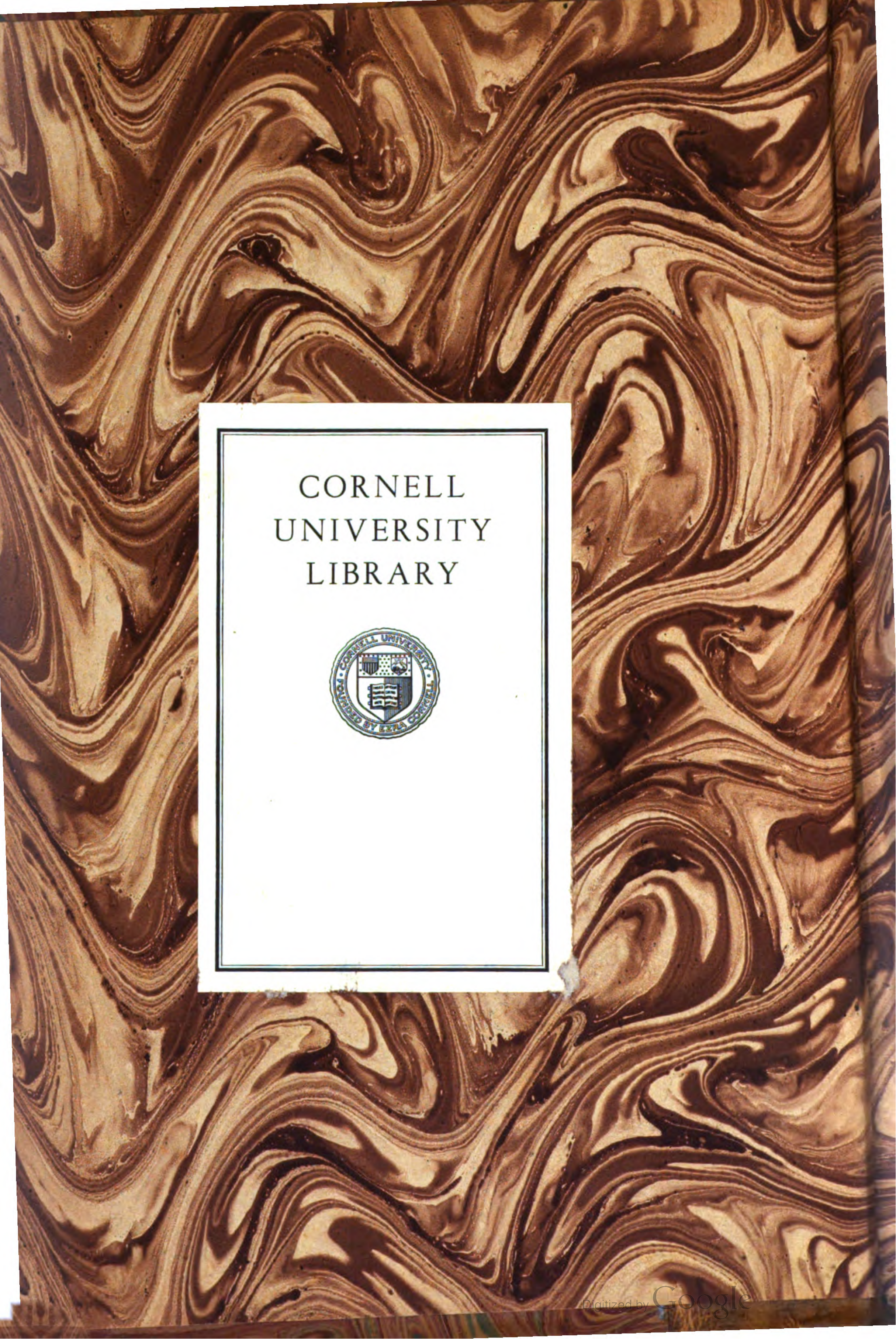





CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY


CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 106 566 411
Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

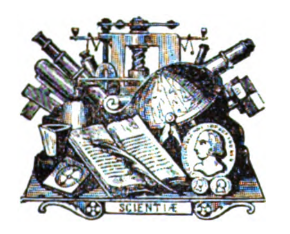
SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME



BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

1902

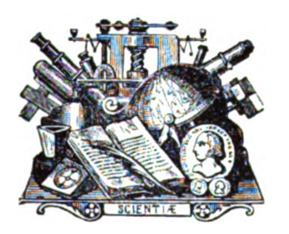
SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME



BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

—

1902

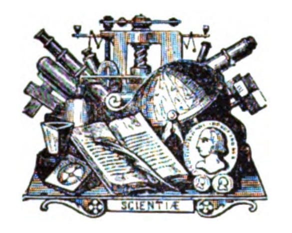
SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME



BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

—

1902

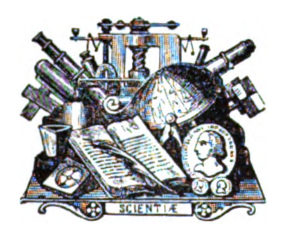
SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME



BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17
—
1902

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME



BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

—

1902

AVIS

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

PRIX LÉTOT 1900 — MÉMOIRE COURONNÉ

SUUM CUIQUE.

RECHERCHES

SUR LES

ARTISTES ORIGINAIRES DE BAYEUX

ET DE SA RÉGION

DEPUIS LE XV[e] SIÈCLE JUSQU'AU XVIII[e]

(SUITE)

MADEMOISELLE GEORGE *(Tragédienne)*

(1787-1867)

« Mademoiselle Georges ressemble, à s'y méprendre, à une médaille « de Syracuse, ou à une Isis des bas reliefs éginétiques. L'arc de ses « sourcils, tracé avec une pureté et une finesse incomparables, s'étend « sur deux yeux noirs pleins de flammes et d'éclairs tragiques. Le nez, « mince et droit, coupé d'une narine oblique et passionnellement dilatée, « s'unit avec le front par une ligne d'une simplicité magnifique. La « bouche est puissante, aigue à ses coins, superbement dédaigneuse, « comme celle de Némésis vengeresse, qui attend l'heure de démuseler « son lion aux ongles d'airain ; cette bouche a pourtant de charmants « sourires épanouis avec une grâce tout impériale, et l'on ne dirait pas, « quand elle veut exprimer les passions tendres, qu'elle vient de lancer « l'imprécation antique ou l'anathème moderne. Le menton, plein de « force et de résolution, se dessine fermement, et relève, par un contour « majestueux, ce profil qui est plutôt d'une déesse que d'une mortelle. « Comme toutes les belles femmes du cycle païen, Mademoiselle Georges, « a le front large, plein, renflé aux tempes, mais peu élevé, assez

« semblable à celui de la Vénus de Milo, un front volontaire, voluptueux « et puissant. Une singularité remarquable du cou de Mademoiselle « Georges, c'est qu'au lieu de s'arrondir intérieurement du côté de la « nuque, il forme un contour renflé et soutenu qui lie les épaules à la « base de la tête sans aucune sinuosité. L'attache des bras a quelque « chose de formidable par la vigueur des muscles et la violence du « contour ; un des bracelets d'épaule ferait la ceinture pour une femme « de taille moyenne ; mais ils sont très blancs, très purs, terminés par un « poignet d'une délicatesse enfantine, et des mains mignonnes, frappées « de fossettes, de vraies mains royales faites pour porter le sceptre et « pétrir le manche du poignard d'Eschyle et d'Euripide. »

Pendant que nous copions cette belle page écrite en 1835 par l'un de nos écrivains les plus aimés, Théophile Gautier, nous avons sous les yeux un portrait de Mademoiselle George, lithographié par Maurin, d'après l'admirable peinture de Gérard (1). Nous ne savons vraiment lequel nous devons le plus admirer de l'écrivain, du peintre, ou du modèle. C'était une *bien* admirable personne que Mademoiselle George ; et, si les deux portraits sont ressemblants, ce sont trois *bien* beaux objets d'art : la prose, la peinture et la femme.

Nous avons comparé ces deux portraits avec le buste, par Flatters, du Musée de Bayeux, qui, naturellement plus froid avec ses yeux morts, ne nous inspire pas autant. On y retrouve cependant les principaux traits que Théophile Gautier a *peints* d'une manière si magistrale et si pittoresque. Dans la lithographie, le front, les sourcils, les yeux, le nez, la bouche, le menton, le cou répondent exactement au signalement ; et le peintre a rendu, avec un inimitable talent, dans son tableau, le côté sculptural et marmoréen de la beauté du modèle.

Aimée de Bonaparte et restée en faveur auprès de Napoléon, Mademoiselle George, qui sollicita la faveur d'accompagner l'Empereur déchu à Sainte-Hélène, est presque un personnage historique. Elle est peut-être, si nous en croyons Victor Hugo, Théophile Gautier, Alexandre Dumas père, Eugène de Mirecourt et plusieurs autres autorités contemporaines, la tragédienne qui ait jeté le plus vif éclat sur la scène française. A coup sûr, elle est la plus haute et la plus illustre personnalité artistique de Bayeux et de ses environs. Nous avons cru devoir donner à sa biographie des développements dont, nous l'espérons, le lecteur nous saura gré.

(1) De notre collection particulière.

D'ailleurs la ville natale de la grande artiste, qui s'est toujours montrée si pleine de cœur et de talent, n'a-t-elle pas quelques reproches à se faire ? Ainsi que le constate Monsieur Dédouit, dans sa remarquable *Etude historique sur le faubourg Saint-Patrice*, « rien ne rappelle extérieu« rement à Bayeux le souvenir de Mademoiselle Georges, pas même une « modeste plaque, ou encore son nom donné à un bout de rue. » Ne serait-il pas urgent de réparer cet oubli qui frise l'ingratitude et notre Municipalité ne pourrait-elle pas souscrire aux deux revendications si naturelles et si raisonnables de notre sympathique historien ?

Mademoiselle George a eu dans sa carrière d'illustres devanciers et de dignes successeurs originaires de notre province. Pour ne rappeler que les principaux : La Champmeslé (1641-1698) était de Rouen ; Frédéric Lemaître (1798-1875) était né au Hâvre. — Sarah Bernhardt est originaire de la même ville ; enfin Mélingue, acteur et sculpteur (1812-1875) était Caennais.

La Presse, *La France*, *La Gazette de France*, et les principaux journaux de Paris, dans leurs articles nécrologiques sur Mademoiselle George, la font naître à Amiens, d'après le *Dictionnaire des Contemporains de Vapereau*. Cette erreur provenait de ce que la tragédienne avait une sœur, née en effet à Amiens, qui parut dans plusieurs théâtres, sous le nom de *Georges Cadette* (1)

Dans le *Petit Journal*, Timothée Trimm (2) restitua à la grande artiste bayeusaine son véritable état civil ; mais, sur la foi d'Eugène de Mirecourt (3), il enveloppa sa naissance de circonstances comico-musicales, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'auteur des *Contemporains*.

Voici la teneur fidèle de l'acte de naissance de Mademoiselle George, dont nous respectons scrupuleusement l'orthographe :

(1) *Georges Cadette* tint d'abord avec grâce et décence les rôles d'ingénue. Plus tard, elle passa à l'emploi des confidentes et s'acquitta de divers rôles avec un réel talent. Elle écrivait comme sa sœur, d'une manière correcte et charmante. La Bibliothèque de Bayeux possède d'elle une longue lettre autographe de quatre pages, in-12, signée : Georges Cadette. Elle se fit remarquer surtout sur la scène de la *Porte-Saint-Martin* et au *Théâtre-Historique*. Georges Cadette a créé les rôles de *Mlle de Vaudrey* dans *Vautrin* (1840), de la *Nourrice de Kennedy* dans *Catherine Howard* (1843), de la *Veuve Plumeau* dans le *Chevalier de Maison-Rouge* (1847).

(2) Timothée Trimm est le pseudonyme de Léo Lespès.

(3) Eugène de Mirecourt est le pseudonyme de Charles-Jean-Baptiste Jacquot (de Mirecourt), (Vosges).

« Le samedy vingt-quatre de février mil sept cent quatre-vingt-sept, « a été par nous, vicaire de Saint-Patrice, baptisé une fille née D'HIER, « du légitime mariage de Georges WEMMER et de MARIE Verteuil, « demeurant en cette paroisse, laquelle a été nommée Marguerite-José- « phine par Marguerite Munier, demeurante à Caen, assistée de Jean- « Louis-Guillaume Morin, demeurant en nôtre susdite paroisse, présence « dudit Georges Wemmer, père de l'enfant, de François Liégard, toillier, « et Jacques Liégard, custos de notre susd. paroisse, lesquels ont signé « avec nous et les susd. parrein et marreine. »

Signé : **« M. Munier — J.-L. Guillaume Morin — J. Liégard — G. WEI- « MER — La Brèque, vic. de Saint-Patrice. »** (1)

Marguerite-Joséphine Weimer, qui prit comme nom de théâtre le prénom de son père, naquit dans une chambre donnant sur la cour, au n° 6 de la rue Saint-Patrice, habité présentement par Monsieur Decaen, boucher. Les appartements donnant sur la rue étaient alors occupés par la famille Moulland, arquebusier. Mademoiselle Moulland devint plus tard Madame Saussaye et alla habiter, croyons-nous, la maison Alain Chartier, où elle exerça la profession de limonadière.

Le père de notre héroïne était, suivant les uns, musicien au Régiment de Lorraine, alors en garnison à Bayeux, et qui resta dans cette ville jusqu'en 1790, suivant les autres, maître tailleur au même régiment ; tous s'accordent à dire qu'il fut plus tard directeur du théâtre d'Amiens.

Sa femme, Marie Verteuil, tante de Jules Verteuil, l'intelligent secré- aire de la Comédie-Française, sous la direction d'Arsène Houssaye, jouait avec talent les soubrettes. « Très petite de taille, comme Anaïs, « elle se montrait sur les planches aussi vive et aussi gracieuse. »

Que Georges Weimer ait été musicien militaire ou maître tailleur, puis directeur de théâtre, la question est de minime importance et ne doit pas nous arrêter. Ce qui est constant, c'est qu'il fut directeur du théâtre d'Amiens ; mais cela n'implique nullement qu'il n'était pas auparavant musicien ou maître tailleur au régiment de Lorraine. Son nom d'origine alsacienne semblerait indiquer qu'il suivit à Bayeux son régiment et nous ferait présumer que ce fut cette circonstance d'un changement de garnison qui l'amena en Normandie.

Marguerite Weimer, que l'on ne connaît guère que sous son nom de

(1) Extrait des registres de la paroisse Saint-Patrice de Bayeux, publié dans l'*Echo Bayeusain* du 14 janvier 1867.

théâtre, Mlle George, débuta à Amiens dans le drame et l'opéra-comique, sous la direction de son père.

Dès l'âge de cinq ans, elle joua les rôles d'enfants dans *Les Deux Chasseurs et la Laitière, Paul et Virginie, Les Deux Petits Savoyards, Le Jugement de Pâris.*

Madame Dugazon, en tournée à Amiens, s'émerveilla de la gentillesse et de la précocité de la petite actrice, et lui apprit le rôle d'*Adolphe* dans *Camille ou le Souterrain*. La célèbre cantatrice s'éprit de l'enfant et demanda à son père de la lui confier. « Je me charge de sa fortune » ajouta-t-elle. Mais Weimer adorait sa fille et ne voulut pas s'en séparer.

Quelques années plus tard, en 1801, la célèbre Mlle Raucourt, chargée de recruter, pour la Comédie-Française, une élève, à laquelle le gouvernement allouait 1,200 francs de pension, si elle était jugée digne des leçons de la tragédienne, se trouva de passage à Amiens, où Mademoiselle George, âgée de quatorze ans et en paraissant dix-huit, semblait, au théâtre, la Vénus de Milo, descendue de son piédestal.

Presqu'aussi grecque que la Lesbienne-Sapho, Raucourt aimait fort les statues vivantes et ce fut avec un vif plaisir qu'elle vit la jeune actrice lui donner la réplique dans *Didon* et dans *Phèdre*. George s'acquitta si bien des rôles d'*Elise* et d'*Aricie*, que Mademoiselle Raucourt enthousiasmée, ayant fait connaître aux Weimer les conditions du ministre, obtint d'emmener à Paris celle dont la célébrité devait un jour surpasser celle de son professeur.

Vu quelques inconvénients inhérents à la réputation de la Raucourt, (comme on disait alors), Madame Weimer accompagna sa fille à Paris. Elles descendirent à l'Hôtel du Pérou, rue Croix-des-Petits-Champs. Malgré le dédain bien connu de la Raucourt pour le sexe masculin, elle donnait souvent ses leçons à sa belle élève, vêtue d'un pantalon à pieds et d'une robe de chambre, comme eût fait Molé ou Fleury, ayant auprès d'elle une jolie femme qui l'appelait « *mon ami* », et un charmant petit garçon qui l'appelait « *papa* » (1). On sent les inconvénients résultant des mœurs d'un pareil professeur ; aussi *Mademoiselle Verteuil* ne quittait pas sa fille un seul instant. Ces leçons se donnaient, Allée des Veuves, dans l'ancienne petite *chaumière* de Madame Tallien, que Mademoiselle Raucourt avait achetée.

Raucourt, à cette époque, était la reine tragique sans rivale au Théâtre-

(1) Mémoires d'Alexandre Dumas.



Français, où elle se faisait remarquer par la noblesse de son jeu et la pureté de sa diction ; mais elle manquait de sentiment et de tendresse. Sa jeune élève, d'une exquise sensibilité, douée d'une admirable voix chaude et bien timbrée, étendue et sonore, flexible et puissante, tira de son propre fond ce qui manquait à son professeur, et sut allier à ses hautes qualités celles d'un jeu naturel et passionné.

Les débuts furent fixés à la fin de novembre 1802, avec *Clytemnestre*, *Emilie*, *Aménaïde*, *Idamé*, *Didon* et *Sémiramis*.

Legouvé, qui avait une grande influence au Théâtre-Français, venait, avec une affection presque paternelle, d'y guider les débuts de Mademoiselle Duchesnois. Cette dernière (de son vrai nom Joséphine Ruffin), ressemblait à ces chiens de faïence qu'on met sur les balustrades ; elle avait surtout un nez dont le sifflement répondait à la longueur. Un lettré de l'époque disait qu'il n'allait pas à l'orchestre les jours où elle jouait, dans la crainte d'être *reniflé !* Mais elle était fort bien faite et affectionnait tout particulièrement le rôle d'*Alzire* qui lui permettait de se montrer à peu près nue. Elle avait une certaine simplicité d'esprit qui était presque de la bêtise. On racontait un jour, au foyer des artistes, que lors d'une inondation, un homme avait dû monter sur une grue pour n'être pas noyé.

« — Comment cela ? s'écria Mademoiselle Duchesnois, est-ce que c'est « possible, Talma ?

« — Eh ! ma chère, répondit le grand artiste si singulièrement interpellé, vous devez savoir mieux que personne que cela se fait tous les « jours ! »

Malgré cette laideur, ce reniflement, cette presque bêtise, Duchesnois avait dans la voix des cordes d'une si profonde tendresse, d'une si harmonieuse douleur, que bien des amateurs l'ont préférée à Rachel dans *Marie Stuart*.

Mademoiselle Duchesnois, alors âgée de vingt-huit ans, avec sa phalange d'admirateurs, attendait de pied ferme, mais non sans inquiétude, les débuts de Mademoiselle George, âgée de moins de seize ans.

On avait fait grand bruit à Paris et à la Malmaison de ces débuts. Le Premier Consul et sa famille s'occupaient beaucoup de littérature. Dès 1792, Bonaparte était lié avec Talma et passait ses soirées au Théâtre-Français. Plus d'une fois, le semainier demanda à Talma : « Quel est ce jeune officier ? — C'est Napoléon Bonaparte, un de mes amis », répondait le grand tragédien.

Dans la suite, aux Tuileries, plus d'un prince, par une interrogation analogue. fournit à l'Empereur l'occasion de répondre à son tour : « C'est Talma, un de mes amis. »

Talma, familier de la petite cour de la Malmaison, avait parlé de la débutante. Lucien, le frère du Premier Consul, timide adorateur de Mademoiselle George, avait proclamé, avec un enthousiasme un peu suspect, que la débutante était, au moins sous le rapport physique, bien au-dessus des éloges que l'on faisait d'elle.

Le grand jour arriva ; c'était le lundi 8 frimaire an XI (29 novembre 1802). On faisait queue au Théâtre de la République depuis onze heures du matin.

A cette heure même, Raucourt conduit la débutante chez Mademoiselle Dumesnil. Elle vient prier celle-ci d'entendre son élève, sachant que les traditions de la vieille *Hermione* ont été puisées à bonne source et que ses souvenirs remontent presque jusqu'à Racine. Dumesnil est au lit, moribonde, c'est un spectre; mais en écoutant George, le spectre se ranime, comme par miracle, et retrouve toute sa puissance pour jeter ce vers de *Clytemnestre* :

« Ma fille, il faut partir, sans que rien nous retienne ! »

Les visiteuses vont ensuite chez Mademoiselle Clairon, la *Mérope* par excellence. Clairon, jalouse de Raucourt, fait aux deux femmes un accueil plutôt froid. Mais qu'importe ?

Le soir, on se bat à la porte du théâtre. Parmi les amateurs, deux partis se dessinent, que nous verrons bientôt en venir aux mains, dans la salle : les uns sont pour Duchesnois ; les autres, enthousiastes de la beauté de George et de sa jeunesse, prédisent qu'elle éclipsera sa rivale. Chacun est à son poste, admirateurs et détracteurs. L'abbé Geoffroy, le *monarque du feuilleton*, comme on l'appelait alors, essuie au fond de sa loge le verre de sa lorgnette.

George entre en scène.

Un cri général d'admiration se fait entendre ; les vieux eux-mêmes sont éblouis. La débutante est belle comme l'antique. Jamais tragédienne plus majestueuse et plus irréprochablement belle n'a paru aux feux de la rampe.

Elle parle : sa voix achève le triomphe. On n'a jamais eu d'exemple d'un organe plus souple et plus riche, d'une diction plus élégante et plus pure.



Mais écoutons Geoffroy, connu pour ne gâter ni les débutants, ni les débutantes :

« THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE
« —
« **Iphigénie en Aulide**
« Pour le début de Mademoiselle GEORGES WEYMER *(sic)*
« *Elève de Mademoiselle Raucourt*
« . . . .
« . . . .

« Précédée sur la scène d'une réputation si extraordinaire de beauté, « Mademoiselle Georges Weymer n'a point paru au-dessous de sa renom- « mée. Sa figure réunit, aux grâces françaises, la régularité et la noblesse « des formes grecques ; sa taille est celle de la sœur d'Apollon, lorsqu'elle « s'avance sur les bords de l'Eurotas, environnée de ses nymphes et que « sa tête s'élève au-dessus d'elles ; toute sa personne est faite pour offrir « un modèle au pinceau de Guérin.

« Le talent répondit à la beauté. La salle était toute comble et toute « frémissante ; le Premier Consul et toute sa famille étaient dans une loge « d'avant-scène de droite ; il battit plusieurs fois des mains, ce qui n'em- « pêcha point une certaine opposition d'éclater à ce vers :

« Vous savez et Calchas mille fois vous l'a dit..... »

C'est à ce vers qu'on attendait les débutantes, parceque, paraît-il ? ce vers est indigne de la tragédie ! On attendait donc pour voir comment l'actrice, corrigeant le poète, parviendrait à relever le vers ? Mademoiselle George, ne voulant pas avoir plus de génie que Racine, dit simplement, avec l'intonation la plus naturelle possible, ce vers écrit avec la simplicité de la passion. On murmura : elle répéta avec le même accent ; on murmura encore.

Alors, Raucourt qui, malgré une entorse qu'elle s'était donnée, assistait à la représentation, encouragea son élève et lui cria d'une des petites loges du manteau d'Arlequin :

— « Ferme ! Georgine, Ferme ! »

Et *Georgine*, avec le même accent simple et naturel, répéta le vers pour la troisième fois. On applaudit. A partir de ce moment, le succès fut enlevé, comme on dit au théâtre.

« La seule chose qui nuisit à la représentation, dit en terminant Geof-

« froy (1), fut que *Talma manqua d'intelligence, de mesure et de noblesse* « dans le rôle d'Achille ! » (Journal des Débats).

A la fin de la pièce, le public rappela Mademoiselle Raucourt avec sa brillante élève et leur fit une ovation.

Mademoiselle George joua trois fois le rôle de *Clytemnestre* (2) ; c'était un grand succès. Puis elle passa à celui d'*Aménaïde* et le succès alla croissant. Enfin elle aborda le rôle d'*Idamé*, de l'*Orphelin de la Chine.*

Ici les femmes l'attendaient pour voir comment elle se coifferait. George devait tromper toutes les attentes ; elle se coiffa tout simplement à la chinoise, c'est-à-dire, en relevant ses cheveux et en les nouant avec un ruban doré. Elle était tout simplement admirable. C'est qu'en elle tout portait le cachet de la simplicité du génie.

Un soir que *Georgine* soupait, avec des lentilles, à l'Hôtel du Pérou (ainsi nommé, sans doute, par antiphrase), on annonça le Prince Sappia, un de ces princes artistes dont la race s'est éteinte avec le Prince de Ligne, un de ces grands seigneurs qui fréquentaient le foyer de la Comédie-Française, comme le Prince Pignatelli, le foyer de l'Opéra.

Le Prince venait offrir à la tragédienne un appartement, situé rue des Colonnes et un mobilier de cinquante mille francs. Le déménagement contraria fort Lucien Bonaparte, qui n'était pas prince à cette époque et jouait à la ville les rôles d'amant de cœur. Lucien eut bientôt d'ailleurs d'autres chats à fouetter.

Un autre soir, après une représentation d'*Andromaque*, le valet de

(1) On assure, disait Luce de Lancival, dans la satire intitulée *Folliculus* :

« Qu'au jour où nos amis viennent du vieux Nestor
« Nous souhaiter les ans et bien d'autres encor,
« Au jour où les filleuls aiment tant leurs marraines,
« Jour de munificence où, sous le nom d'étrennes,
« Chacun de son voisin attend quelques tributs,
« Et d'une honnête aumône accroit ses revenus,
« Il (*) revend, au rabais ou plutôt à l'enchère,
« Le superflu des vins et de la bonne chère,
« Dont l'accablent le zèle et l'effroi des acteurs,
« Et que Follicula (**) pour qui les directeurs
« De schalls et de chapeaux renouvellent l'emplette,
« Se fait, pendant deux mois, marchande à la toilette. »

(*) *Folliculus* — Geoffroy. (**) *Follicula* — Madame Geoffroy.

Rien n'était plus véridique que ces détails donnés par le poète.

(2) Mademoiselle Duchesnois jouait le rôle d'*Eriphyle*.

chambre du Premier Consul se présente dans la loge de l'actrice. Bonaparte attendait *Hermione* à Saint-Cloud : elle pouvait venir comme elle serait ; elle se déshabillerait là-bas ! Bonaparte comme Louis XIV, n'aimait pas attendre ! Antoine avait ordonné à Cléopâtre de venir le joindre en Cilicie. La princesse grecque ne fut pas plus fière que la reine d'Egypte. Elle entrait à Saint-Cloud à minuit et demi et en sortait à six heures du matin, triomphante mais non indemne ; car Bonaparte, dans un accès de jalousie, lui avait mis en pièces un voile d'Angleterre de cent louis et un cachemire de mille écus, présents du prince Sappia. Quelques jours après, lorsque, dans le rôle d'*Emilie*, elle prononça, avec sa superbe accoutumée, ce vers :

« Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai bien d'autres ! »

la salle tout entière se tourna vers la loge occupée par le Premier Consul et éclata en applaudissements.

Piquée jusqu'à la rage des succès de sa rivale, Duchesnois monta une cabale (1). Ses partisans déclarèrent qu'on avait surpris leur admiration et la bataille commença. Les jours où les deux actrices jouaient dans la

(1) C'est sans doute à cette occasion que Mademoiselle George écrivit la lettre suivante, dont l'autographe est conservé à la Bibliothèque de Bayeux :

« *Monsieur,*

« *Quoique vous m'ayez jugée quelquefois d'une manière qui a pu me paraître sévère, je* « *vous sais trop galant homme et trop rempli de droiture pour ne pas être convaincue que* « *vous avez vu avec indignation la cabale évidente dirigée hier contre moi. j'écrivais une* « *lettre au Journal de Paris, j'ose espérer que vous voudrez bien appuyer son insertion.*

« *Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.*

« *George Weimer.*

« 2 *mai.*

« *à Monsieur fabien pillet,*
« *homme de lettres* ».

On trouve, quand on les y cherche, beaucoup de choses dans un autographe. Dans celui-ci nous remarquons :

1° Que la signataire en une seule phrase adroite et digne fait preuve d'intelligence et de distinction.

2° Qu'elle écrit avec correction et pureté.

3° Qu'elle use des majuscules avec une extrême parcimonie.

4° Qu'elle signe *George Weimer* et non Georges Weymer ou Wemmer, ni Weymmer ou Weimmer, comme on l'a trop souvent écrit.

5° Enfin que George Sand a commis un plagiat, peut-être sans le savoir, en supprimant l's de son prénom.

même pièce, les banquettes du parterre volaient dans la salle. Il y eut deux partis *dramatiques* et presque politiques au Théâtre Français : les *Georgiens* et les *Carcassiens*. Les *Georgiens*, faisant allusion à la maigreur de Duchesnois, avaient substitué *Carcassiens* à *Circassiens !*

Lucien Bonaparte, Madame Bacchiocchi, Madame Lætitia étaient à la tête du parti des *Georgiens*.

Joséphine s'était jetée à corps perdu dans celui des *Carcassiens*, dit Alexandre Dumas, père. Mirecourt prétend au contraire que Joséphine était bien au-dessus de ce « *vain sentiment d'une mesquine jalousie* » et qu'elle a toujours prodigué, ainsi que sa fille la reine Hortense, les marques de sa faveur à Mademoiselle George. Joséphine aurait fait présent à cette dernière, selon Mirecourt, d'un manteau d'or fin pour jouer *Phèdre ;* et le parti des Carcassiens n'aurait été composé que des adorateurs sans espérance de la belle *Clytemnestre*.

« — Et Gambacérès ? » demanda un jour Talma à Mademoiselle George.

« — Il est neutre ! » répondit-elle.

Comme risposte aux criailleries des *Carcassiens*, les *Georgiens* persuadèrent à leur idole de jouer *Phèdre*, le triomphe de Duchesnois. La victoire resta à George, qui fut admirable de passion dans le chef-d'œuvre de Racine, et elle put aborder tous les rôles : *Athalie*, *Mérope*, *Agrippine*, *Cléopâtre*, *Médée*. Elle fut proclamée la première dans les Reines.

Les *Carcassiens* les plus endurcis déclarèrent eux-mêmes « qu'inimi-« table dans *Sémiramis*, elle se surpassa dans *Mérope*. »

« Cette même année 1802, George, protégée par Bonaparte, et Duches-« nois par Joséphine, étaient engagées au Théâtre-Français à quatre mille « francs d'appointements. » (1).

En 1804, le ministre Chaptal fit recevoir les deux rivales, sociétaires à demi-part, avec des attributions nettement définies.

« C'était le comble de la faveur ; et il ne fallait pas moins que l'influence « de Bonaparte, d'un côté, et celle de Joséphine, de l'autre, pour arriver « à ce double résultat.

« — Comment Napoléon vous a-t-il quittée ? » demandait un jour Alexandre Dumas père à Mademoiselle George.

« — Il m'a quittée pour se faire empereur ! » répondit-elle.

(1) C'était peu, les pensionnaires devant se fournir d'une partie de leurs costumes de théâtre. Depuis lors, Rachel, d'hébraïque mémoire, *a changé tout cela* !



Tout le caractère de bonne et spirituelle fille, que fut toujours George, est dans ce mot !

Devenu Empereur, Napoléon manda souvent, dans les résidences impériales, la troupe de la rue Richelieu. Un soir de juillet, que l'on jouait *Andromaque*, à Saint-Cloud, une chauve-souris entra dans la salle et, attirée sans doute par l'éclat des diamants de Mademoiselle George, alla tourbillonner autour de sa tête. La tragédienne, éperdue, pousse des cris de frayeur et manque de s'évanouir. Alors, c'est le tour de l'Impératrice. La chauve-souris volant tout près de ses cheveux lui arrache des cris d'effroi et se fait chasser à coups d'éventail. Puis l'horrible bête visite successivement toutes les dames de la Cour, qui la repoussent avec leurs écharpes, pendant que l'Empereur est pris de fou-rire. Enfin, la chauve-souris est expulsée et l'ordre rétabli. Mais Mademoiselle George garda de cet incident un souvenir pénible qui se trahit dans la lettre suivante, qu'elle adressa le lendemain à son camarade Talma :

« Mon cher Talma, demain donc, cinna à Saint-Cloud ! je vous emmé-
« nerai avec moi si (vous) voulez dans ma voiture, je ne veux plus de vos
« vieux chevaux blancs, les pères nobles, comme vous les appelez, ils en
« prennent trop à leur aise. Soyez chez moi à 3 heures, nous dinerons à
« Saint-Cloud : pourvu que cette affreuse chauve-souris, qui m'a si fort
« effrayée et qui a tant diverti l'empereur à la dernière représentation
« d'Andromaque, nous fasse grâce de sa visite ! Soyez exact, et ne flânez
« pas, comme vous faites toujours.

« Votre amie,

« George W.

« Mercredi matin. »

A ces représentations, l'Empereur voulait qu'on rétablit, dans les pièces de Corneille, certains passages, coupés à la Comédie-Française. Ainsi, Mademoiselle Raucourt dans *Cinna*, et Mademoiselle George dans le *Cid* jouaient, soit à Saint-Cloud, soit à Fontainebleau, les rôles de la femme d'Auguste et de l'Infante, entièrement inconnus du public.

Voici encore un billet de Mademoiselle George, qui nous montre qu'elle était en relations avec Ducis et sa femme :

« Si ce n'était pas abuser de votre complaisance, mon cher Monsieur
« Ducis, vous m'obligeriez beaucoup en passant chez moi, j'ai tant à vous

« parler, je suis au lit et fort malade, sans cela, j'aurais eu le plaisir de me « rendre chez vous.

Votre toute dévouée,

George Weimer.

Mille amitiés je vous prie à Madame Ducis.

Paris, le 1er décembre 1805.

En 1806, Mademoiselle George créa le rôle de la Reine, dans *Les Templiers*, de Raynouard, qui eurent un prodigieux succès et qui étaient d'ailleurs l'œuvre dramatique la plus remarquable de toute l'époque impériale. C'était sa seconde création. La première avait été *Calypso* dans *Télémaque*, de Lebrun ; Duchesnois jouait le rôle de *Télémaque ;* la pièce tomba malgré le talent des interprètes.

George créa le rôle de *Mandane*, dans la tragédie d'*Artaxerxès*, de Delrieu, le 30 avril 1808 ; elle le joua quatre fois. Le jour de la cinquième, le 11 mai, un bruit sinistre se répandit : *Mandane* avait disparu. Le nouvel *Arbace* qui l'avait enlevée n'était autre que l'Empereur de Russie. Monsieur de Narichkine et Monsieur de Beckendorf (dit Alexandre Dumas), le comte Tolstoy, ambassadeur de Russie (dit Mirecourt), émissaires chargés du rapt, le consommèrent si rapidement et si secrètement, que George entrait à Kehl, au moment où la nouvelle de sa fuite arrivait à Strasbourg. Les ravisseurs avaient choisi, pour enlever la tragédienne à la scène Française, le moment où elle venait d'avoir une discussion très vive avec l'Intendant des Théâtres, qui était un partisan acharné de Mademoiselle Duchesnois.

Mademoiselle George passa par Vienne, y fut reçue par la princesse Bagration, et s'arrêta à Vilna, où elle se fit applaudir par les princesses polonaises. Dix jours après, elle arriva à Saint-Pétersbourg.

SÉJOUR EN RUSSIE

Mademoiselle George avait mené la vie à peu près habituelle aux actrices de talent, chéries du public. En Russie, son triomphe est tel qu'il n'a jamais été surpassé, ni égalé. Sa vie, jusqu'alors plus ou moins accidentée, entre dans une nouvelle phase d'honneurs, de gloire et de richesse.

A l'arrivée de la tragédienne, le régisseur Fleuriot s'aperçoit qu'il n'y a dans la troupe aucun sujet susceptible de donner la réplique à la grande



artiste. L'on fait venir de Paris Vedel (1) pour jouer les premiers rôles et Mainvielle pour tenir l'emploi des amoureux. George, ayant enfin un entourage digne d'elle, débute à Péterhof, au milieu d'un enthousiasme prodigieux. Le Czar est dans le ravissement. L'Impératrice mère dit que notre héroïne a « *les doigts de l'Aurore* ». Elle comble l'artiste d'éloges et de caresses et ne se lasse pas de la voir jouer, dans ses appartements et à l'*Ermitage*.

Après huit représentations données à la Cour, devant l'Empereur Alexandre, ses frères Constantin et Michel, l'Impératrice mère et l'Impératrice régnante, George débuta au Grand Théâtre, avec un immense succès. Toute la salle applaudissait comme un seul homme et les Princesses elles-mêmes criaient : « George ! George ! » Il pleuvait des couronnes et des fleurs.

La tragédienne, idole des Russes, royalement remunérée et comblée de présents, menait un train princier. Ses diamants ont été légendaires. On sait le rôle qu'ils jouèrent plus tard dans les affiches rédigées par Harel.

George se promenait souvent dans une magnifique calèche attelée de quatre alezans de l'Ukraine. Quand l'Empereur Alexandre l'apercevait, il descendait de sa voiture pour la saluer. Un jour, la rencontrant sur un chemin très étroit, il voulut galamment lui faire place et roula dans le fossé avec sa voiture. George poussa des cris d'effroi, mais Alexandre se releva sain et sauf et s'empressa de venir la rassurer : « C'est donc une « conspiration, belle dame, dit-il en riant, mais rassurez-vous, je n'en « dirai rien au Czar. »

Cependant, Napoléon jouait, avec un égal succès, sur la scène de l'Europe, son rôle de conquérant, partout et toujours victorieux. Il avait conquis la Prusse en vingt jours, placé son frère Jérôme sur le trône de Westphalie, son frère Joseph sur celui d'Espagne, posé la couronne de Hollande sur le front de son frère Louis, donné celle de Naples à son beau-frère Murat, et fait son beau-fils Eugène, vice-roi d'Italie. Il pouvait s'octroyer quelques jours de congé. Il donna rendez-vous, à Erfürt, aux souverains de l'Europe. Le roi de Saxe lui prêtait son royaume.

En même temps que les rois et les reines du monde, l'Empereur avait convoqué les rois et les reines de l'art.

Le 28 septembre 1808, *Cinna* fut représenté devant l'Empereur Napoléon, l'Empereur Alexandre et le Roi de Saxe.

(1) Ce même Vedel fut plus tard Directeur du Théâtre-Français.

Le lendemain 29, on joua *Britannicus*. L'auguste assemblée s'était augmentée du Prince Guillaume de Prusse, du Duc Guillaume de Bavière et du Prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Le 3 octobre, on représenta *Philoctète*. Au second acte, le Roi de Wurtemberg arriva, mais sans qu'on se dérangeât pour lui. Il alla s'asseoir sur un des fauteuils réservés aux rois.

Le 4, ce fut le tour d'*Iphigénie en Aulide*. Le Roi et la Reine de Westphalie arrivèrent pendant la représentation.

Le lendemain, on joua *Phèdre*. Le Roi de Bavière et le Prince-Primat étaient arrivés le matin.

Le 6, on donna *La Mort de César*. L'auditoire couronné était au grand complet : il y avait deux Empereurs, trois Rois, une Reine, vingt Princes et six Grands-Ducs. Après le spectacle, Napoléon dit à Talma : « J'ai « tenu ma parole, je vous ai fait jouer devant un parterre de Rois ! »

La plupart des Dictionnaires et des Biographies mentionnent incidemment que Mademoiselle George était aux fêtes d'Erfürt, mais ils n'osent l'affirmer catégoriquement et aucun ne le prouve.

Pour nous, nous ne le croyons point. Nos recherches sur cette circonstance sont restées vaines et cela même nous rend sceptique sur la présence de notre héroïne à Erfürt en 1808.

Quatre ans après ces fêtes, presque jour pour jour, Napoléon entrait en vainqueur à Moscou. A l'annonce de son entrée triomphale dans cette ville, les comédiens Français à Pétersbourg s'apprêtent à faire accueil à l'Empereur. Mais hélas ! presqu'aussitôt arrivent de sinistres nouvelles : Moscou est en feu et la Grande-Armée est en retraite.

Quelque temps auparavant, lors de la marche victorieuse de Napoléon, Mademoiselle George avait sollicité de l'Empereur Alexandre la permission de quitter Saint-Pétersbourg ; le Czar lui avait répondu : « Madame, « je soutiendrai la guerre contre Napoléon pour vous garder. »

« — Mais, Sire, ma place n'est plus ici ; elle est en France.

« — Laissez prendre les devants à mon armée et je vous y conduirai.

« — En ce cas, j'aime mieux attendre que les Français soient à Moscou, « j'attendrai moins longtemps. »

Savoir Napoléon vaincu, son armée anéantie ou en retraite, était un cruel chagrin pour un cœur comme celui de George ; aussi refusa-t-elle avec énergie d'obtempérer aux ordres de la police Russe, qui lui enjoignait d'illuminer les fenêtres de son domicile, à chaque nouvelle victoire



des Moscovites. « Laissez-la, finit par dire Alexandre, c'est une bonne Française. » Et il lui donna l'autorisation de partir.

George et ses compagnons s'empressent de profiter de la permission et partent pour Stockholm où ils sont admirablement reçus par Bernadotte et où ils rencontrent Madame de Staël-Hostein qui, exilée de France, s'était réfugiée dans la famille de son mari. Les comédiens restèrent trois mois à Stockholm où George fut fêtée et choyée par la Cour et la ville. Le vieux roi Charles XIII avait envoyé à la tragédienne une lettre d'audience à son arrivée dans la capitale. George se rend au Palais et trouve la Reine qui lui dit, après les premiers compliments : « Soyez « assez bonne pour attendre, le Roi va venir, il a tenu à prendre son « grand costume et à passer tous ses Ordres ».

Nos voyageurs partirent, au mois de juin 1813, pour Stralsund où ils demeurèrent quinze jours. La veille de leur départ, Monsieur de Camps, officier d'ordonnance de Bernadotte, remit, à Mademoiselle George, un très important message de ce dernier, pour Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Elle partit dans une voiture, donnée par le Prince Royal, portant la lettre dans son corsage et, sur ses genoux, dans une cassette, ses diamants, d'une valeur de trois cent mille francs.

Lettre et diamants arrivèrent à leur adresse. Jérôme, beau, jeune et galant, offrit, à la belle messagère, une royale hospitalité. Elle resta un jour et une nuit à Brunswick et en repartit le lendemain pour la capitale de la Saxe, où, de nouveau vainqueur de l'Europe, Napoléon avait appelé les Comédiens Français. A Dresde, George trouva Mesdemoiselles Mars et Bourgoin, Michelot et beaucoup d'autres anciens camarades de la rue Richelieu ; mais Talma n'était point venu, Napoléon n'ayant demandé que la troupe comique. A l'arrivée de George, le télégraphe joua de nouveau et, quatre jours après, Talma et Saint-Prix étaient à Dresde. On donna cinquante représentations. Elles commencèrent le 22 juin et durèrent jusqu'au 10 août ; mais ces fêtes ne furent que l'écho affaibli de celles d'Erfürt. Talma cherchait en vain au parterre ces Rois qui l'avaient applaudi ; il n'y avait plus que le vieux et fidèle Roi de Saxe.

Presque tous les jours, à son déjeuner, l'Empereur recevait Talma, Mademoiselle Mars ou Mademoiselle George. On causait d'art ; Napoléon aimait à en parler et alors il était éloquent.

Le 11 août, au soir, tout espoir de conclure la paix était perdu ; et, le 12, à trois heures du matin, Monsieur de Beausset recevait d'Alexandre Berthier, Prince de Neuchâtel, la lettre suivante :

« *Mon cher Beausset,*

« *L'Empereur me charge de vous dire que les Artistes Français qui* « *sont ici, doivent partir dans la journée d'aujourd'hui ou demain matin* « *au plus tard, et se rendre à Paris. Veuillez les prévenir.*

« *Amitiés,*

« *Alexandre.* »

Mademoiselle George, absente depuis cinq ans, reprit son trône à la Comédie-Française, le 20 septembre 1813.

RETOUR A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La tragédienne, par ordre exprès (et quelque peu arbitraire de l'Empereur), rentrait avec part entière, et le temps de son absence compté comme présence.

Ici la vie de la grande artiste entre dans un nouveau cycle. Elle avait vu le monde, acquis une certaine expérience. Les conseils que Talma lui donna à cette époque tombèrent dans un terrain admirablement préparé et portèrent les plus beaux fruits.

George reparut dans *Clytemnestre*, avec le plus grand succès. Elle retrouvait le Théâtre-Français à peu près dans l'état où elle l'avait laissé. Elle héritait seulement de la succession de Mademoiselle Raucourt, qui, retirée à la campagne, ne jouait plus qu'à son corps défendant.

A cette époque, du reste, les yeux se détournaient du théâtre, pour se porter sur l'agonie de l'Empereur. Sa chute fut un poignant chagrin pour Mademoiselle George. Aussi, lors du retour de l'Ile d'Elbe, Mademoiselle Mars et Mademoiselle George, voulant assister à l'entrée de l'Empereur, prirent une fenêtre à Frascati. Elles portaient des chapeaux de paille de riz blancs, ornés d'énormes bouquets de violettes. On les savait persécutées depuis un an, à la Comédie-Française, à cause de leur attachement à l'Empereur. Elles furent remarquées. Les violettes étaient un emblème du mois de Mars ; c'était le mois de la naissance du Roi de Rome et du retour de Napoléon. A partir de ce jour, les violettes devinrent un symbole. Quelques-uns portèrent même, comme un ordre de chevalerie, une violette d'or à la boutonnière.

Quand Talma, George et Mars parurent le soir sur les planches, ils furent criblés d'applaudissements.

Après Waterloo, Mademoiselle George disparut en province. Un ordre

brutal l'expulsant de la Comédie-Française vint l'y trouver. Il portait la date du 8 mai 1817.

TOURNÉES EN PROVINCE DE 1816 A 1821

George mit l'ordre d'exil dans sa poche et continua la série triomphale de ses représentations, sur les scènes de toutes nos grandes villes, pendant cinq ans (1816 à 1821).

Le Théâtre de Liège, lui ayant fait de mesquines propositions, s'attira la lettre suivante, dont l'original autographe est conservé à la Bibliothèque de Bayeux :

« Monsieur,

« Le Directeur du Théâtre de Liège a voulu plaisanter, sans doute, en « me fesant offrir par votre intermédiaire 400 francs par représentation. « Veuillez lui dire, Monsieur, que les doubles de la Comédie-Française « ne consentiraient pas même à reçevoir ce traitement et que je ne juge « pas convenable de discuter avec lui sur ce point, à moins qu'il ne veuille « comprendre ce qu'a d'inconvenant sa proposition.

« Votre très humble servante,

« George Weimer.

« Paris, 6 juin 1818. »

C'est bien là, n'est-il pas vrai ? la fière réponse d'une *Sémiramis !*

Au commencement de l'année 1820, Mademoiselle George, de passage à Caen, voulut revoir sa ville natale, dont elle se trouvait si rapprochée.

VOYAGE A BAYEUX (1820)

L'annonce de la venue à Bayeux de la grande artiste causa dans la ville une vive émotion. Me Le Brisoys de Surmont, avoué, se mit en rapport avec elle et a laissé, de ce premier séjour de la tragédienne dans nos murs, une longue relation circonstanciée. Nous n'avons pu malheureusement la consulter. Mais l'intéressant travail de Monsieur Villers, lu en séance publique de la Société Académique de Bayeux, supplée à cette lacune.

Mademoiselle George arriva, le 4 janvier, dans un magnifique équipage et descendit à l'Hôtel du Luxembourg. Elle fut chaleureusement accueillie et se montra très sensible à ces marques de sympathie. Elle disait, à

qui voulait l'entendre, qu'elle venait « *jouer en famille* » et qu'elle ferait tous ses efforts pour mériter les suffrages de ses compatriotes.

Sa première visite fut pour le docteur Vernet, ancien chirurgien du Régiment de Lorraine, qui habitait Saint-Exupère. Après l'avoir remercié avec effusion des soins qu'il avait donnés à Mme Weimer, lors de son accouchement, et à elle-même, elle l'invita à la représentation du lendemain.

Puis accompagnée de sa sœur, Georges Cadette, à laquelle Monsieur Onfroy, le sympathique commissaire de police de Bayeux, qui était alors clerc chez Monsieur Le Brisoys, donnait galamment le bras, Mademoiselle George se rendit à Saint-Patrice, où un nombreux rassemblement s'était formé pour la voir. L'abbé Aubert lui-même, le curé de la paroisse, averti sans doute, s'était rendu à l'église. En entrant dans le lieu saint, la grande artiste n'eut pas plutôt aperçu les fonts, où elle avait été baptisée, qu'elle se sentit envahie par une profonde émotion. Cette tête, si superbement altière, devant laquelle s'étaient inclinés deux Empereurs et plusieurs Souverains, se courba lentement, deux larmes tombèrent de ces yeux si beaux qui sur la scène jetaient, avec tant d'irrésistible puissance, l'éclair de la menace ou distillaient, avec tant de langueur, les séductions énivrantes de la passion ; elle s'agenouilla et pria.

Sa prière achevée, Mademoiselle George remit, à l'abbé Aubert, trois cents francs pour les pauvres de la paroisse, et donna dix francs de pourboire au bedeau. A la sortie de l'église, elle distribua de l'argent à la foule, qui la combla de bénédictions.

« — Je voudrais voir la maison où je suis née, proféra la tragédienne.

« — Mademoiselle, lui répondit Madame Saussaye, voici le tablier « dans lequel je vous ai reçue, lorsque vous êtes venue au monde. Et si « vous le permettez, je vais vous conduire à la maison de vos parents. » Mademoiselle George embrassa la brave femme et partit avec elle bras-dessus, bras-dessous. Quand elle entra dans la chambre où elle était née, située, nous l'avons dit, dans l'immeuble portant le n° 6 de la rue Saint-Patrice, une nouvelle émotion étreignit le cœur de l'illustre artiste à la vue de ce logis plus que modeste, alors habité par de pauvres ouvriers. Ce brutal rappel de la misère passée lui rendit plus présentes les splendeurs de la route triomphale que lui avait fait parcourir son génie. En se retirant, elle laissa sur la cheminée, de la manière la plus délicate, une somme de cinquante francs.

Madame Saussaye l'emmena ensuite chez elle, dans la maison Alain

Chartier (croyons-nous), et lui offrit une collation. Mademoiselle George la refusa, n'ayant pas encore dîné, mais promit de revenir déjeuner le lendemain. Rentrée au Luxembourg, elle reçut plusieurs visites. Dans la soirée, des amateurs de la ville vinrent lui donner une sérénade. Le lendemain, la tragédienne alla, avec sa sœur, déjeuner chez Madame Saussaye à laquelle, avec une grâce charmante, elle fit présent d'une tabatière en écaille, montée en or.

Le soir, l'ancienne Chapelle Saint-Yves, rue Bienvenu, qui servait alors de théâtre, était remplie à crouler. Cet édifice, qui dans le temps avait servi aussi à fondre les cloches, est actuellement habité par Monsieur Mont-Rose, boulanger.

Le succès de Mademoiselle George dans *Mérope* fut colossal. L'enthousiasme des Bayeusains tenait du délire. Malheureusement, les avides exigences du sieur Poisson, le propriétaire de la salle, empêchèrent deux autres représentations, dont l'une était destinée au bénéfice des pauvres et causèrent à la tragédienne une vive irritation. Elle partit, sans cependant garder rancune à ses compatriotes, et laissa à Monsieur Patey, greffier du Tribunal Civil, son buste en plâtre, la représentant en *Agrippine*. Ce buste, exécuté par Flatters, grand-père du colonel mort si malheureusement en Afrique, est conservé au Musée de Bayeux.

L'ODÉON (1821-1831)

Si royaliste que fût redevenu Paris, il ne pouvait garder éternellement rancune à la grande artiste ; et Louis XVIII, voulant lui prouver le cas qu'il faisait de son talent, lui accorda un bénéfice à l'Opéra, dans BRITANNICUS, avec le concours de toute la Comédie-Française. De mémoire d'homme, on ne vit pareille affluence. La recette monta à trente-neuf mille francs. Réconciliée avec le public de la Capitale, George reprit, à l'Odéon, où elle entra en 1821, tous ses grands rôles : *Semiramis*, *Mérope*, *Idamé*, *Clytemnestre*, imposantes créations devant lesquelles Rachel a toujours reculé. (Rachel se vit même bientôt forcée d'abandonner le rôle d'*Aménaïde*).

Entre le génie de George et le talent de Rachel, il y avait tout un monde !

Rachel avait l'ironie, la colère, le désespoir ; mais il lui manquait la tendresse, les larmes de la douleur.

George avait toutes les qualités de Rachel et toutes celles qui lui man-

quaient. Elle tenait une salle toute entière suspendue à son geste et à son regard ; et le silence chez elle était aussi émouvant que la parole. Couvrant les situations difficiles de la majesté de sa nature, avec cette audace puissante du génie, elle passait par de brusques et sublimes transitions des larmes au rire et du rire à la terreur.

Soumet, dans sa pièce de SAÜL (1822), confia le rôle de la *Pythonisse* à Mademoiselle George et composa tout exprès pour elle CLÉOPATRE et JEANNE D'ARC.

Cette dernière eut un prodigieux succès.

De même que la JANE SHORE de Lemercier avait été faite en vue de Talma, la JANE SHORE de Liadières fut composée pour Mademoiselle George. Ce fut son premier essai dans le drame Shakespearien ; elle préludait à CHRISTINE et à LUCRÈCE BORGIA.

Elle créa ensuite la *Salomé* des MACCHABÉES, où elle se fit applaudir avec enthousiasme.

En 1823, elle paraissait dans LE COMTE JULIEN, dont le principal mérite était d'être joué par l'actrice en vogue.

De tout temps, les acteurs et tout particulièrement les belles actrices, ont eu l'esprit fantasque et capricieux. Mademoiselle George, ainsi qu'on a pu déjà en juger, aimait les fugues improvisées. Elle ne s'en priva pas à l'Odéon. La plus célèbre est celle qu'elle fit en 1827 et qui la conduisit à Londres.

« Grâce sans doute aux souvenirs politiques qui l'entouraient, elle « obtint ce que jamais Talma, malgré son origine franco-anglaise, n'avait « obtenu, c'est-à-dire la représentation publique et à bureau ouvert, d'un « ouvrage français à Londres.

« Le 28 juin 1827, sous la protection du duc de Devonshire, elle avait « donné, avec le plus grand succès, une représentation de *Semiramis*. La « recette s'était élevée à huit cent livres st. (vingt mille francs). Quelques « jours après, elle avait joué *Mérope* avec le même succès ».

En 1828, elle forma avec Harel (1) une troupe volante et fit une nouvelle tournée en province.

(1) Harel (un normand aussi), né à Rouen, le 3 novembre 1790, était un esprit étincelant et fertile en ressources. Neveu et protégé de Luce de Lancival, le professeur-poète, auteur de la tragédie d'*Hector*, Harel fut placé, par le Premier Consul, dans les bureaux de Gambacérès. Auditeur au Conseil d'Etat à l'âge de vingt ans, nommé sous-préfet de Soissons en 1814, avec les pouvoirs de préfet, il se montra énergique et dévoué. Aux Cent-Jours, il fut nommé préfet des Landes. Exilé lors du retour des Bourbons, il mena dès lors une vie très accidentée.

DEUXIÈME SÉJOUR A BAYEUX

C'est au cours de cette tournée qu'elle vint pour la deuxième fois donner à Bayeux quelques représentations. Elle arriva avec Harel en Décembre 1828. Elle joua *Sémiramis*, *Jeanne D'Arc*, *Cléopâtre*, *Rodogune* et *Phèdre*.

Nous ne connaissons, à notre grand regret, aucune particularité se rattachant à ce séjour, qui dut être cependant au moins d'une semaine. Nous savons seulement que les Bayeusains se portèrent en foule au théâtre et firent de chaudes ovations à leur sympathique compatriote.

RETOUR A L'ODÉON

En 1829, George poussa jusqu'à Amsterdam et donna dans cette ville plusieurs représentations.

Cette même année 1829 la vit rentrer à l'Odéon dont Harel venait de prendre la direction. Le nouveau Directeur était bien l'homme de la situation. L'aurore du Romantisme pointait à l'horizon et la nouvelle

Ayant obtenu de rentrer à Paris en 1820, il se fit journaliste, puis impresario. Il dirigea avec beaucoup d'habileté l'Odéon d'abord, puis la Porte Saint-Martin, et ne dut sa faillite (26 mars 1840) qu'aux malheureuses circonstances de cette époque, qui fut fatale à bien d'autres. Le spirituel et énergique normand avait lutté jusqu'au bout. Pendant le choléra de 1832, on l'avait vu rédiger des affiches et des entrefilets dans les journaux, relatant qu'aucun cas de choléra ne s'était jamais produit dans un théâtre. C'est à cette occasion que Dumas père lui décerna ce brevet : « Mon cher, vous êtes l'homme le plus spirituel du XIXe siècle ! »

La conversation d'Harel était un feu d'artifice continuel. S'étant trompé sur la valeur littéraire de l'un de ses fournisseurs de pièces, persécuté politique, en rupture de prison, il s'écria : « Décidément, cet animal-là avait plus de prison que de talent ! »

Depuis 1828 jusque vers les dernières années de sa vie, Harel fut le *cornac* de George, une sorte d'époux *in partibus infidelium*. La tragédienne ne pouvait se passer de lui ; mais comme il était d'une saleté révoltante, elle disait, à tout venant, qu'elle n'aimait de lui que son prestigieux esprit et que, pour le reste, elle le laissait libre d'en disposer en faveur de qui lui plairait.

Et cependant, Harel était le beau Pâris dont George et Duchesnois s'étaient jadis disputé la possession. Elles avaient été rivales en art et en amour, et George avait remporté sur Duchesnois une double victoire, au théâtre et à la ville.

Le 16 août 1846, Harel termina, à Paris, une existence des plus bizarres et des plus accidentées, semée de vicissitudes et de traverses courageusement combattues. Si l'on peut lui reprocher quelques manœuvres un peu louches, on ne peut nier qu'il ait toujours lutté énergiquement contre la mauvaise fortune.

Il a laissé quelques pièces de théâtre, l'une jouée au Français, des brochures politico-satiriques, etc., etc.

formule de l'art dramatique trouvait en lui un appui ferme et dévoué. Il composa une troupe remarquable qui comptait dans ses rangs : Eric Bernard, ex-directeur de l'Odéon, Marius, Stocklet, Duperray, Vizentini, Ferville, Lockroy, Ligier, Mademoiselle Noblet, et plus tard Frédéric Lemaitre.

George, pour sa rentrée, créa le rôle de *Catherine de Médicis* dans les Etats de Blois. Elle créa ensuite le rôle de *Christine* dans Christine a Fontainebleau, de Dumas père. Ligier jouait le rôle de *Sentinelli*, Lockroy celui de *Monaldeschi*, et Mademoiselle Noblet, dont c'était presque le début, jouait le rôle de *Paula*.

Sans abandonner les chefs-d'œuvre classiques, Mademoiselle George se livre, corps et âme, à l'interprétation des drames romantiques et devient le porte-bannière de la nouvelle école.

Elle crée les principaux rôles dans Une fête de Néron, Norma, de Soumet. La Maréchale d'Ancre, d'Alfred de Vigny, Jeanne la Folle, de Fontan.

Elle habitait alors au n° 12 de la rue Madame, une belle maison bourgeoise dont elle occupait le rez-de-chaussée et le premier étage avec sa sœur et ses deux neveux qu'elle idolâtrait. Harel habitait au second, Jules Janin au troisième.

« Quoiqu'elle fût une admirable créature de quarante-trois ans, dans tout « l'épanouissement de sa beauté sculpturale, elle avait, dans la démarche, « une certaine gêne à laquelle ajoutaient, on ne sait pourquoi, — car elle « avait le pied digne de la main, — des robes d'une longueur démesurée. « A part les choses de théâtre, pour lesquelles elle était toujours prête, « Georges était d'une incroyable paresse. Grande, majestueuse, fière de sa « beauté qui avait eu tant et de si illustres admirateurs, elle aimait à rester « étendue sur sa chaise longue, vêtue d'une robe de velours ou d'un « peignoir de batiste, suivant la saison.

« Ainsi étendue, dans une pose toujours nonchalante et gracieuse, « Georges recevait la visite des étrangers, tantôt avec la majesté d'une « matrone Romaine, tantôt avec le sourire d'une courtisane grecque ; « tandis que des plis de sa robe, des ouvertures de ses châles, des entre- « baillements de ses peignoirs, sortaient, pareilles à des cous de serpents, « les têtes de deux ou trois lévriers de la plus belle race.

« Georges était d'une propreté proverbiale ; elle faisait une première « toilette avant d'entrer au bain, afin de ne point salir l'eau dans laquelle « elle allait rester une heure ; là, elle recevait ses familiers, rattachant de

« temps en temps, avec des épingles d'or, ses cheveux qui se dénouaient,
« et qui lui donnaient en se dénouant, l'occasion de sortir entièrement de
« l'eau des bras splendides, le haut, parfois même, le bas d'une gorge
« qu'on eût dite taillée dans du marbre de Paros.

« Et, chose étrange, ces mouvements, qui, chez une autre femme,
« eûssent été provoquants et lascifs, étaient simples et naturels chez
« Georges, et pareils à ceux d'une grecque du temps d'Homère ou de
« Phidias ; belle comme une statue, elle ne semblait pas plus qu'une
« statue étonnée de sa nudité ; et elle eût, j'en suis sûr, été bien surprise
« qu'un amant jaloux lui eût défendu de se faire voir ainsi dans sa bai-
« gnoire, soulevant, comme une nymphe de la mer, l eau avec ses épaules
« et ses seins, d'une marmoréenne blancheur.

Un soir, en soupant après le théâtre, gênée par le poids de ses pendants d'oreilles (deux énormes poires en brillant données par Napoléon). George les ôta et les posa sur la nappe auprès de son assiette. Peu après, le domestique, avec la brosse, nettoya la table, poussa les brillants dans une corbeille avec les miettes, et jeta le tout par la fenêtre.

George se coucha et s'endormit tranquillement, ce qu'elle n'eût pas fait, malgré toute sa philosophie, si elle avait su que son domestique avait jeté vingt-quatre mille francs de diamants par la fenêtre.

Le lendemain matin, Georges cadette, au comble de la stupéfaction, trouvait une des boucles d'oreilles dans la rue et la rapportait à sa sœur encore au lit. Celle-ci, se rappelant aussitôt les détails du souper de la veille, s'écria : « Ah ! mes pauvres boutons ! L'autre est bien sûr perdu.
« — Non, Madame ! le voici, je l'ai trouvé dans le ruisseau et je vous
« le rapporte ». C'était la concierge qui avait fait cette seconde trouvaille inespérée. « Ma chère, nous sommes trop heureuses ! dit Georges
« Cadette, fais dire une messe, ou il nous arrivera malheur ! »

Les circonstances, au milieu desquelles Dumas père composa son drame, intitulé : Napoléon, sont si singulières que nous n'hésitons pas à les raconter.

« Celui de tous les directeurs de théâtre, qui eut le premier l'idée de
« tirer quelque chose du grand homme, ce fut Harel, ou plutôt ce fut
« Mademoiselle Georges, qui lui devait bien cela. »

En août 1830, Dumas, de retour d'une..... *expédition* (?) en Vendée, avait été invité à souper chez George, après la première de La Mère et la Fille.

« Le souper fut un de ces bons et charmants soupers comme en don-

« nait Georges, splendide reine de ces sortes de fêtes, où, avec ses mains « de déesse, elle servait les plus beaux fruits de Chevet. Quant à l'esprit, « on ne pouvait avoir rien de mieux: Harel, Janin, Lockroy..... » Nous ajoutons, et Dumas, l'auteur de ces lignes, qui ne pouvait pas l'écrire, mais qui certainement le pensait.

On était encore à table à trois heures du matin. Dumas avait bien surpris certains de ces signes qui dénotent une conspiration. Mais il était encore sans défiance et se laissa entraîner par George dans sa chambre où elle avait, disait-elle, quelque chose à lui montrer. Pendant ce temps, Janin et Lockroy s'étaient éclipsés, et, quand Dumas voulut se retirer à son tour : « Non, pas par ici, lui dit Harel, tout le monde est couché, » et il le poussa dans une chambre des plus confortables où, à force de prévenances et de câlineries, il le retint prisonnier. L'écrivain ne devait recouvrer sa liberté qu'après avoir terminé le fameux NAPOLÉON. « Ma foi, « cher ami, finit par dire l'auteur aimé du public, vous faites les choses de « façon qu'il n'y a pas moyen de vous refuser. Demain, je me mets à votre « NAPOLÉON et dans huit jours vous l'aurez. »

« — Vous êtes bien pressé de nous quitter, mon cher ! » dit George en relevant sa lèvre d'impératrice.

On connaît la prodigieuse facilité du grand *charpenteur* de drames : le neuvième jour, la pièce fut lue aux acteurs. Il y eut souper pour l'élargissement de l'auteur.

« A ces soupers, il était impossible d'être plus belle, plus reine, plus « dédaigneuse, plus caustique, plus courtisane grecque, plus matrone « romaine que ne l'était Georges. C'était un contraste incroyable avec « Mars, toujours pincée, retenue, sanglée, boutonnée comme la femme « d'un sénateur de l'Empire. Mademoiselle Mars avait au plus haut « degré la grâce, l'esprit, le charme, la diction, la coquetterie ; mais il « lui manquait la poésie qui recouvre toutes les autres qualités de ce « vague mystérieux d'où vient la séduction des femmes de Shakespeare. « Toujours un peu raide et un peu compassée, Mademoiselle Mars « semblait mettre la main sur la bouche de ses amis, même les plus « familiers, et n'en laisser sortir qu'un certain esprit. Georges, bonne fille, « s'il en fut, sous ses airs d'impératrice, permettait tous les genres d'es- « prit, et riait à belles dents, tandis que Mars, pour la plupart du temps, « ne souriait que du bout des lèvres. Aussi, que d'esprit éparpillé, gaspillé, « perdu dans un souper de Georges ! Comme on voyait bien que tous les « convives, Harel, Janin, Lockroy, en avaient à ne savoir qu'en faire !

« Quand Becquet s'y aventurait, Becquet, phare chez Mademoiselle Mars, « passait, chez Mademoiselle Georges, à l'état de veilleuse. Puis, après « ces soupers qui duraient jusqu'à une heure ou deux du matin, on des- « cendait au jardin. Le jardin avait une porte donnant sur le Luxembourg; « et la Chambre des Pairs, qui se souvenait que Harel avait été secrétaire « de Gambacérès, lui prêtait la clef de cette porte. Il en résultait que « Georges et ses convives avaient un parc royal pour le dessert de leur « dessert. »

LA PORTE SAINT-MARTIN (1831-1840)

L'Odéon était un cadre un peu bien classique et démodé pour les pièces de l'école nouvelle que Harel affectionnait de plus en plus, artistiquement et pécuniairement parlant. Le 3 Décembre 1831, accompagné d'une troupe superbe, il passe à la direction du théâtre de la Porte Saint-Martin et Mademoiselle George l'y suit.

Après une reprise de Christine, elle crée successivement les principaux rôles dans : La Tour de Nesle, Périnet Leclerc, Lucrèce Borgia, La Chambre ardente, Marie Tudor, la Famille Moronval, les Malcontents, le Manoir de Montlouvier, la Guerre des Servantes, Jeanne de Naples, Isabeau de Bavière, la Marquise de Brinvilliers, les sept enfants de Lara (1), la Vénitienne, l'Impératrice et la Juive, la Nonne Sanglante.

A la première de Lucrèce Borgia, Mademoiselle George obtint un tel succès d'applaudissements, au premier acte, que l'émotion faillit l'empêcher de jouer les autres : « Ah ! mon ami ! dit-elle à Victor Hugo, je n'aurai jamais la force de continuer ». Le poète la réconforta et elle put achever son rôle avec le même succès qu'au début. L'apparition de *Lucrèce* dans l'immortelle scène du festin, l'un des plus grands effets du drame moderne, était le triomphe de Mademoiselle George. Jamais aucune actrice ne l'a égalée dans cette scène. Le lendemain, Victor Hugo écrivait :

« Mademoiselle Georges passe, comme elle veut, et sans effort, du « pathétique tendre au pathétique terrible. Elle fait applaudir et elle fait « pleurer. Elle est sublime comme Hécube et touchante comme Desdé- « mona. »

(1) Le plan de l'œuvre de Felicien Mallefille était tellement obscur, que Mlle George, vingt ans plus tard, ne savait pas encore si tel personnage de la pièce était son fils. Frédéric Soulié disait de ce drame : « C'est un palais sans fenêtres. »

Ce n'est pas ici l'éloge banal plus ou moins intéressé et presqu'obligatoire décerné, par l'auteur à l'interprète de son œuvre. Le poète écrivait, à propos de la création du rôle de *Marie Tudor :*

« Depuis le sourire charmant, par lequel elle ouvre le second acte, « jusqu'au cri déchirant, par lequel elle clôt la pièce, il n'y a pas une des « nuances de son talent qu'elle ne mette admirablement en lumière. Elle « crée, dans la création même du poète, quelque chose qui étonne et qui « ravit l'auteur lui-même ; elle caresse, elle effraye, elle attendrit, et c'est « un miracle de son talent que la même femme, qui vient de vous faire « tant frémir, vous fasse tant pleurer. »

L'orgueilleuse Rachel, ayant toujours refusé avec obstination de prendre les conseils de Mademoiselle George, pour jouer *Marie Tudor*, se vit refuser constamment le rôle par l'auteur.

« Ni *Lucrèce Borgia*, ni *Marie Tudor* ne trouveront de longtemps une « interprète de cette force, écrivait Théophile Gautier en 1845. Le souve- « venir de Mademoiselle Georges se mêlera toujours à ces deux formi- « dables rôles où elle a vraiment *collaboré* avec le poète, et ceux qui « n'auront pas vu les deux pièces jouées par la grande actrice, n'en « comprendront pas aussi bien l'effet irrésistible, immense ».

L'un des grands succès de George fut LA TOUR DE NESLE. Le rôle de *Marguerite de Bourgogne* avait été fait pour elle et c'est avec quelqu'injustice, qu'elle reprochait à l'auteur de l'avoir sacrifiée à Bocage (1) qui jouait *Buridan*. Voici d'ailleurs l'opinion de l'auteur lui-même sur la pièce et sur les interprètes :

« Les rôles de *Marguerite* et de *Buridan* étaient bien réellement faits « pour Georges et pour Bocage ; tous deux y étaient magnifiques....... « Le quatrième tableau ne valait guère mieux que le troisième ; c'était « celui où Buridan et Marguerite se rencontraient à la taverne d'Orsini, et « où Marguerite déchirait dans les tablettes confiées à son amant la « fameuse page qui constatait le meurtre. La scène principale était « invraisemblable ; je l'avais recommencée trois ou quatre fois avant de « la réussir. Ajoutons que je n'en ai jamais été content ; Georges qui, de « son côté, la sentait fausse, la jouait moins bien que les autres. »

A la sixième représentation de LA TOUR DE NESLE, dont la première avait eu lieu le 29 mai 1832, les troubles de la rue, à l'occasion de l'enterrement du Général Lamarque, obligèrent le théâtre à fermer ses portes devant

(1) Originairement c'était à Frédéric Lemaître qu'avait été dévolu le rôle de Buridan.

l'émeute. La présence d'esprit d'Alexandre Dumas empêcha la Porte Saint-Martin d'être mise à sac. Nous lui laissons la parole pour raconter un trait qui prouve le dévouement de Mademoiselle George à ses amis.

« Montons voir Georges et lui annoncer qu'elle est sauvée en même « temps que le théâtre, dit Harel. Nous montâmes ; Georges mourait de « peur. En me voyant entrer en artilleur, elle jeta les hauts cris ». Les artilleurs de la Garde Nationale s'étaient tout particulièrement compromis et le peuple les lapidait. Mlle George força Dumas à envoyer chercher chez lui des habits bourgeois et voulait brûler l'uniforme.

Mademoiselle George était à l'apogée de son talent et de sa réputation. Idole du public, adorée de son directeur qui assurait, ainsi d'ailleurs que tout le personnel du théâtre, que les seules pièces qui faisaient de l'argent étaient celles où jouait George, recherchée et choyée par tous les artistes, les écrivains, l'aristocratie de la naissance et celle de l'esprit, la grande actrice connut toutes les joies que donnent la popularité, la gloire, la richesse et l'amour.

Au fameux bal costumé donné par Dumas père pendant le carnaval de 1832, elle avait revêtu le costume pittoresque d'une paysanne de Nettuno et « avait, dit Alexandre Dumas, retrouvé les plus beaux jours de sa « plus grande beauté. »

Cependant, les émeutes qui marquèrent les débuts du règne de Louis-Philippe, avaient porté aux succès de la Direction-Harel les coups les plus funestes. Les interdictions du PACTE DE FAMINE et de VAUTRIN achevèrent la ruine de l'infortuné directeur (26 mars 1840).

Il reprit alors ses fonctions d'impresario errant avec Mademoiselle George qu'il conduisit d'abord en province, puis en Italie, en Autriche et jusqu'en Crimée. Elle retourna à Saint-Pétersbourg, où elle fut aussi applaudie que lors de son premier voyage.

TROISIÈME PASSAGE A BAYEUX

En mars 1840, Mademoiselle George vint à Bayeux pour la troisième et la dernière fois. Elle joua *Marie Tudor* et *Marguerite de Bourgogne*, de LA TOUR DE NESLE. Dans cette seconde pièce, elle joua la scène de la prison de telle sorte que le public fut électrisé. Les rares survivants des Bayeusains qui ont assisté à cette représentation en gardent un souvenir enthousiaste (1).

(1) Un fait singulier, une sorte de miracle de l'art, se passa à cette représentation. Mademoi-

George avait pour compagnon un acteur nommé Grailly, auquel elle portait un tendre intérêt et qu'elle obligeait les directeurs et les impresarios à engager avec elle à de très belles conditions. On a prétendu que Grailly était le fils de la tragédienne. Mais cela n'est pas bien prouvé.

Dans les après-midi qui précédaient ces représentations, les jardins et les serres de St-Ouen étaient mis au pillage pour fournir un tribut de bouquets et de couronnes, destiné à la grande artiste, par un de ses admirateurs enthousiastes, Monsieur Delaunay, un lettré bayeusain, poète à ses heures, qui fit, un jour, impromptu, le joli vers :

« Et vous aviez raison, autant que j'avais tort ! »

En quittant Bayeux pour se rendre à Cherbourg, il arriva à notre héroïne une désagréable aventure, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante, dont l'autographe est conservé à la Bibliothèque de Bayeux :

« *A Monsieur le Maire de Bayeux,*

« *Monsieur,*

« *J'ose compter sur votre aimable complaisance pour faire afficher dans* « *votre ville et dans les environs les lignes suivantes :*

« *Une montre en or appartenant à Mlle George a été perdue entre Bayeux* « *et Charentan* (sic), *l'inscription suivante est gravée dans l'intérieur de la* « *boîte : Narlé boulevard St-Denis. Mlle George remettra une forte récom-* « *pense à la personne qui la déposera chez Monsieur le Maire de Bayeux.*

« *Mlle George prie M. le Maire de faire les dépenses nécessaires pour* « *qu'une prompte publication soit faite par les affiches, elle aura l'honneur* « *de le remercier et de lui remettre le montant de cette dépense.*

George.

2 avril 1840.

Nous ignorons si les recherches et les démarches de M. le Maire furent couronnées de succès ? ? ?

selle Delaunay, une jeune actrice de la troupe, qui n'avait jusqu'alors fait preuve que d'un talent assez médiocre, électrisée, comme toute la salle, par la puissance dramatique de la tragédienne et la passion qui se dégageait de toute sa personne, sentit s'allumer en elle le feu sacré de l'Art. Elle donna la réplique à son illustre partenaire, comme l'eût fait une grande actrice, et fut admirable jusqu'à la fin de la pièce. Mademoiselle George, quand elle fut rappelée après la chute du rideau, la prit par la main et lui fit partager les honneurs de l'ovation.

DERNIÈRES ANNÉES

Voici encore une curieuse lettre datée de cette même année 1840. L'autographe est aussi à la Bibliothèque de Bayeux.

« *Monsieur le Duc,*
« *Pour la première fois vous m'avez mise en oubli.*
« *Tâchez donc, je vous prie, au milieu de toutes vos occupations de*
« *trouver un moment pour m'apprendre ce que vous avez su et obtenu par*
« *Monsieur le comte de Saint-Aulaire.*
« *Excusez monsieur le duc mon importunité et agréez mes hommages.*
« *Sympathies,*
« *George.*
« *3 juin* (1840 sur le timbre)
« *4, boulevard St-Martin*
« *Monsieur le duc de Culis* (?)
« *grand référendaire de la chambre des pairs.*

De retour à Paris en 1842, Mademoiselle George joua, aux Italiens, BRITANNICUS et LUCRÈCE BORGIA.

Comme tous les grands artistes, Mademoiselle George devait, pendant sa longue carrière, souffrir de la jalousie d'une rivale. Après Duchesnois, c'est Rachel qui la poursuit d'une haine envieuse et intrigue en haut lieu pour qu'on retire, à la vaillante actrice sur le retour, l'autorisation de jouer aux Italiens. Mais le Ministre n'osa pas commettre cet abus de pouvoir et chaque représentation fut un triomphe. Mademoiselle Mars, qui donna le signal des applaudissements, dans une loge d'avant-scène, disait dans les couloirs aux journalistes stupéfaits : « Eh ! bien ? où est-elle votre Rachel ? Reconnaissez-vous enfin la véritable reine tragique ? »

Cédant à une malheureuse inspiration, Rachel proposa à George un tournoi : Elle devait jouer *Eriphyle* d'IPHIGÉNIE EN AULIDE et George *Clytemnestre*.

Le combat se livra aux Italiens. L'éclatante supériorité de George s'affirma dès le début. Rachel, dans la coulisse, suivant des yeux sa rivale sur la scène, s'arrache les cheveux de désespoir et confesse son impuissance dans cet aveu que lui arrache le dépit : « Non ! jamais je n'arriverai « à cette vigueur ! » rendant justice malgré elle à la sereine majesté de George. Raphaël Félix, le fils de Rachel, donne un malencontreux coup de sifflet, qui ne fait que souligner la défaite de sa mère. Deux cents bouquets tombent sur la scène aux pieds de George et pendant cinq minutes

les applaudissements l'empêchent de continuer. Rachel entre en scène à son tour : « Otez donc ces fleurs, on ne peut plus marcher, » dit-elle dédaigneusement à mi-voix. Cette fois, de nombreux coups de sifflet accueillent cette inconvenante bravade. « La cause est jugée, dit Victor Hugo, à la fin de la représentation, nous avons vu la figurine auprès de la statue.»

Quelque temps après, Mademoiselle George s'engagea de nouveau à l'Odéon, sous la direction Lireux et y joua son répertoire, toujours avec le même succès, malgré une obésité croissante qui devait bientôt devenir presque monstrueuse. Nous connaissons quelques lithographies, parues vers cette époque, qui la représentent dans différents rôles et, malgré toute notre sympathie pour l'admirable actrice, nous sommes obligé d'avouer en toute sincérité qu'elle tournait au grotesque. En 1846, elle rappelait à un critique la *Melpomène* colossale des salles basses du Louvre. Dix ans plus tard, on osait la comparer à Mlle Flore, l'opulente Attale des SALTIMBANQUES.

Par contre, le portrait publié dans l'*Artiste*, le journal d'Arsène Houssaye, et exécuté, croyons-nous, peu d'années avant la mort de l'actrice, la montre dans un cruel état de maigreur, mais conservant encore la beauté de son masque tragique.

Mademoiselle George joua *Marie Tudor*, à l'Odéon, avec Madame Dorval qui tenait le rôle de *Jeanne*. Marie Dorval dont le nom fut si populaire était l'amie intime de Mademoiselle George. Elles avaient été brouillées, alors qu'elles faisaient partie de la troupe de la Porte St-Martin en 1832, mais, plus tard, elles s'étaient réconciliées et ce fut toujours pour le cœur de George un lourd remords, que cette condamnation qu'elle avait fait subir à sa rivale, en expiation de ses succès, et qui obligea celle-ci à aller s'enterrer au Théâtre-Français : Madame Dorval joua, pendant dix-huit mois à la Porte St-Martin JEANNE VAUBERNIER, un lever de rideau, où elle était charmante d'esprit et de vivacité, devant les banquettes qui ne se garnissaient que pour le grand drame, dans lequel paraissait George. La pauvre Dorval, qui mourut de la poitrine dans des conditions tout particulièrement tristes, fut assistée, à ses derniers moments, par Mademoiselle George, qui fit preuve d'une grandeur d'âme et d'un dévouement admirables.

George parut encore à la Gaîté dans LA CHAMBRE ARDENTE, dont la reprise eut cent représentations, et créa, au même théâtre, le rôle de LA FOLLE DE LA CITÉ, de Lafont.

En 1843, âgée de cinquante-six ans, elle donna à la Porte Saint-Martin,

avec Frédéric Lemaître, vingt représentations de LA TOUR DE NESLE. La recette monta tous les soirs à quatre mille francs.

En juin 1844, elle écrivait la lettre suivante, dont l'autographe est à la Bibliothèque de Bayeux :

« *Monsieur,*

« *Vous (me) rendriez un véritable service, dont je serais extrêmement* « *reconnaissante, en consentant à me prêter l'appui de votre talent pour la* « *représentation qui aura lieu samedi à mon bénéfice.*

« *Permettez-moi de compter, Monsieur, sur votre complaisance, et agréez* « *je vous prie, à l'avance, tous mes remerciements, avec l'expression de* « *mes sentiments les plus dévoués,*

« *George W.*

« (Juin 1844 sur le timbre).

Nous n'avons pu découvrir à quel artiste, ni à quelle occasion ce billet fut écrit.

George revint ensuite à l'Odéon où elle reprit les principaux rôles de son répertoire ; puis elle passa au Théâtre-Historique, mais ne fit dans ce dernier qu'un court séjour.

L'infortunée cigale à la voix et au cœur d'or, l'artiste inspirée qui s'était fait applaudir par toute la France et presque par toute l'Europe, se trouva fort dépourvue quand l'âge impitoyable eut terni l'éclat de sa beauté et glacé la flamme de son génie. Elle tomba dans la plus grande détresse et dut bientôt faire flèche de tout bois, pour se procurer des moyens d'existence ; pétitions, suppliques, tentatives courageuses, elle s'efforce, par tous les moyens, de conjurer la misère qui la guette.

Elle dut faire une nouvelle tournée en province, car nous trouvons une trace de son passage à Vendôme, en 1847 : une lettre autographe conservée à la Bibliothèque de Bayeux. Dans cette même année 1847, elle essaya de fonder à Paris une classe de tragédie, mais, hélas ! sans succès. La lettre suivante, adressée à Jules Janin, se rapporte évidemment à cette noble et courageuse tentative ; l'autographe est à la Bibliothèque de Bayeux :

« *cher monsieur janin,*

« *N'oubliez pas votre toute gracieuse promesse. Un mot demain dans* « *votre prochain feuilleton pour les cours et les leçons. Vous me ferez* « REVIVRE. *Je suis tellement oubliée que cela me (fait) peur je crois*

« *quelquefois que je suis entre quatre planches. Vous me consolerez en*
« *parlant de moi et me vengerez d'un oubli bien cruel pour un artiste. Je*
« *ne vous remercie pas, je me recommande à votre fidèle amitié.*
« *George W.*
« *mes respects à Madame, je vous prie.* »

Navrante n'est-il pas vrai ? cette douloureuse phrase adressée au bon Janin : « *Je crois quelquefois que je suis déjà entre quatre planches !* »

Navrantes aussi ces trois lettres empreintes d'une dignité si haute et si triste, relatives à trois de ces dernières représentations où, avec un courage presque surhumain, l'artiste luttait contre la destinée !

« *Madame,*
« *Je m'estimerais trop heureuse si votre Altesse Royale daignait honorer*
« *de sa présence la représentation qui aura lieu à mon bénéfice le 2 avril*
« *au théâtre royal de l'Odéon.*
« *La protection dont votre Altesse Royale comble les artistes m'encourage*
« *à espérer qu'elle accueillera favorablement ma prière.*
« *Je prends la liberté de mettre sous les yeux de votre Altesse Royale le*
« *prospectus du spectacle.*
« *je suis avec le plus profond respect*
« *de votre Altesse Royale*
« *la très humble et très obéissante servante,*
« *George Weimer* » (1).

Sur le coin supérieur gauche de la feuille double, de format in-4°, sur laquelle Mademoiselle George a rédigé cette supplique, se trouve écrite en travers la note suivante :

« *S. A. R. n'ira pas à la représentation, mais elle m'a chargé d'envoyer*
« *à Mlle George une somme telle qu'on en a donné aux premiers artistes*
« *qui prenaient leur retraite. Je crois que c'est 400 ou 500 francs. D'ail-*
« *leurs les registres de M. de Nantouillet (?) guideront dans ceci comme*
« *en toute autre circonstance.* »

Au-dessous de cette note, on a écrit au crayon : « *300 fr.* »

C'est sans doute le chiffre de l'*aumône* faite au talent par la vertueuse mais bourgeoise princesse qu'était Madame Adélaïde, à qui nous croyons que cette lettre était adressée.

(1) De notre collection particulière.

« *Mon prince,*

« *Une représentation extraordinaire aura lieu le 27 mai prochain à mon « bénéfice et pour ma retraite sur le théâtre Italien. Les principaux artistes « de nos premiers théâtres ont voulu me donner une dernière preuve de « leur sympathie en me prêtant l'appui de leurs talents.*

« *Dans cette circonstance si solennelle pour moi, je fais un appel à « l'élite de la société parisienne qui durant ma longue carrière, s'est « montrée si bienveillante en encourageant mes faibles efforts. C'est à ce « titre que je viens vous prier, mon Prince, de me faire l'honneur d'assister « à cette dernière représentation bien persuadée que vous ne refuserez pas « à une artiste cette marque précieuse de votre intérêt.*

« *Agréez, mon Prince, l'expression de ma haute considération,*

« *George W.*

« *ex-sociétaire du théâtre-français.*

« *23 mai 1849.*

« *46, rue de la Victoire* » (1).

Nous n'avons pu découvrir quel était le destinataire de cette lettre, si digne et si correcte. Il s'agit peut-être d'un grand nom de l'époque impériale, d'une ancienne connaissance de la tragédienne ?

Ces divers bénéfices, sans doute assez peu productifs, n'apportaient qu'un soulagement passager à l'état de gène de Mademoiselle George. Sa détresse croissait avec les années et, à bout d'expédients, elle obtint la place d'Inspectrice du Conservatoire qui lui donna du pain. Elle succédait dans ces modestes fonctions à Mademoiselle Mars. Le traitement, des plus minimes, lui permettait à grand'peine de vivre à Passy, où elle s'était retirée par économie.

Cependant, Mademoiselle George reparut encore sur la scène de la Comédie-Française, où un bénéfice lui fut accordé ; mais nous ignorons la date exacte de cette représentation. Nous savons seulement que ce soir-là, le bonhomme Félix, le père de Rachel, refusa brutalement à George la loge de sa fille, qui se trouvait alors en Russie. Augustine Brohan, de si sympathique mémoire, s'empressa d'offrir la sienne à son illustre devancière. Malgré son âge avancé, Mademoiselle George ne fut pas au-dessous d'elle-même dans *Rodogune* et elle laissa les spectateurs stupéfaits de lui voir encore tant de puissance.

(1) Bibliothèque de Bayeux.

Elle conserva d'ailleurs les principaux caractères de sa beauté, jusque dans ses dernières années. Son bras, sa main, même au temps de son obésité, restèrent une merveille de pureté dans les contours, ses yeux et presque tous ses traits gardèrent toujours l'empreinte du génie tragique.

Son dernier effort, le dernier chant du cygne fut, sans aucun doute, cette représentation du 3 *juillet* 1855, à l'Odéon, à laquelle se rapporte la lettre suivante (Bibliothèque de Bayeux) :

« *Madame,*

« *Votre Altesse Impériale protectrice des artistes n'apprendra peut-être*
« *pas sans intérêt qu'ils viennent d'offrir à l'immense déception dont je*
« *suis frappée (?) leur concours à la Représentation qu'ils organisent pour*
« *mon Bénéfice au Théâtre Impérial de l'Odéon le trois juillet prochain.*
« *Votre Présence Madame le plus bel ornement d'une telle solennité*
« *sera-t-elle accordée à mon courage et votre noble cœur se ressouviendra-*
« *t-il que je suis et ne peux cesser d'être*
« *de Votre Altesse Impériale*
« *La plus humble et la plus fidèle servante*
« *28 juin 55* *George Weimer*
« *44, rue Basse du Rempart.* »

Sur le coin supérieur gauche de cette lettre on lit la mention : « *S. A. n'est point à Paris, 2 juillet 55* ».

S'agit-il de la princesse Mathilde ? Quelle est cette immense déception dont parle l'actrice ? Autant de questions d'un vif intérêt qu'à notre grand regret nous n'avons pas encore pu élucider. Bornons-nous à dire qu'en parlant de son courage, l'artiste qui affrontait les planches à l'âge de soixante-huit ans, ne pouvait être taxée d'exagération. Nous nous rappelons avoir assisté, dans notre première jeunesse, au théâtre de Bayeux, à une représentation donnée par Mademoiselle Scrivaneck, au cours de sa dernière tournée en province. L'artiste avait soixante ans environ. Nous n'avons plus présent à la mémoire le drame qu'elle jouait, mais l'effet produit fut lamentable.

Mademoiselle George mourut à Passy, 3, rue du Ranelagh, le 12 janvier 1867, après cinq jours de maladie. Elle avait demandé à être ensevelie avec une robe de soie noire et son manteau de *Rodogune*, que lui avait donné l'Empereur Alexandre. Ce dernier vœu fut exaucé.

Lors de sa mort, la presse fut excellente. On alla en foule à son inhumation, et l'Eglise, avare de ses pompes pour Molière, en fut prodigue

pour la créatrice inspirée du rôle de *Salomé* dans les MACCHABÉES. Les cordons étaient tenus par Camille Doucet, de l'Académie Française, Thierry, Administrateur du Théâtre-Français, Alexandre Dumas Père, et le Baron Taylor, qui prononça, au Père-Lachaise, un éloquent discours.

Mademoiselle George n'a pas été seulement l'une de nos plus grandes tragédiennes. Elle possède encore d'autres titres à notre sympathie et à notre souvenir. Elle a été aussi un cœur noble et généreux, une intelligence vaste, un esprit charmant. Elle était idolatrée de ses camarades, et à part sa brouille avec Madame Dorval, elle entretint toujours des rapports de la plus cordiale amabilité avec tous ceux qui l'ont connue. Nous avons vu le cas que Victor Hugo faisait de son talent et de sa personne.

Les mots qu'elle a faits sont légendaires et quelques unes de ses réponses par leur à-propos et leur caractère *bonne fille* offrent un piquant contraste avec sa majesté d'un autre âge.

Un jour que Dumas Père, avec l'esprit qu'on lui connaît, sollicitait près d'elle le don d'amoureuse merci (que d'ailleurs il n'obtint jamais) : « Taisez-vous, grande bête, et allez conter toutes ces niaiseries-là à votre « Dorval (1) répondit la tragédienne, vous avez été vous loger porte à « porte avec elle !

« — Justement ! autrefois nous n'avions qu'une porte entre nous. Main- « tenant, nous avons un mur.

« — Mitoyen ? »

Les plus beaux triomphes de Mademoiselle George dans le classique furent *Clytemnestre*, *Mérope*, *Cléopâtre*, *Idamé*, *Sémiramis*; dans le romantique, *Christine*, *Bérengère*, *Marguerite de Bourgogne*, *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia*.

Laissons à présent à deux contemporains le soin d'apprécier et de caractériser le talent de la grande actrice.

« Son organe, écrivait le critique Geoffroy, est naturellement flexible « étendu et sonore. Ce n'est pas une statue de marbre de Paros, c'est la « Galatée de Pygmalion, pleine de chaleur et de vie et en quelque sorte « oppressée par la foule des sentiments nouveaux qui s'élèvent dans son sein.

Théophile Gautier écrivait en 1845 :

« Jamais carrière dramatique ne fut mieux remplie que celle de Made- « moiselle Georges ; douée d'une beauté qui semble appartenir à une

(1) Marie Dorval avant d'être la maîtresse d'Alfred de Vigny, avait été très attachée à Alexandre Dumas.

« race disparue et avoir transporté la dureté du marbre dans une chose « ordinairement si fragile et si fugitive que sa comparaison naturelle est « une fleur, Mademoiselle Georges, a rendu des services égaux aux deux « écoles ; personne n'a mieux joué le drame ; les classiques et les roman- « tiques la réclament exclusivement. « Quelle Clytemnestre ! » s'écrient les « uns. — « Quelle Lucrèce Borgia ! » s'écrient les autres. Racine et Hugo « l'avouent pour prêtresse et lui confient leur plus grands rôles.........

« Par la pureté sculpturale de ses lignes, par cette majesté naturelle « qui l'a sacrée reine du théâtre à l'âge des ingénues, par cet imposant « aspect, dont la Melpomène de Velletri donne l'idée, elle était la réali- « sation la plus complète du rêve de la muse tragique, comme par sa voix « sonore et profonde, son air impérieux, son geste naturel et fier, son « regard plein de noires menaces ou de séductions enivrantes, par quel- « que chose de violent et de hardi, de familièrement hautain et de sim- « plement terrible, elle eût paru à Shakespeare l'héroïne formée exprès « pour ses vastes drames. »

Après ces lignes si magistralement écrites, il ne nous reste plus, s'il nous est permis de formuler un souhait qui viendra s'ajouter à ceux formés par Monsieur Dédouit, qu'à indiquer respectueusement au Conseil Municipal de Bayeux, qu'il serait vraiment digne de lui et de la ville natale de la grande artiste, de faire exécuter par un peintre du Bessin, une bonne copie de la célèbre peinture de Gérard, représentant la tragédienne dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Une belle copie de cet admirable portrait, toute copie qu'elle serait, constituerait un attrait capital, lors de la prochaine inauguration du Musée.

APPENDICE

Nous parlions tout-à-l'heure de portrait. Nous devons avouer que le temps et d'heureuses découvertes nous ont fait défaut pour mener à bien l'iconographie de Mademoiselle George. En échange nous donnons ci-après plusieurs lettres de la tragédienne dont les minutes sont à la Bibliothèque de Bayeux. Ce sont des lettres et des billets dont l'absence de date et d'autre indication ne nous a pas permis le placement dans la biographie rigoureusement chronologique de l'artiste.

Son état précaire, comme nous l'avons déjà dit, avait suggéré à son courage de tenter dans les dernières années de sa vie quelques représen-

tations, qui lui procurâssent un peu d'argent. Nous avons déjà donné quelques-unes de ces lettres, où elle supplie, tour à tour, les ministres, les princes, les personnages influents de lui obtenir une représentation à son bénéfice, ses anciens camarades de lui prêter l'appui de leur talent, les hommes de lettres de lui accorder un article pour la tirer de l'oubli « qui lui semble pire que la mort », les auteurs de lui faire remise de leurs droits d'auteur. A cette catégorie de documents vient s'adjoindre ce que les Goncourt appelaient « *le document humain* ».

« Ma Chère Madame Maillot,

« 35, rue Bourbon-Villeneuve.

« Voulez-vous me faire le plus tôt possible 12 paires de bas à partir du « n° 1 jusqu'à 12 et une paire en plus n° 18. Dépèchez car je suis sans « bas, vous n'attendrez pas votre argent,

« Toute à vous,

« George W.

« 28 juillet (1860 sur le timbre).

« 78, Boulevard du Temple ».

« Je me trouve trop indisposée, mon cher Langlé, pour pouvoir jouer « demain. Veuillez donc ne me faire afficher que pour jeudi. Je préfèrerais « Athalie. Je jouerais cependant les Macchabées si cela convient mieux.

« Mille amitiés.

« mardi ». G. W.

« Monsieur,

« Je ne sais comment vous exprimer toute la reconnaissance que je « vous dois pour tout ce que vous avez bien voulu dire d'obligeant et de « flatteur sur mon compte. Votre suffrage m'honore infiniment et la « manière aussi délicate que spirituelle dont il est exprimé me le rend « plus précieux encore.

« Si vous aviez, Monsieur, un moment de libre et que vous voulûssiez « me faire l'honneur de venir me voir, je serais heureuse de pouvoir vous « réitérer verbalement l'expression de ma vive reconnaissance.

« Agréez Monsieur tous mes hommages.

« George Weimer.

« Boulogne, 26 novembre. »

Cette aimable lettre presque tendre, écrite sur un gros papier vergé assez ancien, n'est-elle pas d'une spirituelle personne ?

« Mon cher ami,

« Veuillez me faire savoir par un mot ce que la célèbre Mlle Forgeot « (*sic*) a décidé pour ma sœur, il faut que demain à 9 h. je réponde pour « elle à une proposition qui lui est faite. Un mot ce soir.

« A vous de cœur,

« George.

« 4 h. du soir vendredi ».

« **Direction du Théâtre de la Porte St-Martin** Paris, le

« Mon cher Monsieur (Pacini),

« Nous donnons un grand Bal costumé au Théâtre de la porte Saint- « Martin le 9 Mars prochain où nous pensons réunir tout ce qu'il y a « d'artistes distingués de tout genre, hommes de lettres, peintres, sculp- « teurs, compositeurs, acteurs, etc., etc. Déjà les commissariats sont « acceptés dans tous les théâtres, j'espère que vous serez assez bon pour « vous charger des fonctions de commissaire pour MM. les Compositeurs « et nous amener le plus grand nombre possible de vos confrères.

« Reçevez Monsieur je vous prie d'avance tous mes remerciements.

« George Weimer,

« Commissaire de la Porte St-Martin. »

« Mon cher Huber venez demain matin de bonne heure pas plus tard « 11 heures ou je serai fâchée contre vous.

« mardi soir. »

Au dos : « Monsieur Huber chez M. Mauteron, 82, rue de Clichy. »

« Madame la baronne,

« Je suis passée chez vous ce matin à l'heure où vous m'aviez fait « l'honneur de me reçevoir la première fois. Je suis désolée de ne pas « vous avoir rencontrée, il est bien urgent que je sache si vous avez pu « me rendre l'immense service que j'ose attendre de votre obligeance, le « sort de ma représentation dépend en très grande partie du succès de « vos bienveillantes démarches. Veuillez madame continuer vos bons

« offices à une femme qui croit en être digne et qui sera toute sa vie
« pénétrée de reconnaissance comme de respect.
« George Weimer.
« 8 mars rue Taitbout n° 23. »

« Mon cher ami (l'acteur Samson professeur de déclamation),
« Je vous remercie de la bonne intention que vous avez de venir me
« trouver, mais moi je préfère vous aller chercher donnez-moi donc
« votre heure. Demain si vous restez à Paris je serai exacte toutefois je
« viens vous demander à ce que cette heure ne soit pas très matinale.
« je désire causer avec vous chez vous.
« Mille bons jours les plus affectueux à vous à votre chère famille.
« George W.
« mardi 13 mai. »

« Monsieur,
« Je viens sans aucun titre auprès de vous, vous demander un service,
« il faut donc que vous commenciez par avoir la bonté d'excuser ma
« démarche (1).
« Auriez-vous, Monsieur, la bonté de permettre une réduction de votre
« droit d'auteur sur la perruche (?) que je me propose de faire entrer
« dans le spectacle que je donnerai samedi prochain à l'odéon à mon
« bénéfice.
« Ce bénéfice est une partie (notable) (?) de mes appointements à ce
« théâtre encore une fois excusez-moi monsieur et agréez l'expression
« des sentiments de haute considération avec lesquels je suis votre très
« humble servante.
« George
« 67 rue Neuve St-Augustin
« 25 mai »

(1) Est-il possible d'écrire d'une manière plus délicatement spirituelle et plus charmante ? Et quelle correction de style ! Quelle sobriété d'expression ! Quel tact et quelle élégance ! Seuls la suppression des majuscules et leur report là où elles n'ont que faire (deux défauts de pure forme après tout) sont à reprendre, ainsi que les fantaisies de la ponctuation.

ÉDOUARD LE FORESTIER

Architecte (1790-1852)

Edouard Le Forestier (1), né à Bayeux en 1790, fut d'abord avocat, puis architecte distingué. Il exerça son art dans notre ville et se signala par d'utiles et artistiques travaux. On lui doit les plans du Théâtre actuel, du Séminaire de Sommervieu, dont l'architecture est empreinte d'une sobre et harmonieuse élégance. Il construisit aussi, croyons-nous, la tour de l'église Saint-Exupère ; cet ouvrage souleva des critiques, à notre avis, un peu sévères. Edouard Le Forestier commença la construction de la Chapelle de Sommervieu, qui devait être dans le style du XIIIe siècle. Mais la mort l'empêcha de terminer son œuvre. Il mourut le 31 juillet 1852 et fut inhumé à Tour, près Bayeux, dans le caveau de sa famille.

En 1815, Edouard Le Forestier avait été nommé officier de la Garde Nationale ; en 1848, le grade de capitaine lui fut confirmé dans le même corps.

En 1840, il avait tracé, en collaboration avec Lavalley-Dupéroux, les plans du projet de rétablissement du port de Port-en-Bessin et, à l'Exposition Bayeusaine de 1841, il envoya un bel atlas, contenant le détail de ces plans.

A cette même exposition, les deux collaborateurs avaient présenté :

1° Un modèle de phares et signaux indiquant jour et nuit, la hauteur d'eau dans un port, en même temps qu'ils en marquent l'entrée ;

2° La mécanique faisant agir ces signaux au moyen du flux et du reflux de la mer : cette machine ingénieuse avait l'avantage d'être à l'abri de toute erreur et de dispenser de se servir de la main de l'homme ;

3° Une pompe, avec les calculs de sa puissance, pouvant épuiser 2,000 litres d'eau à la minute, au moyen d'un moteur de la force de deux chevaux, son réservoir étant à 8 mètres de profondeur ;

4° Une petite pompe modèle, ayant servi à trouver la vitesse d'ascension de l'eau dans le vide, et le rapport qui doit exister entre le tube d'aspiration et le corps de pompe ;

(1) Edouard Le Forestier était le fils de Lambert Le Forestier, né à Cerisy-la-Forêt (Manche), le 4 mai 1764, mort à Bayeux le 25 fevrier 1849. Celui-ci était commissaire du Directoire exécutif à Bayeux, pendant la Revolution, et rendit de signalés services à la cause de l'ordre. Il sauva de la destruction la Cathedrale et la Tapisserie de la Reine Mathilde. Frederic Panchet-Bellerose a peint le portrait de ce bon citoyen, de cet honnête homme, de cet ami des arts. Malheureusement, ce portrait (Musée de Bayeux, N° 80 M. T. 72x61) fut executé de souvenir, sur des documents d'une exactitude assez problematique.



5° Un modèle de radeau ou bateau insubmersible, pour transporter des pierres.

Edouard Le Forestier avait présenté aussi « trois charmantes aquarelles qui ont fait l'admiration des connaisseurs », mais nous n'en connaissons ni le titre, ni le sujet.

A l'Exposition Bayeusaine de 1842, il avait envoyé une aquarelle et deux gouaches d'après Van der Meer.

Les vitraux, que l'on admirait à cette exposition, avaient été exécutés sous la direction de M. Le Forestier. C'est à ses recherches, à ses efforts persévérants, c'est à l'idée qu'il a eue d'appliquer à ce système de peinture, celui de la peinture sur porcelaine, qu'on doit d'avoir retrouvé à Bayeux les procédés de la peinture sur verre : les couleurs étaient de M. Duval (1); les verres avaient été coupés et mis en plomb par M. Panchet; enfin, la peinture avait été exécutée par M. Yvory (2).

Edouard Le Forestier s'était, sans doute, avisé qu'il descendait peut-être de cette famille normande des Leforestier dont, au xve siècle, plusieurs membres se firent une réputation comme imagiers, *verriers*, graveurs et imprimeurs, et il voulait, sans doute, imiter ses ancêtres dans tout ce qu'ils avaient fait de beau et de bien.

Quoi qu'il en soit, le nom de Le Forestier restera toujours, pour les Bayeusains, celui d'une famille à laquelle ils doivent une vive reconnaissance.

LAIR DE BEAUVAIS, *Architecte* (1790-1851)

Louis-Jacques-Germain-Edouard Lair de Beauvais naquit à Évrecy (Calvados) en 1790. Il s'appliqua, de bonne heure, à l'étude des mathématiques et du dessin, et entra, dans les bureaux de l'Ingénieur en chef du département, en qualité de conducteur et de dessinateur. En 1816, il fut nommé commissaire-voyer de l'arrondissement de Bayeux et remplit cette fonction jusqu'en 1834.

Nommé, en 1820, architecte de la ville de Bayeux, il publia, en 1822, une carte de l'arrondissement, divisé en six cantons, indiquant les routes royales et départementales et les chemins vicinaux, alors classés. Cette carte, en deux feuilles in-folio, gravée par Dumortier, à Paris, fut dédiée à M. Genas-Duhomme, sous-préfet de Bayeux.

(1) Décorateur à la Manufacture de porcelaine de Bayeux.

(2) Modeleur-sculpteur à la même manufacture.

En 1823, Lair de Beauvais exécuta la reconstruction complète de l'Hôtel-Dieu de Bayeux. Le mardi 20 mai 1823, la pose de la première pierre s'effectua en grande solennité (1).

En 1830, il construisit notre belle Halle aux Grains, d'un si savant aménagement et d'une décoration si bien en rapport avec la destination de l'édifice.

Lair de Beauvais exécuta aussi les travaux d'appropriation de l'ancien Hôtel-de-Ville pour y établir la Bibliothèque, installée en 1835, et la Galerie-Mathilde (1842) où se trouve le beau meuble (2) vitré qui renferme le précieux monument connu sous le nom de Tapisserie de la Reine-Mathilde. L'inauguration se fit en grande pompe le dimanche 1er mai 1842 (3).

On doit encore à Lair de Beauvais une chapelle construite dans le style gréco-romain à l'Hôtel-Dieu de Bayeux. La première pierre fut posée solennellement par Mgr Robin, le 16 avril 1850. L'habile aménagement et le savant agencement de l'ornementation architecturale de cette charmante chapelle donnent la mesure du talent de notre artiste.

L'architecte était doublé d'un érudit archéologue et antiquaire. Il était membre de la Société Linnéenne de Normandie, et de l'Association Normande, et Trésorier de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux. Ce lui fut une grande joie, lors de la construction de la Halle, de découvrir l'aqueduc romain, qui venait de Mondaye à Bayeux, par Cremel.

Vers 1844, obsédé, par certaines exigences de l'administration, il avait donné sa démission, mais il n'avait pas pour cela abandonné ses chères études, et en 1847, il publia une série de tableaux intitulés : *Tareur général ou Tables d'après le système métrique pour le cubage des bois ronds et en grume.* — Bayeux, L. Nicolle, 1847, in-4°.

Il mourut à Bayeux le 25 juin 1851. Le 27, on lui fit à la Cathédrale de magnifiques funérailles ; puis son corps fut porté à Ver-sur-Mer, pour y être inhumé.

(1) Procès-verbal de la pose de la première pierre de l'Hôpital de Bayeux, reconstruit par la Ville en 1823, A Bayeux, chez Clément Groult, imprimeur de l'Autorité. An 1823, in-8°, couv. imp.

(2) Ce meuble fut exécuté avec beaucoup d'habileté par M. Renouf, menuisier à Bayeux. Les garnitures de fer et de cuivre furent posées par les frères Bouchard.

(3) Procès-verbal de la cérémonie du 1er mai 1842, pour l'inauguration de la Galerie-Mathilde, à Bayeux. Imprimerie de C. Groult, in-8° de huit pages.



Lair de Beauvais ne fut pas seulement un artiste, il fut aussi un socialiste, dans le sens élevé et sain de ce mot. Il s'occupa toute sa vie de la solution du problème social, en faveur des humbles et des souffrants. Il se montra toujours dévoué aux ouvriers, et bienveillant pour tous ceux qui l'approchaient. L'aménité de son caractère lui avait conquis les sympathies unanimes de notre ville et sa mort excita les regrets de toute la population Bayeusaine. Il laissait un fils dont nous parlons plus loin.

GABRIEL-BRUTUS RUPALLEY, *pastelliste* (1795-1827)

Fils de Gabriel-Narcisse et petit-fils de Joachim, Gabriel-Brutus Rupalley naquit, à Bayeux, en 1795. Il habitait, rue de la Cave, la maison de son grand-père et professait le dessin.

Il cultiva la miniature et le pastel, avec talent, et a laissé quelques portraits, que l'on attribue, souvent, à son père, ou même, à son grand-père. Mademoiselle Doucet possède de lui une jolie miniature représentant Napoléon Ier.

Il mourut célibataire le 3 septembre 1827.

Nous connaissons de lui un joli portrait au pastel de Monsieur Morrel, de Bayeux, qui a exercé, longtemps et avec distinction, à Paris, la profession d'éditeur.

Ce portrait figurait à l'Exposition Bayeusaine de 1899, sous le n° 10. Il a été exécuté vers 1826 ou 1827 et ne manque pas d'un certain mérite. Le coloris est doux et le dessin assez correct.

A cette même exposition figuraient, sous les nos 222 et 223, deux miniatures : la première, le portrait de Marie Cliquet, femme Douétil ; la seconde, le portrait de Monsieur Douétil. Ces deux jolis portraits confiés par Monsieur Le Nourrichel, étaient attribués par le catalogue à Gabriel Rupalley, ainsi que le portrait au pastel de Monsieur Morrel. Cette rédaction laissait à désirer ; car pour les personnes qui ignoraient l'existence d'un troisième Rupalley, de 1795 à 1827, mais qui savaient que Gabriel Narcisse était mort en 1798, l'attribution était manifestement erronée, puisque les personnages des trois portraits cités portent les modes de 1815 à 1827.

Ces deux portraits-miniatures avaient déjà figuré à diverses autres Expositions à Bayeux avec la même attribution ambigüe.



LÉONARD-PUECH DUPONT, *Sculpteur* (1795-1828).

Né à Bayeux en 1795, mort à Paris en 1828, Léonard-Puech Dupont montra, de bonne heure, un goût décidé pour l'histoire naturelle. En 1815, il partit pour un voyage dans l'intérieur de l'Afrique et en Egypte. De retour en France, il forma une collection d'oiseaux, de reptiles et d'insectes et s'essaya à modeler des figures d'anatomie en cire, dont la plupart furent achetées, pour des cabinets étrangers. Atteint d'une maladie incurable, il en représenta tous les symptômes dans des modelages anatomiques : « J'assiste, disait-il, à l'autopsie de mon cadavre ».

Mais, ce qui nous fait le comprendre dans nos artistes, ce sont les bustes sculptés qu'il exécuta. Le Musée du Louvre possède de lui ceux de La Place et de Linné.

Léonard Dupont, membre de l'Athénée de Paris, a laissé la réputation d'un savant courageux et dévoué et d'un artiste distingué.

APPENDICE AU XVIIIe SIÈCLE

Nous en avons fini avec les documents, plus ou moins complets, mais puisés à des sources autorisées, ou empruntés à des écrivains locaux, que nous avons pu recueillir, sur les artistes de notre région, nés au XVIIIe siècle. Il nous reste à parler des renseignements plus ou moins exacts, transmis par la tradition et des traces irrécusables (bien qu'ils n'aient jamais eu d'historien), que certains artistes, aujourd'hui oubliés ou inconnus, ont laissé de leurs talents.

Ces renseignements, que l'historiographe local ne doit pas dédaigner, nous considérons qu'il est de notre devoir de les donner sous toutes réserves.

BIJOUX NORMANDS. — Dans les environs d'Anctoville, florissait, au XVIIIe siècle, une industrie d'art, aujourd'hui presque complètement disparue. Nous voulons parler de la fabrication des *Bijoux Normands*, si recherchés des amateurs et dont les beaux types tendent à devenir, de jour en jour, plus rares. Ces bijoux affectaient, de préférence, la forme d'une croix, que les jeunes filles du Bessin, renommées jadis pour leur beauté, suspendaient à un ruban de velours noir et portaient sur la gorge, les dimanches et les jours de fêtes. Cette croix en or, en argent ou même en cuivre, doré au mercure, était elle-même, surmontée le plus souvent, d'un

oiseau aux ailes déployées, figurant le Saint-Esprit ; d'où le nom de Saint-Esprit resté à ces sortes de quadrilles. Les unes sont en pierres de couleur, les autres en pierres incolores, dites d'Alençon. On trouve aussi, mais en moins grand nombre, des pendants d'oreilles de même fabrication : une sorte de dentelle d'or ou d'argent, du plus gracieux dessin, où sont encastrées en plein des pierres qui, bien que fausses, jettent des feux extraordinaires ; cet éclat est dû à ce que, dans le culot où est enchassée chaque pierre, l'orfèvre introduisait, avec une incroyable habileté, nous ne savons au juste quel métal brillant, découpé en fines lamelles,

Nous avons été, pour notre part, fort étonné qu'aucun critique, en rendant compte de l'Exposition de 1899, à Bayeux, n'ait consacré une ligne aux deux admirables spécimens, de la plus grande rareté, que nous avions exposé, sous le n° 70, et Monsieur Anquetil, sous le n° 258. Le premier est une quadrille en argent, avec pierres incolores de la fin du règne de Louis XIII, de la plus extraordinaire finesse qu'il nous ait jamais été donné d'admirer. Le second, une paire de pendants d'oreilles, du temps de Louis XIV, n'est pas moins remarquable, par la richesse et la légèreté de son ornementation.

Les deux objets, dont nous venons de parler, du reste, de fabrication antérieure au XVIIIe siècle, ont-ils été exécutés dans notre région ? Nous ne pouvons résoudre le problème et nous en abandonnons la solution à de plus habiles que nous. Nous nous permettrons seulement d'ajouter que la chose est possible, car un grand nombre de bijoutiers de notre ville et de ses environs exécutaient ce genre de parures, mais sur une petite échelle, alors qu'au XVIIIe siècle, Anctoville voyait fleurir cette fabrication, à laquelle était employé un grand nombre d'ouvriers.

DENTELLES DE BAYEUX. — Nous écrivions tout à l'heure le mot dentelle à propos des bijoux normands, C'est qu'en effet ce mot est le plus éloquent qu'on puisse employer lorsqu'il s'agit de décrire la finesse artistique d'un ornement. Il n'est rien que nous préférions à la dentelle ; et c'est, pour nous, un véritable supplice de l'esprit, de voir des femmes, soi-disant élégantes, porter de fausses dentelles, ces affreux oripeaux qui devraient être l'apanage exclusif de la lorette.

Le silence gardé par les écrivains locaux sur l'histoire de la dentelle de Bayeux, est pour nous un nouveau sujet d'étonnement. Un seul auteur, à notre connaissance, l'honorable M. Lefébure, distingué manufacturier de dentelles, officier de la Légion d'honneur, a parlé de cette industrie

locale, dans son excellent ouvrage, publié dans la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.

Nous ne résistons pas au désir de faire en quelques lignes l'historique succinct de la dentelle.

On ignore l'époque précise et le pays où la dentelle a fait son apparition. Ce que l'on sait seulement, c'est que sa fabrication prit en Flandre un grand développement dans la seconde moitié du XVIe siècle. En Italie, on appelle encore la dentelle *merletti di Flandra*. La fabrication de la dentelle fut introduite en France par le grand Colbert en 1665. Les premières manufactures établies furent celles de Reims, Alençon, Aurillac et Saint-Flour. Bientôt la dentelle fit fureur ; on en mettait sur les revers des bottes, à l'intérieur des carrosses et même aux chevaux.

Il y a plusieurs sortes de dentelles normandes : Le point d'Argentan, XVIIIe siècle, c'est le plus beau et le plus artistique ; le point d'Alençon, l'ancien point de Caen ou point normand ; et enfin le point de Chantilly, qui est celui que l'on employait le plus à Bayeux et aux environs.

On reconnaît la vraie dentelle de Chantilly de la fausse, à ce que la première a ses mailles fort irrégulières, comme dimensions, et aussi à la nature de la matière employée, laine, fil ou soie.

Nous ignorons (nous aussi) à quelle époque précise l'industrie de la dentelle prit naissance dans notre région ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'un manufacturier remarquable, *Jean-Charles-Bernardin Tardif*, né à Caen, le 6 août 1755, mort à Bayeux, en 1816, qui a laissé dans notre ville un souvenir durable, donna une grande extension à la fabrication de la dentelle à Bayeux et dans les environs. Il avait établi sa manufacture dans le grand bâtiment appelé aujourd'hui la Salle Saint-Laurent. Nous verrons au XIXe siècle ce que devint cette admirable industrie de la dentelle à Bayeux.

ARTISTES DIVERS

Nous savons bien peu de choses d'un peintre de talent, nommé *Pilet*, qui exerçait son art vers le milieu du XVIIIe siècle et devait être allié à la famille Pilet Desjardins. Il a cependant, nous dit Monsieur Villers, laissé des tableaux de mérite ; mais nous ne connaissons aucune de ses œuvres. Il aurait terminé ses jours dans un monastère.

Hersent du Ronceray, dont la Cathédrale de Bayeux possède une suite de petits tableaux de sainteté assez médiocres, conservés dans la sacristie Capitulaire, habitait Bayeux au XVIIIe siècle. Il était frère d'un digni-

taire du Chapitre. Là se bornent nos renseignements sur cet artiste et sa famille.

Jean-Baptiste Rupalley, sculpteur à Bayeux, en 1779, était très vraisemblablement de la famille des peintres de ce nom, mais rien ne nous permet de l'affirmer.

Mangin, sculpteur à Bayeux, au XVIIIe siècle, beau-frère ou neveu de l'architecte Jacques Moussard, exécuta en 1785 la belle chaire que l'on admire dans la nef de notre Cathédrale. Il exécuta aussi la sculpture du maître-autel de l'église de la Charité à Bayeux, dont Moussard lui avait fourni le dessin, parfaitement en rapport avec le style du Monument (1). Cet autel était décoré d'une belle toile de Joachim Rupalley, qui fut transportée, il y a quelques années, dans l'église de Saint-Exupère.

Monsieur *Riquier*, père de Mademoiselle Riquier, qui tient avec tant de virtuosité les grandes orgues de notre Cathédrale, né à Abbeville en 1768, mort à Bayeux en 1853, fut vingt-cinq ans organiste au Hâvre ; du Hâvre, il vint à Bayeux où il tint les grandes orgues de la Cathédrale pendant vingt-cinq autres années. Dans sa jeunesse, il avait été chef d'orchestre du théâtre d'Abbeville et avait traversé la Révolution avec beaucoup de difficulté. Il a laissé un grand nombre de compositions inédites, chansons, duos, cantiques, messes, etc. Il se maria trois fois et eut trente enfants.

Jean Le Blond, de la paroisse Saint-Loup-Hors de Bayeux, ménétrier, au XVIIIe siècle, faisait danser les grisettes et les filles de ferme, avec les soldats du Camp de Vaussieux, aux sons harmonieux de son violon, dont il jouait avec beaucoup de brio.

Dans son aride et d'ailleurs assez peu véridique ouvrage intitulé : Voyage Bibliographique, Archéologique et Pittoresque en France (2), le Révérend Dibdin, ministre protestant anglais, raconte avoir vu à Bayeux « (en 1818), dans une boutique de la rue principale, un actif *menuisier (?)* « travaillant de grand cœur, tantôt sifflant, tantôt chantant, et quoiqu'il « eût *perdu l'index de la main droite*, à un joli petit meuble d'ornement « en bois. C'était une tête de femme, ayant les cheveux frisés sur le front, « couronnée d'une guirlande de fleurs, des boucles de chaque côté, un

(1) La menuiserie fut très remarquablement exécutée par un ouvrier nommé Hamel, qui habitait rue Saint-Floxel.

(2) Par le Rév. Th. Frognall Dibdin, traduit de l'anglais, avec des notes, par Théod. Licquet, conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen. Caen, chez Mancel, libraire-éditeur des Antiquités Anglo-Normandes, 1825. 2 vol. in-8°, couv. imp., pages 167, 168 et 169.

« collier et des tresses. Le tout était sculpté en bois de hêtre; la forme « en était aussi correcte que la physionomie m'en parut agréable....... « Mon homme était sculpteur en bois, métier abandonné en Angleterre, « comme branche spéciale d'industrie....... En haut, je vis plusieurs « armoires d'un travail parfait. Sur la devanture étaient sculptés, tantôt « d'amoureuses colombes, au milieu de touffes de roses, tantôt de « Cupidons (?), des brebis (?), des arcs, des flèches, et les divers emblèmes « de la douce passion....... On me demanda de huit à douze louis pour « l'une de ces armoires massives, chargées de sculptures minutieuses et « hautes de six à sept pieds ».

S'agit-il ici du *Père Jouet?* Nous l'ignorons. Faisons seulement observer que le héros de l'aventure avait, dit le Révérend Dibdin, perdu son doigt dans une campagne sous Napoléon Ier. Ce détail peut devenir un fil conducteur. Nous tenions à inclure ce document, dans notre travail, en raison de ce qu'il donne le prix marchand approximatif d'une *Armoire Normande*, à cette époque, prix qui devait être quelque peu inférieur à celui demandé au Ministre, les Anglais, ayant de tout temps, été mis au monde pour être tondus par les marchands.

Et puisque nous avons cité le *Père Jouet* (comme on l'appelait), disons qu'il était excellent ébéniste, habile sculpteur et bon luthier. A l'Exposition bayeusaine de 1841, il avait présenté trois violons de son exécution, qui méritèrent à leur facteur les éloges des connaisseurs.

Nous avons fini le dix-huitième siècle, mais avant de passer au dix-neuvième, qui forme la seconde partie de notre travail, nous nous permettrons de faire remarquer, que nous avons cherché à mettre en lumière le côté *local* du talent de chacun de nos artistes.

On nous reprochera peut-être d'avoir fait consister seulement notre ouvrage en une vaste compilation. Nous ne nions nullement le fait; nous l'avons annoncé dans notre avant-propos, nous avons cru faire une œuvre méritoire. Ce n'est pas parce qu'une vérité est bonne à dire qu'il faut la mettre sous le boisseau. Il faut, au contraire, la vulgariser, tirer profit de sa force et l'employer en temps et lieu. Nous avons donc tiré, des écrivains du Bessin, tous les documents que nous avons trouvés dans leurs ouvrages, et nous n'avons eu recours aux autres que pour combler des lacunes inévitables. Nous avons aiguisé notre faible critérium et fait de notre mieux. Si nous avons mis à si rude contribution les Mémoires d'Alexandre Dumas, pour la biographie de Mademoiselle George, c'est d'abord, que l'écrivain a pendant de longues années entre-



tenu avec la tragédienne une amicale intimité et ensuite que, malgré le reproche, selon nous, fort injuste, que les esprits superficiels font au fécond romancier de déguiser la vérité, toutes les allégations de Victor Hugo, de Théophile Gautier, de Mirecourt, de Geoffroy et des autres contemporains, sauf une seule, sont en parfaite concordance avec celles de l'auteur de la *Tour de Nesle*.

R. de GOMIECOURT.

PRIX LÉTOT — MÉMOIRE COURONNÉ EN 1902

GLORIÆ MAIORUM.

FORMIGNY

Etat du Bessin après la Descente de Henry V en Normandie
Réveil de l'Esprit Français
Bataille de Formigny et ses Conséquences

AU LECTEUR BIENVEILLANT

Exposition du sujet.

Nous allons esquisser, en suivant le programme élaboré par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, le récit des événements qui se sont passés, depuis la descente des Anglais en Normandie, en 1415 et 1417, dans la région que nous habitons, jusqu'au jour où le dernier d'entre eux quitta Cherbourg. Ce pays, d'où partirent les nefs qui portaient les soldats de Guillaume le Conquérant, s'appelait alors *Bessin* et était un terroir fertile de 18 lieues de long sur autant de large, comprenant le Bessin proprement dit, le Bocage et la Campagne de Caen, et s'étendant, de la rive gauche de la Dives à l'E., à la rive droite de la Vire à l'O., et de la Manche au N., au pays d'Houlme au S.

Nous verrons, tour à tour, les malheurs de la contrée, résultat d'une guerre désastreuse, la révolte de l'esprit national contre l'étranger et la délivrance de la Patrie opérée par un peuple uni que n'avait pas su défendre une noblesse dégénérée.

Division.

Ce travail sera divisé en quatre parties : 1° Etat du Bessin après la descente de Henry V en Normandie ; 2° Réveil de l'esprit français ; 3° Bataille de Formigny ; 4° Ses conséquences.



PREMIÈRE PARTIE

—

ÉTAT DU BESSIN APRÈS LA DESCENTE DE HENRY V EN NORMANDIE

Si long temps que son pied pèse sur votre tête,
Si long que soit le châtiment,
En vain le Conquérant l'appelle la conquête,
L'histoire est là qui le dément.

P. DÉROULÈDE.

(Vers à Jeanne d'Arc à l'occasion de la Délivrance d'Orléans. — *Figaro* du 7 mai 1883.)

Guerre de Cent Ans. Née d'une compétition dynastique à la couronne de France, personnelle d'abord entre Philippe VI de Valois et Edouard III Plantagenet, ou mieux Plantegenêt, la guerre de Cent Ans, devenue peu à peu nationale, durait, avec des fortunes diverses, la plupart funestes à la France (Crécy, Calais, Poitiers), soulignées par le néfaste traité de Brétigny, depuis tantôt 75 ans, quand, le 18 août 1415, Henry V de Lancastre, parti de Hampton, avec 1.600 vaissaux, 6,000 lances et 24,000 archers, tous gens d'élite, sans les canonniers et autres usants de fondes et d'engins en grande abondance, atterrit, sans obstaclê, à l'embouchure de la Seine, là où devait s'élever, plus tard, la ville florissante du Hâvre de Grâce.

Le trésor français était vide. On leva une décime sur le clergé, des emprunts forcés sur les prélats et les gros bourgeois et l'on écrasa le peuple sous une taille énorme. Les hommes d'armes, qui furent appelés à l'host du Roy, pillèrent tout jusqu'aux églises, sur leur passage; les paysans s'enfuyaient dans les bois. Le plat pays subissait d'avance tous les maux de l'invasion, et les peuples ne pouvaient rien craindre de plus de leurs ennemis que de leurs défenseurs.

Charles d'Albret, un mauvais choix, fut nommé connétable, et Boucicaut, gouverneur de Normandie.

D'Albret eût pu s'opposer sérieusement à la descente, rien qu'en armant les populations maritimes, mais il resta inactif à Rouen, ne montrant que négligence et incapacité.

Prise d'Harfleur. Les Normands, cependant, ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes. Trois cents chevaliers se jetèrent dans Harfleur avec le sire d'Estouteville, mais après un mois de résistance et un dernier assaut, ils durent céder aux

terribles effets de l'artillerie anglaise. Nul secours ne leur vint contre les assiégeants décimés par une cruelle dyssenterie, et cependant, entre Vernon et Rouen, 14,000 lances et des milices étaient aux champs !

Tout ce qui ne voulut pas prêter serment au vainqueur fut expulsé : l'armée victorieuse se partagea tous les biens trouvés ; les gentilshommes et les gros bourgeois furent transportés en Angleterre ou à Calais, pour être rançonnés. Ceux qui préférèrent la France à leur ville partirent avec les prêtres, n'ayant que cinq sols, leurs vêtements et ce qu'ils pouvaient emporter avec eux. Rouen les recueillit.

Puis, c'est Azincourt, de lugubre mémoire, où 2,000 hommes d'armes et 13,000 archers anglais seulement creusèrent la fosse de notre aristocratie batailleuse, si fière et si glorieuse aux Croisades, puis oppressive aux pauvres gens, indocile dans ses terres, indisciplinable sur les champs de bataille, et portant au front les taches de Crécy et de Poitiers. Et ces nobles étaient six fois plus nombreux que leurs adversaires ! Ils vilipendaient et méprisaient « les gens des communes, armés et embastonnés de haches et maillets de plomb, et qui, pourtant, férirent grandement sur les Anglais ». Dix mille Français, dont 800 gentilshommes, périrent. Une grande partie de ces derniers furent massacrés après s'être rendus. Il y eut 1,500 prisonniers : le reste de l'armée s'enfuit. La victoire coûtait aux Anglais le duc d'York, le comte d'Oxford et environ 1,600 hommes. **Azincourt**

Henry V fit ensuite une entrée triomphale à Calais, d'où il partit pour retourner en Angleterre.

Pendant son absence, le connétable tenta de bloquer Harfleur, gardé par le comte Dorset ; mais la garnison battit les assiégeants de terre, et les caraques génoises et les galères espagnoles furent défaites à l'abordage par le duc de Bedford qui ravitailla la place.

Deux ans plus tard, le 1er août 1417, Henry de Lancastre débarquait à Bonneville-sur-Touques, avec ses frères Clarence et Glocester, 24 grands barons, 77 seigneurs bannerets, 16,400 chevaliers et hommes d'armes, 6,400 archers à cheval, 16,000 archers à pied, 6 à 7,000 artilleurs, mineurs, pontonniers, enfin 1,000 ouvriers d'armée, charpentiers, maçons : en tout, 47,000 hommes. **Invasion de la Normandie.**

L'armée inférieure, recrutée en diverses régions, spécialement en Irlande, comprenait bien « huit mille jeunes gens de ce pays, dont la plus grande partie allaient de pied, l'un de leurs pieds chaussé et l'autre nu, sans avoir braies, et pauvrement habillés de vieilles tentures de lits. Une coiffe de fer, un arc avec sa trousse, un gros couteau pendu au cou com-

posaient leur armement. Et ceux qui allaient sur chevaux n'avaient nulles selles et chevauchaient habilement sur bons petits chevaux de montagne, et étaient sur penneaux assez de pareille façon que portaient les blâtiers du pays de France. Les uns et les autres ne connaissaient guère que l'escarmouche et la maraude. Ils volaient, avec le butin, les petits enfants pour en tirer rançon, emportant le tout sur les vaches volées qu'ils chevauchaient. »

Cette armée formidable n'allait pas avoir de grands efforts à tenter pour triompher de ses trop rares adversaires. Le connétable avait rappelé à Paris la plus grande partie de ses gens d'armes pour faire face au duc de Bourgogne ; à la Normandie de se défendre comme elle le pourrait avec ce qu'il lui avait laissé de garnisons et ses milices. Le clergé se désintéressait prudemment de la lutte ; la noblesse, principal soutien de la couronne et des droits de la Monarchie, ne regardait point les questions territoriales comme affaires d'honneur suprême ; seuls, ou presque seuls, le bourgeois, l'artisan et le paysan devaient porter le poids de l'invasion par la perte de leurs biens ou celle de leurs vies.

Il est difficile de traduire la terreur qu'inspirait aux habitants le seul nom des Anglais. Et si les capitaines des villes et forteresses n'en eussent fermé les portes et retenu de force ceux qui y résidaient, beaucoup auraient été désertées à l'instar des villes ouvertes. Les populations normandes, asservies et rendues impropres à la guerre par une longue paix, s'imaginaient que les Anglais n'étaient ni des hommes, ni une nation, mais des bêtes féroces dévorant les humains ; aussi, tournant le dos à la mer et à l'ennemi, s'enfuirent-elles à l'intérieur.

Capitulation de Touques et autres forteresses.

Le 4 août, Jehan d'Angennes, qui commandait à Touques, capitula très-méchamment et lâchement, et, le 9, rendit le château, l'un des plus forts de Normandie. Le 7, Auvillars, où était Richard de Tournebu, capitulait à son tour, et, le 14, ouvrait ses portes. Plusieurs autres châteaux suivirent leur exemple.

Démonstration sur Honfleur.

Pendant qu'un fort détachement de ses troupes allait faire une tentative contre Honfleur, confié à la bravoure d'un gentilhomme normand, Bêtas de Harneville, dans le dessein de donner le change aux Français sur son plan de bataille et leur faire éloigner leurs quelques forces, Henry V tourna au S.-O., dans le but de prendre la ville de Caen. Chemin

Soumission de Lisieux et du Pays d'Auge.

faisant, il reçut l'obéissance de la cité de Lisieux, où, suivant Thomas Basin, le duc de Clarence, frère du Roy, n'aurait trouvé qu'un vieillard et une femme, et de toutes les villes et châteaux du pays d'Auge.

Prise de Caen.

Caen, investi par toute l'armée anglaise, soutint les efforts de l'ennemi, du 18 août au 4 septembre, jour auquel elle subit un assaut général, suivi d'un combat de rues, si meurtriers, que le Vieux Marché, lieu où la résistance héroïque des Caennais fut enfin écrasée, le sang dévalait à val la ville par les rues. Deux mille cadavres jonchaient les murailles et les voies de la cité, cadavres de caennais, car Guillaume de Montenay, capitaine de la place, et qui n'entretenait que 200 hommes d'armes quand il recevait la solde de 400, s'était retiré dans le château avec ses gens. Il se rendit le 19 septembre. La ville avait été livrée au pillage, tous les biens de ses habitants confisqués et plusieurs d'entre eux décollés de sang-froid, le lendemain de la victoire. Vingt-cinq mille personnes émigrèrent volontairement ou de force. Henry V établit à Caen le siège de son gouvernement et s'installa au château, dans le manoir du Roy.

Si l'on en croit P. Le Baud, dans son histoire de Bretagne, Richemond, prisonnier d'Azincourt, ramené d'Angleterre par le roi, son beau-père, aurait assisté, spectateur forcé, à cette campagne pendant laquelle les Anglais s'enfoncèrent plus profondément au cœur de la France ; il aurait donc été témoin de l'horrible carnage et des exécutions qui signalèrent la prise de Caen.

Siège de Bayeux.

D'après la Chronique du Religieux de Saint-Denys, Henry V, désireux, avant toutes choses, d'éviter l'effusion incertaine du sang, avait, même avant le siège de Caen, envoyé des messagers de paix à Bayeux et aux autres villes les plus considérables pour les engager à se soumettre à son autorité, en leur promettant la confirmation de leurs anciennes franchises et le repos et l'aisance de leurs ancêtres.

Vaines promesses pour Bayeux, mince forteresse cependant, et défendue par une garnison relativement médiocre qui résolut de résister à l'invasion.

Privée de son capitaine, Pierre de Mornay, seigneur de Gaulnes et de la Ferté-Nabert, allié aux d'Estouteville, qui, sans attendre le siège, s'était enfui honteusement, abandonnant à son inexpérience la garnison qui lui était confiée, Bayeux fut investie, le 5 septembre, par une partie du corps de Glocester, chargé par son frère de réduire l'extrémité occidentale de la province. Warwick et Talbot commandaient ces troupes qui disposaient d'une puissante artillerie.

Ses défenseurs.

La garnison de Bayeux se trouvait sous les ordres de Jehan Montjoye et Jehan Le Sens ou Senlane, deux chevaliers, dont le premier commandait 80 hommes d'armes, et le second 120 hommes d'armes et 50 gens de trait. Le sire de Campigny et ses vassaux défendaient la porte Arborée



et les remparts depuis le Château jusqu'à la tour Louise : les vassaux de l'Evêque, le pont Notre-Dame. La milice urbaine leur prêtait son concours. Les sauf-conduits délivrés après le siège nous donnent les noms d'une partie de leurs compagnons d'armes, c'étaient Jehan Anne, Jehan Burnel, Laurent de Careu (Caron ?), Guillaume de Champdivers, Girot Davy, Jehan Erfault, Jehan Faudemer, Jehan de Jussy (Cussy ?), Jehan Le Landois, Pierre de la Pierre, Jehan et Gervais de Larchamp, Guillaume Le Porchier, Jehan de Lescluze, Guillaume Le Sens, Michel Renouf du Locheur, Jehan de Magneville, Thomas Marie, Nicolas Potier viconte de Bayeux, Guillaume Patrice, Pierre Pelley, Jehan Piquet.

Le chiffre de cette garnison nous est inconnu, comme aussi celui de l'armée assiégeante.

Les habitants de Bayeux et leurs défenseurs, tout en tenant bon, avaient sans cesse les yeux fixés sur le siège de Caen, de la réussite ou de l'insuccès duquel ils savaient si bien que leur sort dépendait, qu'ils y surbordonnèrent leur reddition quand ils signèrent une capitulation. L'ennemi avait d'ailleurs soin de les renseigner sur ce point et avait renouvelé ses tentatives de conciliation. La prise de Caen et son malheureux sort, la terreur qui en résulta, non moins que a seule considération de ses franchises, de son agriculture et de son commerce menacés, décidèrent la reddition de la ville de Bayeux.

Quatre personnes allèrent, sur sauf-conduits, à Caen, pour s'assurer de la reddition de cette ville, et huit autres, nobles ou non nobles, en France, pour demander du secours.

Sa capitulation.

Avant leur départ, les conditions de la capitulation avaient été arrêtées. Tous ceux qui se trouvaient dans la ville de Bayeux, à l'exception des traîtres du Roy, pouvaient se retirer, avec leurs biens, là où il leur plairait : la garnison, dans quatre jours, et la population, dans quinze jours, après le retour des quatre messagers envoyés à Caen. Ces délais pouvaient même être augmentés de huitaine. Deux cents chevaux et cent vingt hommes avaient sauf-conduits pour le charriage des objets à emporter. Les vivres et l'artillerie demeuraient aux Anglais.

La soumission de la ville et du château de Bayeux furent reçues, le 19 septembre, par le duc de Glocester auquel Henry V, son frère, en avait donné commission.

Soumission du pays d'alenteur.

Pendant le siège de Bayeux, une autre partie du corps de Glocester était allée réduire les forteresses des environs.

Regnier Le Coustellier, bailli de Caen, avait nombré, dans le Bessin,

cinquante-six forts ou points de défense, quand il visita, en 1371, les forteresses du bailliage de Caen. Quinze étaient au N. de la ville, longeant la mer, de la Seulles à la Vire ; dix à l'E. ; quatorze au S., et dix-sept à l'O.

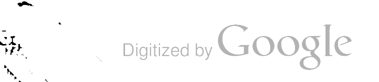
Dans le haut pays, Thury se rend à Warwick et deviendra le partage de sir Loys Robessart ; La Motte-Cesny, défendue par Henri d'Esquay, succombe à son tour ; Courcy est pris par le chevalier normand félon, Jehan de Néville, qui le gardera en récompense de ses sévices contre ses compatriotes.

Creully, commandé par Guillaume de Vierville, tombé le 22 août aux mains de l'ennemi, fut donné à Heurtaux de Vauclos, anglais. Le 2 septembre, Raoul de Couvert et Robert de Surhain doivent rendre Villiers sur Port, qui dominait en même temps la vallée de l'Aure et les plateaux qui bordent la côte. Bardin Rimache défend en vain Tilly, qui appartenait à Philippe de Harcourt, du parti de Charles VII contre Jehan Gray et met bas les armes, le 15 septembre. Gray reçoit sa conquête en don. Vaux-sur-Seulles tombe sous les coups de Guillaume Ayleston, auquel il fait retour. Lingèvres, commandé par Eustache de St-Pierre, accompagné d'Etienne de Rochefort, Guillaume du Mont, Richard Ducloz, Guillaume Payen et Raoul Ducloz, est contraint de céder à son tour.

Après tomberont les châteaux qui sont sur la route du Cotentin : le Hommet, pris par Charles de Beaumont, maréchal du roi de Navarre, sur Guillaume de St-Nicolas, écuyer ; Cerisy, Beaumont et Thorigny, dont seront capitaines Thomas Halghton, Thomas Warde et Jehan Popham ; Neuillly-l'Evesque, défendu par Thomas de Creully, capitaine du château, Jehan Fault et Jehan de Montreuil, chevaliers, Guillaume de Vaulx, Symon Hamon, Jehan de Germiny, Michel Portefais et Roger de Borren, avec les vassaux de l'évêque de Bayeux, spécialement ceux de St-Vigor-le-Petit (Jehan Stewart y remplace Thomas de Creully) ; Colombières, gardé par Olivier de Colombières, avec les vassaux de huit paroisses, et qui passa de ses mains en celles de Richard Drayton ; La Ramée à Trévières, Maisy donné au chevalier anglais Jacques Hoguet, Osmanville et Isigny où les envahisseurs, entre autres méfaits, brûlèrent les voûtes de l'église.

Fin de la conquête de la Normandie.

La conquête de la Normandie se poursuivit méthodiquement : Alençon, Beaumont-le-Roger, Argentan, Falaise succombent dans les derniers mois de l'année 1417. L'an suivant, Glocester fait capituler Vire, assiège



et prend St-Lo, Carentan, St-Sauveur-le-Vicomte, Valognes et Cherbourg, qui résista six mois au comte de Dorset et à Henry Philizen. Le comte de Huntingdon prend Coutances, Avranches, Pontorson. Warwick, après trois mois de siège, reçoit la soumission de Domfront. Le duc d'Exeter, avec un corps d'armée nouvellement arrivé d'Angleterre, s'empare d'Evreux. Clarence, lancé en avant-garde, pour couper Rouen de Paris, après avoir, comme nous l'avons vu, facilement occupé le Lieuvin, avait pris le Bec et Bernay. Henri V l'y rejoignit, et les deux armées réunies, s'emparèrent de Louviers et du Pont de l'Arche et investirent Rouen, sous les murs de laquelle Glocester amena lui-même ses troupes, après la reddition de Cherbourg.

Rouen, le refuge des émigrants des premières cités prises, résista six mois, vit périr 60.000 de ses habitants, et dut, abandonnée qu'elle fut à ses propres forces et trahie par Guy le Bouteiller qui se fit Anglais, subir la loi du vainqueur.

Ensuite, des corps détachés opérèrent dans toutes les directions. Au printemps de 1419, toute la province avait été parcourue, de la Bretagne à la Picardie, de la mer au Vexin français et au pays Chartrain. Honfleur, Ivry, Gisors, Mantes, Vernon, la Roche-Guyon, dont la châtelaine préféra la misère au déshonneur pour elle et les siens, enfin le Château-Gaillard devinrent anglaises.

Les Bessinais au Mont Saint-Michel.

Seul inviolé, resta le Mont Saint-Michel, où s'étaient jetés, sous la conduite d'un chevalier, le sire d'Estouteville, 119 gentilshommes que ni la crainte ni l'espérance ne purent détourner de leur féauté, et qui, trente-trois ans durant, défendirent, pour la restituer à la France, cette magnifique forteresse dont l'Abbé, Robert Jolivet, avait passé à l'ennemi. Les gentilshommes du Bessin qui furent au Mont Saint-Michel sont les suivants : Charles et Jehan Hamon, le sire de Thorigny, C. de Bordeaux, C. de Manneville, C. Pigace, de Coulombières, P. du Gripel, T. de Carrouges, de Vair, A. Pigace, R. du Homme, de Ver, de Rouvencestre, de Bricqueville, C. et T. de la Motte, baron de Coulonces, Henry de Gripel, Françoys Hamon, F. du Merle, Ch. de Fontenay, S. de Tournebu, Thomas Houel, H. Thézard, T. et J. Benoist, Richard de Clinchamps, le bastard Pigace, Robert de Bricqueville, P. Bacon, le bastard de Thorigny, Robert Lambart, R. de Bailleul, F. Lambart, de Creully, Robert du Homme, G. et R. de Semilly, Jehan Le Brun, T. de la Motte.

Exode de la population.

Pendant ces deux longues années qui commencent à la descente de Touques pour se terminer à la prise du Château-Gaillard, pas une armée

française ne fut mise en campagne, pas une diversion ne fut tentée pour arrêter ou affaiblir l'ennemi. Les villes normandes, bourguignonnes ou orléanistes, ne surent ou ne purent se concerter : elles combattirent vaillamment, une à une, et succombèrent. Plus de 45,000 personnes, insouciantes de leurs intérêts, n'écoutant que la voix de l'honneur, quittèrent leurs foyers. Harfleur, Honfleur, Caen et Cherbourg se virent envahies par une multitude de colons anglais auxquels on interdit le retour en Angleterre, sous peine de la vie, après les avoir attirés par l'appât des maisons et des meubles confisqués sur les vaincus. La dépopulation fut telle qu'Henry V s'en inquiéta et tenta de l'enrayer, en n'accordant plus aux émigrants, dont les premiers purent emporter tous leurs biens, d'abord, que les choses qu'ils pouvaient emporter avec soi et, enfin, la vie sauve seulement. Les garnisons, seules, eurent des sauf-conduits jusqu'à la fin.

Les drapiers et «gens ouvrantz la laine», de Caen, Vire et Saint-Lô, allèrent porter en Bretagne, dans les villes de Vitré, Fougères, Dinan, Nantes et surtout Rennes, leur industrie toute nouvelle pour ces pays. Peu après, les fèvres ou gens de métier de Rouen partaient en foule pour l'Allemagne.

Les Normands ne subissaient qu'avec désespoir la conquête anglaise. Le Roi anglais s'était présenté à eux comme l'héritier de leurs Ducs, une main à l'épée, l'autre pleine de présents et de promesses ; et les Normands lui répondirent par des refus unanimes et une opiniâtre résistance.

Portrait d'Henry V.

Henry de Lancastre, de débauché devenu cagot, n'était point un ennemi vulgaire. Anglais, Français, Bourguignons, tous les historiens du temps conviennent à célébrer les talents, les qualités rares dont le Ciel l'avait pourvu. Brave et digne, ferme et mesuré, il avait la grandeur d'un monarque et le vaste regard d'un politique. L'étendue de ses vues, la sagacité de son esprit, son coup d'œil et sa capacité militaires le rendaient supérieur, comme homme à ses adversaires. Il était sobre de bouche, véritable en paroles. Sa justice inexorable ne connaissait ni petit, ni grand, ni frère, ni ami. La moindre infraction à la discipline, commise par les siens, était punie avec une rigueur spéciale.

Peu de rois avaient été plus heureux à la guerre, mais la guerre était son moindre moyen. Henry V était, ses actes en témoignent, un homme d'ordre, d'administration, et en même temps de diplomatie. Il avançait lentement, parlementant toujours, exploitant toutes les peurs, tous les intérêts, — profitant à merveille de la dissolution profonde du pays



auquel il avait affaire, — fascinant de sa ruse, de sa force, de son invincible fortune, des esprits vacillants qui n'avaient plus rien où se prendre, ni principe ni espoir. Il négociait infatigablement, toujours, avec tous.

Français, les Normands l'eussent peut-être idolâtré, mais il personnifiait l'étranger. Les Normands, passés outre mer avec Guillaume, avaient justement abandonné officiellement leur langage ancestral, lors de son avènement.

Libertés et franchises accordées aux Bayeusains.

Le 19 septembre 1417, Henry V maintint les habitants de Baïeux, présents et futurs, qui lui prêteraient foy et allégeance, dans toutes les libertés, privilèges et franchises qu'eux ou leurs prédécesseurs avaient reçus de ses ancêtres. Il leur garantit leurs domaines, manoirs, terres, tènements ou tenures, revenus, possessions et biens meubles quelconques.

Mais cet acte, non plus que la capitulation si bienveillante accordée à la ville, berceau de sa race, ne devait point lui concilier l'affection des populations bessinaises, pas même leur indifférence.

Mutations dans les fonctionnaires

Le lendemain, 20 septembre, le Roi nommait un de ses chevaliers, Jehan Assheton, homme féal et circonspect, son seneschal ou capitaine de Baïeux, avec plein pouvoir et autorité de nommer, ordonner et constituer, pour le plus grand proffict de son seigneur, les officiers de toute espèce desdictes ville et seneschaussée.

Les Anglais retrouvaient en Normandie les lois et coutumes que leurs pères avaient importées avec eux en Angleterre ; c'est pourquoi nul changement n'eut lieu dans l'application des lois du pays. Mais, si les choses restèrent en l'état, les hommes durent disparaître, au moins pendant un temps, pour faire place aux Anglais et à leurs amis.

Jehan Assheton qui, dès mars 1418, devint bailli du Costentin, eut pour successeurs Jehan Gray de Ruchyn, Richard Strother, Jehan Popham, Guillaume Breton, chevalier, bailli de Caen, et autres Anglais jusqu'en 1430, époque à laquelle une certaine pacification s'étant opérée dans les esprits, les officiers de sang français rentrèrent en fonctions.

Les rôles normands nous donnent les noms de quelques-uns des nouveaux fonctionnaires :

Jehan Hérout, esquier, sieur de Bernières, vicomte, en remplacement de Nicolas Potier ; Alain Maillart, avocat du Roy en la vicomté ; Sandret Le Potier, appeleur et audiencier en la dite vicomté, à la place de Jehan Desnez ; Pierre Taillebois, garde du scel des obligations ou greffier de la vicomté, aux gages de 20 francs ou escus d'or par an ; Jehan Maillard, garde du petit sceau.

Etienne Baratte, bourgeois de Baïeux, préposé au poids royal sur tout ce qui se vend ; Fouquet Le Sor, garde des halles, avec 40 fr. de gages.

Jehan de St-Fromond, procureur sur le fait des eaues et forests au bailliage de Caen ; Edmond Hardy, escuier, préposé à l'office de « l'ostage des pesqueurs de Grantchamp et Dunes ».

Robin Avins, greffier de la Maîtrise de Bur le Roy ; Raoul de Mathan, sergent à Graye ; Michel Jehan, sergent du parc de Bur le Roy, en buisson du Vernay ; Geoffroy Le Véon, sergent en buisson du Tronquay ; Robin Pouchier ou Pouchin, Henry Piédoue, Raoul Potier, de Litteau, sergents en différentes verderies de la même forêt de Bur ; Jehan Meigniant, verdier du Mont de Lancre.

Vaincue, mais non soumise, la Normandie n'acceptait qu'avec répugnance sa nouvelle réunion avec l'Angleterre, témoin l'attitude de ses populations.

Les visites, le séjour d'Henry V dans sa ville royale de Baïeux, où il célébra les fêtes de Noël 1417, et dont il habita le château tout le mois de mars et la plus grande partie d'avril 1418, ne modifièrent pas les sentiments de répulsion du Bessin.

Attitude de la population. — Paysans.

Le paysan, courbé sur le sillon qu'il arrose et féconde de sa sueur, la bête de somme féodale, rongeant le frein de la dîme et de la corvée, ruiné par les factions et les exactions des gens de guerre, accepta volontiers la domination anglaise qui lui laissait son chétif héritage et son pauvre mobilier de culture. La paix pour lui primait toute autre considération. Mais il n'en était pas de même du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie.

Clergé.

Le premier, qui formait une société à part, presque exempte de charges, cosmopolite par essence, désirait rester neutre pour conserver ses biens d'outre-mer et ses bénéfices. Le vainqueur le choyait, affectait de traiter, avec révérence, clercs et choses saintes, cherchait à se concilier les populations par l'entremise des prêtres, et, quand il prenait possession d'un canton, octroyait aux curés des sauf-conduits pour amener leurs paroissiens au serment. Tandis qu'il expropriait les nobles et les bourgeois, il confirmait ou rétablissait presque partout les églises et les clercs.

Le clergé de notre région se partagea en deux camps adverses : les uns se soumirent au vainqueur, les autres se retirèrent dans les provinces qui tenaient pour le Dauphin.

Jehan Langret, évêque de Baïeux, sollicité par les évêques de Winchester, de Bath et de Coventry, députés vers lui avec Thomas, doyen



d'York, pour en exiger le serment, le prêta sans difficulté : il conférera les bénéfices à ceux que lui présentera, à la place des absents, le monarque anglais. C'est ainsi qu'il confère à Robert Raison, nommé curé de Saint-Pierre-de-Montfort de Lisieux, et chapelain de St-Eustache de Baïeux, la dignité de trésorier et la prébende de Gavray, vacante par la promotion de Jehan de Marle à l'évêché de Coutances, puis, l'église de Manerbe ; à Marc Le Tonnellier, la cure de St-Vigor ; à Jehan Maillard, la prébende de Ste-Honorine ; à Théobald Le Sénécal, la cure de Ranville ; à Mathieu Le Sochouen, chapelain, la cure de Banville ; à Jehan Poisson, chanoine, la cure de Ste-Mère-Eglise, etc. Ce prélat, qui était Armagnac, honteux de sa faiblesse, ayant ensuite quitté son diocèse pour se réfugier à Paris, y périt, lors du massacre commis par les Bourguignons, dans la nuit du 12 juin 1418.

Les prêtres, à l'exemple de leur évêque, se soumirent généralement. Le tome xxIII de la Société des Antiquaires de Normandie contient les noms d'un certain nombre d'entre eux : Philippe Le Clerc, curé de Lion ; Reginald de Carbonel, Louis de Percy, Robert Racion, ou plutôt Raison, dont nous venons de parler ; Marc Le Tonnellier, curé de St-Vigor ; Gervais de Larchamp, sous-diacre, chanoine et sous-doyen de la Cathédrale ; Réginald Thézard et Robert de Fontaines, chapelains ; Pierre Meshut, curé de St-Martin de Cormeilles ; Pierre Ferrer, curé de St-Nicolas de Vaucelles ; Blaise Le Devin, curé de Ste-Paix de Caen ; Nicolas Ranulfe ; Richard d'Estouville ou d'Estouteville ; Jehan ; Jehan Renier ; Garin, moine de St-Gabriel ; Richard Torquapel ; Galfride Parin ; Guillaume Lombart, curé de Noyers ; Jehan Paysant, curé du Molay ; Robert Quéruel, curé de St-Martin-de-Blâgny ; Nicolas Faber, vicaire de Cheux ; Raoul d'Amblye ; Guillaume de la Porte ; Jehan d'Aubigny ; Guillaume de la Salle ; Raoul Prison, moine d'Ardennes ; Pierre Guilhem, curé de Planquery ; Richard de Beuzeville, chanoine ; Jehanne du Marchié, abbesse de Cordillon, etc.

Libertés du clergé bayeusain.

Le 14 décembre 1417, Henry V, en actions de grâces de sa conquête, avait grâcieusement accordé aux chanoines résidents de l'église Cathédrale de Baïeux, aux chapelains, clercs et aux autres ministres qui y servaient Dieu, la possession et la jouissance de tous les héritages et revenus appartenant à la dicte église dans le Duché de Normandie, pour en faire l'usage accoutumé. Un bref royal, du 13 avril 1418, accorda au doyen, Amédée de Saluces, cardinal-diacre de Ste-Marie-la-Neuve, l'exercice de sa juridiction spirituelle et la jouissance des biens de son doyenné.

Abbayes et couvents.

Les moines et les religieuses n'eurent qu'à se louer du monarque anglais. Mondée, St-Nicolas de la Chesnaye, Cerisy, Longues, Cordillon, St-Vigor, Fontenay, le Plessis-Grimoult, St-Nicolas des Courtils, St-Gabriel, St-Fromond, Villers-Bocage, Courval, Aunay, Ardennes, Deux-Jumeaux, Belle-Etoile furent confirmées dans tous leurs biens. L'Hôtel-Dieu de Bayeux reçut, à deux reprises, des marques de la bienveillance royale. « As povres gens, frères et soers de la Congrégacion des adveugles de Saint-Gracien, près Baïeux », fut octroié, pour un an, « liscence de prendre, chaque jour, la charge de deux asnes de menu bois mort, dymanches et festes annuelx exceptés. »

Clergé récalcitrant.

Beaucoup de chanoines et de curés demeurèrent intransigeants, tel Jehan d'Esquay, curé de Geffosses, que le chapitre élut plus tard évèque à la mort de Nicolas Habart. Peut-être cette intransigeance venait-elle de l'origine ou de la parenté des clercs insoumis, car, à parler net et vrai, le clergé, le régulier surtout, fut l'objet de la magnificence de Henry V.

L'attitude hostile d'une partie de ses membres le blessa plus profondément que l'émigration hautaine des nobles. De fréquentes ordonnances furent rendues par lui contre les ecclésiastiques qui quittèrent le pays. Après la prise de Bayeux, il fit saisir, dans cette ville et le diocèse, les revenus de tous les ecclésiastiques absents, c'est-à-dire insoumis. L'année suivante, il étend cette mesure à toute la Normandie.

Nicolas de Clémangis, Champenois, chantre et chanoine de Bayeux, auteur du fameux livre: DE STATU CORRUPTO ECCLESIÆ, qui remplissait les fonctions de secrétaire, auprès de Martin V, au Concile de Constance, fut considéré comme insoumis et ses biens séquestrés. En vain, Philippe de Medalia, premier camérier du pape, écrivit-il au Roi : « La renommée, messagère de vérité, a proclamé, non seulement à la Cour romaine, mais dans toutes les Gaules, toutes les Espagnes, la vie honorable de Clémangis, l'éclat foudroyant de son érudition, l'élégance incomparable de son langage, tellement que les paroles coulent de sa bouche plus douces que le miel ». Sa rhétorique ampoulée ne triompha pas du justicier royal, et si Clémangis fut rayé de la liste des rebelles, fait non prouvé, il ne l'aurait dû qu'à l'intervention du pape en personne.

Le roi Henri V ne mettait pas la main sur les biens de l'église, il se contentait de les faire séquestrer, et seulement après avoir fait intervenir les supérieurs spirituels, suivant le vœu du droit canonique. Mais ses instructions ne durent être que mollement exécutées, puisque le 28 juillet

1419, il avisait l'évêque de Baïeux d'avoir à user immédiatement de rigueur, sous peine d'intervention personnelle du monarque.

Noblesse.

La répugnance des gentilshommes normands à accepter la domination anglaise se montra intraitable. Des nobles, les uns abandonnèrent leurs foyers ; les autres acclamèrent le nouveau pouvoir ; d'autres, enfin, prêtèrent serment, mais en se réservant secrètement pour l'avenir.

Noblesse émigrée. — Confiscations

Des premiers, les uns défendirent le Mont St-Michel, les autres se retirèrent devers le roy de France. Traités de brigands et de rebelles, les uns et les autres furent immédiatement dépossédés de leurs biens qui allèrent combler le vide des finances anglaises, rémunérer les services des soldats de l'envahisseur, et aussi, hélas ! récompenser la félonie des traîtres.

Les *Rôles Normands* de la Tour de Londres et le *Livre des Dons* de Henry V, quoique incomplètement publiés, enregistrent une foule de confiscations dont les victimes se trouvent *ipso facto*, signalées au respect de leurs compatriotes. On y lit les noms suivants qui appartiennent à notre région et que nous donnons par ordre chronologique : Guillaume du Hommet, dépouillé au profit du comte de Mortain ; Guillaume de Montenay, au profit de Gaultier Hungerford, seneschal de la maison du Roy ; Raoul de Meulan, du château et de la baronnie de Courseulles ; Olivier de Mauny, du château de Villers-Bocage, et Jehan de Larchamp, au profit de Heurtaux de Vauclos ou Hortauk van Clox, chevalier anglais, déjà en possession des biens de Guillaume de Vierville ; Jehanne Plessys, du domaine de St-Vaast, valant 1.000 couronnes, au profit de Guillaume Bradwardyn, qui reçut aussi le Manoir de feu Michiel Le Pegnie, bourgeois de Baïeux (1), occupé par Jehan Le Pegnie et Guillaume de Vaulx, rebelles, et une demeure (2), à St-Ouen du Château, ayant appartenu à Gérart ou Girot Davy, aussi rebelle ; Robert d'Asnières, sa femme, et André d'Asnières, au profit de Thomas Appulton, homme d'armes, qui reçoit aussi la maison (3) Jehan Jourdan, rue du Bienvenu ;

(1) Situé entre le ténement Jehan Mosque au N., et la rue de la Gaole au S., et de la Maison dudict Mosque à l'O., à la rue Danjordan à l'E.

(2) Mesnage et gardin entre le jardin Galfridi Le Long, à l'O. ; et un autre jardin, parcelle des possessions du Chapitre de la Cathédrale à l'E., et allant d'une venelle au S. à un champ de l'Abbaye de Cerisy au N. « Cette maison était situee rue Montfiquet, et dependait de Saint-Ouen du Château. »

(3) Entre le mesnage Jehan Sallestre et celui Estienne Polin, de la voye susdite à la Francke-Rue.

Robert Chrestien, seigneur de Sommervieu, au profit de Henry Tylman; Jehan de Houtot, tué à Azincourt, au profit de Thomas Warde, homme d'armes; Michel et Pierre de Marguerie, seigneurs de Tour, Jacques de Marguerie et Pierre de Reviers, seigneur de Fontenailles, au profit du même; Jacques de Marguerie et P. de Reviers, au profit de Hennyng Vanderlankin; Guillaume de Cully au profit de Jehan Ayscowe; Guillaume Hamon, seigneur de Campigny, au profit de Thomas Haweton, homme d'armes; Guillaume ou Gaultier de Vauseulles et Richard de Sully, au profit de Guillaume Ayleston, homme d'armes; Raoul Pellerin, au profit de Jehan Styward, capitaine de Neuilly; Jehan de Bures et Guillaume Aze, au profit de Guillaume de Vaulx, normand rallié; Nicolas Potier de Petite Londe et Pierre de Sully, au profit de Thomas Soucherle ou Southeville; Olivier de Mauny, seigneur de Planquery, et Olivier de Caumont, au profit de Jehan Popham; Guillaume de Vaulx, au profit de Thomas Lynford, varlet d'escurie; Jehan et Roger Suhard, au profit de Guillaume Hasand; Alain de Beaumont, du domaine du Molay-Bacon, au profit de Jehan Bromley; Jehan de Roinville ou Royville, sa femme, et Gyvet Regnaut ou Reynaut, au profit de Thomas Sforde, homme d'armes; Philippe de Vierville, seigneur du lieu, au profit de Jehan Heyne; Jehan de Chantelou, au profit de Roger Suhard, normand rallié; Jehan Nicole et Reginald de Buret, au profit de Jehan Strecheley, homme d'armes; Robert de Ver, seigneur du lieu, et d'Avenay, au profit de Jehan Spencer; Jehan du Merle et Guillaume Pigache, au profit de Pierre Dupin, normand rallié; Michel de Cheux, au profit du duc de Clarence; Jehan de Semilly, au profit de Jehan Brewes; Roger de Bricqueville, au profit de Jehan Watur, ou plutôt Watier; Robert et Guillaume de Bricqueville, au profit du comte de Huntyngdon; Guillaume du Guesclin, seigneur de Reviers, au profit d'Henry Worsley; Yves de Vieux-Pont, au profit de Thomas Sarum; Bertrand d'Anfernet, au profit de Thomas Spaleyng; Fralin de Tilly, au profit de Robert Percy; Jehan de Crépon, au profit de Gérard Tenac; Jehan de Mathan, au profit de Jehan Darmes; Richard de Rucqueville et Girard de Glos, au profit de Jehan Poulet ou Pawlet; Louys de Quintin, au profit de Jehan Savage; Guillaume Bacon, seigneur du Molay, au profit de Jehan Franins; Henry Montfiquet, au profit de Jehan Gray.

Ajoutons enfin à ces noms et à ceux donnés antérieurement dans le récit de l'invasion ceux de Jehan et Nicolas Le Vicomte, Jehan de Malherbe, Louis de Tournebut, Robert de Bailleul, Guillaume Carbonnel,

Guillaume de Nollent, Bertrand Campion, Jehan de Fribois, Richard et Philippe de Clinchamps, etc.

Les Politiques. Voici maintenant les noms des nobles qui, plaçant la prudence au-dessus de la fidélité, préférèrent, en gens pratiques, — on dirait aujourd'hui politiques, — prêter le serment imposé et garder la possession de leurs biens. En parcourant cette liste, le lecteur remarquera que la même famille tint alors pour des partis opposés, à cause de ses divers membres qui choisirent divisément leur drapeau, ainsi d'ailleurs que la chose s'était déjà produite lors de la réunion de la Normandie à la France, en 1204.

Jehan Adam ; Pierre d'Anfernet ; Robert et Guillaume d'Angerville ; Jehan d'Anneville ; Jehan d'Argouges ; Geoffroy, Guillaume, Fouques et Richard de Bailleul ; Jehan de Beaudre ; Jehan de Bricqueville ; Pierre Campion ; Jehan Carbonnel ; Philippe et Robert de Caumont ; Philippe et Thomas du Chastel ; Robert et Humphroy de Chaumontel ; Jehan de Cheux ; Guillaume et Jehan de Clinchamps ; Thomas Cornet ; Guillaume baron de Courcy ; Robert, Raoul et Jehan de Corday ; Jacques de Courseulles ; Roger de Couvert ; Gilbert de Creully, baron de Saint-Clair ; Thomas de Creully ; Girart ou Girot Davy ; Nicolas de la Fresnaye ; Jehan de Fribois ; Jehan de Gaalon ; Jehan Galet ; Geoffroy, Jehan et Louys de Grimouville ; Pierre Guilhem ; Louys d'Héricy ; Henri le Grant ; Nicolas Le Nouvel ; Estienne de Loucelles ; Robert de Magny ; Jehan de Malherbe ; Jehan de Malnoury ; Michiel de Marguerie ; Guillaume et Raoul de Mathan ; Jehan du Merle ; Geoffroy de Montfiquet ; Jehan de Monstreuil ; Robert de Moustier ; Jehan de Nollent ; Guillaume d'Orglandes ; Guillaume et Jehan d'Osmont ; Guillaume et Raoul de Percy ; Olivier et Richard de Pierrepont ; Jehan de Rosel ; Jehan de Rupierre ; Pierre de Saffray ; Roger Suhart ; Jehan de Saint-Germain ; Nicolas de Sainte-Marie d'Agneaux ; Guy de Tilly ; Raoul de Tilly, Seigneur d'Escarbouville ; Guillaume et Nicolas de Touchet ; Guillaume et Pierre de Tournebut ; Nicolas et Robert de Varroc ; Jehan et Olivier de Vassy ; Jehan de Vauborel ; Jehan de Ver, etc.

Les Traîtres. Si la première liste que nous avons donnée est comme un registre d'honneur pour ceux dont elle comprend les noms, celle qui va suivre est le pilori où l'histoire a cloué les traîtres. Nous traçons à regret les noms de quelques-uns de ces hommes peu nombreux qui pactisèrent avec l'ennemi. Henry d'Esquay, qui reçut en récompense les biens de son propre frère ; Jehan de Néville, la baronnie de Courcy ; Jehan de Ryes, les

domaines de Guillaume Le Landois ; Pierre de la Cornillière, le patrimoine d'Yvon Merlet ; Mathieu de Vaulx ; Lancelot de l'Isle, le domaine de Nonant, fief de Jehan Le Grix et de Hutin Le Baveux ; Jacques Pélerin, le fief de Bonne-Venue, patrimoine de Pierre Le Marault, etc.

On dépouilla, pour l'exemple, les plus mutins des bourgeois. **Bourgeoisie.** Pierre Hénof ou Hénault fut dépouillé de sa maison, sise à Saint-Mâlo, au profit de Thomas Bernat ; Mathieu Vauchis, au profit de son frère Guillaume ; Jehan Calosse, au profit de Robert Mansfeld ; Raoul Betoum ou Beton, au profit de Jehan Hurlebatte ; Roberte Le Bloys ou le Blays, épouse Robert de la Haye, de son domaine d'Arganchy, au profit de Jehan Parker ; Laurète de Caron et Jehan Lerfault, au profit de d'Estienne Destrevaulx; Jehan Le Penny ou le Pigny, avocat, au profit de Jacque s Polète ; Pierre de Montfiquet, au profit de Guillaume Ebles ; Michiel Le Pegny et Girart Davy, au profit de Guillaume Bradwardyn. Et le 3 novembre 1418, Guillaume Ayleston, homme d'armes, recevait une maison, sise rue St-Mâlo, à Bayeux, et ayant appartenu à feu Guillaume Chartier, le père des trois Chartier, que Béziers fait naître dans cette rue, et dont l'un, Alain, devait, par ses poésies, vivifier le patriotisme de son pays. L'Anglais souilla donc la maison du patriote, car la rue St-Mâlo, qui s'étendait alors jusqu'aux Halles du Roy, comprenait la maison où est appendue, grâce à la générosité de M. P. A. Lair, la plaque de marbre gravée de lettres d'or en l'honneur du poète, de l'historiographe et de l'évêque, dont le cœur fut enterré dans l'église Saint-Malo, auprès de l'autel Saint-Sébastien.

Du menu peuple on n'eut cure. Il était utile ; et parmi lui on leva, par presse, des matelots pour les nefs royales d'Angleterre.

La Normandie était donc asservie à l'étranger, Henry V y avait déjà établi un peu d'ordre, rassuré les gens d'église, invité les absents à revenir, en leur promettant son appui. Mais le pays entier était une geôle anglaise dont les habitants ne pouvaient sortir sans passe-ports *(bilnctæ.)* Le patriotisme luisait toutefois d'une lumière vivace au milieu des malheurs publics, mais on pouvait craindre que ce ne fût que comme le flambeau qui se ravive un moment avant d'expirer.

Celui qui n'écrase pas la mèche qui fume encore, veillait, et après avoir châtié l'impiété des grands, il allait prendre en main la cause du peuple qu'il protège !

DEUXIÈME PARTIE

RÉVEIL DE L'ESPRIT FRANÇAIS

Un jour voit mourir une armée,
Mais un peuple ne meurt jamais !
Jette le cri de délivrance
Et la victoire y répondra.

Chant de *Charles VI.*

Les Nobles à l'armée de Charles VII.

« Après que le roy d'Angleterre, disent *les Grandes Chroniques de St-Denys*, eust conquis toute Normandie, il fist crier publiquement parmy les villes, que tous gens d'église, nobles ou autres, qui vouldroient luy faire le serrement de fidélité et hommage, demourassent seurement sur leurs bénéfices, terres et seigneuries, et qu'ils veinssent deners luy ou ses lieutenants pour ce faire ; à quoy la plus grande partie des seigneurs et nobles furent refusantz, cognoissant qu'il n'estoit pas leur naturel seigneur ».

A ces désertions, Henry V, comme nous venons de le voir, répondit par des confiscations (9 février 1419). Quatre mois après, il étendit la confiscation en masse à tous les biens des non nobles comme à ceux des nobles, des habitants soumis comme à ceux des absents. Tout était sa propre chose. Ce fut une exhérédation universelle des Normands, dont les biens ne pouvaient être rendus, ou plutôt concédés, qu'à des *jurés*, des *liges*. Quant aux biens des récalcitrants, des absents ou des émigrés, ils furent confisqués à jamais, réunis au domaine du roy et alloués à ses compagnons et à quelques normands ralliés.

Plus de 500 nobles, dont 150 de Caen et des environs furent ainsi spoliés et allèrent grossir l'armée de Charles VII. Leurs femmes eurent l'ordre de sortir, sous huit jours, de la province, à peine d'emprisonnement. N'ayant d'autre refuge que la guerre, d'autres moyens d'existence que les courses aventureuses et les représailles, ils se payaient sur les Anglais, et aussi, trop souvent, sur leurs compatriotes.

Les Brigands.

A côté des patriotes, sévèrement surveillés, qui travaillaient dans l'ombre à saper la domination étrangère, il y en avait d'autres qui conspiraient, sans relâche, au grand jour et les armes à la main. C'étaient

des paysans chassés de leurs villages par la guerre ou ruinés par les réquisitions, des procrits échappés des villes, des gentilshommes déshérités ; tous ceux qui n'avaient voulu ni quitter le pays, ni faire acte d'adhésion au nouveau pouvoir. Cachés dans les bois, dans les cavernes, dans de petites forteresses inaccessibles, animés d'un implacable esprit de vengeance, ils faisaient une guerre de chaque jour, de chaque heure aux Anglais, enlevant les convois, les petits détachements de troupes et pillant les caisses des officiers publics. Les actes des rois d'Angleterre les qualifient de *brigands;* mais cette épithète ne saurait flétrir des hommes qui ne faisaient que défendre ou revendiquer leur patrie.

Le 14 novembre 1417, pleins pouvoirs sont donnés à Jehan de Néville le renégat, de poser capitaines et soldats et d'ordonner chevauchées contre les ennemis du Roy, de punir les désobéissants, rebelles, ou opposants, voire même les incarcérer, — d'admettre en grâce et en paix ceux qui se soumettront, — avec ordre à tous capitaines, de lui prêter main-forte. Il devait, toutefois, en référer au prince de ses agissements.

En décembre 1417, une police spéciale est chargée de les poursuivre et de les punir, sous les ordres de J. Arundell, Roland Lyntall et Lichet Maltravers. Deux mois après, le roy ordonna à tous habitants de rentrer dans leurs demeures, avant le 27 février, et de n'en plus sortir. Quatre notables, par ville ou groupe de villages, devaient adresser au Conseil royal une liste des non-résidents. Tout absent fut réputé ennemi du roi et brigand. La peine était l'emprisonnement dans les oubliettes des forteresses ou la mort ; un grand nombre de ces prétendus brigands fut noyé dans les rivières par les Anglais.

Nouvelle proclamation le 21 mars suivant. Tous les brigands et ceux qui se tiennent cachés doivent se présenter en toute hâte et solliciter des sauf-conduits qui leur seront accordés jusqu'au 3 avril ; et « pour la révérence de Dieu et en considération du saint temps de Pâques », qui était proche, le roi s'engage à leur rendre ceux de leurs biens qui n'étaient pas encore donnés.

Les Mixtoudins.

Vains efforts. Les habitants du plat pays, dit Juvénal des Ursins, résistaient plus encore que les villes fortes. En Basse-Normandie, la rébellion était commandée par un bâtard, nommé Mixtoudin, pseudonyme qui cachait vraisemblablement un vaillant gentilhomme. Tous ceux qui faisaient guerre se disaient de sa bande, et pendant les deux années 1418 et 1419, il fit des courses continuelles contre les Anglais et leur tua beaucoup de monde. Ce fut la première résistance en Normandie.

Tabary. Du côté de Gisors, en 1408, un capitaine de brigands, nommé Tabary, bourguignon de petite stature et boiteux, « assembloit souvent 40 à 50 paysans, armés et habillés de vieils haubergeons, jaques, vielles haches, demi-lances où il y avait massue au bout, et autres habillements de pauvre état, atout lesquels s'en alloient, les uns sur de méchants chevaux, les autres à pied, embûcher ès bois vers où se tenoient les Anglois. Et quand ils en pouvoient aucuns prendre, ledit Tabary leur coupoit la gorge et pareillement faisoit à ceux tenant la partie du dauphin ».

Ayde octroyé aux Bayeusains. Cet état de choses n'était pas sans causer de graves préoccupations au conquérant. Aussi, apportait-il tous ses soins à mettre en état les places tenues par ses troupes. Le 27 février 1419, il accorda aux Bayeusains « pour supporter les fraiz, mises et coustaiges de chaque jour et nuit, pour la garde, gouvernement, fortification et emparement de leur ville qui leur a esté bailliée en gage », un aide de 20 sols sur chaque queue de vin, vendue au détail, et de 5 sols, sur chacune vendue en gros, et sur chaque queue de menu boire, vendue au détail, 5 sols, et en gros 2 sols 6 deniers. Et cet aide étoit pour un an.

Complot à Rouen. En juillet 1419, à Rouen, six mois après la reddition, Warwick fut chargé d'instruire sur un complot dont le but était de remettre la ville aux mains des Français. Les Anglais étouffèrent la chose, car nul chroniqueur n'a enregistré le résultat de cette enquête. En ce même temps, William Bourchier, gouverneur de Dieppe, et le bailli firent mettre à mort des conspirateurs dénoncés par un traître, Cardot Divers.

Les 18 août et 10 octobre de la même année, toujours dans le même ordre de préoccupations, Henry V défendit, sous les peines les plus graves, à tout garnisaire de quitter son retranchement pour se fixer dans les places et les villes.

Des habitants de Dieppe, qui tentèrent d'y introduire des Français, furent punis de mort.

Traité de Troyes. Le 29 avril 1420 fut signé, entre les Anglais et la Cour de France, l'infâme traité de Troyes, par lequel une mère livrait sa fille, un père déshonorait son fils, et le Roi Charles VI disposait du royaume de France au profit d'un prince étranger. Les monnaies anglaises changèrent de légende : *Henricus Francorum rex*, fut remplacé par *Henricus rex Anglie et heres Francie !* Le 3 juin, Henry V avait épousé Catherine de France, qui, digne fille de sa mère, devait tomber, un jour, dans les bras d'Owen Tudor.

La France était arrivée au dernier terme de sa décadence retardée, un

instant, par Charles V : la voici absorbée par une dynastie étrangère, naguères encore sa vassale, au mépris des traditions et des lois par lesquelles la France avait voulu garantir l'indépendance nationale. Les Plantagenets unissent les destinées de deux peuples que la Providence a fortement séparés, et cela au moment où la trace des affinités originaires entre les hautes classes des deux pays achève de s'effacer ; ils font de la France le satellite de l'Angleterre. La Seine est anglaise, mais la Loire est encore française. Les Armagnacs, tout souillés qu'ils soient, se réhabilitent et deviennent désormais le parti national. Philippe de Bourgogne, pour venger son père assassiné à Montereau, s'alliait à Henry V.

Impôts en Normandie

Mais si le gouvernement s'était absorbé dans l'étranger, les individus, surtout en Normandie, ne capitulaient point. Ils savaient l'état précaire des finances de l'Angleterre et son roi en proie aux usuriers. Malgré les formes qu'il gardait envers la province, il ne pouvait s'empêcher de la pressurer. Nécessité fait loi. Il avait bien proclamé l'unification des poids et mesures : pour les grains, la mesure de Rouen ; pour les breuvages, celle d'Arques ; pour les étoffes, l'aune de Paris ; pour les poids, le marc de Treiez (Troyes) ; mettant au néant et rejetant toutes mesures et poids anciens. Il avait aussi diminué l'impôt du sel en l'honneur de la Sainte Vierge. Mais il lui fallait des hommes et de l'argent.

Les communes lui votèrent 25.000 marcs et il ramena d'Angleterre 4.000 hommes d'armes et 24.000 archers, car la France était une terrible mangeuse d'Anglais. Il se fit offrir par les Etats de Normandie 400.000 livres tournois, y compris deux décimes du clergé, à prendre à raison de 20 sols par feu, excepté sur les nobles vivant noblement et fréquentant les armes, et les pauvres mendiants et misérables personnes. Il imposa le sel à 30 livres par muid, frappa d'un droit du quart de leur valeur les boissons, vin, cidre, cervoise, bochet, et mit une redevance de 12 deniers par livre sur toutes denrées.

En récompense, il limitait le pouvoir militaire des capitaines des villes, réprimait les excès des soldats et abolissait le droit de prise. Les rebelles étaient l'objet de nouvelles ordonnances ; le clergé qui venait toucher ses bénéfices, sans résider, et dont le petit nombre était tel que beaucoup d'églises restaient sans pasteurs, allait être classé et enregistré, après serment, à peine de spoliation.

Robert de Braquemont.

En 1420, Robert de Braquemont, gentilhomme normand du pays de Caux, qui avait suivi du Guesclin au delà des Pyrénées et reçu en don du roi de Castille les îles Canaries, à la tête de 60 gros vaisseaux de guerre

et 20 galées, mis à la disposition du Dauphin par ce prince, infligea aux envahisseurs une défaite navale sur les côtes de Bretagne. Sept ou huit cents hommes y furent tués, noyés ou mis à rançon. A bord du vaisseau-amiral était Pierre, le bâtard d'Alençon, qui avait juré mort sans quartier aux Anglais, meurtriers de son père, Jean Le Sage, à la journée d'Azincourt.

Le pays était désert : les quelques laboureurs qui cultivaient encore le sol, n'osaient s'aventurer hors de la zône protégée des villes. Les loups furent si nombreux qu'on paya pour leur destruction : deux deniers par loup, quatre par louve, à prélever sur chaque feu à deux lieues à la ronde de chaque prise.

Accentuation de la résistance.

Les nobles, eux-mêmes, n'hésitaient pas à se faire brigands. Un mandement du bailli de Caen, en 1421, déclare qu'un grand nombre de nobles et de gens du peuple, violant le serment qu'ils ont prêté au Roi, ont quitté leurs demeures et leurs paroisses, pour aller se joindre aux armées de ses ennemis, ou bien, se retirant dans les bois, les cavernes, les ravins et autres lieux propres aux embuscades, s'y sont faits voleurs et brigands.

Devenus plus audacieux, les brigands s'attaquaient aux petites forteresses, s'y établissaient et bravaient derrière leurs murailles les troupes envoyées contre eux. C'est pourquoi Henry V fit démolir toutes celles qu'il ne pouvait garder, entre autres Tilly.

Le pays n'offrait aucune sécurité. Poussés par la faim, les bandits pillaient les villages, enlevaient les laboureurs et les mettaient à rançon, les tuant et brûlant leurs maisons s'ils ne payaient pas. En vain mit-on leurs têtes à prix, en vain les paysans qui leur portaient des vivres furent-ils châtiés ; ils résistaient et se multipliaient.

Coup de main sur Avranches

Vers la fin de 1421, les Dauphinois, par un hardi coup de main, s'emparèrent d'Avranches et y tuèrent deux ou trois cents Anglais. Mais, la ville fut vite reprise par des troupes détachées du siège de Meaux.

Jacques d'Harcourt.

Jacques d'Harcourt, un ancien combattant d'Azincourt et de Rouen, d'abord au service de la maison de Bourgogne, mit son épée au service du dauphin, quand le duc Philippe se fut allié à l'Anglais. Le dauphin le nomma son lieutenant sur les marches de Normandie. Avec une petite armée, composée en grande partie de réfugiés, il tint les champs dans la partie septentrionale de la duché de Bourgogne, s'empara de presque toutes les places du Ponthieu et fit de fréquentes incursions en Normandie. Il fut tué dans un guet-apens qu'il avait tendu à J. Larchevêque, oncle de sa femme, pour le dépouiller de son château de Parthenay.

Son cousin, Jacques d'Harcourt, comte d'Aumale, courait, à la même époque, au midi de la province et y organisait une formidable guerre de partisans. En 1422, en compagnie de Jehan de Lahaye, baron de Coulonces, un Virois, il fit une pointe jusqu'à Bernay, enleva la garnison anglaise, en tua 200 hommes et pilla la ville. L'an suivant, unis à Jacques de Montenay, le bâtard d'Alençon, Ambroise de Loré, trois autres normands, et à une petite armée française, sous les ordres du vicomte de Narbonne, ils gagnèrent sur Suffolk la bataille de la Broussinière ou de la Gravelle, dans laquelle André de Laval, seigneur de Lohéac, alors âgé de douze ans, combattit avec l'épée de son aïeul Duguesclin, et fut fait chevalier. Quinze cents Anglais y périrent et il y eut 3 ou 400 prisonniers. **Jacques d'Harcourt.**

A l'Est, Jehan Malet, sire de Graville, et Yvonnet de Garencières, emportaient Meulan.

Une nouvelle conspiration fut découverte à Rouen, en 1422. Son principal fauteur, Robert Alorge, seigneur de Ferrières, de Cléon et de Saint-Ville, riche bourgeois, vivant noblement, et l'un des membres les plus considérables de la corporation des orfèvres, fut condamné à mort et exécuté. **Robert Alorge**

A la même époque, à Paris, Maître Jehan, l'armurier du Roi, et un de ses voisins, boulanger, furent les principaux auteurs d'un complot pour livrer la ville aux Armagnacs. Le 15 juin, sa femme, qui était sortie conférer avec des gens d'armes de ce parti, fut écoutée par un prêtre anglo-bourguignon qui l'alla dénoncer. Cette malheureuse, en rentrant à Paris, fut mise à la torture et révéla le complot. Après une instruction sommaire et secrète, elle fut noyée, ainsi que les principaux agents du complot, sur l'ordre de Henry V. **Maître Jehan**

A peine ce prince et Charles VI étaient-ils descendus dans la tombe, et le nouveau roi Henri VI proclamé, qu'une nouvelle trame s'ourdissait à Paris encore, contre les dominateurs étrangers, tant le gouvernement anglais ne pouvait se préserver de l'antipathie naturelle qu'il suscitait, antipathie qu'on peut dire précurseur du réveil général des Français. Des bourgeois conspirèrent pour livrer la ville. Les Anglais, avertis, résolurent d'étouffer ce mouvement par la force. Bon nombre de conjurés furent saisis, dont une femme qui fut arse (brûlée) et plusieurs autres décapités. Ceux qui purent s'enfuir, et parmi eux, Michel de Lallier, ou Michaud de Lallier, riche bourgeois de Paris, maître de la Chambre des Comptes, bourguignon notable, familier de la reine Isabelle, l'un des exécuteurs testamentaires de Charles VI, virent leurs biens confisqués. **Michel de Laillier.**

Tentative sur Avranches.

En l'an 1423, « Olivier de Mauny et le sire de Crestaing firent une assemblée de gens d'armes en Bretagne et vinrent courir devant le parc de l'évêque d'Avranches, auquel lieu où estoient les Anglois ; lesquels saillirent sur eulx. Finalement, furent desconfits les François et y fut pris le sire de Mauny et plusieurs de sa compagnie. »

Sédition à Paris.

Au lendemain de la journée de Verneuil, débattue entre 15.000 Anglais et 20.000 Français, et où ces derniers perdirent plus de 9.000 hommes, entre autres Jehan d'Harcourt et quelques centaines de prisonniers, alors que les Anglais n'eurent à déplorer que 4.000 morts (certains auteurs n'accusent comme morts que quatre à cinq mille franco-écossais et 1.600 anglais). Bedfort, régent de France, dut rentrer précipitamment à Paris, où une sédition avait éclaté en son absence. Les auteurs furent punis du dernier supplice. Deux mois plus tard, on en redoutait encore les suites, mais Philippe de Bourgogne arriva le 24 octobre et calma les esprits.

Cette journée de Verneuil, après celle de Crevant, rendait bien critique la situation de Charles VII. La main de la Providence ou du Destin s'appesantissait sur lui. Les Anglais obtenaient de plus en plus la prépondérance et le succès final semblait se dessiner en leur faveur. Faute d'argent, le roi de France n'avait pas de titulaires aux grandes charges de l'Etat, ni de chroniqueur royal ; il n'avait pas même de quoi payer son cordonnier. Sa table était rudimentaire, s'il faut en croire Martial d'Auvergne :

Ung jour que La Hyre et Poton,
Le veindrent veoir pour festoiement
N'auoient qu'une queue de mouton
Et deulx poulletz tout seullement.

Patriotisme normand.

« Le propre jour de la bataille de Verneuil, se départirent de la compagnie du duc de Bedfort, certain nombre de chevaliers et écuyers de Normandie, qui autrefois lui avoient fait serment de loyauté et se rendirent fugitifs. Pour laquelle offense aucuns furent depuis grandement punis par ledit duc, tant par punition corporelle comme de leurs terres et autres biens qui furent prins et confisqués et mis en la main du Roy ; sy furent entre eulx le seigneur de Choisy et messire Charles de Longueval. En ce temps fut prins le seigneur de Maucourt, décapité, et son corps mis au gibet, ses biens et héritages confisqués au Roy. Et autrefois, fut prins Pierre de Recomp (Roucamps ?), qui estoit des complices, et envoié à Paris où il fut écartelé, comme traître, et ses membres pendus en plusieurs lieux. »

Monstrelet ajoute à ces victimes le baron de Courcy.

Peu de temps auparavant, un grand nombre de seigneurs picards s'étaient déclarés en faveur de Charles VII, et firent guerre de jour et de nuit au duc de Bourgogne. Celui-ci les mit au ban de sa duché, et après la victoire de Verneuil, les plus compromis furent arrêtés, décapités, écartelés et leur ligne ainsi dissoute. Parmi eux on remarquait Charles et Regnauld de Longueval, Jehan Blondel, le seigneur de Saint-Simon, Jehan de Mailly et plusieurs autres. Patriotisme picard.

Charles VII et ses conseillers firent alors tout ce qu'il fallait pour perdre la cause nationale ; ils interdirent désormais aux troupes royales toute opération de campagne et abandonnèrent à elles-mêmes les bandes de partisans qui tentaient encore de guerroyer au nord de la Loire. Indolence de Charles VII.

Les Parisiens, dont les environs étaient infestés par les routiers de Charles VII, récemment licenciés, avaient demandé à Bedford de les repousser. Artur de Bretagne, comte de Richemond, impatient de jouer un rôle actif, sollicita de Bedford le commandement de la petite armée que celui-ci envoya au secours des Parisiens, promettant d'y joindre un corps considérable de Bretons. Bedford, qui se défiait de lui, non sans raison, oublia un instant sa prudence et sa circonspection habituelles et offensa mortellement Richemond qui était encore son prisonnier, par un refus brutal et des réflexions blessantes : « Olrent, dit un chroniqueur, aucun estrif de paroles où l'en dit que ledit duc luy donna une buffe ». Cette faute coûta cher à l'Angleterre, car, de dépit, Richemond alla vers le roi Charles, pour travailler, en même temps, à sa vengeance et à sa fortune. Richemond.

Prisonnier à Azincourt, libéré sous condition, à la requête de la Bretagne toute entière, pour la conduire délivrer son duc tombé aux mains des Penthièvre, Richemond, en septembre 1420, lorsqu'il quitta l'Angleterre, avait promis par lettres patentes signées et scellées de son sceau, et juré sur les saints Evangiles en les touchant, sur son honneur, sur l'obligation de tous ses biens, qu'à la Saint-Michel 1422, il comparaîtrait en personne et publiquement à Londres, et se présenterait comme prisonnier au roi d'Angleterre, ou à son héritier, ou au chancelier, ou au maire de Londres. Son passé.

Il se rendit tout d'abord auprès de Henry V, alors au siège de Melun, et là, prit du service sous sa bannière, combattant les Français, comme l'année suivante encore, au siège de Meaux, à tout grand nombre de gens d'armes cette fois. Entre ces deux sièges, il était allé à Rouen faire

sa cour à son vainqueur et lui rendre hommage pour le comté d'Ivry qu'il venait d'en recevoir. Après Meaux, il fut de l'entrée solennelle d'Henry V à Paris.

Le 8 mai 1421, Jean V, duc de Bretagne, avait contracté, à Sablé, un traité d'alliance avec le Dauphin. Richemond, qui s'était donné tout entier à l'Angleterre, alla, avec le comte de Suffolk, trouver son frère pour l'engager à le rompre. Le duc résista quelque peu, mais Warwick venant de reprendre Avranches sur les Français, il finit par céder, et des ambassadeurs bretons, n'ayant qu'une simple procuration de leur seigneur, procuration signée par quelques prélats, ses commensaux et quelques officiers, jurèrent le traité de Troyes, à Paris, devant Charles VI lui-même, le 8 octobre 1422.

En retour de ces services, Bedford lui fit conférer, par Charles VI, le titre de duc de Touraine, qu'il porta quelque temps avec celui de comte d'Ivry. Et Richemond, en reconnaissance, essaya de livrer aux Anglais La Rochelle, le dernier port qui restât aux Français !

Ce furent donc l'ambition, le dépit, la soif de vengeance, qui jetèrent le futur connétable dans les rangs français. On voudrait, pour son honneur, qu'il eût été déterminé par de plus nobles aspirations ! Mais, alors, l'honneur pour les gentilshommes ne consistait qu'à se battre pour des individus auxquels ils avaient donné leur foi et pour leurs parents, mais non pour le sol qui les avait vus naître et qui leur avait donné une vie toute spéciale. Il leur fallait l'exemple de Jeanne d'Arc et les accents enflammés de ces Tyrtées du Moyen-Age, Alain Chartier et Robert Blondel, pour comprendre que l'homme a des devoirs supérieurs et antérieurs à ceux que la naissance physique lui impose.

Richemond connétable. Son portrait.

Le 7 mars 1425, Richemond, sur les instances de la reine Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII, fut nommé connétable de France, en remplacement de Buchan, un Ecossais. Il avait alors 32 ans. Sans être un homme d'Etat et un capitaine de premier ordre, il avait, pour le gouvernement et pour la guerre, des qualités précieuses : la justesse d'esprit, la sagacité qui font distinguer nettement le but et les moyens de l'atteindre, la persévérance qui mène tôt ou tard au succès, la force d'âme et la volonté qui surmontent les obstacles.

Il jura de conserver les conseillers du roi, comme il avait juré de retourner à Londres, et il se joua également de ces deux serments.

Il est vrai de dire qu'en faisant la guerre à ces conseillers néfastes qui menaient le royaume « cheoir à totale destruction », il travaillait pour le

salut de la France, et sous l'impulsion de la bonne fée de Charles VII, la reine Yolande.

Après s'être débarrassé de Louvet et de ses pareils, il eut la bonne fortune de faire signer, le 7 octobre 1425, le traité de Saumur, entre Jean V et le roi de France.

Toutefois, ses débuts à la guerre furent malheureux, car il essuya sous les murs de Saint-James de Beuvron une mémorable défaite.

En 1425, Sauvage de Fermainville, un chef de partisans français, se tenait à Eclusier, près Péronne, avec 1.000 chevaux, pour guetter le régent Bedford à son départ d'Amiens et l'assaillir au passage. Bedford devança l'heure de son départ et esquiva l'embûche. Deux ans plus tard, Fermainville, épié à son tour, fut pris à l'Isle-Adam, et conduit, pieds et mains liés, sur un cheval, au régent alors à Bagnolet. Celui-ci le fit pendre sans forme de procès. **Sauvage de Fermainville.**

« L'an 1427, environ Pasques (20 avril), furent à Rouen et estoient demourans aucunes personnes qui voulurent livrer la ville de Rouen aux Franchois, mès faillirent à leur entente, et en fu soupechonné ung nommé Ricard Mites, l'un des principaux bourgeois de la cité, qui en estoit le chef ». L'autorité anglaise surprit le secret de la conspiration « pour laquelle cause s'en ala Mites avec lesdits Franchois et perdy tous ses biens, meubles et héritaiges. Et y en out plusieurs qui pour ce furent emprisonnez et aucuns décapitez ». **Ricard Mites.**

Le 7 septembre 1427, au Mont Saint-Michel, Louis d'Estouteville et ses compagnons infligeaient une sanglante défaite aux Anglais et leur tuaient 2,000 hommes. **Défaite anglaise.**

Richemond avait placé auprès de Charles VII qui ne pouvait se passer de favoris, et contre le gré de ce prince, Georges de la Trémouille. Celui-ci ne tarda pas, cependant, à exercer sur le roi l'empire le plus absolu. N'ignorant pas l'antipathie que le connétable inspirait au monarque, il travailla perfidement à précipiter la disgrâce de son protecteur, dès qu'il n'eut plus besoin de son appui. Habile, audacieux, corrompu, il pouvait être un auxiliaire précieux, mais aussi un adversaire redoutable. Les circonstances ne lui vinrent que trop en aide, puisque, le 8 septembre 1427, le frère de Richemond traitait avec l'Angleterre. A la suite de ce fait, le connétable fut banni de la cour, privé de sa pension, empêché d'exercer sa charge ; et cependant, durant sa disgrâce, qui dura sept années, de 1427 à 1433, il continua de combattre pour la France, à laquelle il s'était donné pour toujours. **Disgrâce de Richemond.**



J. Aubert. Ce même an, 1427, éclate à Rouen une nouvelle conspiration. J. Aubert, un bourgeois de la ville, essaya vainement de la livrer aux Français pendant la Semaine Sainte. Découvert, il s'enfuit à Bruges, dont les habitants refusèrent de le remettre aux Anglais.

Malheurs de la guerre. Le 12 octobre 1428, Thomas de Montagu, comte de Salisbury, avec une nouvelle armée venue d'Angleterre, mettait le siège devant Orléans. La guerre de France ruinait l'Angleterre d'hommes et d'argent. Les Anglais s'étaient figuré, en faisant cette guerre, que la France pourrait en payer les frais. Ils avaient, au contraire, trouvé le pays déjà désolé. Depuis quinze ans, les misères avaient crû : les ruines étaient ruinées. Ils tirèrent si peu des pays conquis que, pour n'y pas périr, eux-mêmes, il fallait qu'ils y apportassent. Bedford, cependant, après avoir obtenu des Etats de Normandie un don de 90,000 livres pour aller contre Pontoise, s'en fit octroyer 180,000 autres pour l'expédition d'Orléans. Le pays frémissait. Les femmes étaient restées françaises, à l'exemple de cette dame de la Roche-Guyon, qui préféra la pauvreté pour elle et ses enfants à une alliance fructueuse avec le traître Bouteiller. Les prêtres redevenaient tous patriotes. Le régent n'avait-il pas tenté de leur faire céder au roi, pour les besoins de la guerre, tous les biens et rentes donnés à l'église depuis quarante ans ? Les nobles, restés ou redevenus fidèles, les bourgeois, les paysans, comma l'a établi la suite de ce récit, n'avaient jamais désarmé. Tous n'attendaient qu'une direction pour s'unir et chasser l'étranger.

Jehanne d'Arc. Le 6 mars 1429, on présenta au Roi une pauvre petite bergerette, âgée de 18 ans, née à Domrémy, sur les marches de Lorraine et de Champagne, de pauvres laboureurs, nommée Jehanne Darc, et plus tard Jehanne la Pucelle. Elle annonça à Charles VII que Dieu l'envoyait pour sauver la France, sut lui inspirer confiance, et malgré les mauvais vouloirs de son entourage, surtout de la Trémouille, fut équipée et envoyée au secours d'Orléans. Jehanne, la vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie, marquée du sceau de Dieu, devait domestiquer les féroces routiers et les mener unis à la victoire. Arrivée devant Orléans le 29 avril, elle en chassa les Anglais, le 8 mai. La renommée publiait partout ses merveilleux exploits ; l'espérance, l'enthousiasme faisaient battre les cœurs.

Richemond à la rescousse. Richemond, qui se préparait, lui aussi, à voler au secours d'Orléans, voyant les Anglais battus et la nation soulevée dans un élan général, crut qu'il fallait profiter des circonstances pour accabler l'ennemi. Il part lever des troupes en Bretagne et envoyer des renforts à son neveu, Jehan II d'Alençon, nommé lieutenant-général après la délivrance d'Orléans, et

chargé d'aller, avec Jehanne Darc, chasser les Anglais des places qu'ils tenaient encore sur la Loire.

Après avoir envoyé au duc d'Alençon, le comte Guy de Laval, le sire de Lohéac et le sire de Raiz, avec une nombreuse troupe de gens d'armes, il partit lui-même avec 400 lances et 800 archers et nombre de notable chevaliers. Mais La Trémouille envoya le sire de la Jaille lui signifier l'ordre de ne pas aller plus avant. Le connétable passa outre et arriva près de Beaugency, où il apprit que la Pucelle et les chefs de l'armée avaient reçu l'ordre de l'éloigner par tous les moyens. Et de fait, le duc d'Alençon et Jehanne eurent, dès l'abord, volonté de le combattre. Richemond, rencontrant l'autre armée française, descendit de cheval, embrassa les genoux de Jehanne, protesta de sa loyauté à Charles VII près duquel il était calomnié, et la supplia de le recevoir pour le roi au service de sa couronne, afin d'y employer son corps, sa puissance et toute sa seigneurie. La Pucelle reçut son serment et les autres chefs se portèrent garants de sa fidélité. Ce rude et fier Breton, jusqu'alors ondoyant et divers, se releva le plus français des Français, et le samedi 18 juin, il cueillait sa part des lauriers de Patay.

Charles VII, arguant de la désobéissance du connétable à ses ordres, lui intima, d'après la volonté de la Trémouille, l'ordre formel de s'en retourner, allant jusqu'à dire qu'il aimait mieux ne pas être couronné que de voir Richemond à son sacre!

Ainsi, le favori éloignait, par défiance, ceux qui venaient offrir leurs services au Roi. S'il n'avait pas arrêté le merveilleux élan donné par Jehanne Darc à la nation toute entière, on eût pu entraîner la Bretagne et la Bourgogne et délivrer la France. Tant qu'il resta au pouvoir, ce fut œuvre impossible.

Conspiration à Paris.

Au mois de mars 1430, suivant la Chronique de F. Cochon, des gens de robe, des bourgeois et des artisans de Paris ourdirent, avec l'intermédiaire d'un carme, nommé Pierre Dallée, une conspiration avec des Français venus du dehors pour leur ouvrir les portes de la ville. Dénoncés par un des leurs, Jean de Calais, ils furent arrêtés au nombre de 150, dont plusieurs furent torturés, écartelés et décapités. Certains se rachetèrent à prix d'argent, le plus grand nombre s'enfuit. Leurs biens furent donnés au bâtard de Clarence.

Effervescence en Normandie.

Cherbourg avait voulu se donner aux Français qui menaçaient Evreux. Beaumont, Romilly, Conches, Etrepagny, Aumale, Blangy allaient tomber en leur pouvoir. Bedford ne savait comment défendre Paris et la Nor-

mandie à la fois. On augmenta alors la garnison de Bayeux, comme d'ailleurs celle des autres villes. Mais ce ne fut encore là qu'une vaine alerte; les conseillers du Roi, bien servi et qui ne mérita pas toujours de l'être, firent échouer la tentative de Jehanne sur Paris, et l'empêchèrent de marcher, avec le duc d'Alençon, sur la Normandie prête à se soulever. « Messire R. de Chartres, le seigneur de la Trémouille et le sieur de Gaucourt, qui lors gouvernoient le corps du roy et le fait de sa guerre, ne voulurent oncques souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble. » On avait peur aussi de voir le connétable se joindre à eux pour réduire la Normandie, dont la conquête semblait presque certaine : le comte d'Alençon fut même privé de sa lieutenance générale pour avoir demandé à entreprendre cette expédition.

La Normandie réduite aux corps francs et aux partisans civils

Décidément, notre malheureuse province, dénuée du secours royal, n'avait de ressources que dans les initiatives privées. C'était un champ abandonné aux corps francs en ce qui concerne l'action militaire : champ s'ouvrant, d'autre part, aux mouvements spontanés des partisans civils, dévoués, dans ces mêmes régions, à la cause nationale.

Supplice de Jehanne.

Le 30 mai 1431, Jehanne la Pucelle, qui avait fait sacrer Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429, après une suite presque ininterrompue de victoires, fut inhumainement brûlée à Rouen par les Anglais, qui, n'ayant pu la vaincre, l'avaient achetée à prix d'argent ! Elle fut trahie, la pauvre fille, par le conseiller de Celui à qui elle avait rendu la couronne et dont la main se retrouve dans les quatre échecs qu'elle subit devant Paris, par la Trémouille, autant son bourreau que l'évêque Cauchon et les autres infâmes qui la livrèrent au bûcher. Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, était son lieutenant, et c'est sous la surveillance de Regnauld de Chartres, archevêque de Reims, qu'il donna l'ordre d'abaisser le pont et de lever la herse, le jour où elle prise.

Frère Jehan Pâquerel.

Elle se doutait bien elle-même qu'elle périrait ! Plusieurs fois, s'adressant à son confesseur, frère Jehan Pasquerel, ermite augustin, elle répéta : « S'il faut que je meure bientôt, dites de ma part au roi, nostre seigneur, qu'il fonde des chapelles où on prie pour le salut de ceux qui sont morts pour la défense du royaume. » Ce Jehan Pâquerel, qui, porteur du troisième étendard de Jehanne, représentant Jésus crucifié, marchait en tête de la procession qui fit le tour d'Orléans, à l'arrivée de la Pucelle, se retira, après sa capture, au couvent des Augustins de Bayeux, où il dut émerveiller nos compatriotes du récit des prouesses de l'héroïne et, en même temps, souffler le feu de la vengeance populaire. C'est de là qu'il

partit, en 1456, pour apporter l'autorité de son témoignage, lors de la révision du procès de la Pucelle, révision à laquelle travaillèrent si ardemment trois normands : le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, Guillaume Chartier et Richard Olivier de Longueil, ces deux derniers, évêques de Paris et de Coutances.

La Hire.

Le Conseil de Charles VII avait, comme nous l'avons dit plus haut, retenu les troupes françaises dans l'immobilité durant tout le procès de condamnation de Jehanne. Seuls, La Hire, Richemond et les autres partisans guerroyaient, chacun pour son compte, en Normandie. La Hire prit Château-Gaillard et délivra Arnold Guilhem, seigneur de Barbazan, qui y était renfermé dans une cage de fer. Louviers fut conquis un instant. Troyes, Châlons, Reims, Compiègne, Beauvais, Senlis, Saint-Denis, Lagny, Melun, Provins, Moret, Corbeil étaient aux mains des Français.

Mais les Anglais avaient repris Conches, Etrepagny, Torcy, et impitoyablement mis à mort, dans ces deux dernières villes, les Normands qui, jadis, leur avaient prêté serment.

Guerre entre Français.

Le Poitou et la Saintonge étaient le théâtre d'une lutte acharnée entre le parti de la Cour et celui du connétable. Le duc d'Alençon bataillait contre son oncle le duc de Bretagne. La Trémouille fomentait toutes ces luttes, mais Richemond parvint à réconcilier son frère et son neveu, et les événements contraignirent le favori à « mettre fin à tous les débats et à apaisier toute voie de fait dans la Bretagne » et le Poitou. Le 5 août 1432, à Rennes, il fut signé que le comte de Richemond, et ses gens, officiers, vassaux, serviteurs, demeureraient paisibles et pourraient aller librement, en toute sécurité, par tout le royaume.

Eclipse de la fortune anglaise.

En mettant à mort Jehanne Darc, le duc de Bedford mit fin à la suprématie anglaise : ce meurtre judiciaire, dit Stevenson, avait été le prix de la rédemption de la France. A mesure que la guerre était moins heureuse, elle devenait de plus en plus impopulaire au delà du détroit. Le Parlement anglais ne voulait plus accorder ni troupes ni argent. Le régent ne pouvait plus occuper fortement que la Normandie : il s'efforçait du moins, mais inutilement, de rattacher cette province à l'Angleterre, en y maintenant quelque ordre, en protégeant les personnes et les propriétés.

Les légers avantages obtenus par les Anglais, en 1431, n'avaient pas été soutenus ; avant la fin de l'hiver, les capitaines français reprirent partout une attitude aggressive et recommencèrent à nouer des intelligences dans toutes les villes qui subissaient encore le joug de l'étranger.

Guillaume Le Berger ou Pastourel.

En août 1431, le maréchal de Boussac, Poton de Xaintrailles, Louis de Waucourt, Lahire et autres, partirent de Beauvais pour enlever Rouen. « Avec lesquelz y estoit un que les François nommoient Pastourel et le vouloient exhausser en renommée comme et par telle manière comme par avant avoit esté Jehanne la Pucelle. » Ce « meschant, nommé Guillaume le Berger, faisoit les gens idolastres en luy, et se chevauchoit de costé, et monstroit de foys en aultres ses mains, ses pieds et son costé, et estoient tachés de sang comme Saint-Françoys. » Ce berger, originaire du Gévaudan, visionnaire idiot, avait été inventé, pour remplacer la Pucelle, par R. de Chartres, chancelier de France, archevêque de Reims, prélat de hasard, qui jamais n'exerça le ministère pastoral, et fut l'ennemi et le persécuteur de la Vierge populaire. Les Anglais de Louviers, Gournay et d'autres postes, commandés par divers chefs, entre autres Thomas Kyriel (comme on le verra dans la 3e partie de cette esquisse), triomphèrent des Français sans que par eux fût faite grand'défense, les desconfirent et mirent en desroy. » Le visionnaire, qui était au nombre des prisonniers, fut livré à l'évêque Cauchon, emprisonné à Rouen, para l'entrée solennelle de Henry VI à Paris, puis fut, « pauvre Bregier, gecté en la rivière de Seine et noyé. »

Ricarville.

Le 3 mai 1432, en l'absence de Bedford, une conspiration tramée par un cordelier du parti français qui avait été prisonnier à Rouen, et le béarnais, Pierre Audebeuf ou de Bion, écheleur, qui faisait partie de la garnison, faillit faire tomber cette ville entre les mains de Charles VII. Une fois maîtres du Château, les vainqueurs s'emparaient de la ville et du roi Henry VI qui y faisait alors sa résidence. Le maréchal de Boussac, l'organisateur, avec le berger Guillaume, de l'expédition malheureuse de 1431, et qui avait reçu les ouvertures du cordelier, accepta son plan, et, de Beauvais encore, organisa une nouvelle tentative. Guillaume de Ricarville, gentilhomme du pays de Caux, âgé de 35 ans, qui avait servi à Orléans sous les ordres de la Pucelle, écuyer, puis pannetier du Roi, fut chargé de tenter le coup de main, avec 120 hommes d'élite.

Pierre de Bion leur jeta des échelles de corde et, en un tour de main, nos aventuriers, parvenus dans le château, s'en rendirent maîtres, tuant ou mettant en fuite le peu d'Anglais qu'ils y rencontrèrent. Arundell qui y commandait, n'eut que le temps de se sauver par dessus les remparts. Ricarville courut à cheval au-devant de Boussac, du seigneur de Mouy, du seigneur de Fontaines, de messire Jehan Foulquet et autres, qui devaient le secourir avec 500 lances (600 combattants, dit Monstrelet),

afin de les prévenir de l'heureuse issue de sa tentative. Ceux-ci, qui n'étaient qu'à une lieue de Rouen, au lieu de tenir la foi promise et d'apporter leur concours à ses compagnons qui occupaient le château, « se commencèrent à débattre l'un contre l'autre pour avoir la plus grande part du butin, lequel n'était point encore gagné ». Les instances de Ricarville pour les déterminer à marcher en avant, n'eurent aucun effet sur ces soudards : rien ne put triompher de cette querelle, ni de l'indécision du maréchal qui se départit hâtivement avec sa troupe. Les cent à cent vingt hommes qui avaient escaladé le château, furent abandonnés à leur malheureux sort.

Cette poignée de braves se réfugia dans la grosse tour de Philippe Auguste et se défendit, douze jours entiers, contre toutes les troupes anglaises, secondées à contre-cœur par les Rouennais, qui eussent changé de bannière si les Français s'étaient présentés en nombre suffisant. Ils se rendirent à discrétion quand le donjon allait croûler. Les 16 et 17 mars 1432, cent cinquante d'entre eux furent décapités sur la place du Vieux-Marché, encore fumante du bûcher de la Pucelle et par la main du même bourreau. Pierre de Bion fut supplicié le premier, traîné sur une claie, au bout d'une charrette, depuis les prisons jusqu'au lieu de l'exécution. Là, il fut décapité, écartelé ; ses quatre membres pendus aux quatre portes ; le corps au gibet et la tête assise sur une lance. Ricarville retourna sain et sauf à la cour.

Chartres repris.

Le 12 avril 1432, Chartres fut surpris par Raoul de Gaucourt, le bâtard d'Orléans, et Florent d'Illiers, qui y furent introduits avec la connivence de Jehan Sarrasin, moine jacobin, orateur populaire, de plusieurs chanoines et de deux marchands, Jehan Ansel ou Le Sueur et Guillaume Bouffineau. Les hommes d'armes y pénétrèrent, sous couleur d'y amener du poisson et du sel. Ils versèrent une de leurs charrettes sur le pont-levis et s'emparèrent de la porte Saint-Michel. Les trois ou quatre mille hommes qui attendaient au dehors les suivirent et pénétrèrent jusqu'à la porte de la Cathédrale ; l'évêque, qui tenait pour les Anglais, fut tué dans la lutte. Le jacobin avait entraîné une grande partie de la population à un sermon qu'il prêchait à l'autre extrémité de la ville. La garnison s'enfuit ; une soixantaine de bourgeois, devenus anglais, périrent ; le reste fut mis à rançon. Ce qui ne sauva pas Chartres des horreurs du pillage, ni de toutes les violences accoutumées dans les villes prises d'assaut.

Excès des Compagnies.

Ces brigandages et les cruautés des compagnies étaient le principal obstacle à la délivrance du pays de France : les populations les plus hos-



tiles aux Anglais hésitaient à appeler de tels libérateurs. Aussi, malgré le bon vouloir de la nation, l'heure de cette délivrance était-elle encore loin d'être proche. Il fallait, pour qu'elle sonnât, que les gens d'armes, réconciliés avec le pauvre peuple, eussent compris qu'enfants d'un même sol, ils devaient, de concert, chasser l'étranger de leur commune patrie.

Chute de La Trémouille.

L'indignation générale finit par éclater contre le ministre qui trahissait la France. Il venait d'abandonner sans secours les sires de Graville et de Quitry qui s'étaient emparés de Montargis, et cette ville était retombée entre les mains de Bedford. Une conspiration se forma contre lui, à laquelle prirent part Jehan de Bueil, Pierre d'Amboise, Prégent de Coëtivy, Raoul de Gaucourt et Pierre de Brezé. Ces seigneurs, secona nt les vues du connétable, de la reine Yolande et de son fils Charles d'Anjou, enlevèrent de nuit La Trémouille qui logeait avec le roi à Chinon, le renfermèrent à Montrésor, jusqu'à rançon, et le chassèrent du gouvernement. C'était peu pour ses crimes, mais outre qu'entre grands c'est un devoir de se ménager mutuellement, on eût peut-être craint de ne pas avoir l'aveu du roi et d'entraîner une nouvelle guerre civile. J. de Rosnivinen, qui fut de ceux qui l'arrêtèrent, l'avait frappé d'un coup de dague au ventre, mais son extrême obésité lui sauva la vie.

Quoiqu'il en soit, la France, débarrassée de ce sinistre coquin, va voir Charles VII, conseillé par la mère de sa femme, cette habile espagnole qui lui fut comme une nouvelle Blanche de Castille, et stimulé par Agnès Sorel, abandonner son inertie , et laisser poursuivre le recouvrement de son royaume, avec l'aide du connétable.

Conspirations à Rouen et à Paris.

En février 1433, un 9[e] complot se révélait à Rouen. Jehan de Saint-Avit, évêque d'Avranches, qui avait émis un vote favorable dans le procès de la Pucelle, y fut impliqué, peut-être à cause de cela ; il ne dut sa liberté, comme d'autres gradués de l'Université, ses co-accusés, qu'à l'intervention de l'Université et du Parlement, qui revendiquèrent en faveur des prévenus leurs prérogatives cléricales.

Plusieurs bourgeois aisés avaient conçu le dessein de livrer Paris au Roi. Les principaux conjurés : Jehan Chaudinne, Jehan Trotte et Guillaume Da..... furent condamnés à mort, le 9 novembre. Ils devaient introduire des Ecossais ou faux Anglais qui se seraient emparés des portes Saint-Denis et Saint-Antoine.

Pillage de la foire de Caen.

« Au mois de septembre, Ambroise de Loré, Pierre Jaillet et Farebourc, capitaine de Bonmolins, avec 700 combattants, partirent de Saint-Célerin, pour courir sur une foire qui se tient, le jour Saint-Michel, en Normandie,

outre la ville de Caen, et outre la rivière d'Orne, en pleins champs, devant l'abbaye de Saint-Etienne dudit lieu , lors tenu par le roy d'Angleterre avec tout le duché et pays d'environ. Ils passèrent l'Orne, à trois lieues au-dessus de Caen, en faisant nager leurs chevaux. Par le moyen de bons guides, ils vinrent par vallées et pays couvert, tant qu'ils arrivèrent devant Caen sans être aperçus, au moins de guère loin. Là ils prirent prisonniers plusieurs Anglois, et presque tous les notables gens de la ville et y gaignèrent plusieurs biens et bagues qu'ils trouvèrent à leur mercy et à leur choix en ceste foire. Il y avoit si grand presse de gens pour se retirer et sauver dedans la ville de Caen qu'on ne pouvoit fermer ne ouvrir les portes. Loré avoit entre autres 50 lances et 100 archers avec luy dans l'attente de résister aux Anglois qui pouvoient sortir dicelle ville, en laquelle ils estoient trois ou quatre cents combattants, avec autres gens de défense de la ville en grand nombre, lesquels saillirent bien par plusieurs foys pour tascher à recouvrer ce qui avoit esté enlevé en ceste foire, mais ils furent autant de foys repoussez et défaictz, tellement que mesmes plusieurs des gens dudit chevalier furent bien avant jusque dans la ville, mais parce qu'ils n'estoient pas assez puissants, ils se retirèrent et sauvèrent vers l'estendard dudict chevalier. D'iceulx Anglois y eut plusieurs de tués et faictz prisonniers, et en entretenant ceste escarmouche, la compagnée tiroit tousiours avec sa prise contremont la rivière d'Orne, vers le passage, pour le regaigner, après laquelle compagnée s'achemina tousiours ledict chevalier, tant qu'ils repassèrent la dicte rivière. A une croix, près du passage, on s'arresta, et des prisonniers on y délivra plusieurs gens d'Eglise, vieilles gens, jeunes enfants et pauvres laboureurs et plusieurs autres, au nombre de 8 ou 900, dont aulcuns baillièrent cauption. Outre ce, il en échappa plus de 500, sans ceux qui demeurèrent prisonniers, qui estoient bien en nombre plus de 3,000. Et Loré s'en retourna à Saint-Célerin sans qu'aucun des Anglois, qui tenoient presque tout le pays de Normandie, ne autre, osast luy porter aucun domaige. »

De St-Aubin et Loré.

Guille de Saint-Aubin, écuyer normand, à la tête d'une poignée d'hommes rencontre à Feugères, dans le Maine, un parti d'Anglais qu'il tailla en pièces. A Fresnay-le-Vicomte, Ambroise de Loré livra bataille à un parti Anglais dont bien peu échappèrent à la mort ou à la captivité.

Révoltes Normandes.

Le connétable de Richemond, à la tête d'une petite armée avait dégagé les places du Nord, et les Anglais et leurs alliés reculaient devant lui, sans qu'il y eût entre eux de rencontre décisive.

C'est que les événements de Normandie empêchaient les Anglais de rien tenter dans l'Ile de France et les obligeaient de se replier à l'Ouest. Une grande insurrection venait d'éclater parmi les populations normandes.

Malheurs et détresse des paysans.

Les routiers français, sans discipline, n'obéissant (?) qu'à des chefs choisis par eux, mal ou point payés, dévastaient les pays où ils passaient surtout ceux qui étaient au pouvoir des Anglais. Ceux-ci, d'ailleurs, en agissaient de même, pillant et larronnant les populations rurales qu'ils avaient réduites à une profonde misère. On ne voyait de toutes parts que roberies et pilleries, et les laboureurs furent détruits tellement que plusieurs contrées demeurèrent inhabitables. Les deux hivers de 1433 et 1434 furent d'une rigueur et d'une longueur excessives : le labourage, sans cesse inquiété et interrompu par la guerre, rendit peu et le blé monta jusqu'à 8 et 10 francs le septier. La France était si désolée, que non seulement on n'y ensemençait pas les terres, mais que les mauvaises herbes et les bruyères croissant partout, lui donnaient l'aspect d'une immense forêt, d'où sortaient les loups et autres bêtes féroces pour attaquer et emporter les hommes.

Le mécontentement grondait et montait sourdement contre les Anglais qui, en retour de leur indépendance et de leur argent, ne savaient pas accorder aux populations sécurité et protection. Ils ne se contentaient pas de prendre et de tuer : les vieilles coutumes étaient outrageusement violées et la charte normande déchirée. Immobile et patient jusque là, le taureau, boutant sus, sans tactique et sans art, allait donner au léopard de furieux coups de cornes.

Les Anglais les arment.

Non moins incommodés que les paysans par les brigandages des aventuriers qui prenaient leur nom et par les routiers de France, les Anglais, usèrent « du conseil du duc d'Orléans, lequel leur conseilla qu'ils feissent armer les communes du pays, et ainsy le firent. » En 1433, donc, les baillis et autres officiers du roi d'Angleterre commandèrent aux laboureurs « de s'armer et embastonner, chascun selon son estat, pour résister contre les pillards, tant françois qu'anglois, aux exactions desquels ils estaient en proie et qui, contre les défenses et édits royaux, fourrageoient leurs biens. » Ils étaient embrigadés sous le commandement de chefs locaux, portant différents noms suivant le nombre de leurs soldats et se rassemblaient, au son de la cloche de l'église, pour résister aux assaillants.

Richard Venables et le massacre de Vicques.

Dans les premiers mois de 1434, Richard Venables, escuyer anglais, venu, en 1418, à la suite de Salisbury et qui avait d'abord servi à Lagny et sous Paris, avec 3 hommes d'armes et 12 archers, avait levé bannière et

s'était rendu en Normandie, où il tranchait du souverain. Lui et ses bandits faisaient la chasse aux paysans. Douze ou quatorze d'entre eux, arrivés à Saint-Pierre-sur-Dives, arrêtèrent quelques laboureurs normands et les mirent en pièces. Les villageois sonnèrent les cloches et s'ameutèrent nombreux, presque sans armes, pour les cerner et les conduire aux magistrats chargés d'en faire justice. Venables les laissa se former à son gré dans une plaine nommée Vicques, et là, en fit un affreux massacre : mille à douze cents périrent. Bedford fit arrêter Venables et Waterhoo, son lieutenant, et tous deux furent décapités à Rouen, puis écartelés.

Quatrepié ou plutôt Chantepie.

En Normandie, la classe agricole et ouvrière se composait de populations dociles et inoffensives. Stimulées par ces violences répétées, elles commencèrent à s'aguerrir peu à peu : il leur vint à la pensée de faire servir ces armes, dont on les avait si imprudemment contraints à se servir, à couper le mal dans sa racine en chassant leurs oppresseurs.

Sous l'an 1434, l'auteur de l'*Abrégé de l'Histoire de Charles VII* dit en bref : « Les communes de Normandie se mirent sus, et tuèrent aucuns des gens d'armes qui les destroussoient et pilloient, puis se retirèrent ; et les gens d'armes en tuèrent un grand nombre tost après. » Berry n'est guère plus prolixe sur cette insurrection des paysans conduite par Quatrepié.

Cette vaste conspiration s'organisa dans le Bessin et le pays de Caen, de Bayeux jusqu'à Honfleur ; elle étendait ses ramifications à l'O. dans le Cotentin, au N. dans le pays de Caux, qui devait se soulever au premier signal, au S. dans le Maine et le Perche, où le duc d'Alençon et Ambroise de Loré, son maréchal, devaient se tenir prêts à soutenir le mouvement.

Vers la fin de 1834, alors que la récolte était rentrée et que le froid claquemurait les Anglais dans leurs garnisons, « s'élevèrent et mirent sus vers Caen, Bayeux et ailleurs, en Basse-Normandie contre les Anglais tout le peuple et le commun du pays, et s'assemblèrent en si grand nombre, qu'on disoit qu'ils estoient bien soixante mille. Ils avoient avec eulx plusieurs chevaliers normands et escuyers du pays qui se mirent pareillement sus contre iceulx Anglois, entre lesquels estoit un nommé Thomas du Bois, le sire de Merville, un nommé Pierre Le Flamenc, un autre nommé Quatrepié, avec plusieurs autres, et disoit-on que ce Quatrepié estoit le principal entrepreneur, et par l'advis et conduite duquel se gouvernoient iceulx chevaliers normands. » Ainsi s'exprime J. Chartier, originaire de Bayeux, déclarant ouvertement que Quatrepié était gentilhomme, ce dont il devait avoir eu preuve suffisante. Quatrepié, de son

vrai nom Jehan de Chantepie ou Cantepie, sieur de la Gondonnière, était originaire de Jurques, homme d'armes du duc d'Alençon ; un de ses arrière-petits-fils, M. Gardin-Villers, est mort récemment à Bayeux.

Le rendez-vous était sous les murs de Caen, où les insurgés se dirigèrent en 3 colonnes venant de Bayeux, de Vire, et de Falaise et la vallée de Vire. Quatrepié dirigeait ce dernier corps ; les gens du Bessin suivaient un nommé Roger Le Roux, laboureur des environs de Bayeux, et les Virois, Jehan Boschier, contre-maître des drapiers de la Ville. Vire devait s'élancer aux murailles du côté de l'Ile des Prés, Bayeux attaquer les remparts devers St-Pierre, et Falaise, la porte Millet au faubourg de Vaucelles. Quelques troupes réglées participaient à l'entreprise, mais la grande majorité, composée de paysans, dont la plupart n'étaient armés que de bâtons et d'épieux, ne comptait que pour le nombre.

John Fitz Alan Maltravers, comte d'Arundel, un Ecossais, qui commandait Caen, averti peut-être, par quelque traître du plan du Quatrepié, avait dégarni l'abbaye de St-Etienne, un instant occupée par les Boscains et les gens du Bessin, pour porter toute la défense vers Vaucelles. Il avait même fait dresser une forte embuscade dans ce faubourg et épiait l'ennemi.

Lorsque Quatrepié et une partie de sa troupe se furent engagés dans le faubourg de Vaucelles et même dans la ville de Caen, dont la porte fut ouverte comme pour recueillir quelques fuyards, l'embuscade se démasqua et les malheureux furent pris entre plusieurs feux : ceux de l'embuscade, de la porte et d'une barricade qui obstruait la rue. On en fit un affreux massacre. Quatrepié succomba les armes à la main. Une tradition veut qu'Olivier Basselin ait péri dans la bataille. Un millier de paysans payèrent de leur vie leur généreuse tentative. Tant qu'aux prisonniers, Arundel en fit deux parts : les meneurs furent torturés, puis pendus ou décapités ; la plupart des autres furent renvoyés chez eux.

Pointe sur Avranches. — Fin de l'insurrection.

Ambroise de Loré, le maréchal du duc d'Alençon, arriva trop tard avec ses 100 lances et ses 200 archers. Déjà le siège était levé et le plus grand nombre des communes dispersées. Il ne faisait pas bon demeurer sans vivres et sans abri dans une plaine couverte de deux pieds de neige ; aussi les malheureux débris de l'expédition s'étaient-ils tôt départis et séparés. Loré rencontra, près de l'abbaye d'Aunay, les restes de la colonne viroise, 5 à 6,000 hommes, avec leur chef, et les emmena, avec sa troupe, au siège d'Avranches ; « auquel lieu alla le duc d'Alençon et le sire de Bueil en sa compagnée. Là ils se tinrent environ dix ou douze

jours en recueillant les autres communes qui s'estoient souslevées contre les Anglois. » Mais le Roi n'envoyant ni les gens, ni l'argent qu'il avait promis, le duc fut contraint de renoncer à son dessin, contrarié d'autre part par l'âpreté et rudesse de la température. Il ravagea le Cotentin, trois mois durant, et emmena à Fougères, puis dans le Maine, les communes qu'il avait recueillies. Mais, plongés dans une misère affreuse, sans pain, sans abri, loin de leurs foyers, ces pauvres gens désertèrent par bandes et retournèrent chez eux « pour y faire leur traité et composition avec les Anglois, » qui, craignant de les réduire au désespoir, leur accordèrent une abolition qui n'exceptait que leurs chefs ou conducteurs.

Boucherie de Fatouville.

C'est sans doute à cette époque qu'il faut rapporter le massacre d'Anglais que firent, au Val-aux-Anglais de la commune de Fatouville, les laboureurs de la région.

La garnison d'Honfleur ravageait les alentours, pillant et mettant le le feu partout : d'abord, les paysans s'étaient enfuis, mais enhardis par le désespoir, ils tombèrent sur leurs persécuteurs et, d'après le cartulaire de Saint-Gilles, ils en firent une telle boucherie qu'à peine s'en échappa-t-il un pour en faire le récit.

L'insurrection bas-normande échoua à cause de la précipitation imprudente des insurgés et du peu de diligence des hommes d'armes français à la secourir, mais ce grand mouvement avorté démontrait, avec les autres faits relatés ci-dessus que, loin d'avoir jamais accepté sincèrement la domination anglaise, la Basse-Normandie était toujours restée de cœur et essentiellement française.

Mort de Bedford. — York lui succède.

Bedford, miné par un amer chagrin, né des évènements, mourut le 14 septembre 1435, au château de Chantereine, près Rouen. Brave sur le champ de bataille, prudent au conseil, calme dans la délibération, résolu dans l'action, Bedford, dit J. Stevenson, était certainement égal, peut-être supérieur à Henry V. Tour à tour, équitable et modéré par calcul, implacable et barbare de sang-froid, il était déjà un modèle parfait de cette politique sans entrailles, avec laquelle l'aristocratie anglaise a bouleversé le monde. Il eut pour successeur Richard, duc d'York.

Traité d'Arras.

Le 21 septembre ensuivant, fut signé le traité d'Arras, tant désiré par la reine Yolande et poursuivi avec une opiniâtreté persistante par de Richemond. La Bretagne et la Bourgogne réunies à la France la rendaient invincible, car c'était le faisceau de la Patrie qui allait briser la résistance des Anglais, divisés en factions rivales. Ce traité et la mort de Bedford étaient le présage certain de la résurrection glorieuse de la France, pour

laquelle la « gente pastoure » avait fait le sacrifice de sa jeunesse et de sa vie.

Prise de Dieppe.

En suite de ce traité, Charles Desmarais ou Desmaretz, ouvrier terrassier du pays de Caux (1), devenu capitaine des gens d'armes qui tenaient Rambures, eut l'idée de surprendre Dieppe qui n'était défendue que par ses habitants. Il en connaissait admirablement les défenses et les points faibles puisqu'il était du pays. Il traverse, de nuit, et à marée basse, la rivière de Dieppe, avec une poignée d'hommes, escalade à l'aide d'échelles le rempart, qui, de ce côté était plus bas, et s'empare de la ville endormie. C'était le vendredi 28 octobre 1435. Cette place devint le repaire de toutes les bandes qui ravageaient la Normandie et aussi de beaucoup de gentilshommes qui s'étaient soustraits au joug anglais et ralliés au roi de France, et qui revenaient vivre de la substance de leurs hommes et vassaux.

Le Caruier ou Charuyer et les paysans cauchois.

Le soulèvement du pays de Caux, accompagné de désastres terribles pour les populations, donna, si l'on peut s'exprimer ainsi, le signal du recouvrement de la Normandie par Charles VII. C'était le pays le plus maltraité de tout le duché. Jehan Falstaff, cantonné dans l'abbaye de Fécamp, y vivait grassement, depuis 1419, aux dépens des moines, et accablait les paysans des environs d'incroyables vexations. Le cartulaire du monastère dit que certains villages ou hameaux n'avaient plus que deux ou trois maisons, et que, dans la ville brûlée, seules les maisons de l'abbaye restaient debout. Les bandes françaises qui ne causaient point de moindres ravages, persuadèrent aux paysans de se révolter pour mettre fin à leurs maux et recouvrer leur liberté.

« Un peu de temps après (c'est-à-dire peu après le soulèvement conduit par Cantepie), s'élevèrent et mirent sus semblablement en armes le peuple et le commun du pays de Caux que les Anglois avoient pareillement fait armer; d'iceulx estoit chef un homme du pays nommé Le Caruier (ou Le Charuyer). Au commencement, il y en avoit plusieurs qui ne sçavoient s'ils se mettroient sus contre les François ou contre les Anglois, mais finalement ils se tournèrent du parti des François ; on disoit qu'ils estoient plus de 20.000 hommes ». Bientôt toute la contrée fut en feu, et comme une marée montante, les insurgés vinrent courir

(1) Pour l'origine de Desmarais, il y a divergence entre les auteurs normands. Nous donnons la version de Basin. Mais celle de Cagny, qui le qualifie d'écuyer, semble mieux cadrer avec les fonctions de capitaine de Dieppe, qu'il aurait exercées en 1420.

jusque sous les murs de Rouen. Les Anglais, de leur côté, se mirent en campagne et il y eut de grands massacres de part et d'autre.

A l'élément populaire de la révolte s'en associa un autre, la noblesse. Ceux-ci, au nombre de 3 ou 4,000 combattants, avaient à leur tête le maréchal de Rieux et Gilles de Saint-Simon, lieutenant du connétable. Mais, parmi ces chevaliers, écuyers et aventuriers, se trouvait tout ce que l'armée de Charles VII renfermait de plus violent et de plus indiscipliné : La Hire, Xaintrailles, Antoine de Chabaunes, Bruzac, Blanchefort, Charles Desmarets, Floquet et autres capitaines d'écorcheurs. Le meilleur de ces gentilshommes était le sire de Montivilliers, dit le père des Cauchois, qui était comme le lien entre les deux éléments et qui périt à l'assaut d'Harfleur.

Leurs succès.

Tout alla bien d'abord, car nobles et vilains concertaient leurs efforts. Après avoir prêté serment au Roi, entre les mains du maréchal de Rieux, ils boutèrent sur Harfleur, ville très forte, et l'emportèrent après un furieux assaut. « Tant firent Cauchois qu'en six semaines eurent prins toutes les forteresses de Caux, réservé Caudebec ». Les paysans de Le Caruier voulaient poursuivre ces avantages et enlever cette ville, pour avoir libre la route de Rouen. Ils demandèrent, dans ce but, aide au corps de Floquet qui occupait Tancarville, mais ces brigands railleurs leur répondirent « qu'après avoir prins plusieurs villes dans la semaine, il leur falloit employer le dimanche à louer Dieu. Sur quoy, les communes dirent aux gens d'armes : vous estes des traistres, nous voulons y aller. Et sans nulle délibération chargèrent leurs lards et vivres en charrettes et marchèrent jusqu'auprès de Caudebec. »

Désastre de Caudebec.

Un pont gardé par les archers anglais défendait l'entrée de la ville. Se fiant à leur nombre, les Cauchois s'avancèrent comme un troupeau, serrés, mais sans armes suffisantes et sans ordre. Un capitaine, envoyé de Rouen au secours de la garnison attaquée, s'étant assuré que les communes étaient seules, vint, au galop, tomber avec ses hommes d'armes sur les derrières des Normands, que les archers du pont perçaient de leurs flèches. Culbutés dans la plaine, cernés, les paysans furent massacrés ou dispersés. Les Anglais en saisirent plusieurs et les conduisirent à la ville ; là, ils les égorgèrent et écartelèrent en diverses places, ou les noyèrent dans la Seine.

Triste état du pays.

Les écorcheurs égoïstes, qui avaient laissé accabler leurs téméraires et généreux alliés, n'obéissaient plus au maréchal de Rieux « sinon à leur volenté » et s'étaient retirés par bandes avec leurs capitaines dans les

forteresses et villes qu'ils avaient prises, « et prenoit chascun sur le peuple à sa volonté et plaisir ; de sorte que plusieurs grands maux et excez furent lors faits. »

Français et Anglais tuaient et pillaient. Rien ne saurait peindre la misère de ce malheureux pays : les habitations brûlées ; la terre inculte ; le blé valant jusqu'à 4 saluts d'or le minot, la famine qui poussa à manger les enfants. D'aucuns, préférant l'exil, se voulurent sauver par mer, mais ils périrent dans leurs navires en feu. Les forteresses conquises, sauf Dieppe, furent reprises, une à une, par les Anglais. Les pauvres gens du commun avaient succombé à Caen et à Caudebec, mais par leurs cadavres ils avaient fait un chemin à la France, la patrie commune, pour atteindre et terrasser l'étranger.

Après avoir épuisé la contrée, les gens d'armes et Richemond, qui y était apparu récemment, l'abandonnèrent. De la Seine à la Somme et de l'Oise à l'Océan, la Normandie était un désert, œuvre de la guerre, de la famine et de la peste. Depuis deux ans, la province avait perdu 200.000 habitants. Pendant dix ans, la terre y redevint sauvage. Plus de chemins. Les champs couverts d'oseraies, d'arbustes divers, de buissons et d'épines, prirent la physionomie d'une vaste forêt.

Cinq cents lances, dit Basin, conduites par des capitaines honnêtes et disciplinés, auraient suffi pour rendre la Normandie à la France. Villes et campagnes voulaient redevenir françaises et appelaient le secours du populaire. Mais il n'en était pas de même des capitaines et des nobles. Ils jalousaient les succès initiaux du peuple, criaient bien haut, mais à tort, que c'en serait fait d'eux et de la France, si ces gens-là chassaient l'ennemi de leurs propres moyens, et déploraient d'avoir enlevé certaines forteresses aux Anglais et diminué ainsi le champ de leurs déprédations.

Soulèvement à Vire.

En 1437, d'après M. Dubourg d'Isigny, Jehan Boschier, qui était revenu à Vire, après la triste exode de Caen, d'Avranches et du Maine, parvint à chasser pour quelque temps la garnison de Vire, et fut, pendant un peu, capitaine du château de cette ville. Mais ce mouvement fut vite comprimé par le sire de Scales.

Les troupes françaises, introduites par Michel de Laillier. le conspirateur incorrigible de 1422, son fils Jehan, Jehan de la Fontaine et autres bourgeois influents, qui avaient fomenté une conspiration populaire, se rendirent maîtresses de Paris, Saint-Denis, Montereau, Meaux, Creil, Pontoise, redevinrent françaises.

Le moment décisif approche. Nous sommes en 1441.

Déjà, le 5 avril 1438, Ambroise de Loré avait été nommé juge, commissaire spécial et réformateur général des crimes commis par les malfaiteurs dans tout le royaume de France. Réorganisation de l'armée.

Le 2 novembre 1439, fut rendue l'ordonnance d'Orléans, qui commence la réforme de l'armée. Au Roi, la levée des troupes et la nomination des capitaines ; les seigneurs entretiendront les garnisons à leurs frais, sans taxes extraordinaires.

En 1445, réforme de la cavalerie. Quinze compagnies d'ordonnance sont instituées, de chacune cent lances. Chaque lance fournie comprenait : 1° un chevalier ; 2° son coustillier ou escuyer ; 3° son page ; — avec trois chevaux. Les hommes de trait comprenaient 2 archers, 1 page ou varlet de guerre ; avec 3 chevaux. Les anciennes compagnies sont licenciées.

En 1448, réforme de l'infanterie et création des francs-archers. Cinquante feux en fournissent un.

William Pole, comte de Suffolk, tenta de négocier la paix avec la France, mais comme il ne voulut pas reconnaître Charles VII comme Roi de France, ni se contenter de la Normandie et de la Guyenne qu'on lui laissait, sous réserve d'hommage, il fallut se contenter d'une trêve, du 20 mai 1444 au 1er avril 1446 et qui pouvait être prolongée. Pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, on décida le mariage du roi d'Angleterre avec Marguerite d'Anjou, au père et au frère de laquelle son futur époux devait rendre leurs biens du Maine et de l'Anjou. Le mariage eut lieu en mars 1445. Trèves de 1444.

Dès le principe, les trèves de 1444 furent mal observées. Le bras de l'Océan, qui sépare nos côtes du littoral anglais, se peupla de pirates ou écumeurs de mer. Dans le même temps, le sol de la Normandie était sillonné de brigands qui infestaient surtout la frontière française. Ces individus, armés en guerre, marchaient principalement la nuit. De jour, ils se couvraient de masques, d'où le nom de *faux visages*. Ils exécutaient des incursions rapides, tuant et pillant, puis se retiraient dans leurs repaires ou se mêlaient aux garnisons anglaises. Leurs victimes, seigneurs ou populations limitrophes, leur tendaient à leur tour des embûches et usaient de représailles.

Pendant ces trèves, les écorcheurs, qu'on allait licencier, allèrent, sous les ordres du dauphin Louis et du Roi, combattre et contre les Suisses et contre Metz, Toul et Verdun, pour porter secours au duc d'Autriche. Afin de montrer combien le sentiment patriotique, dans son

acception moderne, était encore peu enraciné, au xve siècle, dans le cœur des gens d'armes qui ne combattaient que par amour de l'art, nous dirons que l'Ecossais Montgommery, qui, en 1441, avait combattu pour les Messins, guerroya contre eux, en 1444 ; qu'à cette même date, les écorcheurs français et anglais marchaient de concert sous l'étendard fleurdelysé ; que Mathew Gough et Floquet fraternisèrent, chemin faisant.

Efflorescence du patriotisme. Comme nous venons de le voir, Charles VII avait profité de la paix pour préparer la guerre. Pendant ces trèves qui, prolongées successivement, ne devaient expirer que le 1er avril 1450, le souffle patriotique, exhalé sur le bûcher de Rouen par la Pucelle martyre, se répandit par tout le pays, comme déjà il avait fait dans les campagnes de Normandie. La suite des faits que nous avons relatés démontre surabondamment combien cette province, que les Anglais croyaient, à tort, le boulevard de leur domination sur le continent, conserva toujours en son cœur, l'amour de la France, quoique le Roi fût toujours prêt à en faire la rançon de la paix. Sa résistance, qui avait d'abord eu lieu par groupes isolés, s'était ensuite organisée par grandes masses. C'était un *crescendo* menaçant pour les Anglais. Ils pensèrent avoir étouffé dans les flammes, avec Jehanne, la fortune renaissante de la France : crime inutile ! Encore innommé, le patriotisme était allé s'infiltrant dans le peuple de France, et voici, qu'avec la réorganisation de l'armée qui englobait maintenant toutes les forces vives de la Nation, il avait tout envahi, tout conquis, jusqu'au cœur de fer des écorcheurs et des routiers de la veille.

Robert Blondel. Ils avaient enfin entendu l'appel que, dans sa *Complaincte des Bons Français*, qui parut en 1420, Robert Blondel adressait aux gens d'armes :

« Militis est patriam deffendere, castra subire,
Linquere desidiam, ludos, hostemque ferire,
Nonque timere mori patria bello truciori,
Non desertorem pugne, si servet honorem
Hastam torquere, strenuos arcusque tenere,
Quemque suis gestis precellere semper honestis,
Ecclesie, cleri jus juxta posse tueri,
Plectere predones, populatoresque latrones. »

Beaucoup avaient dû partager ses regrets de la patrie absente :

« Quid sit enim, patriam quam perdere, durius illi
Cujus amore nichil homini stat dulcius unquam ?

O natalis amor, caro preciosor auro,
Tu nequis extingui ; tuus ardor corda perurens
Invitos profugos remeare suo jubet igne. »

Il était d'ailleurs des leurs, ce pieux prètre, humaniste gradué de l'Université de Paris, fils de Guillaume Blondel, écuyer, seigneur de Ravenoville en Cotentin, qui portait « d'argent, à la fasce d'azur chargée d'un croissant d'or, accosté d'une boule et demie, accompagné de 9 hermines de sable, 4 en chef et 5 en pointe. » Il émigra de Normandie, en 1417 ou 1418, pour aller aux écoles de Paris et devenir précepteur, d'abord de François d'Estampes, plus tard duc de Bretagne, et ensuite du futur duc de Berry.

En 1449, il admonestait même le Roi à la guerre dans son *Oratio historialis*. « Et se la vaillance de vous ou de vostre très-noble fils, se mectoit ores à invader vos ennemis, tout le pays se combatroit pour vous y aidier. »

Une autre lyre, celle d'Alain Chartier, qui, moins heureux que Blondel, **Alain Chartier.** mourut sans avoir vu la libération de sa Normandie, avait aussi chanté les douceurs de la patrie à l'oreille des grands, des guerriers et des savants. Sa dernière production, la *Ballade de Fougères*, est un cri de guerre académique contre ceux qui confisquèrent sa maison natale. Il s'adresse ainsi aux Anglais :

Si vous conseille de bonne heure
De Normandie vous départir,
Et sans plus y faire demeure
De vos mesfaiz vous repentir,
Car j'ose dire, sans mentir,
Que Dieu hait toute iniquité.
A la parfin vainc vérité.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

De France en paix la nation
Laissiez sans plus vous y bouter.
La fin de la guerre est à doubter.

Un troisième barde normand chanta, lui aussi, la guerre contre l'anglais, **Olivier Basselin.** Olivier Basselin, une des victimes du grand mouvement des communes.



Ce ne fut, il est vrai qu'un chansonnier, mais ses chansons eurent, cette admirable fortune de remuer profondément le populaire auquel elles s'adressaient et même les autres qui les oyaient ou lisaient. Les Virois se les répétaient au foyer domestique et c'est en les chantant que les paysans de la région allèrent assiéger Caen.

En voici un fragment, extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque publique de la ville de Bayeux, renfermant 102 Vaux-de-Vire :

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

« Entre vous, genz de village
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys

Prenez chascun une houe,
Pour mieulx les desraciner ;
S'yls ne s'en veuillent aller
Au mayns faictez leur la moue,
Ne craignez point, allez battre
Ces godons, panches à poys,
Car ung de nous en vault quatre,
Au moins, en vault-il bien troys. »

La dernière phase de la guerre. Le peuple et l'armée supportaient impatiemment les trèves. Les exactions anglaises avaient fait déborder la coupe, le cri général, en France, était qu'il fallait en finir.

Le 24 mars 1449, les Anglais commirent la folie de rompre eux-mêmes la trève. Françoys de Surienne, un capitaine aragonnais à leur service, prit Fougères, la pilla et en dévasta les environs. Le gouvernement anglais désavoua le capitaine, mais refusa satisfaction.

Le prétexte d'une reprise des hostilités était né. Charles VII, incité par Agnès Sorel qui lui dit : « Hé bien, sire, j'ai ouy dire que vous avez bonnes nouvelles ; Dieu merci ! Menez-nous à la guerre, vous en serez plus vaillant et toute votre compagnie. Nostre heur vous vauldra tant que vous ne sauriez penser ! » fit occuper le Pont de l'Arche et Conches. Les hostilités commencèrent et les opérations furent vigoureusement menées.

Jacques Cœur, ce grand patriote méconnu, qui avait déjà, pour autres expéditions, prêté deux cent mille écus d'or au Roi, lui fit une avance de pareille somme pour le recouvrement de la Normandie. Trois corps d'armée furent ordonnés avec Rouen pour objectif, auxquels vinrent s'adjoindre 800 lances et beaucoup d'archers de Picardie, sous le commandement du comte de Saint-Pol, qui devaient opérer au N. Au S., le duc d'Alençon devait saillir sur son duché et le Perche. A l'O., le duc de Bretagne et le Connétable, avec Lohéac, Broon, Rouault, Odet d'Aydie, Laval, Montauban, etc., devaient attaquer le Cotentin. Dunois, lieutenant-général de Normandie, commandait l'armée de l'Est, dans laquelle étaient les comtes de Clermont, Nevers et Eu, P. de Brezé, Floquet, Xaintrailles les sires de Gaucourt, de Bueil et autres, dont le rayon d'action était la Haute-Normandie et la Normandie centrale. Une armée de réserve, sous les ordres du Roi, appuyait Dunois. Armées d'invasion.

Avec des troupes disciplinées, d'excellents capitaines, des ressources financières suffisantes, l'alliance officielle de la Bretagne, celle officieuse de la Bourgogne, la collaboration des populations qui contraignait les capitaines des villes à ouvrir leurs portes, le recouvrement de la Normandie ne pouvait être qu'une marche victorieuse, enserrant l'ennemi et le rejetant à la mer. Série de succès.

Pont-Audemer, Mantes, Vernon, Lisieux, Verneuil, Touques, cèdent à Dunois. Mortain, Coutances, Saint-Lô, Regnéville, Thorigny, Beuzeville, Pirou, Colombières, La Haye-du-Puits, tombent aux mains de l'armée de Bretagne. Le château du Hommet se rend le 25 septembre, à l'armée régulière, renforcée par les paysans cachés dans les bois : les uns étaient armés, les autres ravitaillaient les combattants. Plus de dix mille d'entre eux allèrent assiéger Carentan, qui succomba quelques jours après le pont d'Ouve. Puis ce fut le tour de Valognes, Neuilly et Gavray. Puis l'armée de Bretagne retourne enlever Fougères, dont la surprise par Françoys de Surrienne avait été l'étincelle bienvenue qui ranima la guerre.

Dunois s'empare ensuite de Rouen, de Château-Gaillard, d'Harfleur et d'Honfleur. Toute la Haute-Normandie était reconquise. Il ne restait plus aux Anglais, dans la basse province, que Caen, Bayeux, Falaise, Vire, Domfront, Avranches, Bricquebee, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Cherbourg. Encore les garnisons de ces places, coupées les unes des autres par les partis français qui battaient le pays, ne communiquaient-elles que difficilement entre elles.

TROISIÈME PARTIE

—

BATAILLE DE FORMIGNY

Entre vous, gens de village
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys.

(Manuscrit des Vaux de Vire, à la Bibliothèque de Bayeux).

Dieu a féru ces enraigiès,
Et la dernière des batailles
Par leur trépas nous a vengiès.

(Vaux de Vire publiés par M. Travers en 1833).

Situation militaire.

Après avoir vaincu les Anglais dans tous les sièges, grâce au perfectionnement et à l'augmentation de leur artillerie par le petit bourgeois parisien, Jehan Bureau (1), grand-maître de cette arme dès 1441, il ne restait plus aux Français qu'à triompher de leurs ennemis en rase campagne pour rendre à leurs armes tout leur lustre. Ce but était à la veille d'être atteint par la savante organisation des gens de guerre élaborée par le maréchal de La Fayette et surtout le connétable, et par la sévère discipline qui y régnait. « Et estoient tous les dits gens d'armes et de trait à piet payés et gaigés tous les mois, sans qu'ils ozassent, durant la dicte guerre de Normandie, prendre nulles gens prisonniers, ne renchonner cheval ne aultre beste, quelle que elle fust, pozé ores que les dites gens fussent en l'obéissance desdits Anglois, ne les vivres en quelques lieux que ce fust, sans payer, sinon sur les dits Anglois et des gens tenant leur

(1) Quoique Simon Bureau, leur père, ne fut qu'un simple bourgeois de Paris, les frères Bureau s'appuyant sur des lettres-patentes de Jean Le Bon, roi de France, en date de decembre 1361, rendues sur le vidimus (?) d'une charte de Henri, comte de Champagne, affranchissant deux de leurs ancètres, serfs de l'eglise d'Oye, village du Calaisis, et les rendant aptes à la chevalerie, solliciterent en 1442, de Charles VII, des lettres de reconnaissance de leur noblesse, lesquelles leur furent octroyees en octobre 1447. — Mais ces lettres patentes, etant donnees les circonstances de leur delivrance, nous semblent un vulgaire anoblissement.

party, qui estoient trouvez faisant guerre, lesquelz ils pouvaient prendre licitement, et leur estoit permis et non aultrement ». La victoire de Formigny allait venger nos grands désastres : Crécy, Poitiers, Azincourt (où périrent Jehan de Hotot, seigneur de Beaumont, Robert et André d'Asnières, et où fut pris le sire de Fontaines, frère d'un des chapelains de notre Cathédrale), et Verneuil (où Jehan de Harcourt, comte d'Aumale et de Mortain, père naturel de l'évêque qui bâtit notre magnifique tour centrale, trouva la mort).

Traqués de ville en ville, de château en château, non seulement par l'armée régulière, mais encore par les populations fatiguées de leurs continuelles et cruelles exactions, les garnisons anglaises, dispersées, mal approvisionnées, abandonnées par leurs généraux, pressées entre l'ennemi du dehors et celui du dedans, avaient cédé presque partout après une très faible résistance.

Les généraux anglais réclament des secours.

En vain, le régent Edmond de Beaufort, duc de Somerset, qui avait succédé au duc d'York, depuis deux ans à peine, Talbot et les autres capitaines avaient-ils sollicité, par de fréquents messages, notamment en janvier 1549, des secours d'Henry VI et de son Conseil, leur remontrant « comme quoy se perdoient les belles conquestes du feu roy ». De Cherbourg, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de toutes les garnisons normandes, Thomas Gower, Jehan de Robessart et les autres capitaines ne cessaient de réclamer, à cor et à cri, des renforts, parfois promis, mais qui n'arrivaient jamais. Et tous les Anglais de Normandie s'unissaient dans une gigantesque malédiction contre un gouvernement qui les abannait sans ressources à un ennemi puissant et bien armé.

La Fortune abandonnait la queue de renard pour l'élégante et poétique fleur de lys. Henry V avait profité jadis de nos discordes civiles pour s'emparer, contre tout droit, d'une partie de la France, et voici, qu'à leur tour, les vaincus de la veille, à la faveur des factions qui déchiraient maintenant l'Angleterre, allaient rejeter leurs oppresseurs mi-séculaires de l'autre côté du canal.

Troubles de l'Angleterre.

Ce pays, en effet, était en proie à la compétition des partis. Les seigneurs étaient divisés entre eux, comme aussi les membres de la famille royale. Avec ses York et ses Lancastre, l'Angleterre reproduisait l'antagonisme des ducs de Bourgogne et d'Orléans. Tous étaient unanimes à détester la reine française, Marguerite d'Anjou, dont on faisait comme le bouc émissaire de tous les revers et de tous les malheurs. Son favori, William de la Pole, duc de Suffolk, grand amiral d'Angleterre, qui tenait

alors les rênes du gouvernement était en butte à l'animadversion du Parlement, qui refusait de voter ni un homme, ni un shelling, pour défendre la Normandie si compromise par l'incurie de Somerset. Le mariage de son roi, par lequel, Suffolk, cet homme d'Etat, l'un des plus éminents de son époque, avait cru cimenter la paix entre la France et l'Angleterre, était devenu un brandon de discorde entre ses compatriotes et par suite un instrument de ruine. En vain, invoqua-t-il pour fléchir cette obstination aveugle de ses adversaires, trente-quatre années de sa vie passées sous les armes et ses campagnes pendant dix-sept hivers consécutifs... Son importunité lui valut d'être décrété d'accusation de haute trahison, jeté à la Tour de Londres, puis banni, quitte à être décapité plus tard.

Envoi de renforts.

Henry VI, ce roi faible d'esprit, céda cependant à la pression de la volonté populaire. Un *writ royal*, du 20 décembre 1449, ordonna la formation d'une nouvelle armée contre la France, et, faute de subsides de la part des communes, les joyaux de la Couronne, entre autres une croix d'argent ayant appartenu au roi Saint Louis, furent engagés aux Lombards, c'est-à-dire aux Juifs, en nantissement de la solde.

Longuement préparée, et cependant péniblement organisée, ainsi que la flotte qui la transportait, cette armée avait été recrutée un peu partout et sa composition devait se ressentir des conditions qui avaient présidé à sa levée. En effet, le théâtre de la guerre, localisé en France depuis le succès inouï d'Azincourt, avait nécessité l'envoi successif dans ce pays de toutes les forces vives de l'Angleterre et de l'élite de ses capitaines. Cette dernière expédition ne comprenait donc que des recrues ou tout au plus de jeunes troupes nécessitant le solide encadrement des vieux routiers demeurés en France. On était loin des troupes aguerries d'Henry V, où dominaient « Yllandes, tous nus piés sans cauches » et de la « très-grant quantité d'autres menues merdailles de pluriex païs, à grant quantité. »

Leur importance.

Quelle était l'importance de ces renforts si ardemment désirés, depuis si longtemps réclamés et organisés au prix de tant de sacrifices et parmi tant de difficultés, — suprême effort de l'Angleterre épuisée d'hommes et d'argent, — sur lesquels l'ennemi comptait pour rétablir ses affaires périclitantes et qui ne pouvaient, hélas ! que combler les vides de l'armée d'occupation journellement décimée par les armes françaises ?

Aucune réponse précise ne saurait être faite à cette question, car les historiens sont en désaccord grave sur ce point.

Désaccord des historiens.

Rapin Thoyras et sir Richard Baker parlent de 1,500 hommes ; John Gifford et Lingard de 3,000 ; Hume de 4,000. Voilà pour les Anglais. Du

côté des Français, mêmes variations, Jehan Chartier, Berry et Martial d'Auvergne, évaluent à 3,000 combattants, la force de l'expédition nouvelle ; Abel Rouault, escuyer de Poitou, qui tenait Valognes pour son frère, annonçait, dès leur descente, au duc de Bretagne et au connétable que les envahisseurs étaient 2 ou 3,000, auxquels s'étaient réunies les garnisons de Cherbourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Bricquebec. Geoffroy de Couvran, capitaine de Coutances, envoyait, le 16 mars, Grenoble, héraut d'armes du Dauphin, annoncer au Roi, lors à Alençon, qu'il y en avait 4 ou 5.000. Blondel, l'historien si complet de ces jours de deuil, et normand de Ravenoville en Cotentin, les évalue à ce dernier chiffre, que Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, porte jusqu'à 6 ou 7.000. Gruel, le compagnon et l'historiographe du connétable, est muet sur ce sujet, et Mathieu d'Escouchy ne nombre que les gens de cheval, 5 ou 600, qui, multipliés par 6, car les Anglais avaient un archer de plus que nous par lance, donnent 3,000 ou 3,500 combattants. Henri Martin et Michelet, parlent de 3,000. M. le marquis du Fresne de Beaucourt adopte le chiffre de 4 à 5,000 hommes, tandis que M. Vallet de Viriville tient pour 5 à 6,000 combattants. Nous adopterons le chiffre de 5.000 nouveaux ennemis.

Leur général — Thomas Kyriel.

Ces forces débarquèrent à Cherbourg, le 15 mars 1450, venant de Portsmouth. Si l'armée était médiocre, son chef, en revanche, était un chevalier de grand renom, messire Thomas Kyriel, un Gallois, guerrier de carrière et général des plus habiles et des plus heureux. Ses services, sa capacité, son courage en avaient fait l'émule des Talbot, des Scales, des de la Pole, ces vaillants hommes de guerre qui tinrent si haut et si glorieusement la bannière de Henry V aux jours fortunés de la conquête et dont les revers postérieurs n'amollirent jamais la grande âme. Ce choix, fait par les Anglois terrifiés et aux abois, d'un vieux routier des campagnes de France et très expérimenté dans les affaires et la topographie de ce pays, — son rappel de Calais, dont il était gouverneur depuis 1441, pour aller chercher outre-mer ceux qui devaient succomber à Formigny, — le titre de lieutenant du roi qui lui fut conféré en la circonstance, attestent hautement l'importance que le gouvernement anglais attachait à la réussite de l'expédition. Tous le voyaient déjà voler à la victoire, et Edmond de Beaufort, cet homme vain et cupide, tour à tour souple et hautain, selon le vent de la fortune, se serait écrié à la nouvelle de son débarquement : « Charles ! Charles ! vous nous avez donné une rude chasse ; à mon tour maintenant de serrer vos fumées de près ! » Grâce à

ces renforts, son orgueil envisageait déjà le roi de France assiégé, ou encore battu en rase campagne.

Son passé. Il est vrai que l'arrivée de Kyriel était bien faite pour lui inspirer confiance. Les lauriers anciens de ce général permettaient d'en présager de nouveaux.

Dès 1422, à la tête de 80 anglais, adossés à une haie, il avait tenu tête aux 200 cavaliers de Jehan de Bellay, qui, de concert avec Ambroise de Loré, tentait de reprendre Fontenay-le-Vicomte, et les avait « desconfits », leur tuant plusieurs hommes et faisant un certain nombre de prisonniers. L'année suivante, il était fait chevalier et commandait à 19 hommes d'armes et 60 archers. En 1429, quand Estienne de Vignolles, dit Lahire, sous l'influence des succès miraculeux de la Pucelle, reprenant spontanément la campagne après le sacre du roi à Reims, enlevait, avec 600 hommes, Louviers, d'où il fournissait des courses armées jusque sous les murs de Rouen, la grande cité anglaise, ce fut sir Thomas Kyriel, alors en garnison à Gournay, que les Anglais opposèrent, non sans succès à l'audacieux capitaine gascon. En janvier suivant, en effet, à la tête de 400 combattants, la plupart anglais, il s'avance jusqu'aux faubourgs de Clermont, ravageant le pays, faisant main basse particulièrement sur le bétail et les chevaux et revient chargé de butin. Charles de Bourbon, comte de Clermont, qui commandait 800 combattants auxquels s'étaient joints grand nombre des paysans de Beauvais et des environs, le rencontre à une grande lieue de cette ville et veut l'arrêter. Kyriel, fidèle à sa vieille tactique, adosse ses hommes, tous de pied, à un bois, les préserve par devant avec des poinçons fichés en terre, et à l'abri de ce retranchement, accable les Français de traits et remporte la victoire. Quantité des assiégeants périssent et une centaine de paysans sont faits prisonniers. Un mois après, nouveau combat dans les mêmes parages et nouvelle victoire.

En juillet 1430, son étoile subit une éclipse momentanée. Parti, en compagnie des gens du duc de Bourgogne, pour aller assiéger Garmigny, il partagea leur défaite et tomba aux mains de Pothon de Xaintrailles avec deux vaillants hommes d'armes de sa famille, Robin et Guillaume Courouan ou Coroan, ce dernier, capitaine de Meure, puis de Gourmay, où il capitula en 1449.

Echangé probablement avec son vainqueur que Warwick captura aux environs de Gournay, nous le retrouvons, en 1431, gouverneur de la forteresse bourguignonne de Clermont en Beauvoisis, que la complicité de Messire Jacques de Luxembourg lui avait permis d'occuper avec une

grande compagnie d'Anglais, et qu'il garda très longtemps malgré sa promesse écrite de la rendre. De là, il faisait forte guerre aux Français des frontières et même à ceux du parti de Bourgogne, prenant et rançonnant hommes et femmes, celles-ci, tant de noble lignée comme d'autres. Cette même année, en août, Sir Th. Kyriel, Lord Talbot et les autres généraux anglais, avec 2,000 hommes, se rencontrèrent entre Beauvais et Savignies, avec une armée française de 600 lances et 1,400 hommes de pied. La cavalerie fut enveloppée et surprise, la réserve prise à dos. Malgré la valeur de Xaintrailles et de ses chevaliers, les Français, le maréchal de Boussac en tête, prirent la fuite, entraînant Lahire et laissant Xaintrailles prisonnier.

En 1433, 34 et 35, de nouvelles occasions s'offrirent à Kyriel de faire sentir à ses adversaires la lourdeur de son bras. C'étaient, comme nous l'avons vu dans la seconde partie de ce travail, les temps des révoltes de la Normandie. Du 18 au 24 août 1435, l'alarme fut chaude à Rouen où l'on annonçait que Lahire venait se joindre aux corps français du pays de Caux. Thomas Kyriel, à la tête de 1,000 lances à cheval, surprit les Français à Roys-lès-Gerberoy; Lahire, blessé et démonté, s'échappa, plus heureux que beaucoup de ses compagnons auxquels la journée coûta la vie ou la liberté.

Kyriel partit de Gisors, en septembre 1435, en compagnie de Mathew Gough, gouverneur du Mans, et de 600 combattants, pour aller renforcer l'armée anglaise qui assiégeait Saint-Denis. Mais, attaqués de nuit par le Sire de Bueil et Ambroise de Loré, ils perdirent nombre de tués et de prisonniers, parmi lesquels Gough, jeté à terre d'un coup de lance, ou descendu de cheval pour satisfaire un besoin naturel.

En 1437, le roi d'Angleterre rassembla en Normandie une armée pour empêcher le duc de Bourgogne de reconquérir le Crotoy. Quatre mille soldats, dont Kyriel était un des chefs, partis de Saint-Valery, traversèrent la Somme à Blanche-Tache, allèrent à Rue, Forest-Moutier, La Broie ou La Bry, ravageant et dévastant le Ponthieu et l'Artois. Ils livrèrent aux flammes 7 ou 8 villes, Enghien, La Broie et Auxi, et ramenèrent à Rouen beaucoup de prisonniers et une grande quantité de chevaux et de bétail. Les Bourguignons, parmi lesquels 4 membres de la Toison d'Or et beaucoup de chevaliers, avaient bravement lâché pied.

En 1438, Talbot, Kyriel, Scales et autres vont, avec 800 hommes, prendre le château de Longueville, domaine de Lahire, mal pourvu de vivres et presque sans artillerie et y mettent garnison. Les Français qui l'occupaient

sortent sains et saufs. L'année 1439, les deux premiers prennent Folleville et Lihons dont ils brûlent l'église où 300 habitants périrent ; le reste est durement rançonné.

Tel était le rude jouteur auquel allait avoir affaire la jeune armée française.

Siège de Valognes.

Le gouverneur de Caen, Somerset, aurait voulu que l'expédition venant d'Angleterre marchât rapidement sur Caen qu'il craignait de voir attaquer à tout instant. Mais Kyriel, cédant aux raisons de Hugh Spencer, le bailli anglais du Cotentin, et tous les capitaines sous ses ordres préfèrent enlever d'abord aux Français leurs récentes conquêtes et se débarrasser des garnisons de Saint-Lo, de Carentan et du Pont-d'Ouve qui les empêchent de pénétrer dans le Bessin et d'y prélever des contributions de guerre. Ils voient tout avantage à se procurer un chemin facile et des vivres en abondance. Dans cet ordre d'idées, Kyriel, qui avait avec lui les hommes disponibles de Cherbourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Briquebec, commença par aller mettre le siège devant Valognes, défendue par un escuier du Poitou, Abel Rouault, qui la tenait pour son frère Joachim, Sieur de Gamaches.

Le duc de Somerset s'empressa, dès qu'il eût avis du plan de campagne de ses compatriotes, d'envoyer à leur secours un renfort de 2,000 hommes, tiré des garnisons de Caen, Bayeux et Vire, sous les ordres de messire Robert Vere ou Ver, frère du comte d'Oxford et parent du roi d'Angleterre, selon Gruel, de Mathew Gough, qui avait fait campagne fraternellement avec Floquet, en 1444, contre les Suisses, et de Henry de Norbury. Ces secours traversèrent les Veys Saint-Clément, bien connus de leurs chefs, passèrent dans le Cotentin sans avoir été inquiétés par la nombreuse garnison de Carentan, et pillant tout sur leur passage le long du bord de la mer, se réunirent aux troupes qui assiégeaient Valognes, formant ainsi, au rapport de Berry, un total de 6 à 7,000 combattants.

Ces forces considérables, aidées de quelque artillerie de Cherbourg et de travaux de mine, n'eurent cependant pas immédiatement raison des défenseurs de la place. Les assiégés subirent un rude assaut le 27 mars, vendredi avant les Rameaux, et les Anglais pillèrent et profanèrent les églises et les lieux saints. De la ville, les défenseurs se retirèrent dans le château où ils continuèrent de tenir leurs ennemis en échec. Ce ne fut qu'au bout de trois semaines de siège, qui coûtèrent aux assiégeants 500 hommes, qu'Abel Rouault, désespérant d'être secouru, rendit le

château, obtenant, — pour lui et ses compagnons d'armes, les honneurs de la guerre, c'est-à-dire de « s'en aller saufs leurs corps et leurs biens, c'est à scavoir chevaux, harnais, vivres et prisonniers », — et pour les bourgeois la paisible possession de leurs biens.

Toutefois, la ville et l'élection souffrirent tant de cette nouvelle invasion qu'une ordonnance royale de 1450 les dégreva d'impôts à cause des grandes pertes que les habitants avaient éprouvées.

Les Anglais prirent ensuite plusieurs autres places et rentrèrent en possession presque complète du Cotentin.

Charles VII fut fort courroucé quand il apprit la reddition de Valognes, car si, ni le duc de Bretagne, ni le connétable n'avaient rien fait pour venir en aide au malheureux Abel Rouault, lui, du moins, avait ordonné pour secourir la dite place une grosse armée dont il avait baillié la charge à son gendre, Mgr de Clermont, aisné fils du duc de Bourbon, qu'il avait établi son lieutenant en Normandie, en remplacement du duc de Bretagne resté à Dinan. Ce prince était accompagné du seigneur de Montgascon, fils aîné de Bertrand de la Tour, comte de Boulogne ; de Godefroy, son frère ; de Charles, seigneur de Sainte-Baseille, dit le cadet d'Albret ; du sire de Wambais ; de Pierre de Brezé, seigneur de la Varenne et de Brissac, grand seneschal de Poictou ; de Guillaume de Ricarville ; de Jacques de Chabannes, son lieutenant, seigneur de Charlus et de Passy, seneschal du Bourbonnois et de plusieurs autres chevaliers et escuyers. **Clermont et son armée.**

A cette liste de Mathieu d'Escouchy, Jehan Chartier, Blondel et Basin ajoutent les noms de Prégent de Coëtivy, seigneur de Raids, amiral de France ; de Jacques, comte de Castres, depuis duc de Nemours, fils aîné de Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac et de la Marche ; de Jehan Crespin, baron du Bec-Crespin et Seigneur de Mauny ; de Louis de Soyecourt, seigneur de Mouy et de Vermandois, capitaine de Compiègne et chambellan du roi ; de Robert Cuningham, capitaine de la garde écossaise de Charles VII ; de Messire Geoffroy de Couvran, seigneur de la Morandaye, conseiller et chambellan du Roy, capitaine de Coutances ; de Joachim Rouault, seigneur de Boismenard et de Gamaches, capitaine de Saint-Lo, l'un des premiers hommes de guerre de son temps ; d'Olivier de Broon, capitaine de Regnéville ; d'Olivier et Robert Congray ; d'Odet d'Aydie, seigneur de Lescun et de Châtillon, capitaine de La Haye-du-Puits et de Saint-Sauveur ; de Jehan de Rosnivinen, capitaine de Carentan ; de Pierre de Louvain, vicomte de Berzy et d'Acy ; et de Robert de

Floques ou Floquet, sire de Floques et d'Avrechier, blessé à la jambe aux préliminaires du siège de Rouen.

D'Escouchy évalue l'armée de Clermont à 500 lances ; Chartier à 5 ou 600 lances; Berry à 600 ; — soit donc un total de 2,500 à 3,000 hommes.

Projets de Clermont.

Clermont, en arrivant à Carentan, avait grande volonté et fort désir d'avoir combat avec les Anglais, mais Prégent de Coëtivy qui le vint joindre, avec les capitaines des châteaux voisins et la noblesse fidèle, accourue en grand nombre, lui exposa la situation de Valognes, le dissuadant d'attaquer un ennemi nombreux et bien retranché. « Les Français laissèrent donc prendre la ville, ne pouvant pour lors estre assez tost prests pour la pouvoir secourir à temps, veu mesmement et considéré que l'armée du Roy n'estoit pas toute assemblée, mais estoit dispersée en diverses parties, pour plus diligemment recouvrer et regagner sur les Anglais le pays et duché de Normandie. »

Marche de Kyriel.

Les Anglais se deslogèrent donc de Valognes, le 12 avril, se dirigeant vers le Bessin, pour gagner Caen, en cueillant, chemin faisant, les troupes disponibles de leurs diverses garnisons et en constituer une armée d'environ 12,000 hommes, la plupart rompus à la guerre et tous parfaitement équipés. Somerset, qui avait déjà fait mettre sur roues les bombardes, pierriers et autres machines de guerre, qu'il possédait, ne doutait pas de refouler les Français avec de telles forces, presque égales à celles de la conquête de 1415.

La réussite d'un tel dessein eût fait courir à notre pays les plus grands périls et accablé les habitants des pires maux. Mais la Providence implorée par la sainte martyre de Rouen, avait pris en grande pitié le royaume de France déchiré par ses fils et violé par l'étranger : elle allait bientôt lui rendre tous ses enfants. Sa protection était de plus en plus visible, car depuis le supplice de Jeanne d'Arc, les affaires des Anglais n'avaient fait que péricliter.

Désireux d'éviter Carentan qu'il savait fortement occupé, surtout depuis l'arrivée de Clermont, Kyriel se prépara à passer la baie des Veys, entre Brucheville et Saint-Clément, voie qu'avaient prise pour venir à son aide les secours envoyés par Somerset. Plusieurs cours d'eau, qui là se jettent dans la mer, forment, sur une largeur de deux lieues, une plage sablonneuse où s'élèvent différents bancs et qu'on ne peut traverser qu'en un lieu fort étroit, au risque d'être englouti par les sables mouvants.

Conseil de guerre.

Clermont tint conseil avec ses capitaines sur les moyens d'arrêter l'ennemi et sur le plan à suivre. Ses prudents conseillers furent d'avis de

ne pas attaquer au passage des Veys, à cause de la difficulté d'y employer la cavalerie, leur principale force, et des dangers que courraient les captifs enchaînés que les Anglais traînaient avec eux, et à cause surtout de la nécessité où leur infériorité numérique les mettait d'attendre les renforts du connétable, pour lors à Coutances, dans la créance où il était que Kyriel aurait voulu forcer La Haye-du-Puits. Prégent de Coëtivy, placé par le roi auprès de son jeune lieutenant pour modérer sa fougue et l'éclairer des lumières de sa vieille expérience, appuya très-fortement ces considérations. « Craignons, dit-il, la fortune des armes. Jusqu'ici les Français, deux fois plus nombreux que les Anglais, n'en ont jamais triomphé en rase campagne. Aujourd'hui, ils sont moitié moins nombreux. Une seule défaite entraînerait la perte, non seulement de la Normandie, mais de tout le royaume. Carentan, Coutances, Saint-Lô, sans défenseurs, seraient vite occupées par l'ennemi. Et alors toutes les forteresses de Bretagne, si heureusement réduites par son Duc, subiraient le même sort. N'allons donc point, mes amis, pour une entreprise si douteuse et peut-être si fatale à l'Etat, aventurer nos vies. Ce n'est pas dans le Cotentin qu'il faut assaillir l'ennemi ; ses champs enclos de fossés et ses marais paralyseraient nos cavaliers et donneraient l'avantage à ses fantassins. Fortifiez-vous solidement contre les Anglais de Valognes et de Cherbourg et veillez à protéger les autres places contre leurs attaques ; et s'ils sortent de leurs donjons, vous les pourrez détruire par groupes. »

Cet avis n'est pas approuvé par le commun, ni par les nobles, ni même par d'excellents guerriers qui préfèrent en finir, d'une seule fois, avec l'ennemi et ne pas éterniser une guerre de sièges. L'accès difficile des Veys, le péril de leur passage, l'inexpérience des Anglais nouvellement débarqués, leur indiscipline, les fatigues d'un siège pénible (celui de Valognes) leur semblent promettre la victoire aux Français rompus à la guerre et qui se sont refaits dans l'abondance de toutes choses.

Ces raisons sont impuissantes à modifier la décision du conseil de guerre qui persiste dans son plan. Défense est donc publiée d'attaquer l'ennemi. Et pour en assurer l'exécution, Olivier de Coëtivy, chevalier, chambellan du Roy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne, et Joachim Rouault, seigneur de Boismenard, Gamaches et Châtillon, capitaine de Saint-Lo, sont chargés de garder le pont d'Ouve, afin d'empêcher les troupes de passer dans le Cotentin pour y combattre.

Intervention des habitants

Les nobles du pays et autres personnages de marque, pleins de douleur à la pensée de la désolation qui va fondre sur la contrée, supplient le

grand sénéchal Pierre de Brezé de défendre le Cotentin, au nom de sa mère, Clémence Carbonnel, fille des seigneurs de Canisy, famille expropriée comme rebelle lors de la descente de Henry V. Le Roi, notre souverain seigneur, ajoutent-ils, a confié à votre honneur et à votre habileté le gouvernement du vaillant prince, son gendre. Nous vous demandons donc très humblement d'empêcher la ruine de notre région, au nom du serment que vous avez fait et de l'honneur de ce seigneur. Le sénéchal, tout en les félicitant de leur loyauté, leur confirme que c'est dans le Bessin, région plus favorable à la cavalerie que le Cotentin, que la rencontre des armées aura lieu.

Alors, reprennent ses interlocuteurs, il vous faut insister pour que le combat ait lieu à la sortie des Veys, car si les Anglais entraient dans le Bessin, ils gagneraient, par les bois, Caen, Bayeux et les autres forteresses ennemies où ils trouveraient des renforts considérables de troupes. Réunies à celles-ci, l'armée d'invasion s'élèverait à une dizaine de mille hommes que nous ne saurions attaquer. Se jeter sans retard sur l'ennemi, c'est sauver la patrie; rester dans une pusillanime immobilité, c'est causer la ruine de tout le duché.

Messages au connétable. Pour assurer l'exécution des résolutions du Conseil, le comte de Clermont donne à Jehan Desurande, curé de Carentan, partisan dévoué du Roi, des lettres de créance pour le connétable qui était à Coutances. Ce messager lui expose fidèlement les intentions du comte, l'engage à renoncer à se porter sur La Haye-du-Puits et le prie de conduire hâtivement son armée dans le Bessin, à Saint-Lô, pour, de là, gagner, le lendemain, dès l'aurore, le bourg de Trévières. Les Anglais, pris en tête et en queue, entre l'armée du comte qui partirait de Carentan, et celle du connétable, seront facilement écrasés sur la route étroite qui traverse les marais. Et ils ne pourront sortir des passages dangereux qu'en suivant la chaussée du Vieux-Pont, qui passe entre Bayeux et la campagne de Formigny, à moins de prendre, pour atteindre cette ville, le chemin interminable qui longe la mer. Au delà du passage, commencent les marais fangeux et infranchissables qui s'étendent jusqu'à Isigny. Le curé Desurande remit, en outre, à Richemond, suivant Gruel, des lettres autographes du comte de Clermont, de Monseigneur de Castres, de l'amiral de Coëtivy et du grand sénéchal.

Le plan, ainsi exposé, eut l'agrément du connétable, qui sortit de Coutances à la tombée de la nuit et se hâta de gagner Saint-Lô où il ordonna à ses gens de le rallier.

Mais, les événements devaient bien vite modifier cette résolution de ne pas s'opposer au passage des Veys.

Combat dans les Veys.

Le 14 avril, le guetteur de l'église de Carentan signale que les Anglais, profitant de la marée basse (qui avait lieu, à cette date, vers une heure de l'après-midi, vu le jour de la lune, Pâques tombant le 5 avril), passent les Veys de Saint-Clément. Il sonne la cloche à toute volée et le cri : « Aux armes ! » retentit à Carentan et dans les campagnes environnantes. Défense, sous peine de mort, est faite à l'armée de poursuivre l'ennemi. La foule, comme en délire, pousse des clameurs inquiètes : « Nous sommes trahis ; des perfides vont consommer notre perte et celle de nos femmes, de nos enfants et de nos biens ! » Déjà, la plus grande partie de l'armée anglaise avait traversé la Vire, le plus considérable des cours d'eau qui se jettent dans la baie, quand, au mépris des défenses, un vaillant guerrier, Robin de Malortie, escuier, homme d'armes de la compagnie de Geoffroy de Couvran (de la suite de Pierre de Brezé, suivant d'autres), court à l'ennemi, suivi de ses frères d'armes. Hommes d'armes, archers, guisarmiers et avec eux, des paysans, indignés de l'inaction où ils étaient retenus, sans s'attendre l'un l'autre, sans chefs, sans ordre, se précipitent, par bandes, vers les gués. Pour n'avoir pas à punir de mort les séditieux, les gardiens du pont de l'Ouve n'osent s'opposer à cette course désordonnée. Le sénéchal de Guyenne et Joachim Rouault se disent entre eux : « Tous ces gens sans chef courent à une honteuse défaite : il nous faut les suivre, non pour combattre avec eux l'ennemi, mais pour tâcher de les arracher au danger. »

Les Français repoussés.

Les Français, avec leur *furia* habituelle, se ruent sur l'arrière-garde ennemie. Les flèches, la hache, l'épée jettent le désordre dans les rangs des Anglais, dont plusieurs sont blessés, tués ou noyés. Français et Anglais, insouciants du danger, l'eau au ventre, combattent furieusement jusque dans les gués. « Et quand les Français, qui n'étaient qu'une poignée, se voyaient trop chargés et trop pressés par les Anglais, ils se retiraient par plusieurs fois vers les leurs qui étaient demeurés sur le bord de la rivière. Enfin, ils furent contraints de retourner avec la grosse compagnie qu'ils avaient : car, la vérité fut telle que les Anglais firent, pour ce coup, retirer les Français, c'est à scavoir leur bataille et leur arrière-garde tout ensemble, lesquels, néanmoins, ne purent, pour cette fois, passer la rivière. »

Intervention de Joachim Rouault et autres.

A ce moment, Joachim Rouault, oubliant son dessein de ne point combattre, ne peut s'empêcher de se jeter au milieu de la lutte. Le

Sénéchal et Geoffroy de Couvran, dont la compagnie est partie des premiers, en font autant, et poursuivent, pendant plus d'une lieue, l'ennemi auquel ils livrent un combat acharné. Ni l'avant-garde anglaise, parvenue entre les deux gués, ni ceux qui sont en deçà, ne peuvent, en raison de la difficulté des lieux, secourir leurs frères qui sont aux prises. Si un renfort de 200 guisarmiers seulement eût soutenu l'attaque française, c'était une victoire décisive.

« Mais quand iceux Anglais virent qu'ils ne pouvaient, par cette façon, passer la susdite rivière, ils firent monter partie de leurs archers de pied derrière ceux de cheval, jusqu'à ce qu'ils fussent passés le plus fort de la rivière ; puis quand ils virent qu'ils pouvaient prendre fond, ils les firent descendre à pied et tirer très-fort contre les Français qui s'étaient rapprochés d'icelle rivière. »

Vif engagement. « Ce fut à cette heure que d'un côté et d'autre, y furent faites de grandes vaillances d'armes, car avant, et à mesure que les dits Anglais, estant en cette rivière, comme dit est, peussent avoir gagné le passage d'icelle, il y eut une forte escarmouche qui dura assez long espace de temps, en laquelle il fut tellement besongné par les Anglois que force fut aux François, qui combattaient à la débandade, de remonter à cheval et tirer en arrière, en leur abandonnant le passage de la rivière. »

Recul des Français. Impuissants, en effet, à repousser une si rude attaque, les Français durent chercher leur salut dans la fuite. La marée montante, qui allait couvrir les Veys, sépare les combattants qui, de chaque côté, regagnent le rivage. Les Anglais abordèrent à Saint-Clément où une pièce de terre, voisine de la mer, porte encore le nom de *delle de la Bataille*.

Les Anglais dans le Bessin. Echappés aux périls de ce dangereux passage et des mains de leurs rudes ennemis, les Anglais, tout joyeux de fouler le sol du Bessin que Mathew Gough embrassa en s'écriant : « Enfin, nous sommes passés, malgré ces chiens cruels ! », suivent allégrement le chemin de Bayeux. Mathew Gough prend les devants pour aller mettre cette ville en état de défense et y chercher des renforts.

Le combat fut spontané. Cette rencontre dans les Veys fut donc bien un coup de main exécuté, à l'encontre de la volonté expresse du lieutenant du roi Charles VII, par des patriotes qui n'agirent que de leur propre mouvement, suivant le témoignage de Blondel, et non, comme voudrait le faire croire Mathieu d'Escouchy, une opération ordonnée par Clermont, qui aurait envoyé de 80 à 100 lances et les archers, sous la conduite de Pierre de Louvain, pour défendre le passage des Veys aux Anglais. Inutile d'insister sur cette

relation d'un homme étranger à notre pays : son opposition avec la décision du conseil de guerre, ci-dessus rapportée, en fait suffisamment justice.

Mutinerie.

Clermont, qui, dès qu'il avait appris la volonté des Anglais de passer les Veys, s'était délogé de Carentan, avec quelque suite, pour se rendre à Brévands, sur les rives de la Taute, avait vu, de là, l'attaque française et le passage triomphant des Anglais. Il rentre à Carentan, où l'armée et le peuple poursuivent les chefs de clameurs et crient à la trahison envers le Roi et l'Etat. Malortie, exaspéré, jette ses armes, les piétine et jure qu'il ne se battra plus pour la France. Un autre brise sa javeline contre une muraille. On se remémore les agissements de Hugh Spencer, le bailli anglais du Cotentin, sur les conseils duquel, Kyriel, au lieu d'accéder à la requête de Somerset qui leur prescrivait de le rallier à Caen, avait préféré guerroyer d'abord dans le Cotentin. On disait que la veille du jour où les garnisons anglaises du Bessin, venant au secours de Kyriel, passèrent par Carentan, des Anglais avaient tenu des conciliabules secrets avec les notables de la ville. Tous se figuraient que le libre passage, tant à l'aller qu'au retour, avait été acheté à prix d'or par l'armée anglaise. Hugh Spencer, par sa conduite toute récente dans la journée du 13 avril, donnait une forte prise aux soupçons de trahison ; à cette date, en effet, il avait accepté des principaux de Carentan un splendide festin, où le vin, paraît-il, ne fut pas épargné. Tout cela causait une violente agitation qui faillit tourner en révolte.

Nouveau conseil de guerre et nouveaux messages.

Irrité de ces outrages injurieux pour son honneur, Clermont veut, au péril de sa vie, affirmer sa féauté au Roi et courir sus à l'ennemi. Excité et rendu plus audacieux par les insultes, il tient, de nuit, un nouveau conseil de guerre avec les autres capitaines et décide l'attaque pour le lendemain. Aussitôt, ils envoient des messages à divers, notamment au Connétable, parvenu à St-Lo, pour requérir secours dans une circonstance si critique.

« Et pour ce que le dit comte de Clermont, dit notre compatriote Jehan Chartier, avait peu de gens avec lui au regard de ses adversaires, il envoya hastivement à St-Lo, devers le connestable, afin qu'il vînt à son secours, lui mandant qu'autrement lui et ses gens estoient bien taillez et en péril d'avoir fort à faire, attendu que les Anglais excédoient lors, en grand nombre de gens de guerre, les François ».

Prégent de Coëtivy écrivait, plus tard, de St-Lo, le 19 avril, à Pierre de Carné : « Le Connestable ne fust venu à l'heure et par la manière

qu'il vînt..... je doute que nous n'en fussions jamais sortis sans dommage irréparable, car ils estoient de la moitié plus que nous estions ».

Le poursuivant, ou élève héraut, envoyé au connétable, arriva à St-Lo, au point du jour. Il lui annonçait les faits survenus : « Que les Anglais avoient passé les Vez et qu'ils tiroient à Bayeux », et l'invitait à se rendre au plus vite sur le chemin de Carentan à Bayeux, vers Trévières. Gruel prétend que Clermont et ses capitaines avaient fait prévenir Richemond qu'ils chargeraient toujours l'ennemi, en l'attendant, mais ce récit intéressé est démenti par les autres chroniqueurs. La vérité est que, comme le dit formellement Mathieu d'Escouchy, Clermont lui avait mandé « que le premier d'eux étant là arrivé (sur le chemin de Carentan et de Bayeux) y attendist son compagnon en intention de battre les Anglais ».

Départ du Connétable. « Au point du jour, le Connétable fut le premier qui ouyt appeler le guet, fit lever gens pour ouvrir la porte, et incontinent fit sonner ses trompettes à cheval et s'arma bien diligemment, puis ouyt la messe. Après, il alla à la porte de l'Eglise, et monta à cheval, il n'avait pas 6 hommes avec lui au partir, puis il chevaucha ensuite une lieue (pour recueillir, chemin faisant, ses gens de Coutances, qui avaient ordre de le rallier), et s'arrêta ensuite pour les mettre en bataille ; après il fit ses ordonnances et mit le bâtard de la Trémouille avec bien 15 ou 20 lances devant ; ensuite il envoya son avant-garde en laquelle estoient Jacques de Luxembourg, frère de sa femme Catherine, seigneur de Richebourg, son lieutenant-général ; André de Laval, seigneur de Lohéac, maréchal de France, capitaine de Carentan ; Jehan de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac et leurs archers ; puis, il ordonna pour gouverner ses archers Gilles de Rouvroy, seigneur de St-Simon, un de ses lieutenants, et Jehan et Philippe de Malestroit, deux de ses escuyers ; après il ordonna pour la garde de son corps certains gentilshommes dont les noms s'ensuivent : premièrement Regnaud de Volvire, beau-frère de Joachim Rouault, Pierre du Pan, Yvon de Treenna, Jehan Budes, son porte-étendard, Hector Mériadec, Jehan du Bois, Colinet de Lignières et Guillaume Gruel, son escuyer et biographe ; puis, il ordonna des gens pour l'arrière-garde et chevaucha en bonne ordonnance et le plus diligemment que faire se pouvait ».

(Son armée.)

Rencontre des belligérants à Formigny. En sortant des Veys, Kyriel prit la route de Caen, en traversant St-Clément, St-Germain-du-Pert, la Cambe et Longueville, ce qui était d'ailleurs le chemin le plus court et le moins impraticable. Son corps d'armée passa la nuit du 14 au 15 avril dans les villages de Trévières, de Formigny

et autres ès environs. Les Anglais ne s'attendaient nullement à une attaque et croyaient avoir échappé à toute poursuite. Ils se mettaient même en marche pour rejoindre Mathew Gough, « et changeaient de logis à autre », pour se concentrer à Formigny, quand, tout à coup, sur leurs derrières, par la route de Carentan, au sommet d'une colline dominant le val de Formigny, apparaissent les « coureurs » du comte de Clermont : vingt lances sous le commandement d'Odet d'Aydie et Guillaume de Ricarville.

Car, le lieutenant du Roi avait quitté, de grand matin, Carentan, avec toutes ses forces, passé en barque le petit gué d'Isigny, pénétré dans le Bessin, poursuivant l'ennemi avec 3.000 combattants. Il tirait en très bel ordre tout le grand chemin devant Carentan et Bayeux, après ses coureurs chargés de descouvrir la route et l'estat d'iceux Anglais. Et les cavaliers français firent si grande diligence qu'ils trouvèrent l'ennemi auprès de Formigny.

Quand les Anglais aperçurent lesdits coureurs et qu'ils reconnurent que c'étaient leurs adversaires, ils se rassemblèrent et logèrent en très bel ordre en ce lieu de Formigny, ne sachant pas encore au vrai que les Français eussent intention et volonté de les combattre : mesmes ne se doutaient-ils aucunement de cela, jusqu'à ce qu'ils aperçurent l'avant-garde du comte de Clermont, qui les approchait, dont était chef l'amiral de France.

Or, ainsi que chacune des parties regardait à rencontrer l'occasion d'entreprendre l'une sur l'autre, arriva, avec lesdits Anglais, Mathew Gough, qui, le jour précédent, était allé à Bayeux, d'où il avait ramené, en sa compagnie, le plus grand nombre de gens qu'il avait pu tirer et enlever de ladite place. Et quand furent joints, et qu'ils eurent regardé la conduite et la manière que tenaient les Français, les Anglais comprirent qu'ils étaient poursuivis pour être combattus, prirent champ et mirent leurs gens en très belle ordonnance.

Préparatifs de Kyriel.

Sachant que le connétable était dans le voisinage, Kyriel ne négligea rien pour éviter toute surprise. Disposant son armée, du pont du Val de Formigny au Vieux-Pont de Surrain, il l'avait adossée, environ à un trait d'arc, arrière du village, aux murs, maisons, haies et jardins remplis de pommiers, poiriers et autres arbres, afin qu'on ne les pût surprendre par derrière ; et « avaient aussi, environ un trait d'arc derrière eux, une petite rivière, et entre deux, d'autres jardinages pleins d'arbres, le tout afin qu'on ne les pût prendre par derrière. »



A ce premier rempart naturel contre la cavalerie, les Anglais en ajoutèrent un autre, sur leur front, pour y rendre aussi son action sans effet. N'ayant, dans leurs rangs, qu'un millier environ de combattants à cheval, tandis que cette arme composait la majeure partie de l'armée de Clermont, il leur fallait user de toutes les ressources des ouvrages de fortune pour compenser cette infériorité.

Leurs chefs, hommes de guerre consommés, leur font creuser des trous, des fossés et des retranchements, devant lesquels ils fichent, selon leur coutume, des pieux aigus destinés à arrêter l'élan de l'ennemi et à faire choir les chevaux.

A l'aile gauche, Robert Vere et Mathew Gough prennent le commandement de la cavalerie peu nombreuse (800 à 1.000 chevaux), qui doit défendre le pont situé sur la route par laquelle arrivent les Français. Le corps le plus considérable, sous les ordres de Kyriel, est placé par lui, à dos du village, derrière les retranchements. Cette infanterie est disposée sur trois lignes : en première, les archers ; en deuxième, les guisarmiers ; en troisième, les hommes d'armes munis de lances.

Ces préparatifs durèrent trois heures, pendant lesquelles les deux armées s'observèrent sans en venir aux mains.

Allocution de Mathew Gough

Ce serait alors, que, suivant Blondel, Mathew Gough, excitant ses hommes par la perspective du pillage et l'appât du butin, leur aurait adressé l'allocution suivante pour leur donner confiance dans la victoire : « Le combat d'aujourd'hui vous sera une nouvelle occasion de déployer le grand courage que vous avez montré tant de fois déjà. Combattez virilement et vous remporterez une victoire éclatante sur des adversaires plus enflammés de vengeance que de courage. La lâcheté vous livrerait, comme un vil troupeau, au fer d'un ennemi sans humanité. Souvenez-vous que vos pères, en petit nombre, vainquirent toujours les multitudes françaises : plus nombreux aujourd'hui, votre vaillance mettra en pleine déroute cette tourbe effrénée et en désordre qui se rue sur vous, et nul de ses fuyards ne pourra éviter les fers de la captivité ou une mort imminente, car la marée haute interdit tout passage des gués vers Carentan. Et ce vous sera un éternel honneur, pour vous et pour vos fils, d'avoir ainsi dispersé les Français. Voyez ces guerriers resplendissants d'or et d'argent : leurs riches dépouilles augmenteront considérablement vos biens ; et elles seront bientôt vôtres, si, solides au combat, comme vos braves ancêtres, vous attendez de pied ferme l'ennemi. »

« Et lors approcha ledit Comte de Clermont avec toute sa bataille jusque à trois traits d'arbalestre, ou environ, et illec fit descendre partie de ses archers à pied (1,500 dit Chartier) ; et les hommes d'armes demeurèrent à cheval, à côté d'eux, sauf le seigneur de Mauny, qui avait la charge de les conduire, lequel tenait iceux archers sur le côté dudit ruisseau occupé par la cavalerie anglaise. » **Préparatifs de Clermont.**

Le Comte attendait le Connétable, suivant ce qu'il était convenu, pour engager l'action.

Au bout de quelque temps l'artillerie (1) placée sur une hauteur et composée de plusieurs pièces de différents calibres, comme l'attestent les boulets trouvés sur le champ de bataille et aux environs et conservés au petit Musée de la Chapelle de Formigny, entame sous la direction du maître canonnier Giraud, Gérault ou plutôt Giribault, un Génois (rôle du 13 novembre 1450), renommé dans son art, un feu nourri contre les Anglais. « Puis, Clermont envoya entre les deux batailles, pour escarmoucher avec les Anglais, environ 50 à 60 lances et 200 archers, afin de les entretenir et les amuser jusques à la venue du Connétable, qui debvoit arriver là, et aussi pour mieux garder et conserver leurs coulevrines qui tiraient fort sur la bataille d'iceux Anglais, qui en recevaient grand dommage et empeschement. » **L'artillerie française commence le combat.**

Au début de l'action, les Français, malgré leur élan, furent repoussés : les fossés et les pieux fichés en terre ne leur permirent pas d'aborder l'ennemi. Mais, comme le feu de leur artillerie causait de grands ravages dans les rangs des Anglais et désorganisait leurs batailles, sans ébranler le courage des combattants, Mathew Gough se décide à l'attaque. Il ordonne environ 600 archers pour gaigner ces coulevrines. Ceux-ci, pleins d'ardeur, sortent de leurs retranchements et attaquent, avec rage, la bataille française. Leur choc impétueux, à peu près à la distance d'un trait d'arc, met les archers, qui étaient bien 1,300, en déroute et disperse les artilleurs. Ils s'emparent de deux coulevrines. Floquet et Mauny, qui commandent les troupes chargées de défendre l'artillerie, ne peuvent retenir leurs soldats. Ceux-ci se replient en désordre sur le corps d'armée du comte de Clermont et les Anglais emportent les deux pièces dans leur camp. **Prise de deux coulevrines.**

(1) Bazin dit que c'étaient des bombardes appelées serpentines. Les serpentines étaient des coulevrines ainsi nommées d'une figure de serpent qu'elles portaient. — Les boulets trouvés dans le voisinage révèlent la présence de demi-coulevrines, de faucons, fauconneaux et sacres.

Elles sont vite reprises.

Mais Pierre de Brezé, vaillant capitaine, homme prudent et ferme contre les périls inopinés, qui, du Val de Formigny, amenait un renfort aux troupes qui pliaient, lance ses cavaliers là où il voit fuir les archers. D'une voix tonnante et avec force coups, il rassemble les troupes débandées, les menace de la hart et ranime leurs courages abattus. Il leur montre l'opprobre dont les couvrirait une fuite honteuse et promet la victoire à leur courage. Puis, sautant de cheval, il se met à leur tête. Accablés de traits, de coups de hache et de lances, les 700 archers du centre sont dispersés, frappés, blessés, tués et repoussés de la longueur de quatre lances. Les François reprennent les coulevrines et les ramènent à leur camp, impuissants, toutefois, à soutenir le choc de toutes les batailles ennemies, qui s'apprêtent à se ruer sur eux. Les Anglais avaient perdu, au témoignage de Berry, 200 hommes. Pierre de Brezé y acquit grand honneur, et tous les autres aussi, car chacun y fit vaillamment son devoir.

L'armée anglaise, nous l'avons dit, avait été admirablement disposée. Ses trois lignes, semblables aux solides remparts d'une place forte, s'opposent à l'invasion ennemie. Les trois corps d'archers de 700 hommes chacun, placés en première ligne, deux aux ailes, un au centre, pareils à trois fortes tours, empêchent les Français de rompre les rangs des batailles. Si les Anglais, supérieurs au début, eussent osé poursuivre les assaillants qui reculaient, ils eussent, par malheur, remporté l'avantage.

Second engagement.

Ce furieux combat apaisé, les Anglais, ralliés derrière leurs retranchements, se remettent en bon ordre. Les Français rendus plus ardents par leur insuccès partiel, mettent pied à terre et combattent en fantassins : ils n'attaquent plus de front l'armée entière, mais assaillent de flanc et séparément les bataillons ennemis. Olivier de Coëtivy, le brave Sénéchal de Guyenne, pénètre audacieusement avec sa compagnie entre la seconde et la troisième lignes ennemies et sépare cette dernière des autres, détruisant ainsi leur belle ordonnance, capable de rendre très-difficile si non impossible le triomphe des Français. Trois heures durant, on escarmouche rudement, les uns attaquant, les autres se défendant, avec des péripéties diverses. Les Anglais avaient le vent au visage et la poussière dans les yeux, ce qui nuisait au tir de leurs archers et augmentait la pénétrabilité des traits de leurs adversaires.

Le comte de Clermont, dont l'armée est inférieure en nombre, est sur le point, malgré ses vaillants efforts, de renoncer à un combat disproportionné, où cependant les compagnies d'ordonnance firent leurs preuves. Car, selon Gruel, « si n'eussent été les gens d'armes, qui tinrent bon, je

crois que les Anglais eussent fait grand outrage à nos gens ». Et il ajoute : « tout estoit mêlé. »

Mais voici le secours. Richemond, tant attendu, et, selon toutes les apparences, tardivement venu, malgré l'appel ou plutôt les appels réitérés qui lui avaient été adressés, apparaît sur la crête de la colline gigantesque qui se dresse au nord de Trévières, et dont les sinuosités suivent en l'encaissant le cours de la rivière d'*Aure*. **Arrivée de Richemond.**

L'escarpement du côteau au sortir du village empêchant de gravir directement cette colline, Richemond la contourna. Après avoir traversé à gué la rivière, près du hameau de la Barre, il suivit le chemin qui mène à l'église de Formigny. **Sa marche à l'ennemi.**

Une tradition locale et séculaire veut, qu'en gravissant la côte, le Connétable ait fait la rencontre d'une vieille paysanne qui ramassait de l'herbe pour sa vache et à laquelle il aurait demandé où était l'ennemi, et qui lui aurait répondu : « Allez bien vite, Monseigneur, cela va bien mal ; tout est perdu si vous n'arrivez pas à temps. »

Cette tradition a inspiré l'auteur du tableau de la chapelle Saint-Louis. On y voit, en effet, aux environs du champ de bataille, sous les monts qui bornent l'horizon, un homme et une femme travaillant aux champs, et qui sont vraisemblablement là en témoignage du fait que nous rapportons.

Toujours est-il que le Connétable fut bien renseigné sur le lieu précis du combat, puisqu'à mi-côte, il délaissa le chemin de l'église de Formigny, point où on ne se battait pas, pour prendre une route qui suivait le flanc du côteau et qui le conduisit droit au Val où la lutte avait lieu.

A un endroit où la colline commence à accuser une déclivité qui va s'accentuant à l'approche de l'église d'Aignerville, se trouve, à la jonction de deux chemins, une petite pièce de terre dite du *Moulin à Vent*. Il n'y a plus trace de moulin, mais une tradition constante y atteste son existence, et au commencement de ce siècle, le sol était encore jonché de ses pierres dispersées. **Le moulin à vent.**

A quelques pas au Nord, il était facile de se rendre compte de ce qui se passait à l'extrémité occidentale du Val où se livrait le combat. Et la vue y embrassait d'autant plus facilement l'horizon que l'espace situé entre le val et le moulin, n'était pas alors, comme aujourd'hui, couvert d'arbres, mais constituait une vaste lande au-dessus de laquelle l'œil planait sans obstacles.

Ce fut près de ce moulin dont parlent tous les chroniqueurs, que

Richemond s'arrêta, forma son armée et prit ses dispositions pour marcher au combat. Il avait, sous sa main, 300 lances et 800 archers.

Méprise passagère des Anglais.

Pendant le second engagement dont nous venons de parler, Mathew Gough aperçoit, dans la direction de Trévières, sur la route de Saint-Lô, un corps de troupes qui s'avançait en belle ordonnance et qui tirait pour venir sur lui et sa compagnie. Comme ses bannières n'apparaissent d'abord qu'indistinctement, les Anglais les prennent pour celles du duc de Somerset qui viendrait à leur aide. Ils les saluent joyeusement comme le présage de la victoire. Mais bientôt ils peuvent y distinguer les enseignes bleues aux fleurs de lys sans nombre, — les étendards rouges aux croix blanches de la gendarmerie française,— la « bannière du Connétable, quarrée et frangée de blanc, d'hermine au triple lambeau d'Angleterre », et aussi son « étendard blanc, en flamme, frangé de blanc et noir, au sanglier couronné d'or, paissant l'herbe au pied d'un chesne », et alors la crainte les envahit et leurs bras défaillent. Ces vieux routiers deviennent des rustres maladroits, ces féroces guerriers des femmes timides.

Le connétable entre en ligne

Du moulin où le Connétable s'était arrêté, son œil embrasse la position des deux belligérants. Il voit les lignes Anglaises, s'étendant du Pont du Val au Vieux-Pont, et la plus grande partie de leurs forces massées derrière le village de Formigny ; il voit l'armée française concentrée, et sur le grand chemin et sur une partie du territoire d'Aignerville, sur la rive droite du ruisseau. Vite, il organise ses batailles, et tout d'abord, lance en avant son avant-garde et ceux qui gouvernaient ses archers : Gilles de Saint-Simon, les deux Malestroit, messire Anceau Gaudin, Jehan Budes, Hector Mériadeuc, Guillaume Gruel et le bâtard de la Trémouille, vaillant chevalier en armes, partie vers le pont où avait lieu la mêlée, et partie vers un gué situé à sa gauche. Les archers mettent pied à terre, près du pont, et attaquent vigoureusement l'aile d'en bas des Anglais qu'ils culbutent. Ceux-ci, alarmés de l'arrivée de ce renfort et croyant avoir affaire à toute une armée, abandonnent le champ, reculent vers la rivière, et sans défendre « le fort qu'ils avoient fait de fossés et de pieux, se retirent au plus près de Formigny, afin de mieux estre clos et fermés à dos, en se remettant en ordonnance sur l'aisle du costé du pont par où les François debvoient passer ». Beaucoup (120 dit Berry) sont pris ou tués avant d'y parvenir. Les François traversent alors la petite rivière et par le gué et sur le pont, suivis de Richemond qui les soutenait, et qui passa, après ses archers, au plus près de la bataille des Anglois.

Attaque de l'aile gauche. — Le Pont du Val enlevé.

Les gens d'armes passent, à leur tour, le pont en grande diligence. « Ensuite s'approchèrent la bataille et les archers de nos gens et vinrent vers le Connétable, les seigneurs de Clermont, de Castres, l'amiral de Coëtivy, le grand Sénéchal de Normandie, Jacques de Chabannes, Joachim Rouault, Geoffroy de Couvran, Olivier de Broon, Odet d'Aydie, Jehan de Rosnivinen et toute leur bataille, et se joignirent ainsi nos batailles ensemble. »

Jonction des deux armées françaises.

On tint un brief conseil. Richemond, emmenant avec lui l'admiral de Coëtivy, va reconnaître, en sa compagnie, les positions ennemies de plus près. « Allons, lui dit-il, vous et moi veoir leur contenance ». Et mena mon dit Seigneur l'admiral entre les deux batailles et lui demanda : « Que vous semble, Monseigneur l'admiral, comment nous les devons prendre, ou par les bouts, ou par le milieu ? Et lors, l'admiral, que Charles VII avait donné comme conseiller à la jeune expérience de son gendre, répondit au Connétable, qu'il faisoit grand doute qu'ils demeureroient en leur fortification, et celui-ci lui dit : « Je voue à Dieu, ils n'y demeureront pas avec la grâce de Dieu ! »

« Et à ce moment, Pierre de Brézé lui vint demander congié de faire descendre son enseigne vers l'aile d'amont ou d'en haut, pour couper aux ennemis la retraite vers Bayeux. Monseigneur le Connestable pensa un peu, puis lui dit qu'il estoit content. Lors, cet octroi et congié estant donné au grand seneschal, lui et sa compagnie chargèrent furieusement les Anglois, et tellement s'y comportèrent que les Anglois estant en ceste aisle furent tous tués et mis en pièces. » Ce carnage aurait eu lieu, d'après une tradition locale, dans un endroit nommé depuis le *Clos Tranchefort*.

Attaque de l'aile droite. — Brezé enlève le vieux Pont.

En même temps, le connétable et son neveu s'avancent en belle ordonnance, avec toutes leurs forces réunies, traversent le ruisseau du Val et marchent sur Formigny. Ils attaquent l'ennemi à gauche ou à son aile d'en bas et au centre, vers le ruisseau et vers le village. « Et combattirent là très vaillamment les uns et les autres, par l'espace de trois heures ou environ, pendant lequel temps y furent faictes de grandes vaillances tant d'un costé comme d'autre. »

Richemond et Clermont attaquent le centre et l'aile d'en bas.

Le succès de Brezé, à l'aile d'amont ou de droite, frappe de terreur les Anglais, « défaits par force d'armes en deux ou trois parties », et décide du succès de la journée. Ils se débandent et commencent à fuir. Mathew Gough et Robert Vere, redoutant d'être coupés de leur ligne de retraite, firent une retraite précipitée vers Bayeux et Caen, avec bien mille anglais, emmenant avec eux Henry Bois ou Lours ou Dubois, maistre Meillan ou

Déroute des Anglais.

Merlan et un autre capitaine, lesquels avaient bien la charge de 30 lances et 500 archers. Gough, quoiqu'en ait dit à tort un des chroniqueurs de l'époque, ne s'enfuit point lâchement, mais se retira en faisant tête à l'ennemi, comme le vieux sanglier, qui, avec ses défenses, tient en respect la meute qui le poursuit.

Kyriel, son vieux frère d'armes, abandonné à son malheureux sort, essaye encore de résister dans Formigny où il commandait, mais Brezé, victorieux, s'étant retourné contre lui, il se voit entouré par toute l'armée française, et comprend que toute résistance est désormais inutile. Il a multiplié en vain les prodiges de valeur, secondé par ses troupes, qui, débordées de toutes parts, combattent avec l'énergie du désespoir. Les Anglais tombent en tas sous les coups de l'ennemi : l'armée anglaise est anéantie, et Kyriel, criblé de blessures, a la douleur d'être fait prisonnier ! Sa captivité dura jusqu'au 14 août 1451, date à laquelle Rymer remarque une assignation de 500 marcs d'or, sur les sommes dues au roi d'Angleterre par le duc d'Orléans, pour la rançon de Thomas Kyriel pris à Formigny. Deux ans plus tard, après la bataille de *Barnard heats*, près Saint-Albans, Marguerite d'Anjou lui faisait couper la tête.

Massacre de la Saignerie. Mais cet horrible carnage des Anglais, qui, comme nous le disons plus haut, dura trois longues heures, allait avoir un épilogue non moins sanglant.

Tous les archers anglais ne s'étaient pas réfugiés avec leur général derrière les palissades que sa prévoyance avait fait élever le matin. Un grand nombre d'entre eux, coupés par la cavalerie s'étaient trouvés séparés du corps principal. Etrangers, pour la plupart, au pays, ils n'avaient pour échapper à la mort ou à la captivité, qu'un parti à prendre: tâcher de retourner par où ils étaient venus le matin et tenter de repasser les Veys pour rentrer dans le Cotentin, où les Anglais tenaient Valognes, Saint-Sauveur et Cherbourg. Ils s'engagèrent donc dans cette direction ; mais leur retraite ne devait pas être couronnée de succès.

L'armée française était bien demeurée sur les positions qu'elle avait conquises et ne songeait guère à poursuivre l'ennemi, tout occupée qu'elle était des blessés, des prisonniers et des morts ; mais les paysans que le bruit du canon avait amenés sur les derrières de l'armée, étaient là, curieux de voir la bataille, et aussi de participer au butin, bonne aubaine à ramasser pour des gens ruinés par la guerre. Tant que le combat était resté indécis, ils s'étaient prudemment tenus à distance, mais quand la victoire fut acquise aux Français, ils se joignirent aux

trainards, et, de concert avec eux, poursuivirent et traquèrent comme des bêtes fauves ceux des ennemis qui avaient échappé à la charge de cavalerie de Brezé et ne s'étaient pas rendus avec Kyriel.

A trois kilomètres environ de Formigny et à l'ouest d'un mamelon élevé qui s'appelle *la Montagne* et domine une belle et luxuriante vallée encastrée entre les hauteurs de Vierville et de Louvières, se trouve, sur le versant opposé, un repli de terrain où se rencontrent quelques fermes isolées. Ce repli porte le nom lugubre de *la Saignerie*. Ce fut là, si l'on en croit la tradition, que cinq cents archers, réfugiés dans un verger entouré de fortes haies et de fossés, furent rejoints par ceux qui les poursuivaient. Ils y furent assaillis avec une telle fureur que, se voyant cernés, ils se jetèrent à genoux et tendirent leurs arcs désarmés, criant merci : mais leurs persécuteurs impitoyables les massacrèrent jusqu'au dernier.

La haine de l'étranger, les souffrances que l'invasion avait imposées au paysan, sa colère contre les brutalités et les spoliations de la soldatesque d'outre-mer, expliquent, sans le justifier, ce terrible épilogue du grand drame de Formigny.

Nul contemporain, sauf Robert Blondel, ne parle de cet épisode, certainement par pudeur et pour ne pas jeter une ombre regrettable sur la splendeur si pure des lauriers de Formigny, mais la tradition locale, sœur cadette de l'histoire, a enregistré sans vergogne le récit de cette boucherie. Le sol lui-même, d'ailleurs, y joint son témoignage. La charrue, en effet, y a révélé la présence d'une grande quantité d'ossements et on y a trouvé des débris d'armes et d'armures, notamment un jaque de mailles donné jadis par Mme veuve J. Thibault à la Ville de Bayeux et conservé au Musée de cette ville.

Un autre parti d'Anglais, échappé au désastre, s'enfuit vers les Veys et s'y noya, en voulant le traverser, parceque la mer n'était pas retirée. Un troisième opéra péniblement sa retraite par un gué qui passe sous le château de Brévands et conduit à Brucheville, ainsi que l'attestent des épées et des armes très-oxydées trouvées à Brévands, dans le *Champ Dolent* et dont la forme dénote une origine anglaise. **Sort des autres fugitifs.**

Blondel raconte que beaucoup d'Anglais qui n'avaient pas pris part au combat furent tués dans les villages par leurs hôtes ; et d'autres pendant qu'ils allaient s'enfuyant par les routes ou à travers les marais.

Dans le pays, une tradition, transmise de père en fils, raconte que, pour contribuer à l'extermination des Anglais, les paysans attachèrent des **Une tradition locale.**

lames de faulx aux cornes de leurs taureaux et les lancèrent sur les batailles ennemies après les avoir rendus furieux par la douleur que leur causaient des coulines de paille allumées sous leurs queues. A cette assertion ils ajoutent que le combat fut si meurtrier que, pendant trois jours, le modeste ruisseau qui traverse la vallée roula des flots de sang.

Les Morts.

Après la sanglante journée de Formigny, par le rapport des hérauts, des prêtres et autres bonne gens qui là estoient, furent trouvés sur le champ de bataille 3,774 cadavres anglais, et seulement 10 ou 12 français, tous d'obscure naissance, lesquels morts étaient dispersés en diverses places, tant dedans ledit village de Formigny comme au dehors. Toutefois, M. A. Héron, le savant traducteur de Robert Blondel, trouve le nombre des victimes françaises bien faible, si l'on considère qu'avant l'arrivée du Connétable, Mathew Gough avoit, déjà, dans une furieuse attaque, refoulé les Français qui avaient dû, naturellement, subir quelques pertes.

Les prisonniers.

Il y eut de 12 à 1,400 prisonniers, parmi lesquels le lieutenant du roi d'Angleterre, général en chef, sir Thomas Kyriel ; ses deux lieutenants Thomas Kirkeby, venu avec lui d'Angleterre, et Henry Norbery ou Norbury, ancien capitaine du Pont-d'Ouve ; Hélix Alengour ; Jehan Harpel ; Christophe Auberton ; Calleville ou Caneville ; Driant ; Thomas Druic ; Pasquier Godebert ou Gobert ; Jehan Haise ; Laurent Ramfort ; Janequin Basceler, Basquier ou Vacquier, un des plus grands pillards de Normandie, pris par Eustache de l'Espinay ; Jehan Le Boutillier, pris par P. Drouart, escuier, et plusieurs autres, en tout, 43 gentilshommes portant cotte d'armes.

Les chevaliers.

Le comte de Clermont, Jacques d'Armagnac comte de Castres, Godefroy de La Tour, fils du comte de Boulogne, Jehan de Lévis sire de Veauver ou Vaubar (?), Olivier de Coëtivy sénéchal de Guyenne, Antoine sire d'Anglure, les sires de Saint-Sévère et de Chalençon, messire Antoine Deullant, et un grand nombre d'autres seigneurs (à les tous nommer ce serait chose trop longue), qui avaient bien gagné leurs éperons dans la journée, furent faits chevaliers. Berry signale parmi les plus vaillants de l'armée du Connétable : les sires de Sainte-Sévère et de Chalençon, et de l'armée de Clermont : P. de Brezé et le sire de Montgascon.

Le Connétable, dit Gruel, et les autres seigneurs et capitaines couchèrent sur le champ, les uns à Formigny et les autres à Trévières. La rue des Bretons, dans ce dernier bourg, semble avoir pris son nom du séjour qu'y firent les troupes de ce pays, car ce fut là que Richemond alla passer la nuit. Quant au comte de Clermont, il demeura, cette nuit, audit For-

migny, sur le champ de bataille : « et voulut bien y consentir icelui Connestable, pour ce que c'estoit la première besogne que ledit comte de Clermont avait encore eue à la guerre, attendu sa jeunesse et son bas âge. » Mathieu d'Escouchy, en traçant ces lignes, oublie que, quelques pages plus haut, il a dit que Jehan II, dit le Bon, comte de Clermont, ensuite duc de Bourbon, né en 1426, époux, en 1448, de Jehanne de France, fut, en 1449, à la prise des châteaux d'Harcourt et de Chamboy (aujourd'hui Broglie), à la prise d'Hyesmes, d'Argentan et de Rouen, sous les ordres de Dunois, lieutenant-général en Normandie. Il oublie encore qu'en 1444, à l'âge de 18 ans, il avait été de l'expédition de Lorraine, et que ses aptitudes militaires l'avaient fait membre des commissions chargées, sur l'initiative de Richemond, de réformer l'armée.

Le lendemain, 16 avril, les morts furent enterrés par les prêtres. Richemond et Clermont firent les fonds de cette funèbre cérémonie. On déposa les cadavres dans 14 fosses. Blondel ne parle que de cinq et ajoute que beaucoup de prisonniers qui, par avarice, n'avaient pas voulu se racheter avec l'or qu'ils portaient cousu dans leurs vêtements, furent ou tués ou jetés tout habillés, avec leur or, dans la rivière. **Sépulture des morts.**

Les Anglais furent, paraît-il, inhumés dans l'herbage contigü à la chapelle et qui porte le nom bien significatif de *Tombeau des Anglais* ; les Français, eux, furent déposés au Sud de ladite chapelle, sur le territoire d'Aignerville, dans une pièce de terre nommée *les Guerres*.

On ne peut fouiller la terre, dans les environs de cette chapelle, sans rencontrer quelques débris qui se rapportent à l'événement qui nous occupe. **Reliques de la bataille.**

En 1797, en ouvrant une ancienne carrière, on découvrit une multitude d'ossements, de chevelures bien conservées, de dents dont l'émail n'avait pas souffert. Plus tard, un particulier a trouvé un casque, des fers de lance et des fragments d'une cuirasse lamée. En 1812, en creusant les fondements d'une maison, on rencontra un squelette encore revêtu de son jaque de mailles, composé de petits anneaux de fer dont les extrémités ont été battues et fixées à l'aide d'un petit clou, le cou et le bras terminés par des chaînons de cuivre, et d'une contexture tellement serrée qu'une épée moderne ne la saurait traverser. D'autres armes furent mises à jour, lorsqu'on construisit les bordures du trottoir du Val, vers 1865. A Véret, à la Saignerie et au château Bacon, des armes furent rencontrées par la pioche des terrassiers et aussi des boulets de différents calibres.

M. Potier, médecin à Formigny, en faisant creuser un fossé, trouva, en

1813, une épée fort longue, à la lame large, épaisse, tranchante des deux côtés, et depuis le milieu, en serpentant. Le duc d'Aumont s'étant arrêté à Formigny, en 1816, pour visiter le curé, M. Guérin, fait chevalier de la Légion d'honneur pour ses services postaux entre Jersey et la France pendant la chouannerie, et mort en 1833, reçut cette belle arme en présent du susdit M. Potier, et promit de s'en servir pour la réception des chevaliers de Saint-Louis.

C'est Dieu qui donna la victoire.

Les Français attribuèrent cette victoire de 3,000 Français sur 7,000 Anglais, à la protection céleste : le Roi en fit honneur à Madame Sainte-Radegonde de Poitiers, pour laquelle la reine et lui avaient une dévotion spéciale. Notre compatriote, Révérend Père en Dieu, maistre Guillaume Chartier, évêque de Paris, ordonna en actions de grâces de ce brillant succès, une procession de 12 à 14,000 enfants, de la paroisse de Saint-Innocent à la Cathédrale de Notre-Dame.

Et Martial d'Auvergne traduisit, en ces vers, l'opinion générale :

Les victoires de Dieu se donnent
A qui il plaist, et fait merveilles
Selon ce que les cas s'adonnent,
Et que l'en a justes querelles.

Si Dieu la bataille ne garde,
Et veille dessus la Cité,
En vain travaille qui la garde
Car sans lui rien n'est expleté.

Quel fut le vainqueur ?

A qui, après Dieu, doit être attribué l'honneur de la victoire de Formigny ?

A la Cour, on discuta cette question, et suivant les chroniques de Gaguin, « Charles vint qui demesla et osta l'estrif, car il assigna l'honneur et la gloire de cette victoire au comte de Clermont. »

Jehan Chartier, chantre de l'abbaye de Saint-Denys, chroniqueur officiel de Charles VII, qui, avec le judicieux Berry, annaliste militaire du règne et le noble poète et historien Robert Blondel, accompagnait le roi dans la campagne de Normandie, s'exprime ainsi à ce sujet : « Se meut altercation et différent entre aucuns des gens de guerre, disans les uns que la louange dicelle journée debvoit estre attribuée audit connestable, comme lieutenant du Roy par tout le royaume de France ; les autres sous-

tenans, au contraire, que l'honneur en debvoit estre attribué au susdit comte de Clermont, comme commis et ordonné lieutenant espécial pour faire ceste action et poursuite, alléguans qu'en tel faict la spécialité dérogeait à la généralité; et combien que ledit connestable en ceste qualité, fut lors réputé lieutenant-général du Roy par tout le royaume de France, le comte de Clermont debvoit, de plein droit, emporter l'honneur de ceste journée. Cela estant ainsi mis en question, disputé et contredit pour les deux parties par plusieurs seigneurs, mesmement du consentement du Roy, il fut rapporté à moy, chroniqueur, que *ledit comte de Clermont debvoit en emporter la gloire et la louange, combien que par le moyen dudit Connestable l'affaire prospéra de la sorte en bien.* »

M. le marquis du Fresne de Beaucourt souscrit à ce jugement: « Si la venue du Connétable, dit-il, avait décidé le succès, *c'est à Clermont principalement qu'appartient l'honneur de la journée.* »

Brève conclusion.

La victoire de Formigny avait été remportée en bataille rangée. Dans cet engagement improvisé, toutes les chances étaient pour les Anglais: ils avaient pour eux le nombre, l'unité du commandement, la situation topographique .....et pourtant ils succombèrent! Ce fut une journée à l'instar d'Hastings.

Aussi, souleva-t-elle par tout le royaume des transports de joie et un enthousiasme indescriptible. De grandes démonstrations populaires eurent lieu. Le sentiment national satisfait y vit le prélude de l'entière délivrance. La gendarmerie française y avait montré, pour la première fois, ce qu'on pouvait attendre de la nouvelle armée sur les champs de bataille. La discipline, la solidité, le sang-froid qui semblaient devenus le propre des Anglais et avaient assuré leur supériorité pendant trop longtemps, régnaient à nouveau dans les rangs français. C'en était fait des Anglais, impuissants, désormais, à résister, et dans peu, la Normandie, qui tenait tant à cœur à Henry V mourant, qu'il recommandait instamment à ses frères de n'en jamais céder la souveraineté, allait rentrer sous l'autorité de ses rois légitimes.

QUATRIÈME PARTIE

—

CONSÉQUENCES DE LA BATAILLE DE FORMIGNY

Roy des Françoys gangné as l'avantaige,
Parfaiz ton jeu comme vaillant et saige ;
Maintenant l'as plus belle qu'au rabat,
De ton boneur France Dieu remercie,
Fortune en bien avecques toy s'embat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

CHARLES D'ORLÉANS.

Charles VII concentra ses forces pour poursuivre sa conquête.

« Après que le roi Charles eut été particulièrement informé de la journée et victoire sus mentionnées, que ses gens avoient eue contre ses anciens ennemis et adversaires, à la bataille de Formigny, comme aussi des bonnes fortunes et avantages qui, chaque jour, leur survenoient, et même qu'il estoit bien adverty des tribulations et grandes divisions, qui, en ce temps, régnoient dans le royaume d'Angleterre, il en eut au cœur grande joie, en remerciant Dieu son benoît Créateur dévotement, et ensuite il conclut de rassembler et mettre tous ses gens ensemble : à cet effet, il les fit de plusieurs lieux et places revenir devers luy, en intention d'achever la conqueste du reste de la duché de Normandie, car bien s'apercevoit-il qu'il en estoit l'heure, et qu'il seroit bien difficile à ses ennemis de bonnement y apporter grande résistance, attendu les pertes et mauvaises fortunes qu'ils recevoient chaque jour. Si commencèrent à venir grande quantité de gens de divers lieux, puis quand il les eut assemblés, il conclut de parachever sa dite conquête, et qu'il seroit en personne dans le pays, auprès de ses gens, afin que les choses se fissent plus sûrement, « car il sçavoit bien que les Anglois qui estoient échappés de la bataille de Formigny s'estoient retirés en plusieurs villes et forteresses au pays et estoient en de très grandes doubtes : disant entre eux qu'il leur sembloit qu'il leur seroit impossible de tenir longuement contre les

François, considéré la grande puissance qu'ils voyoient que le roy Charles avoit de présent et aussi qu'ils ne trouvoient plus leurs gens si vigoureux ni de si bonne volonté comme ils avoient accoutumé de faire auparavant, et principalement de ce que les communes des villes et du plat pays ne désireroient sinon retourner en l'obéissance et sous le gouvernement du roy Charles et des anciens seigneurs du pays. Découragement des Anglais.

« Néanmoins ils conclurent entre eux d'entretenir et de soustenir la guerre le plus longtemps qu'ils pourroient faire. Et sur cette conclusion, ils envoyèrent divers messagers par devers leur seigneur, le roi d'Angleterre, et son conseil, pour leur signifier et faire sçavoir les affaires et les grandes pertes qu'ils avoient eues, à l'occasion de ladite bataille de Formigny. Ils se décident cependant à résister.

« Or, quand le roy d'Angleterre et ceux de son conseil en furent avertis, ils en furent fort desplaisants, et tombèrent en de grandes doubtes qu'ils ne perdissent le surplus de ce qu'ils possédaient encore dans la Normandie. Si tint le roy d'Angleterre, sur ces nouvelles, plusieurs conseils, pour savoir par quelle manière on y pourroit apporter remède, et y envoyer quelques secours ; mais finalement aucun n'y put estre trouvé pour l'heure, à cause de toutes ces extrêmes dissentions et divisions qui estoient lors en Angleterre, tant entre les nobles comme les communautés. De quoy fut bien adverty le duc de Somerset, qui se nommoit le gouverneur de la Normandie, et qui, retiré à Caen avec la plupart des Anglois demeurés au pays, fist fortifier la ville et le château, le mieux qu'il put, en intention, de tenir cette place le plus qu'il pourroit contre les François. » L'Angleterre divisée ne peut les secourir.

Le lendemain de la bataille après que les morts eussent été mis en terre en de grands charniers, partirent de là les dis connétable et comte de Clermont, avec leur armée qui estoit, toute joincte ensemble, environ de 3.500 combattants, et leurs prisonniers, et s'en allèrent à Saint-Lô où ils séjournèrent trois jours entiers, pour eulx et leurs chevaux rafraîchir et faire panser les blessés.

Là, ils reçurent un ordre royal d'aller mettre le siège devant Vire. Ils partirent le 20 avril. La ville n'opposa aucune résistance. Les Français y entrèrent par composition, au bout de six jours. La garnison se retira, vie et biens saufs, abandonnant son artillerie et en recevant 4,000 escus, pour aider à la rançon de H. de Norbery, leur capitaine. Les trois ou quatre cents hommes qui la composaient se retirèrent à Caen. Les habitants de la ville et de la viconté eurent promesse d'une abolition générale que Recouvrement de Vire.

Charles VII ratifia dans la suite. Ce prince fit don au connétable, en récompense de ses services, de la seigneurie de Vire, avec les profits desdites ville et château et des appartenances, pour par luy en jouir, sa vie durant, tant seulement. Michel de Parthenay fut nommé capitaine de la ville.

Séparation de Richemond et de Clermont.

Cela étant fait, toute l'armée se sépara en deux parties : c'est à sçavoir Mgr le comte de Clermont et sa compagnie tirèrent vers Baïeux et ledit connestable et sa compagnie s'en allèrent vers le duc de Bretagne, qui était déjà devant Avranches avec toute son artillerie, pour l'aider dans le siège de cette ville.

Prise d'Avranches.

Richemond, auquel il restait à prendre les villes du Cotentin, encore occupées par l'ennemi, partit avec le comte de Laval, le maréchal de Lohéac, l'amiral Prégent de Coëtivy, Jacques de Chabannes, Arnault Amanieu d'Albret sire d'Orval et le maréchal de Boussac, emmenant avec lui canons, bombardes et toute autre artillerie. Il arriva sous Avranches, le 30 avril. Après plusieurs sorties infructueuses, les assiégés composèrent au bout de 3 semaines. Ils obtinrent la vie sauve, mais ne purent sortir chacun qu'avec un bâton au poing, sauf leur capitaine Jehan Lampet et sa femme qui emportèrent leurs biens. Louis d'Estouteville en fut nommé capitaine par le Roi.

Reddition de Tombelaine.

Makin de Longworth, lieutenant dès 1438, puis capitaine en 1448, de Tombelaine, très-forte place et quasi imprenable, pourvu et tant qu'on ait suffisamment de vivres, capitule sous condition, pour la garnison, d'en sortir avec ses biens, et le versement de 500 écus. Lui et les siens, a ce nombre de quatre vingt à cent, se réfugièrent à Cherbourg. Louis d'Estouteville, capitaine du Mont-Saint-Michel, eut aussi la garde de cette place.

Le Duc de Bretagne, en proie à la maladie dont il devait mourir deux mois plus tard, regagne ses états, laissant au Connétable Laval, Boussac, le Maréchal de Bretagne et le Sire de Malestroit avec 300 lances, payées à ses dépens, durant certain espace de temps, pour, en son absence, servir le roi Charles, au reste de la Conquête de Normandie.

Siège de Bayeux. — Disposition des troupes d'investissement.

« Tost après la dite prise de Vire, le 4 mai, le Roi fit mettre le siège devant la ville de Bayeux et y estoient Monseigneur le comte de Dunois, Lieutenant général du Roi, les comtes de Nevers et d'Eu, le grand maistre d'hostel du Roi, messire Philippe de Culant, maréchal de France, messeigneurs d'Orval et de Bueil avec plusieurs autres capitaines, chevaliers et escuyers.

« Là, le dit Lieutenant et sa compagnie furent logés aux faubourgs de devers Caen ; et ès-faubourgs de devers Carentan, furent logés les comtes de Clermont et de Castres, et ceux de leur compagnie qui, avec eux, avoient esté à la journée de Formigny et à la reprise de Vire ; et dans les fauxbourgs du costé des Cordeliers, eurent leur logement Monseigneur de Montenay, conducteur des gens du duc d'Alençon, Pierre de Louvain et Robert de Cuningham, avec grand nombre de francs-archers.

Bombardement — La Brèche. — L'Assaut.

« Et tinrent le siège clos de tous côtés, lesdits seigneurs devant la dicte ville, par l'espace de quinze ou seize jours, pendant lequel temps firent les François de grandes approches, fossés et mines, et tellement la battirent de canons et de traict, dont estoient gouverneurs et conducteurs Jehan Bureau, trésorier de France, et Gaspard Bureau, son frère, maistre de l'artillerie, et l'oppressèrent de mines et tranchées que presque toute la muraille, par un costé d'icelle ville seulement (du côté de Caen ou de l'est), estoit percée et abattue, tellement qu'il ne falloit plus qu'assaillir.

« Et de ce faire furent requis lesdits Lieutenant et autres seigneurs et capitaine par aucuns dudit ost. Mais iceux, considérans la grande effusion du sang humain, la désolation de la ville et autres maux grands et infinis qui s'en eussent peu ensuivre, si elle eust esté prise d'assaut, n'y voulurent pas consentir, mais ce nonobstant, sans congé, ni authorité, et sans ordonnance, par la grande ardeur et convoitise qu'avoient les gens de guerre de gagner sur iceux Anglois, ils assaillirent la ville par deux fois en un mesme jour, où il y eut de fortes belles armes faites, tant du costé des assaillants comme des deffendans ; et des dites deux parties il y en eut plusieurs de tués de coups de traict et de coulevrines ; mais enfin, il convint aux François de se retirer, sans autre chose faire pour ce coup, d'autant que l'assaut n'estoit que d'un costé. Que si lors la dite ville eust esté assaillie par le consentement et l'ordonnance de seigneurs et capitaines, elle eust esté indubitablement emportée d'assaut, sans aucune difficulté.

Capitulation.

« Sur cela, le gouverneur d'icelle place, fort espouvanté de ces assauts et de la valeur qu'il remarqua estre à ces François, car y furent tués de fort vaillants hommes de son party, requit de parlementer avec le comte de Dunois et les seigneurs de sa compagnie, dont ils ne peurent obtenir que de s'en aller chacun un baston au poing tant seulement. Ainsi sortirent-ils de la ville, par la porte de Chasteau (là où tous ces Anglais furent nombrez jusque à neuf cent réputez d'estre des plus vaillants gens de

guerre qui furent en Normandie de leur party), pour s'en aller à Cherbourg.

« Mais combien que la capitulation fust telle que dit est, néantmoins, à l'instigation de Jehan de Bueil qui, grâcieux estoit aux dames, lesdits seigneurs françois, par courtoisie, et pour l'honneur de gentillesse, leur laissèrent partie de leurs chevaux afin de porter les damoiselles et gentils-femmes d'iceux Anglois qui s'en alloient avec leurs maris ; leur faisant, outre ce, délivrer des charrettes pour porter aucunes autres femmes des plus notables desdits Anglois qui s'en alloient aussi avec leurs maris, lesquelles il faisoit pitié de voir, car, pendant les trente-trois années de l'occupation, nombre d'officiers et de soldats anglois avoient pris femme dans le pays. Il sortit quelque trois à quatre cents femmes, sans leurs enfans, dont il y avoit grand nombre. Les unes portoient ces petits enfants dans des berceaux sur leurs têtes, les autres sur leur col, d'autres en avoient de pendus entour d'elles et autour de leur corps avec bandeaux de toile, et d'autres tenoient et trainoient les plus grands par les mains du mieux qu'elles pouvoient. »

Exode lamentable des femmes et des enfants.

La capitulation de Bayeux eut lieu le 16 mai 1450.

Elle fut conclue entre : d'un côté, Dunois, les autres seigneurs du sang royal et les gens du grand Conseil du roi étant au siège ; et d'un autre côté, Mathew Gough, au nom de la garnison et des gens d'église, nobles, bourgeois et autres habitants de la ville.

Ses conditions.

Douze otages, six anglais et six bourgeois, furent donnés pour en assurer l'exécution.

Ceux du parti anglais sortaient avec un bâton seulement au poing, sans rien emporter de leurs biens, or, ne argent, qu'ils devoient laisser par inventaire aux commissaires du comte de Dunois, sauf, « de grâce et de courtoisie, pour leur despense sur les champs », chacun homme d'armes dix écus et chaque soldat cinq, avec leurs vêtements de corps : robe ou jacquette, chapperon, chausses, souliers et chemise.

Toutes dames, demoiselles et femmes d'estat mariées eurent aussi, de grâce, don et courtoisie, tous les joyaux et robes à elles appartenant.

Tous devaient s'en aller en Angleterre ou ès Isles, par Cherbourg, sans entrer à Caen, ni s'arrêter dans les villes tenues par leur parti, ni faire la guerre, à peine d'être exclus et forclos de tous traités et de toutes compositions pendant ce temps.

Quiconque voulut demeurer à Bayeux, de quelque estat, pays, nation ou condition qu'il fût, eut deux mois pour le faire et prêter serment au

Roi de France, et ce faisant, était restitué de ses héritages, possessions et biens quelconques, avec faculté de s'en aller, en la manière dessus dite, comme les gens de guerre.

Les prisonniers furent rendus « avec tous scellez » et tous les sujets du Roi déliés de toute foi donnée pendant la guerre.

Un mois de séjour était accordé aux gens de guerre blessés ou infirmes avant de partir pour l'Angleterre.

Les seigneurs français promirent de s'employer pour faire obtenir des lettres d'abolition aux habitants de la ville, qui ne pouvaient détenir ni receler aucune chose appartenant à ceux qui partaient, mais qui, au contraire, devaient les déclarer et dénoncer, sous peine de confiscation de leurs biens et d'amende.

« Seront restitués par ceux de la garnison tous les joyaux et ornements d'église qui pourront par eux avoir esté pris ès églises de la dite ville et ès fauxbourgs d'icelle. » Clause curieuse.

Cette dernière clause nous paraît se rapporter aux scènes de pillage dont Bayeux, qui, jusque là, n'avait pas subi trop de vexations, fut victime, en août 1448 ou 1449, quand Mathew Gough, capitaine de la ville, crut devoir s'attaquer à l'évêque Zanon de Castiglione.

Ce prélat, créature de Henry VI, auquel il avait prêté serment, et qui avait fait de lui son chancelier en l'Université de Caen, et l'évêque de Bayeux, avait suivi longtemps le parti des Anglais. Secrétaire de leur roi en 1441, — membre du grand Conseil en 1442, aux gages annuels de mille livres tournois, — envoyé pour traiter de la paix avec les ambassadeurs de Charles VII, — un des assistants au baptême du fils du duc d'York, en 1443, — gratifié, la même année de 200 livres tournois pour avoir fait recouvrer aux Anglais, Dieppe et Granville, — Zanon, en voyant l'étoile de l'Angleterre pâlir, s'empressa, en parfait courtisan italien, d'abandonner son bienfaiteur malheureux, pour épouser, en homme prudent, la cause de l'astre qui se levait, celle de Charles VII. Et le lundi 10 novembre 1449, à Rouen, il lui fit la révérence et lui presta obéissance avec l'archevêque de Rouen et les évêques de Lisieux et Coutances.

Les Anglais ne virent en l'évêque qu'un vassal rebelle, et mirent à sac son palais épiscopal, sans y rien respecter, son hôte dut même prendre une fuite précipitée. Après lui, ce fut le tour des habitants. Les églises, à cause du riche butin qu'elles pouvaient fournir, ne furent pas négligées, d'autant plus que, depuis dix-huit mois, officiers et soldats n'avaient reçu aucune paie. Mathew Gough vola les ornements que Zanon avait donnés Pillages dans Bayeux.

à sa Cathédrale, une mitre, sa crosse, ses gants, son anneau, un bénitier et deux flacons d'argent doré. Les habitants ne furent pas restitués de ce qui leur avait été enlevé, mais le clergé, plus habile, sut faire consacrer ses revendications par une clause spéciale de la capitulation.

Le Chapitre prête serment.

En mai 1450, Guillaume de Bailleul, doyen du chapitre, et le chanoine Fabri, députés de leur corps, allèrent au Pont de l'Arche prêter serment de fidélité à Charles VII.

Nouvelle dédicace de la Cathédrale.

En 1451, d'après le manuscrit Regnault (n[os] 7 et 8 de la Bibliothèque capitulaire), il y eut une grande solennité pour une nouvelle dédicace de la Cathédrale de Bayeux, nouvellement refaite ou réparée des ravages qu'elle avait soufferts dans les guerres des siècles précédents.

Boulets de pierre.

C'est de ce siège de 1450, un des derniers que Bayeux eut à soutenir que proviennent ces énormes projectiles en pierre, de forme sphérique, que l'on voit actuellement déposés dans la cour de la Bibliothèque publique et qui furent trouvés au pied des remparts de l'Est, et sur le terrain adjacent, devenu le square de l'Hôtel-de-Ville. Le calibre de ces boulets étant pareil à celui des boulets conservés au Mont Saint-Michel, ils durent, les uns et les autres, être lancés par des bombardes similaires à celles que conquirent les vaillants défenseurs de la Merveille.

Le nouveau capitaine de Bayeux.

Arnault Amanieu d'Albret, sire d'Orval, qui était allé avec le dauphin Louis, guerroyer contre les suisses en 1444, capitaine de cent lances, fut nommé capitaine de Bayeux et Gonsalle d'Ars, huissier d'armes du Roy, viconte de la même ville.

Mathew Gough.

Le capitaine anglais de Bayeux était un vaillant guerrier.

Aux beaux jours de la conquête, les historiens le rangent parmi les principaux hommes de guerre de l'Angleterre, les Salisbury, les Suffolk, les Scales, les Falstoff, les Kirkeby, etc. Ce fut en leur compagnie qu'il acheva, en 1425, la conquête du Maine. Trois ans après, il battait sous les murs du Mans les troupes de Lahire et du sire d'Orval et leur reprenait la ville qui venait d'être surprise par eux. Capitaine d'Harcourt, en 1431, il se fait prendre, en 1434, au siège de Saint-Célerin, dans une escarmouche. En 1435, il est, de nouveau, fait prisonnier dans une pointe qu'il poussait, de concert avec Thomas Kyriel, de Gisors à Saint-Denis, au secours des leurs qui assiégeaient cette dernière ville. En 1439, Jehan de Bueil le chasse de Sainte-Suzanne. Lance à pied de la garnison de Tancarville en 1440, lieutenant de Verneuil en 1441, il assiège vainement Granville, de concert avec Scales en 1443. La même année, toutefois, il tombe, avec 1,500 hommes, sur les Français, près de Château-Gontier,

les met en déroute et fait prisonnier Louis de Bueil. Capitaine de Bayeux, en 1433, à la prise de la Guerche en 1444, il est envoyé par le roi d'Angleterre, cette même année où il y avait trêves, au secours du duc d'Autriche.

Il partit rejoindre le corps d'armée commandé par le dauphin Louis, avec un corps de 8,000 écorcheurs, tant anglais que normands. Arrivé aux marches de Normandie, il joignit ses troupes à celles de Robert de Floques ou Floquet, « et se logèrent ces deux capitaines journellement assez prez l'un de l'aultre, car ils se tenoient dans le voyage comme frères d'armes, nonobstant que ledit Floquet estoit françois et ledit Mathieu God anglois. » Beaucoup de guerriers combattirent alors sous le même drapeau, qui devaient se rencontrer à Formigny sous des étendards ennemis.

En 1445, Mathew Gough était en correspondance avec l'infortuné Gilles de Bretagne, capitaine d'Alençon, en 1447, il voit commencer une longue suite de revers qui le conduiront au tombeau. Le 16 mars, il rend Le Mans qu'il défendait avec Fulco Eyton, écuyer, capitaine de Caudebec ; — le 20 décembre 1449, il remet Bellème aux Français : — le 14 avril 1450, il bat en retraite à Formigny ; le 16 mai suivant, il signe la capitulation de Bayeux, repasse en Angleterre, et, plus heureux que son vieux frère d'armes Kyriel, tombe en soldat (juillet 1450), en défendant Londres contre les bandes de John Cade, ce bâtard irlandais de mauvais renom, qui revenait aussi de servir en France, « léger et ne sachant que faire ».

Dunois quitte Bayeux.

Après la reddition de Bayeux, partirent ledit comte de Dunois avec celui de Clermont de la ville de Bayeux, avec tout leur ost et gens de guerre, passèrent la rivière d'Orne et dispersèrent leurs gens pour vivre et se rafraichir sur le pays, en attendant la venue du comte de Richemond connétable de France. De plus, ledit Dunois laissa dans Bayeux, canons, coulevrines et toute autre artillerie, pour mettre en brief le siège devant Caen.

Bricquebec capitule.

Venus de Coutances, le Connétable et ceux de sa compagnie, savoir les gens de Monseigneur de Laval, le maréchal de Lohéac, les gens de l'amiral, le Sénéchal de Guyenne et Monseigneur d'Estouteville prirent Bricquebec, par composition, et la garnison s'en alla, corps et biens saufs. La place fut remise à son seigneur, Louis d'Estouteville.

Thomas Chiswal, nommé capitaine de Valognes par Kyriel, se rendit dès que les Français parurent sous ses murs, « pour ce que le lieutenant du capitaine avait pris le parti de France. » Ses cent vingt défenseurs se

retirèrent à Cherbourg, corps et biens saufs. Reçurent Valognes, au nom du roi Charles VII, le maréchal de Lohéac, l'amiral, Geoffroy de Couvran et Olivier de Broon, qui tenait alors garnison à Carentan avec Guillaume de Rosnivynen. Lohéac fut institué capitaine de la ville de Valognes.

« Après, mon dit seigneur le Connétable, dit Gruel, tira vers Bayeux, mais avant qu'il y fût arrivé, il était pris. De là, il envoya Jacques de Luxembourg, son lieutenant, et Odet d'Aydie, en sa compagnie, avec 30 lances, devant Saint-Sauveur-le-Vicomte, une des plus fortes places de la Normandie, défendue par les marais de l'Ouve et 200 Anglais. (Mathieu d'Escouchy, dit quatre ou cinq cents). Comme la place ne se rendit pas à la première sommation, et que toute l'artillerie était demeurée chargée à Bayeux pour mener à Caen, les assiégeants furent renforcés par les maréchaux de France et de Bretagne, les sires de Lohéac et de Montauban, avec cent lances et leurs archers, d'Estouteville, Malestroit et autres. Après une sortie, lors de laquelle périt, d'un coup de traict ou canon, Jehan de Blanchefort, vaillant écuyer de Berry, un des vainqueurs de Formigny, et dix jours de siège, Jehan de Robessart capitula, moyennant vie et biens saufs pour lui et la garnison qui dut se retirer à Cherbourg. Odet d'Aydie, chef de 20 lances fournies, pour chacune desquelles il touchait mensuellement 20 sols tournois, fut nommé capitaine de la place.

Reddition de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Marche sur Caen.

Les deux maréchaux de France et de Bretagne, sans attendre la reddition effective de la forteresse, s'en étaient allés avec leurs otages, pour rejoindre le Connétable et le suivre au siège de Caen.

Richemond, parti lui-même de Bayeux la veille du sacre (Fête-Dieu), le 3 juin, s'était arrêté à Cheux, village distant de deux lieues de Caen. Il en repartit le 5, après l'arrivée des deux maréchaux, en leur compagnie et celles du seigneur de Laval, de Prégent de Coëtivy, du sire d'Estouteville, du sénéchal de Poitou, de Jacques de Luxembourg, des sires de Sainte-Sévère, de Boussac et de Malestroit et de plusieurs autres chevaliers et écuyers. A Caen, se réunirent à lui, en son campement devers Saint-Etienne. Ceux-ci qui avaient été à Formigny : Clermont, qui venait de Verneuil, Castres, Montgascon, Mouy, Cuningham, Floquet, Louvain, Couvran, Jacques de Chabannes avec toute la belle compagnie qu'il avait, etc.

Investissement de Caen.

Dunois occupa le faubourg de Vaucelles, avec Charles de Culant, le maréchal de Jaloignes, son frère, le sire d'Orval, Montenay, les sires d'Ivry, prévôt de Paris, et de Beaumont, son frère, de la famille des d'Estouteville.

Un pont fut jeté en aval de l'Orne, puis les comtes d'Eu et de Nevers, Jehan de Bueil et Joachim Rouault allèrent se loger dans le faubourg Saint-Gilles et l'Abbaye aux Dames, quatre jours plus tard.

Peu après, survint le Roi, venant d'Argentan, avec René d'Anjou, Jehan duc de Calabre, le duc d'Alençon, les comtes du Maine et de Saint-Pol, Ferry de Lorraine comte de Vaudemont, Jehan de Beaumont, Xaintrailles et autres capitaines.

L'armée de siège comptait 17,000 hommes, dont 6,000 francs-archers, de la création du 28 avril précédent. L'artillerie était considérable et commandée par les frères Bureau. **Forces des deux armées.**

Du côté des assiégés, David Hall, Robert de Vere et Henry Redford, ou Radefort, commandaient respectivement la ville, le château et le donjon, et disposaient de 4,000 hommes de garnison sous les ordres de Hugh Spencer, Henry Standy, William Coroan, William Logot, Foulques Eyton, Henry Bois ou Louïs, tous chefs d'une bravoure éprouvée. Mais la population leur était hostile, Suffolk venait d'être assassiné et John Cade était entré à Londres. Sommerset comprit dès lors qu'il était perdu.

Caen fut bloqué de toutes parts.

Le premier jour du siège, Richemond, qui avait fait venir du Cotentin une armée de manœuvres, de charpentiers, de maçons et de mineurs, prend d'assaut le boulevard de la porte par où l'on va à Bayeux ; mais, accablés d'une pluie de projectiles, ses gens sont contraints d'abandonner ce boulevart, ouvert du côté de la ville, sans que l'ennemi ose s'y établir. Il se contente d'obstruer la porte d'une barricade faite de pierres entassées. **Opérations du siège.**

Après l'arrivée du Roi, on commença, du côté du connétable, à faire des approches couvertes et découvertes, dont Tugdual de Kermoysan, dit Lebourgeois, en conduisait une, et messire Jacques de Chabannes, l'autre. Elles furent poussées si loin qu'on pouvait aller franchement dans la ville trois lances de longueur ou environ, si bien que quand il y eut trêve, les mineurs pouvaient causer aux gens de l'intérieur et que ceux-ci n'eurent qu'à déplacer une pierre pour leur passer à boire.

L'armée du Connétable mina la tour et la muraille du côté devers Saint-Etienne et l'étaya avec des pièces de bois auxquelles elle mit le feu : tour et muraille s'écroulèrent avec fracas, ouvrant une large brèche pour l'assaut.

Du côté de Vaucelles, Dunois avait enlevé le boulevard qu'il avait devant lui, après une résistance désespérée de ses défenseurs.

Capitulation. — Ses conditions.

Mais Charles VII ne voulait pas entendre parler d'un assaut à cause des horreurs qui l'accompagnent; il préférait une capitulation. Somerset, sollicité par sa femme, y inclinait, mais Davy Hall s'y opposait avec la plus grande énergie. Cependant, comme l'attitude de la population était des plus inquiétantes, il consentit à se rendre, s'il n'était point secouru avant le 1er juillet. Les Anglais purent sortir avec leurs femmes et enfants et tous leurs biens meubles. Il leur fallut délivrer leurs prisonniers, rendre tous scellés, et décharger complètement leurs débiteurs. L'artillerie, grosse et menue, resta aux Français, à l'exception des arcs, arbalètes, coulevrines et autre artillerie de main. Dix-huit otages furent remis: douze Anglais, deux chevaliers de Normandie et quatre bourgeois de la ville. On fournirait aux émigrants, charriots et navires, à leur frais, pour retourner en Angleterre.

Leur rançon fut de 300.000 escus d'or.

Le 1er juillet, le bailli, Richard Harington, apporta les clefs de la ville, du donjon et du château du Connétable. Celui-ci les remit à Dunois, nommé capitaine et gouverneur de la place. Les otages, parmi lesquels Ver, parent du roi d'Angleterre, Hugh Spencer, et messire Charles de Hermanville, furent confiés à la garde de Gilles de Saint-Simon, de G. Gruel et de Jehan de Benais.

Le roi fit son entrée solennelle à Caen, le 6 juillet, sans le Connétable qui escorta les Anglais jusqu'au port d'Ouistreham.

Reddition de Falaise

A cette même date, Poton de Xaintrailles, bailli de Berry, et Jehan Bureau et les francs archers pour conduire l'artillerie, dont il était gouverneur, allèrent mettre le siège devant Falaise. La garnison, qui comptait 1,500 combattants, alla bravement à leur rencontre, mais elle fut refoulée et la ville investie. C'étaient pourtant les troupes « les mieux en point qui fussent dans toute la duché de Normandie des gens de leur nation, dont estoient conducteurs et capitaines, sous le sire de Talbot, deux gentilshommes anglois André Trolof, ou Trosboc et Thomas Eyton. » Le roi Charles VII se rendit de Caen devant Falaise, avec une nombreuse armée dont l'aspect, l'artillerie et les premiers travaux d'approche engagèrent les assiégés à proposer une composition qui leur fut vite consentie. Ils obtinrent la liberté de Talbot, leur capitaine, renfermé au château de Dreux et purent regagner l'Angleterre, corps et biens saufs. Xaintrailles fut fait par le Roi, dont il était grand écuyer d'écurie, capitaine de la place.

Capitulation de Domfront

Le 23 juillet, date de la reddition de Falaise, Charles de Culant, le sire de Blainville, Jehan Bureau et autres allèrent devant Domfront, avec

3,500 francs-archers, pour en expulser les 7 ou 800 Anglais qui la tenaient, mais ceux-ci s'empressèrent d'en ouvrir les portes à condition de s'en retourner outre-mer, corps et biens saufs.

Une seule place de Normandie et qui passait alors pour la plus forte, restait encore au pouvoir des Anglais. Cherbourg qui, quatre mois durant, avait lassé Du Guesclin qui dut en lever le siège, — Cherbourg que Glocester n'avait pu qu'acheter à Jehan d'Angennes, son traître gouverneur, — Cherbourg dont les défenseurs ne pouvaient être vaincus que par la faim, Cherbourg allait redevenir française et pour toujours. Thomas Gower l'occupait, avec une garnison de 1,000 hommes, renforcée de toutes les troupes provenant des villes rendues aux Français et ne doutait nullement de pouvoir repousser victorieusement toute attaque. Et de fait, ce siège qui dura un mois, fut le plus difficile de la campagne qu'il couronna. Marche sur Cherbourg.

Après le siège de Caen, l'armée royale s'était disloquée en deux corps, dont l'un, avec Charles VII, s'en alla, comme nous venons de le voir, sous Falaise, et l'autre, sous les ordres de Richemond et Clermont, se dirigea sur Cherbourg par Carentan et Valognes. Dans cette seconde armée étaient Prégent de Coëtivy, Joachim Rouault, le comte de Laval, le maréchal de Lohéac, le sire de Montgascon, Jacques de Montauban, le maréchal de Jalongnes, les sires d'Estouteville et de Mouy, Geoffroy de Couvran, Pierre de Louvain, Robert Cuningham, les sénéchaux de Poitou et de Bourbonnais, Gaspar Bureau, Jehan de Benais, Gilles de Saint-Simon, G. Gruel, les gens du sire de Sainte-Sévère et 2,000 archers, avec une artillerie formidable.

« Et fut mis le siège à Cherbourg. Le Connestable se logea d'un costé, et Monseigneur de Clermont de l'autre, et l'amiral de Coëtivy et le maréchal de Bretagne et Joachim Rou ult, de l'autre costé, devant une porte. Et y fut le siège bien un mois, et y furent rompues et empirées neuf ou dix bombardes, que grandes, que petites. Et y vindrent des Anglois par la mer pour renforchier la garnison, entre autres une grosse nef nommée la nef Henry. Et y commença un peu de mortalité, ce qui fit que Monseigneur le Connestable y eut beaucoup à souffrir, car il avoit toute la charge du siège. Puis il fit mettre quatre bombardes devers la mer, pour servir sur la grève, quand la mer estoit retirée. Et quant la mer venoit, toutes les bombardes estoient promptement couvertes, sçavoir manteaux et tout (enveloppes de cuir enduites de graisse et recouvertes d'un cercle de fer), et estoient incontinent toutes chargées, et en telle manière habillées, que Siège de cette ville.

dès ce que la mer estoit retirée, on ne faisoit que mettre le feu dedans et faisoient aussi bonne passée comme si elles eussent esté en terre ferme. De quoy les Anglais furent plus esmerveillés que d'aucune autre chose. Et illec fut tué Monseigneur l'admiral de Coëtivy, d'un canon, dont Monseigneur le Connestable fut très courroucé, car ce fut grand dommage ; puis environ huit ou dix jours après fut tué Le Bourgeois, d'une coulevrine, duquel ce fut une autre grande perte : et furent tous deux tués dans une tranchée qu'ils faisoient faire. »

Sa capitulation.

Les Anglais, désespérés et n'attendant plus de secours, traitèrent avec les assiégeants. On rendit à Gower, son fils donné en otage, pour la rançon de Somerset, lors de la prise de Rouen, et après avoir délivré des otages, les Anglais quittèrent le continent, corps et biens saufs, le 12 août 1450.

Jehan de Bueil fut nommé capitaine de cette place dont la composition coûtait au Roi 40,000 écus d'or ou 60,000 livres tournois que lui avança Jacques Cœur !

Douze Août quatorze cent cinquante !! C'est là une grande date, car elle marqua la réduction de l'envahisseur, le recouvrement de la province de Normandie et la libération de son peuple !

Le Roi confirma et ratifia les mesures prises par le duc de Bretagne et par le Connétable durant cette guerre: traités conclus avec les Anglais, nominations aux offices civils et militaires, promesses de pardon aux habitants. Il accorda une amnistie générale et fit de grandes largesses à ceux qui l'avaient fait victorieux.

ÉPILOGUE

Et ycy fine la conqueste
De la Duché de Normendie,
Dont chascun fist grant joye et feste,
Et par tout grant chière esbaudye.

Sy fait ycy bien à noter,
Qu'en mainz d'un an et de six jours
Le feu roy (1) si sut conquester
La dite Duché de grant cours.

Voir, sans grant occision,
Destruction de peuple et lieu,
Ne de sang faire effusion,
Qui est ung miracle de Dieu.

A tousjours en sera mémoire
A l'honneur de tous Roys de France,
Et de la loüenge et victoire
Acquise en si peu de distance.

Et Messeigneurs du sang de France
Qui s'i ont voulu emploier,
Et monstrer leur bien et vaillance
En seront toujours fort à louer.

Barons, Chevaliers, Escuiers,
Nobles, Gentilzhommes, Gens d'armes,
Archers, Coustilliers, Guisarmiers,
Et tous autres eulx meslans d'armes.

C'estoit l'armee du grant Pardon
De Romme, nommé Jubilé,
Où Dieu fist au feu roy grant don
De luy redduire la contrée.

Il y eut bien cependant un coin de terre normande d'oublié : les iles.

(1) L'auteur écrivait après la mort de Charles VII.

Philippe-Auguste, empêché par Innocent III et l'anéantissement de sa flotte dans le port de Dam, n'avait pu s'assurer la possession effective de ces dépendances naturelles de la province qu'il avait légalement confisquée sur le sanguinaire Jean sans Peur, en 1204. Charles VII oublia de lancer sur cette partie de la Duché et les Normands d'Harfleur et les Bretons de Saint-Malo.

Richemond fut nommé gouverneur et P. de Brézé grand-sénéchal de la Normandie.

Puis les vainqueurs de Formigny coururent à de nouvelles victoires en Guyenne.

Charles VII les y suivit, et, chemin faisant, à Tours, il ordonna des processions générales par toutes les églises de son royaume, pour le 14 octobre de cet an 1450 et pour chaque 12 août des années suivantes.

La dernière procession, à Bayeux, eut lieu en 1828.

Chez nous, mais le 15 août, on chante toujours l'antienne de la délivance : « *Hæreditas patrum nostrorum injustè aliquo tempore ab inimicis nostris possessa est : nos vero, tempus habentes, vindicamus hæreditatem patrum nostrorum.* »

SOURCES FONDUES DANS CE MÉMOIRE

J. des Ursins. — *Vie de Charles VI.*
J. Chartier. — *Vie de Charles VII.*
Monstrelet
d'Escouchy } *Mémoires.*
P. de Fenin
Journal du Bourgeois.
G. Gruel. — *Vie de Richemond.*
Chroniques du Mont Saint-Michel.
Cousinot { *Chronique de la Pucelle.* / *Gestes des Nobles.*
Robert Blondel
Thomas Bazin } *Œuvres.*
Alain Chartier
Olivier Basselin
P. Cochon. — *Chronique de Normandie.*
Martial d'Auvergne. — *Les Vigiles de Charles VII.*
Vallet de Viriville. — *Histoire de Charles VII.*
G. du Fresne de Beaucourt. — *Id.*
Daniel
Villaret
Anquetil } *Histoire de France.*
H. Martin
Michelet
John Gifford. — *History of France.*
J. Stevenson. — *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the sixth.*
Rapin Thoyras. — *History of England.*
D. Hume. — *Id.*
John Lingard. — *Id.*
Sir Richard Baker. — *Chronicle of the Kings of England.*

MANUSCRIT N° 413. — *Bibliothèque de l'Arsenal.*

ID. REGNAULT. — *Bibliothèque du Chapitre.*

ID. ROLANDI DE TALENTIS OPUSCULA. — *Id.*

Histoire de Normandie. — Rouen, Mégissier, 1558.

SEMELAIGNE. — *Robert de Floques, bailli d'Evreux.*

WALLON. — *Histoire de Jeanne d'Arc.*

DE PONTAUMONT. — *Histoire de Carentan.*

LINCY. — *Recueil des chants historiques.*

L. PUISEUX { *L'émigration normande.* *Les insurrections populaires.* }

L. DELISLE. — *Histoire du château et des sires de St-Sauveur-le-Vicomte.*

G. MANCEL. — *Les frères Chartier.*

LAMBERT. — *Mémoires sur la Bataille de Formigny.*

DELAUNEY. — *Réponse à ce Mémoire.*

J. LAFFETAY. — *Roland des Talents.*

PEZET { *Barons de Creully.* *Etude sur l'administration de la justice en Normandie.* *Note sur les Chartier.* }

R. POSTEL. — *Etat du Bessin en 1417.*

LAVALLEY. — *Les Compagnons du Vau-de-Vire.*

BÉZIERS. — *Histoire de Bayeux.*

CHIGOUESNEL. — *Id.*

GUYOT-JOMARD. — *Artur de Bretagne.*

COSNEAU. — *Le Connétable de Richemond.*

JORET-DESCLOSIÈRES. — *Alain Chartier.*

G. VILLERS. — *Notes.*

Mémoires et Bulletins de la Société des Antiquaires de Normandie.

Annuaire Normand.

Mémoires et Bulletins de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Livres liturgiques.

Divers journaux et publications périodiques.

Varia.

APPENDICES

LES MONUMENTS DE LA BATAILLE

LA CHAPELLE SAINT-LOUIS

Le plus ancien des monuments de la bataille de Formigny, est la chapelle Saint-Louis, dont voici l'acte de fondation extrait du 1er volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, page 693 :

« Jehan, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forest, de l'Isle Jourdain et de Villars, sieur de Castel-Chinon et Nonnay, pair et chamberier de France, scavoir faisons à tous, présentz et advenir, que, comme en l'an mil quatre centz cinquante, Nous, estantz lors lieutenant-général de feu de très-louable mémoire Monsieur le Roy Charles, septième de ce nom, que Dieu absolve, par la grâce et miséricorde de Dieu nostre Créateur, nous eussions gaigné une journée au lieu de Fourmigny, au diocèse de Baieux, à l'encontre des Anglois, enciens ennemis de la couronne de France, et d'icelle journée obtenu la victoire pour mondit feu seigneur ; à cause de quoy, ayant à mémoire la grâce à nous faicte par nostre dit Créateur, et luy rendant d'icelle, eussions dès lors voué de fonder deulx vicayres audict lieu de Fourmigny pour dire et célébrer, perpétuellement à tousiours, certaines messes et divin service ainsi que adviserons ; et depuis, aiant acquis de Robert de Manneville, escuier, sieur de la Bigne et de demoiselle Catherine Portefais, sa femme, la somme de cent livres tournoys, à prendre chascun an, par voye d'exécution sur tous et chacuns leurs biens et chevance, et jusquez ce qu'ils les auroient assises et assignées en fief ou fiefz noblez, en intention d'emploier icelles choses en la fondation dessusdicte ;

Pour ce est-il que, Nous, mectant nostre dicte deslibération à effect en accomplissement de nostre dict veu, avons fondey, ordonney et estably,

fondons, ordonnons et establissons par ces présentes, les dictez deulx vicayries, ainsy par nous vouez, ensemble ledict service divin en la manière qui ensuit :

Premièrement que doresnavant, perpétuellement et à tousiours, aura deulx chapelains ou vicayres en la chapelle que faisons présentement construire et édifier au champ et lieu où fut ladicte journée auprès dudict village de Fourmigny, lesquelz deulx vicayres chanteront et célèbreront chascun jour une messe ; c'est à scavoir l'un une sepmaine et l'aultre, l'autre sepmaine, en la manière que, chascun jour de l'an, y aura une messe dicte et célébrée par l'un d'iceulx vicayres, comme cy après est desclarié : c'est à scavoir, le dymenche, du jour, selon le temps et ainsy que l'office en saincte église le portera selon le dyocèse de Baieux où ledict lieu de Formigny est assis ; item, le lundy, des trespassez ; le mardy, de Monsieur Sainct Loys, chef et protecteur de la couronne de France ; le mercredy, des dix milles sainctz chevaliers martirs ; le jeudy, de monsieur sainct Loys ; le vendredy, de la Saincte Croix, et le sabmedy, de la glorieuse Vierge Marie, mère de nostre rédempteur ;

Item, le jour de la feste de monsieur Sainct Loys, qui est le vingt-cinquiesme jour du moys d'aoust, le curey dudict lieu de Fourmigny ou celuy d'Aignerville, c'est à scavoir celuy d'eulx sur lequel la dicte chapelle, que nous faisons bastir et édifier audit champ, sera trouvée estre assise, ou le vicaire, en l'absence du curey, sera tenu de venir chanter et célébrer la note et haulte voix en ladicte chapelle ; et luy ayderont à ce faire lesdictz vicaires d'icelle chapelle ; et aura iceluy curey au vicayre, en ce faisant, chascun an, la somme de trente solz tournoys, lesquelz les vicayres de ladicte chapelle seront tenus de paier et bailler comptant, ensemble les oblations qui surviendront ledict jour Sainct Loys, et ce, en disant et célébrant ladite messe haulte comme dict est. Et quant au surplus de toute l'année, les oblations et aultres droitz provenantz en ladicte chapelle appartiendront, seront et demeureront ès dictz vicayres d'icelle chapelle, et n'y pourront lesdicts curez ou vicayres prétendre aucune chose, quereller, ny demander, le tout selon que plus à plain est contenu en l'appoinctement prinz avecquez eulx.

Item, et ledict jour Sainct-Loys et aussy au jour de la feste des Mortz, lendemain de la Toussainctz, lesdictz vicayres de ladicte chapelle seront tenuz de chanter ung *Libera me*, avecquez les oraisonz et commémorations accoustumées, pour les trespassez, sur le lieu et champ où fut le conflict de ladicte journée.

Item, et de toutes lesdictes rentes, oblations et aultres choses qui sont et seront appartenantz à ladicte chapelle, lesdictz vicayres seront communs et prendront chascun sa part, par esgalle portion, et pareillement ès-charges participeront chascun pour moyctié.

Item, et seront tenus iceulx vicayres et leurs successeurs d'entretenir ladicte chapelle en estat bon et convenable, tant en la fabrique et édifice que des ornemens, livres et joiaulx d'icelle. Et à ce porront estre contrainctz par le dyocésain et porsuivis par Nous et noz successeurs toutes foys et quantes que de mestier sera. Item, desdictz deulx vicayres et chascun d'iceulx, toutes et quantes foys que vacation y escherra par mort, résignation et aultrement, la nomination et présentation en sera et appartiendra à nous et à noz successeurz ducz de Bourbon, et la collation et instruction (institution ?) à l'Evesque de Baieux qui, pour le temps, sera comme dyocésain.

Et pour ledict office et aultres choses dictes faire et célébrer, et pour la vie et entretènement desdictz deulx vicayres. Nous avons donney, ottroiey, cédey, transportey et dellessey, donnons, ottroions, cédons, transportons et dellessons, par ces présentez, perpétuellement et à tousiours maiz à ladicte chappelle et ausdictz vicayres desserviteurs d'icelle, ainsy par Nouz establys, comme dessus est dict, ledict fief, terre et sieurie de Coulombières, pleige, court et jurisdiction, rentes, doumaines et aultrez droictz et appartenances d'icelle quelconquez, et ensemble lesdictes vingt livres tournoys de rente, acquis et restant à asseoir sur les biens desdictz Robert de Manneville et damoiselle Catherine, sa femme, ensemble les deux vergées de terre acquises audict champ et joignant à ladicte chapelle.

Et icelles choses et chascune d'icelles promectons en parole de prince, par la foy et serement de notre corps, soubz l'obligation de tous et chascuns nos biens présentz et advenir quelconquez, faire bonnes, maintenir et garantir à la dicte chapelle et ausdictz vicayres desserviteurs d'icelle perpétuellement et à tousiours mais, et renonchons en ce faict à touz droictz et coustumes qui pourroient aidier et servir au contraire. Et afin que ces choses soient fermes et stables à tousiours mais, Nous avons faict mectre et apposer nostre sceel à ces présentes.

Donné à Sainct Joyn en Poictou, au moys d'Apvril, l'an de grâce mil quatre centz quatre vingtz et six, avant Pasques. Et xx livres tournoys de rente donnés au surplus *ut suprà*. Ainsy signé sur le reply par Monsieur le Duc, l'évêque d'Orenge, les sieurs Delaage, de Follet, et aultrez présentz. »



Une lacune évidente existe dans cet acte où rien n'explique la mention du fief de Coulombières, ni les vingt livres de rente. La seconde partie du mémoire de M. Lambert sur la bataille de Formigny nous fournit le moyen de la combler.

Le 10 janvier 1486, le Chapitre de Bayeux, patron d'Aignerville, et le curé de cette paroisse, sur les confins de laquelle devait être élevé le monument, consentirent à son établissement. Il en fut de même le 1er mars suivant, pour les moines de Cerisy, présentateurs à la cure de Formigny et pour le curé du lieu. Henri de Bretteville, seigneur de Bretteville et du fief Bacon à Formigny, déclara par acte du 6 mars qu'il ne s'opposerait point à l'érection de la chapelle sur ce fief.

Le comte de Clermont acheta ensuite, d'un nommé Nicolas Hardy, une pièce de terre en herbage, *assise auprès du Pont du vast de ormigny* pour y faire édifier la chapelle, et dota les deux vicaires qu'il y établissait d'une rente de 100 livres tournois achetée moyennant 2.000 livres, des époux de Manneville, dès le 14 janvier 1486. Le 26 mars ensuivant, les vendeurs cédèrent, pour remplacer 80 livres de rente, *le fief, terre, seigneurie, justice et juridiction de Coulombières et autres héritages, rentes et revenus assis en la paroisse de la Cambe*. Ils s'obligèrent, en outre, à continuer les 20 livres de rente de plus. — Ce fief, donné en remplacement, était un huitième de fief relevant de la seigneurie de Coulombières.

La chapelle ne fut vraisemblablement terminée qu'en 1487. Au mois d'avril de cet an, des lettres-patentes de Charles VII confirmèrent la fondation de Jehan de Bourbon, son gendre.

A l'occasion de l'amortissement du fief de Coulombières, ainsi consacré à la fondation des chapelains, ce prince fit la déclaration suivante :

« C'est la desclaration des cens, rentes, revenues et héritaiges de la terre, sieurie et justice de Coulombières, ses appartenances et deppendances, assis en la parroisse de la Cambe, acquis par très hault et puissant prince Mgr le duc de Bourbonnois et d'Auvergne, connestable de France, et ce, pour la fondation de sa chappelle de Fourmigny, laquelle desclaration il baille à vous, Monsieur le bailly de Caen, ou monsieur vostre lieutenant, commissaire en ceste partie pour mestre à exécution certaines lettres de commission émanées de messieurs les gens des comptes à Paris touchant l'admortissement dudict fief, terre, justice et sieurie de Coulombières et ses appartenances et deppendances obtenues par mon dict seigneur le duc, du Roy, nostre sire.

Le journal de la Recepte des rentes, revenues, louaiges et fermaiges des

fief, terre et seigneurie de Coulombières, assis en la parroisse de la Cambe et environs, pour nobles personnes Robert de Manneville, sieur de la Bigne, de Gieffosses, de Fresnes et dudict lieu de Coulombières et damoiselle Catherine Portefais, sa femme, et pour l'an mil quatre centz quatre vingtz et quatre, des termes Saint-Michel et aultres ensuyvantz au dict an et des aultres rentes en dict lieu et illecques environ :

Premièrement. — Rentes en Deniers :

Richard Bunel, en deux parties, xij s. vij d. — Thomas Anquetil, ix s. vij d. — Icelluy, xxx s. j d. — Item, luy et Richard Bunel, viij d. — Item, ledict Anquetil, iiij d. ob. — Item, luy, iij s. iiij d. — Item, luy, iij s. — Colin de Chantelou pour les hoirs Jehan Martin, iij s. j d. — Icelluy de Chantelou pour iceulx hoirs, v d. — Item, icelluy pour sa grande vavassorie, iiij s. iij d. — Item, icelluy pour sa petite vavassorie, ij s. — Item, icelluy, j parisis. — Item, icelluy Colin, iiij d. ob. — Item, icelluy pour ses courchons, x d. — Les hoirs Guillaume Beuselin, xxij d. — Iceulx hoirs, xviij d. — Item, iceulx hoirs, ij parisis. — Item, lesdictz hoirs, v d. — Item, iceulx hoirs, iiij parisis. — Perrin du Jardin et son frère, xxij d. ob. — Robin Bunel, pour les hoirs Jehan Jourdan, x s. — Jehan du Pont et son frère, pour lesdictz hoirs au Poutrel, vngs esperons de fer appréciés à ij s. — Iceulx du Pont, iiij d. — Item, iceulx du Pont, vj d. — Jouan Jouenne pour les hoirs Pierre Lefebvre, xiij parisis. — Richard Bunel pour une offrande à Noël, j d. — Icelluy Bunel pour les hoirs au Poutrel, iiij d. — Jehan Branche, xx s. — Jehan Guerey, viij s. — Icelluy Guerey, vj s. — Item, luy, xxij d. ob. — Item, luy, ij s. iij d. — Item, luy, xxij s. vj d. — Item, luy, xij s. vj d. — Richard Périer, fils Jouan, pour sa vavassorie, iiij s. viij d. — Les hoirs Colin Bunel, v d. — Guillaume Durant, cordonnier, ij s. — Jehan Vauquelin, ij s. — Richard Périer, fils Jouan, de nouvelle fieffe, xviij s.

Somme en deniers, ix lb. vij s. iiij d. ob. xx parisis.

Rentes dues audict lieu pour la recepte de la prevosté :

Robin Bunel, pour luy, et Jehan du Jardin, vij s. — Jehan Branche, iij s. vj d. — Messire Jehan de Chantelou, pour l'héritage Rogier Longuelane, iij s. vj d. — Jehan Jouenne pour Jehan Bompetit, iij s. vj d. — Thomas Anquetil, iij s. vj d.

Somme, xxj s.

Gastes masures :

Richard Bunel, ij s. — Robin Bunel, ij s. — Jehan Guerey, ij s.



Fourments en Rentes :

Thomas Anquetil, xviij b. — Icelluy Anquetil, vj b. — Icelluy Anquetil, iiij b. — Richard Bunel, xlvj b. — Icelluy, de nouvelle fieffe, vij b. — Robin Bunel, vj b. — Icelluy Robin, pour Hayville, viij b. — Item icelluy Robin, xj b. — Collin de Chantelou, viij b. — Item icelluy Colin, ij b. — Item icelluy, xij b. — Girard de Saint-Martin, escuier, vij b. — Icelluy escuier, viij b. — Jehan Branche, xx b. — Icelluy Branche, iiij b. — Les hoirs Guillaume Beuxelin, v b. — Jouan Jouenne pour Jehan Le Bompetit, ix b. — Richard Houel, iiij b. — Guillaume Durant, cordonnier, vj b. — Icelly cordonnier, ij b. — Jehan Guerey, vij b. — Richard Périer, fils Jouan, iij b. — Cardin du Jardin, ix b. — Messire Jehan de Chantelou pour Jehan de Neufville, iiij b. — Raoult Fantosme, v b. — Thomas Bompetit, x b. Damoyselle Perrette Portefaix, xxx b. — Icelle damoyselle, iiij d. — Les hoirs Richard Picod, pour les heritaiges Colin du Hamel, iiij b.

Somme des fourments, quatre-vingtz-six boisseaux, iiij d., mesure de Baieux.

Orges pour l'an dessus dict :

Liénard Le Galleys, j b. — Collin Lamyot, iiij b., même mesure.

Avoynes dudict lieu :

Michel Lair, escuier, xviij rasières. — Richard Bunel, v b. — Jehan Guerey, de nouvelle fieffe, vj b. — Richard Picod, pour les héritaiges Colin du Hamel, ij b. — Guillaume Lanquetot, pour les héritaiges Blaisot Le Foulon, ix rasières, même mesure.

Une présentation de 1672, signée du Grand Condé, Louis de Bourbon, dénomme la chapelle Saint-Louis, chapelle royale, fondée sous le titre de Saint-Louis de Bourbon.

M. Lambert, dans l'ouvrage cité plus haut, donne une liste de 25 chapelains, de 1571, — date à laquelle la présentation fut faite par Annibale Milano, gouverneur et procureur pour le duc de Ferrare, alors engagiste de la vicomté de Bayeux, — au 1er octobre 1789. Les titulaires, sauf le second, qui était curé de Cricqueville, furent tous étrangers au diocèse de Bayeux.

A la Révolution, la chapelle devint bien national et fut vendue en 1793 ou 1795, à un nommé Sanreffus, qui en fit une grange ou un bûcher, je ne sais lequel, destination profane qui la sauva.

En 1820, lors de la session du Conseil Général du Calvados, le Préfet et le Conseil émirent un vœu stérile pour l'achat et la conservation de

l'édicule. Le descendant de M. Sainct Loys, alors régnant, fut sourd à cette requête.

« Le bâtiment de la chapelle, écrit M. Lambert, dans l'opuscule précité, publié en 1824, est très simple : la grande porte, aujourd'hui bouchée, était placée à côté du ruisseau, et au-dessus se trouve une grande fenêtre à ogive, divisée par un meneau fourchu qui forme deux autres ogives surmontées d'un quatre-feuilles à jour. Au midi, une petite porte à sommet arrondi donne accès sur la grande route. Le chœur était autrefois éclairé par une fenêtre pointue, située au levant, et deux autres, au nord et au midi ».

Une sépia de M. de la Quérière, faite évidemment vers 1824, après que les travaux de M. Lambert eurent appelé l'attention sur Formigny, nous donne une idée exacte de la chapelle à cette époque. La *Société Bajocasse de Photographie* a bien voulu nous en faire une reproduction que nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

Cette reproduction nous montre la chapelle, prise du côté de l'herbage qui l'entoure de trois côtés, c'est-à-dire du Nord, si bien qu'on n'en peut voir le portail ogival situé à l'Ouest. Le mur Nord est accoté de trois contreforts. Au rez-de-chaussée, à droite du contrefort du milieu, est une petite porte à sommet arrondi, couronnée par un tore ou boudin qui s'étend horizontalement jusqu'au contrefort de droite. A l'étage, est une fenêtre ogivale en partie fermée par un panneau de bois, destinée à éclairer la nef. La fenêtre du chœur est bouchée. A l'Est, une sacristie, bâtie dans l'axe de la chapelle, est accollée contre le mur du chevet, masquant le bas de la fenêtre ogivale qui surmonte l'autel. Un petit campanile ogival, couronné par une pyramide tronquée, surmonté d'une croix de fer, au-dessus de laquelle un coq, s'élève au-dessus du toît. Un lierre, dont on voit quelques branches à l'angle du mur, doit tapisser le grand portail.

L'intérieur en était fort simple. Le chœur avait deux fenêtres ogivales, placées l'une au Nord, l'autre au Midi. Cette dernière était seule débouchée. Au-dessus de l'autel, était une fenêtre étroite, fenêtre à lancette. Cette partie de l'église a un plafond lambrissé de bois en arc déprimé. Un arc ogival sépare le chœur d'une autre partie que nous appellerons la nef. Un lambris en arc ogival couvre cette nef.

A en croire la tradition locale et une communication parue, il y a quelques années, dans la *Semaine Religieuse* de Bayeux, du 10 août 1890,

le comte de Clermont aurait fait reproduire par la peinture, dans cette chapelle, les plus grands épisodes de la journée.

Le 28 février 1829, à une adjudication sur expropriation forcée des immeubles saisis sur Pierre Sanreffus, descendant de l'acquéreur primitif, la chapelle fut acquise, avec un terrain adjacent, par M. Jean-Pierre Duny, ancien munitionnaire, fournisseur ou cantinier des armées, membre du Comité d'Instruction primaire, possesseur du château d'Aignerville. L'acquéreur, originaire de Vitrac (Charente), si nous ne nous trompons, laissa le monument national dans son délabrement.

Le 25 août 1834, lors de l'érection de la Borne commémorative de la bataille dont nous nous occuperons plus loin, M. Lambert fit, en présence de M. Duny qui assistait à la cérémonie, des vœux pour le rétablissement de la chapelle commémorative, élevée sur *le champ et lieu où fut la dite journée.* Ces vœux ne trouvèrent point d'écho auprès du riche propriétaire.

En 1833, Louis Philippe, accompagné de la reine Amélie et de sept de ses enfants, alla visiter Cherbourg. Il opéra son retour par Bayeux, le 5 septembre, et, chemin faisant, s'arrêta au relais de poste de Formigny. Il y visita la chapelle élevée par son ancêtre et put en constater l'affreux dénûment. Le propriétaire, présent à cette visite, *« en fit hommage au Roi »*, qui se promit de donner des ordres afin qu'une complète restauration vint sauver d'une ruine inévitable l'édifice élevé pour perpétuer la mémoire d'un des faits les plus glorieux pour nos annales.

Les travaux de restauration ne commencèrent qu'en 1842. Dans son numéro du 26 juillet de cette année, l'*Echo Bayeusain* annonçait que la chapelle Saint-Louis, à Formigny, dont M. Duny, son propriétaire, avait fait don *au Roi*, sous la condition qu'elle serait rétablie et érigée en chapelle vicariale, allait être restaurée par les sieurs Clomesnil et Lechevalier, entrepreneurs bayeusains, sous la direction de M. Lefranc, architecte de Sa Majesté, venu tout exprès pour donner les plans et les instructions complémentaires. Il indiquait déjà comme exécutés une sacristie et un parvis circulaire avec banc. Il ajoutait que les vitraux des fenêtres et de la nef devaient être préparés et peints à la composition des manufactures royales de Sèvres, d'après des dessins soumis à l'examen du Roi et représentant les divers épisodes de la bataille (ce qui n'a pas été fait). On devait meubler l'intérieur avec des tableaux, un autel et des bancs envoyés de Paris.

Le passage du duc et de la duchesse de Nemours, en août 1843, fit pro-

bablement activer les travaux. Dieu sait combien ils auraient trainé sans cette inspection imprévue !

La restauration qui coûta, dit-on, 30.000 francs, fut exécutée si lentement que ce ne fut que le mardi 2 décembre 1845 que la bénédiction en fut faite par Mgr Robin, évêque de Bayeux, cérémonie pour laquelle un certain nombre de personnes reçurent, au nom de l'abbé Eudelin, procuré, et de M. Hébert, maire, des lettres d'invitation.

On plaça, à cette occasion, sur la paroi gauche de la nef de l'édifice, une plaque de marbre noir, où se lit, en lettres d'or, l'inscription suivante :

Cette Chapelle,
érigée en MCCCCLXXXVI, en mémoire
de la bataille de Formigny,
a été offerte à S. M. Louis-Philippe
par M. Duny.
Restaurée aux frais du Roi
elle a été bénite
par Mgr L.-F. Robin
évêque de Bayeux
le II Xbre MLCCCXLV

Sur la porte d'entrée, sous un petit modillon noyé dans la maçonnerie et grossièrement sculpté, représentant un petit personnage vu de face, une autre plaque de marbre reproduit l'écusson des Bourbon, que l'on voyait autrefois sur un petit corbeau peu saillant, qui supportait du côté du N. la rampe couronnant le gâble du chœur. C'est l'écusson royal aux trois fleurs de lys, avec la barre de bâtardise.

Le tome XIe du *Bulletin Monumental* contient, sous la signature de M. G. Villers, un éreintement magistral des travaux ordonnés par M. Lefranc, éreintement tiré à part (sur 1/2 feuille in-8°), et dont un extrait figure dans la *Statistique Monumentale* de l'arrondissement de Bayeux, par M. de Caumont. M. Duny, cela est indiscutable, n'avait fait hommage au Roi des Français, que de 4 murs et d'un toit. M. Lefranc entreprit d'en refaire une chapelle quelconque de son invention, et nullement de restaurer l'ancienne, dit l'auteur de l'article que nous citons. Aussi, le campanile à toît coupé en gradins avec sa croix de pierre effilée et rectiligne ; le porjet grossier qui masque l'appareil extérieur ; le regrattage contraire aux règles scientifiques ; les antiques fenêtres, diverses de

modèles et d'ornements, refaites sur le modèle uniforme de celle du portail ; le rétrécissement et le changement de disposition de celle du chevet ; la nouvelle corniche introuvable ; la voûte semblable à la carène d'une vieille barque, veuve de nervure et d'arceaux, et sans point de départ apparent ; la porte carrée de la sacristie et son chambranle en bois ; le bouchage de la petite porte à sommet arrondi ; le badigeonnage de l'intérieur ; la porte en chêne, sans ferrures, fermant avec un bouton ; l'autel en chêne, style rocaille, avec son tabernacle carré ; les bancs, les mesquins objets du culte, sont-ils l'objet des plus virulentes et des plus méritées critiques de l'éminent archéologue.

Le 5 juin 1846, la cloche du campanile fut bénite par l'abbé Adolphe Eudelin, pro-curé de Formigny, assisté de l'abbé Eloi Brout, desservant de Tournières. Elle fut nommée Marie-Céline par M. Pierre Augel et Mlle Marie-Céline Albert, petits-enfants de M. Duny, représentés par M. Léger-Ernest Hébert et Mlle Marie-Louise Graffay, de Formigny. Le procès-verbal parle encore de *l'hommage* de ladite chapelle fait à Sa Majesté Louis-Philippe, Roi des Français. La chapelle reçut, en cadeau de baptême, une chasuble de moire blanche, avec croix de drap d'or, une étole pastorale de même étoffe et un rochet de batiste.

M. Duny était mort le 24 mai 1845.

La commotion de 1848 envoya en exil le Roi des Français et sa famille. Et alors, suivant M. le curé Adolphe Eudelin, la famille d'Orléans aurait abandonné, soit à la commune, soit à la fabrique, la propriété de la chapelle dont le Roi avait accepté l'hommage de M. Duny.

Cet abandon n'a rien qui doive étonner, car il ne fut que l'observation de cette loi de l'Etat qui veut que les biens du monarque décédé fassent retour à la nation.

Toutetefois, le curé d'alors, M. Eudelin, qui se rendit à Paris, lors du baptême du prince impérial en avril 1856, pour aller voir Mg^r Didiot, évêque nommé de Bayeux, eut un instant la velléité de faire accepter à l'Empereur la propriété de la chapelle. M. le baron Baude, académicien très enthousiaste de la chapelle, qui l'admit dans son intimité et à sa table, et qui le présenta chez de grands personnages politiques attachés comme lui aux d'Orléans, notamment MM. de Montalivet et de Montalembert, s'offrit à le mettre en rapport avec le général Fleury, son ami, alors à Saint-Cloud, auprès de l'Empereur. M. Eudelin, qui avait abandonné son premier projet, refusa, et s'ouvrit à Mg^r Didiot, très favorable à la restauration des ordres religieux, d'un autre dessein : celui d'installer

dans un immeuble qu'il achèterait, des Pères Récollets chargés de desservir la chapelle.

Le prélat dut faire une réponse favorable à son curé, car le 7 juin 1856, celui-ci acquit de M. Philippe Albert, président honoraire du tribunal civil d'Angoulême, et de dame Marie-Euphrosine Duny, son épouse, dont c'était la propriété personnelle, différents bâtiments avec cour, jardin et entretenant en herbage se tenant, sur lequel jardin, la chapelle Saint-Louis possédait, comme accessoire un terrain d'une largeur d'un mètre soixante-six centimètres sur tout son pourtour, lequel terrain ne fut point compris dans la vente. Mais, par suite de certaines circonstances que nous ignorons, ces disciples de Saint-François préférèrent s'installer à Caen, et à bon droit, suivant M. Eudelin. Aussi, le 26 janvier 1860, ce prêtre rétrocédait-il son acquisition, aujourd'hui la propriété de M. Mouillard, à un nommé Michel Costil, de Vierville.

Le 1er octobre 1856, M. Jean-Jacques baron Baude, dont le nom a déjà été écrit ci-dessus, fils d'un préfet du premier Empire, député pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe ; — conseiller d'Etat, officier de la Légion d'honneur, — membre de l'Académie des Sciences morales politiques en 1856, par acte passé en l'étude de Me Boutrais, notaire à Bayeux, fit donation entre-vifs à Messieurs les curés successifs de la paroisse de Formigny, d'une inscription de rente de 10 fr. 3 o/o, au porteur, aux conditions suivantes : « 1° les curés donataires devront employer les arrérages de cette inscription de rente à concourir à l'accomplissement des prières instituées par M. le comte de Clermont, en l'année 1486, pour les âmes des Français vainqueurs des Anglais aux champs de Formigny, le 15 avril 1450 ; 2° ils devront, chaque année, le jour de la fête des Morts (2 novembre), dire à l'intention desdits Français une messe dans la chapelle Saint-Louis et faire chanter le *Libera me* (prière pour les morts) sur le lieu du champ où fut le conflit de ladite journée. »

Les honoraires de cette cérémonie furent ainsi fixés par ordonnance épiscopale : 1° messe basse (honoraire) 2 fr. 50 ; — 2° *Libera ;* M. le curé 2 fr. 50 ; M. le vicaire 1 fr. ; Trois chantres 2 fr. 25 ; 5 enfants de chœur 1 fr. ; porte-croix 0 fr. 25 ; custos 0 fr. 50. — Total : 10 fr.

Cette donation faite par un homme qui ne devait pas ignorer l'abandon attesté par M. le curé Eudelin et de plus conseiller d'Etat, rompu aux affaires, fut acceptée, le 19 février 1858, par le curé et le trésorier de la fabrique de Formigny, en vertu d'une autorisation préfectorale, en date du 15 février précédent.

De cet acte et de l'arrêté préfectoral, il résulte évidemment que la fabrique était dès lors reconnue, et par le baron Baude et par l'autorité préfectorale comme jouissant de la chapelle.

D'ailleurs, nombre de bons esprits juridiques, s'appuyant sur ce fait que la fabrique a eu la possession continue et non interrompue, paisible, publique, non équivoque de la chapelle Saint-Louis, et à titre de propriétaire de 1848 à ce jour, n'ont cessé de la regarder comme légitime propriétaire de cet édicule, et pensent dès lors, qu'incapable d'aliéner, elle n'a pas pu renoncer valablement à la prescription acquise.

En 1886, il y eut au sujet de l'usage de cette chapelle, entre le curé de Formigny et le desservant d'Aignerville, un dissentiment qui n'est point sans rappeler de très loin, il est vrai, le fameux procès du *Lutrin*, immortalisé par Boileau. Le desservant d'Aignerville qui avait obtenu de son confrère de Formigny la clef de la chapelle pour y prêcher la station quadragésimale jubilaire ne voulait plus s'en dessaisir et prétendait continuer à exercer des fonctions ecclésiastiques sur la circonscription de son voisin. Il appuyait ses prétentions sur ce que la bataille se serait livrée en grande partie sur Aignerville, sur la donation que les châtelains de cette commune auraient faite, en 1833, au roi Louis-Philippe, etc. Comme il échoua dans son entreprise, il nous est loisible d'en induire que ce fut parce que la fabrique de Formigny avait établi, à cette occasion, son droit de propriété sur la chapelle.

En 1887, le jeudi de Pâques, 14 avril, le 437e anniversaire de la bataille, fut célébré dans cet édifice, par une messe chantée par M. le curé de Formigny, assisté de son collègue, le desservant d'Aignerville, réconcilié avec lui. L'*Orphéon Bayeusain* fit entendre, pendant la cérémonie, des chants funèbres, et une allocution de circonstance fut prononcée par le célébrant, qui était venu processionnellement, avec beaucoup d'habitants, offrir le sacrifice divin pour les morts de la journée de Formigny. Après un *Te Deum*, eut lieu un banquet improvisé, au cours duquel, M. Villers narra, avec son style enchanteur, les hauts faits des vainqueurs ; puis le soir, au soleil couchant, à l'heure où le jeune vainqueur reçut du Connétable l'accolade de chevalerie, l'assistance alla visiter le *Tombeau des Anglais*.

En février 1886, le Conseil municipal de Formigny, ne faisant aucun doute sur la propriété de la chapelle, invitait le maire à faire réparer la toiture de cet édifice et votait, pour cet objet, 200 francs à prendre sur les ressources disponibles.

En mai 1887, il soldait pour travaux faits à la chapelle deux notes, se montant à 182 francs 10.

Le 27 novembre de la même année, il émettait le vote suivant : « Le Conseil, considérant que le 15 avril 1450, la commune de Formigny fut le théâtre d'un événement à jamais glorieux, la défaite des Anglais par l'armée française, commandée par le comte de Clermont et le connétable de Richemond ; considérant que cette victoire ayant eu pour résultat la réunion de la Normandie à la France, le souvenir de cet événement ne saurait être trop conservé et honoré ; considérant que le monument commémoratif de ce grand fait historique, la chapelle Saint-Louis du Val de Formigny, étant dans quelques-unes de ses parties dans un état de délabrement qui compromettait son existence, il importe d'y faire quelques travaux de première nécessité ; considérant que la commune, malgré ses charges, s'étant imposée pour cet objet un sacrifice de 200 fr. qu'elle ne peut dépasser, il y a tout lieu de penser que le Conseil Général ne refusera pas de venir en aide à l'insuffisance de ses ressources, en affectant à cette œuvre patriotique une modeste subvention ; par ces motifs, prie instamment la Commission départementale de bien vouloir lui accorder un secours, et prie M. le préfet de bien vouloir être, en cette circonstance, auprès de la délégation du Conseil Général, l'interprète bienveillant et autorisé des vœux du Conseil Municipal et des habitants de la commune de Formigny ».

Le 28 janvier 1888, le Préfet répondit en demandant à la commune de lui envoyer au préalable, un devis exact des travaux à faire.

Toutes nos recherches pour connaître la suite donnée à cette demande significative, sont restées infructueuses.

En 1892 et années suivantes, des réparations, exécutées avec une discrétion mystérieuse, furent faites au gros œuvre de la chapelle, dont le mauvais état était un thème continuel de plaintes pour ceux qui s'intéressent aux souvenirs du passé. On vit relever et restaurer le pavage du portail et le banc de pierre qui règne autour de sa partie cintrée, le pourtour intérieur de la chapelle et le pourtour extérieur, du côté de la route seulement, furent revêtus d'un enduit en ciment ; une gouttière reçut les eaux des toitures. Les bancs furent enlevés, puis replacés, pour permettre de remplacer quelque peu de lambris et de rapiécer le parquet de sapin.

Au mois de novembre 1896, l'*Echo Bayeusain*, signala ce fait que la chapelle avait été « restaurée par la générosité patriotique de la famille à laquelle elle appartenait. » Cette note, qui n'est pas sans habileté, avait

certainement, pour but, dans l'esprit de son auteur, de revendiquer, pour la famille d'Orléans, la propriété d'une chapelle dont ils ne s'étaient nullement préoccupés, et non sans cause depuis 1848, puisque la loi aurait depuis longtemps transféré cette propriété.

Le 2 novembre 1898, M. G. Villers, membre éminent de la Société des Antiquaires de Normandie, dans une communication qu'il faisait à cette compagnie, annonça cette restauration, ajoutant que la fabrique de Formigny, dont il était président, avait cédé (?), à la chapelle, 2 statues en bois représentant Saint-Martin et Saint-Louis, et qu'il avait fait apposer dans le chœur de cet édifice, à gauche et à droite, deux panneaux de bois sur lesquels étaient inscrits, à sa diligence, les noms des vainqueurs connus du 15 avril 1450.

Nous relevons ici, à titre de document historique, ces deux listes glorieuses.

Voici d'abord le tableau de gauche :

FURENT PRÉSENTS A LA JOURNÉE DE FORMIGNY

Jean de Bourbon, comte de Clermont, lieutenant général de Charles VII ; Prégent de Coëtivy, amiral de France ; Joachim Rouault ; Pierre de Louvain ; Jacques de Chabannes ; le sire de Mouy ; Jacques d'Armagnac ; Geoffroy de Montgascon ; le sire d'Aumont ; Jean de Rosnivinen ; le cadet d'Albret ; le sire de Vaubar ; Olivier de Coëtivy ; le sire de Chalançon ; Robert Congray ; Antoine, sire d'Anglure ; Louis Giribault de Genève, maître de l'artillerie et ses canonniers ; le sire de Wambais ; Pierre de Brezé, grand sénéchal de Poitiers; Robert de Floques ; Antoine Deullant ; Geoffroy de Couvran ; le sire de Mauny ; le sire de Montgascon ; Olivier de Broon ; Odet d'Aydie ; Godefroy de la Tour ; Jean de Lévis, sire de Veauvert ; Guillaume de Ricarville ; Robert Cuningham ; Robin de Malortie ; Olivier Congray ; le curé de Carentan ; les francs-archers ; les compagnies d'Ordonnances ; les paysans.

Voici maintenant le tableau de droite :

PRIRENT PART A LA JOURNÉE DE FORMIGNY

Arthur de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France ; le sire de Lohéac, maréchal de France ; le bâtard de la Trémouille ; le sire de Montauban ; Jean de Blanchefort ; Gilles de Saint-Simon ; Philippe de Malestroit ; Pierre du Pan ; Jehan Budes, porte-étendard ; Jean du Bois ; Guillaume Gruel ; Pierre Drouard ; Guy, comte de Laval ; le sire de Bricquebec ; Jean, sire d'Erval ; Olivier de Quélen ; Jacques de

Luxembourg ; Tugdual de Kermoysan ; le sire de Sainte-Sévère : Jean de Malestroit ; Regnauld de Veluyre ; Yvon de Tréenna ; Hector de Mériadec ; Colinet de Lignière ; Anceau Gaudin ; Jean de Benais ; Eustache de l'Epinay ; Geoffroy de Boulogne ; les francs-archers ; Amanieu d'Albret ; le sire d'Orval.

M. G. Villers, qui composa cette liste, n'était pas bien sûr de son catalogue, car il écrit dans une note : « J'ai mis sur cette table (la seconde), à la suite du connétable, les noms de ceux que je crois avoir fait partie de son armée, mais le classement, en ce qui concerne plusieurs, n'est que le résultat de suppositions ». Et ailleurs encore : « pour la ligne où il manquera un nom, mettre Jean de Benais ». Et plus loin : « s'il en fallait encore un, mettre Olivier de Quélen.

Ces hésitations d'un maître en science archéologique et historique nous mettent bien à l'aise pour critiquer sa liste.

Geoffroy de Montgascon, Godefroy de la Tour et Geoffroy de Boulogne ne sont pour nous qu'un même personnage, Godefroy de la Tour, fils du comte de Boulogne, sire de Montgascon.

Nous n'avons trouvé, dans aucun chroniqueur, les noms du sire d'Aumont, seigneur Picard, escuyer du Connétable, ni de Jean sire d'Erval, ni d'Olivier de Quélen, ni de Jean de Benais.

Tugdual de Kermoysan, dit Le Bourgeois, n'était pas à Formigny. Il s'était, avec beaucoup d'autres seigneurs et capitaines, désolé de ne pouvoir suivre le Connétable, à son départ de Dinan. Il ne fut qu'aux sièges de Caen et de Cherbourg.

Le curé de Carentan se nommait J. Desurande.

La chapelle de Formigny rentrant, sans nul doute, dans la catégorie des immeubles, dont la conservation peut avoir, aux termes de l'article 1er du titre Ier, de la loi du 30 mars 1887, au point de vue de l'Histoire, un intérêt national, nous semble être devoir classée par les soins du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au nombre des monuments historiques.

Cette chapelle, en effet, postérieure de 36 ans seulement au fait d'armes qu'elle fut destinée à commémorer, en est, pour ainsi dire, le seul monument contemporain. Ses pierres, tantôt vieilles de cinq siècles, vérifient à la lettre la devise : *Te saxa loquuntur.*



LA BORNE MONUMENTALE

M. Arcisse de Caumont, qui naquit à Bayeux, rue des Chanoines, n° 17, le 28 août 1801, voulant perpétuer, pour l'enseignement des générations futures, le souvenir des grands faits historiques de notre pays, érigeait, à ses frais, sur l'emplacement où ils eurent lieu, des bornes monumentales avec inscriptions commémoratives.

Ce fut dans cet ordre d'idées que, le 25 août 1834, ce savant, dont la renommée a dépassé les frontières de sa patrie, Chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut de France, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de nombreuses Sociétés savantes et étrangères, assisté de M. Edouard Lambert, conservateur de la Bibliothèque de Bayeux, inspecteur des monuments historiques de cet arrondissement, et de M. Chesnon, principal du Collège de Bayeux, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, se transporta au Val de Formigny, sur le territoire d'Aignerville, pour y procéder au placement d'une borne monumentale en pierre dure, destinée à marquer l'endroit où fut livrée la bataille de Formigny.

Là, en présence de MM. Le Guerrier, maire d'Aignerville; Graffey, maire de Formigny ; Duny, membre du comité d'instruction primaire ; Menand, capitaine de la garde nationale d'Aignerville ; de son lieutenant et de plusieurs habitants : on plaça ladite borne sur l'accotement droit de la route de Paris à Cherbourg, au sommet du vallon qui domine la chapelle et à 226 mètres de distance de cet édifice.

Cet emplacement fut choisi par M. de Caumont, parce qu'il croyait, avec ses contemporains, sur la foi des vieux chroniqueurs de la bataille, alors connus, que c'était là le lieu de l'engagement décisif qui termina la bataille. Pour lui, cette opinion se corroborait des noms séculaires donnés aux pièces avoisinantes : *Champ des Anglais* et *Tombeau des Anglais* (1).

(1) Notre étude sur la bataille, appuyée sur toutes les ressources de la critique moderne, nous semble avoir prouvé qu'il en est autrement et que le combat décisif eut lieu au N.-E. de la chapelle, derrière Formigny, où le Connétable, Clermont et Brezé, avaient refoulé, sur le centre, les deux ailes de l'armée anglaise.



Sur cette borne monumentale, haute de 2 mètres, non compris le soubassement et d'un diamètre de 783 millimètres, se lit cette inscription :

Ici fut livrée
la bataille de Formigny
le 15 avril 1450
sous le règne de
Charles VII.

Les Anglais perdirent
un grand nombre de leurs guerriers
et furent ensuite forcés
d'abandonner la Normandie,
dont ils étaient maîtres
depuis l'an 1417.

Hoc monvmentvm
D. de Caumont, celeberrimæ litterarvm
et inscriptionvm academiæ socius,
necnon societatis antiquariorum normanniæ
secretarius erexit.

1834

Cette inscription est en lettres capitales romaines, de trois dimensions différentes : 3 pouces ou 81 millimètres, pour la première ; dix-huit lignes ou 41 millimètres pour la seconde, et un pouce ou 27 millimètres pour la troisième.

Malgré le caractère privé de la cérémonie, on y alla de quelques petits discours au pied de la colonne et au banquet improvisé qui termina la journée. En quelques mots, M. de Caumont, dont tant de restaurations intelligentes marquèrent la vie laborieuse, expliqua le motif de l'érection du monument ; M. Lambert exposa brièvement les principales circonstances de la bataille et exprima le vœu du rétablissement de la chapelle commémorative ; M. Chesnon célébra la paix entre deux nations faites pour s'estimer, et qui ne luttent plus que dans le domaine des sciences et des arts.

Le monolithe, en butte aux injures du temps et des hommes, était devenu informe, et ressemblait plutôt à un fruste milliaire romain qu'à un stèle du XIXe siècle. Et cependant le donateur l'avait recommandé, le

jour de son inauguration, « à la surveillance des autorités locales, de la garde nationale et des habitants ! »

En 1878, un homme aux idées généreuses, dont le nom revient souvent dans ces études, M. Villers, tenta de réagir contre l'indifférence universelle.

Renonçant au projet de retailler la colonne et de la replacer sur une base en rapport avec la hauteur du fût (projet qui eût coûté de 440 à 460 francs), parce qu'il aurait fallu en regraver les inscriptions sur ce fût diminué de 4 centimètres en diamètre, ce qui les aurait repoussées sur les côtés et rendues difficiles à lire, il proposa, en 1878, à la Société des Antiquaires de Normandie « de perpétuer un souvenir glorieux par un monument digne de lui ». Sa motion fut adoptée ; un projet d'obélisque en granit avec plaques de bronze, élaboré par M. G. Bouet, de Caen ; un devis de 800 fr. environ présenté par M. Legorgeu, de Vire, et puis..... le silence.

Le 25 mars 1883, se réunirent à Formigny, M. E. de Beaurepaire, vice-président du Comité permanent de la Société Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments historiques, MM. de Formigny de La Londe et Villers, membres du même Comité, et plusieurs membres, tant de cette Compagnie, que de la Société des Antiquaires de Normandie.

Ces Messieurs allèrent visiter la colonne et pris de pitié à la vue du fût informe et défiguré qu'était devenu le modeste monument élevé par M. de Caumont, ils décidèrent de le remplacer par un obélisque en granit, choisi entre plusieurs projets que leur soumit M. Villers. De plus, persuadés que le seul moyen de préserver ce nouveau monument des injures diverses sous lesquelles succombait l'ancien, était de l'éloigner de la route, ils pensèrent à l'ériger dans le bord du champ voisin, sur un terrain libéralement mis à leur disposition par M. J. Le Petit.

Malgré de pressants appels de la presse parisienne et locale, notamment en 1891 et 1894, les promoteurs de ce dernier projet, nous ne savons pour quelles raisons, n'en poursuivirent point l'exécution, et la colonne resta dans le même état !

Il y a quelques temps, la municipalité d'Aignerville, se prenant, sur le tard, d'une paternelle affection pour la pauvre délaissée, l'a fait recouvrir d'une couche de peinture blanche, sur laquelle elle a revivifié en noir, l'inscription glorieuse. Et pour assurer la durée de son œuvre patriotique elle a entouré d'une grille carrée d'un bel effet, l'attestation lapidaire de la valeur de nos ancêtres à la fin du moyen-âge.

ICONOGRAPHIE

La victoire de Formigny, comme celle de Hastings, a eu la bonne fortune d'être retracée par l'aiguille des femmes. Une magnifique tapisserie de haute lisse, exécutée, comme la broderie Mathilde, peu de temps après le fait mémorable qu'elle était destinée à perpétuer, et, très-probablement, sur les ordres de Richemond, mit en relief le rôle du Connétable dans cette célèbre journée.

Cette tapisserie avait été faite pour la décoration du château de Fontainebleau, résidence de prédilection de Saint Louis et des Valois, et où Charles V avait rassemblé le millier de manuscrits qui fut le noyau de la Bibliothèque Nationale. Nicolas-Claude Fabri, conseiller au Parlement d'Aix, savant antiquaire dont les notes archéologiques ont la plus haute valeur, l'y vit en 1620, et la trouva si remarquable que, l'année suivante, il la fit dessiner par un artiste nommé Gobert, menuisier à Fontainebleau.

Il en a, de plus, laissé une description très précise, d'où nous extrayons les renseignements suivants :

« Dans la salle des gardes et antichambres du roy à Fontainebleau, au fonds de la basse-cour à ovalle, on a acoustumé, de tendre une vieille tapisserie, de neuf ou dix pièces, où est représentée la *bataille du tavdis* et du pont en bas du village, gaignée sur les Anglais le 15 avril MCCCCL, par le connestable de Richmont, accompagné de Monseigneur de Clermont, des deux maréchaux de France et de bon nombre d'autres seigneurs et chevalliers jusques à 3,000 combattants, où c'est que Thomas Kiriel, lieutenant du roy d'Angleterre, demeura prisonnier avec plusieurs autres seigneurs anglois, dont l'armée desconfite était de 6,000 hommes.

« Il s'y void une artillerie en une des pièces, où sont desnommez plusieurs seigneurs auxquels le Connestable l'alla monstrer.

« En une pièce se void le grand conflict, où est le jour et datte de la bataille et le nombre de la gendarmerie de part et d'autre.

« En une autre, un autre conflict, où le Connestable est dans la meslée des ennemys, tout contre le porte-bannière d'Angleterre, qu'on tue d'un coup de lance.

« En une autre sont nommez les seigneurs et mareschaux de France qui l'accompagnoient.

« En une autre nommez et nombrez les prisonniers et représentez les morts, pour la sépulture desquels il faict baillier de l'argent aux prebstres du village, et c'est là où il n'a point son armement de teste, ne Monsieur de Clermont aussy, qui a un visage au nez aquilin, comme le livre du roi René, et une calotte ou barette rouge en teste, tenant le chappeau à la main pour dire à Dieu au Connestable, qui est en mesme posture du chappeau à la main et une callotte noire en teste. »

L'auteur de cette tapisserie semble être du parti de ceux qui tenaient, à la Cour, pour Richemond contre Clermont, car il n'y retrace point la part que ce dernier prit dans les frais de la sépulture des morts, acte dont il attribue tout le mérite au Connétable, et d'autre part, il met toujours, dans son récit à l'aiguille, le gendre du Roi après le duc de Bretagne.

« Les armes du Connétable sont, comme celles du temps, sans cotte par-dessus, son heaulme est sommé d'un pannache d'or, faict en forme de masse d'honneur. Il a tousjours prez de luy sa bannière quarrée et frangée de blanc au bout d'une lance, d'hermines au triple lambeau d'Angleterre; et ung estandard blanc en flamme, frangé de blanc et noir, dans lequel il y a ung sanglier couronné d'or, au naturel, paissant ou comme voullant paistre, sur un terrain verdoyant auprèz d'un chesne, et le mot *Qvoi qvi le veulle* ou bien *velle.* »

Le comte de Clermont a la bannière de Bourbon, aux trois fleurs de lis avec la bande de gueules « et un estendard de 3 coulleurs, bleu, blanc et noirastre, dans lequel il y a une rusche à miel et le mot *Point m'a la plvs belle.* »

On voit aussi les estendards des chevaliers de leur suite, quelques-uns avec des devises. De petits guidons blancs, avec un sanglier dedans, semblent indiquer les gens du connétable. Le roy d'armes de France, chapeau en tête, a une cotte fleurdelisée et tient un sceptre également fleurdelisé. Le héraut de Clermont a chapeau en tête, mais est sans sceptre. La gendarmerie française porte des estendards rouges avec croix blanches, et d'autres, rayez de rouge et blanc. Les soldats de pied et les archers ont des croix blanches devant et derrière.

« Du costé des Anglais, il y avoit plusieurs estendards blancs à la croix rouge, quelques bannières blanches à la mesme croix, une bannière d'Angleterre, escartellée des trois lis et des trois léopards, frangée ».

Ce récit de de Peiresc est d'autant plus précieux, que sans lui et le dessin qu'il fit exécuter, nous serions dans une complète ignorance de cette tapisserie, aujourd'hui disparue.

La peinture, elle aussi, s'empara des vainqueurs de Formigny.

Le manuscrit des Vigilles de Charles VII, œuvre de la fin du xve siècle, à la Bibliothèque Nationale, contient de curieuses miniatures et de la bataille et de ses principaux acteurs.

Nous avons vu plus haut que, d'après la *Semaine Religieuse de Bayeux*, Clermont aurait fait peindre à fresque, dans la chapelle Saint-Louis, les grands épisodes de la journée.

Dans l'église paroissiale de Formigny, se trouve un tableau, de mauvais style évidemment, mais néanmoins curieux sous le rapport historique. On y voit Saint Louis en habits royaux, la couronne en tête, avec, dans la main gauche, un sceptre terminé par une fleur de lys, et dans la droite, un suaire et la couronne d'épines. A sa gauche, on voit la chapelle, placée sur le bord de la route, et au pied de laquelle passe un ruisseau. Plus loin, quelques maisons et des moissonneurs ; dans le lointain, sur une hauteur, un moulin à vent. A droite du saint, la bataille : une charge de cavalerie cuirassée, dans laquelle plusieurs Anglais ont déjà mordu la poussière ; au premier plan, s'avance, en ordre, un carré d'infanterie conduit par un soldat, la hallebarde sur l'épaule. Cette troupe, habillée de rouge, est casquée et armée de lances, sauf le premier rang porteur d'armes à feu. Les étendards anglais sont rouges et blancs. Au bas du tableau est cette inscription :

Bis septem seclis jam dimidioque peractis, expulit hinc Anglos, Carolo septimo regnante, Joannes Borbonius princeps victorque perenne trophœum hoc proceri sancto consecravit Lodoico. D D. Cap. Roger et Roulin, an. 1754.

Roger et Roulin étaient les deux chapelains en cette année 1754. Ils offrirent à la chapelle ce tableau qui n'était que la copie d'un autre très détérioré, dont il est parlé dans la chronologie manuscrite des évêques de Bayeux, composée vers 1689, par M. Petite, official du diocèse.

Dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice de Bayeux est exposé un tableau, haut de dix pieds deux pouces et large de onze pieds huit pouces, connu sous le nom *Tableau de la Bataille de Formigny*, provenant de l'ancien évêché de Bayeux.

Le vendredi 30 mars 1770, on lisait dans les annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie : « Au fond de la salle du palais épiscopal, M. l'Evêque de Bayeux a fait placer un ancien et grand tableau



représentant tous les mouvements et les dispositions des armées Normande et Anglaise, sous le nom de la Bataille de Formigny, près Bayeux, si connue des habitants de la province. Ce tableau était abîmé de crasse, il est nettoyé et placé avantageusement : on voit des initiales à chaque corps d'infanterie et de cavalerie. »

Cette toile, devenue propriété de la ville, à la Révolution, fut restaurée à ses frais en 1819, époque à laquelle M. Lambert, alors employé à la Sous-Préfecture de Bayeux, puis Conservateur de la Bibliothèque de cette ville, en fit une réduction, vendue mystérieusement par sa légataire, ainsi que les nombreux objets, collectionnés par lui au cours de ses diverses fonctions.

Le tableau de la bataille de Formigny, sur l'authenticité duquel eurent lieu de vives polémiques entre deux membres de la Société des Antiquaires MM. Delauney et Lambert, est bien postérieur au fait d'armes qu'il est censé représenter. Les costumes, les armes (pistolets, arquebuses à main, arquebuses), la couleur des étendards, dont l'un porte les initiales royales, en dénotent d'une façon indéniable le monstrueux anachronisme, et le datent incontestablement du règne de Louis XIII.

Le paysage, lui-même, n'a aucun rapport avec la configuration des lieux où combattirent les deux armées : il paraît plutôt représenter les marais salants d'Isigny et des environs.

Cette œuvre, non sans quelque mérite, est donc d'un peintre du XVII[e] siècle, qui, sans nul souci de la couleur locale ni de la vérité historique, aura été exécutée pour l'un des évêques de Bayeux, désireux d'avoir une représentation de la grande victoire normande, cette toile de tous points fantaisiste.

Le tableau de Lafaye qui est aux galeries de Versailles, dans la seconde salle des tableaux d'histoire, sous le n° 71, se distingue par le même sans gêne.

Ce tableau, reproduit dans la livraison d'octobre 1866, du *Musée des Familles*, et qui avait été commandé par l'Etat à l'artiste pour le Musée de Versailles, est tout à fait propre à donner la plus fausse idée du fait d'armes qu'il met sous les yeux des visiteurs.

Le peintre, en effet, qui esquissa, m'a dit un témoin oculaire, sa toile, à Bazenville, chez un M. Chable de la Héronnière, y représente une falaise à gauche de laquelle se voit un retranchement de gros pieux où devaient être les Anglais. La cavalerie française y pénètre, la lance ou l'épée au poing, et jette à la mer, qui est à droite, cavaliers et archers anglais.

Au nouveau Musée de Bayeux, on voit un tableau, ou plutôt une esquisse de Jullien, peintre caennais, catalogué sous le n° 51 et dit *Bataille de Formigny*. C'est la peinture d'un engagement de cavalerie, en rase campagne, avec une vue de la mer dans le lointain. Cette œuvre ne saurait représenter qu'un des épisodes de la grande bataille : peut-être l'engagement du Pont du Val, mais, hélas ! on n'y voit pas de pont.

M. de la Quérière, — membre de la Société Royale des Antiquaires de France, de l'Académie et de la Société d'Emulation de Rouen, de la Commission d'Antiquités du département de la Seine-Inférieure, dont le très-habile crayon a illustré maints ouvrages d'archéologie, — mis en éveil par la polémique qui avait lieu sur le tableau de la Bataille de Formigny, conservé à la Sous-Préfecture de Bayeux, et s'intéressant vivement à la restauration de la chapelle délabrée, fit de celle-ci les deux dessins à la sépia que nous décrivons plus haut et dont l'un nous a permis de donner à nos lecteurs une vue exacte de cet édicule vers 1825.

Au Louvre, dans le tableau d'Ingres représentant Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII, se trouve le portrait de Jehan Pâquerel, le moine augustin, son confesseur, qui, après l'affreux drame du bûcher de Rouen, se retira au couvent de son ordre qui était rue des Bouchers, à Bayeux.

Artur de Richemond, Jean de Bourbon, Prégent de Coëtivy, Jean de Bueil, Jean de Montauban ont leurs portraits à Versailles.

La première des médailles françaises fut frappée en mémoire et en réjouissance de l'expulsion des Anglais de notre sol.

Cette pièce, — dont on connait actuellement 7 autres types plus petits, en or, argent et cuivre, — n'existe qu'en un exemplaire, au cabinet de France. Cet exemplaire, percé de deux trous de bélière en haut, et répétés en bas, est en or fin (dit au xve or de karats), d'un diamètre de 0 m. 0803 et du poids de 219 grammes. Il a été décrit et figuré à la page 152 du *Magasin Pittoresque* de 1850 et dans une notice de M. Vallet de Viriville parue dans l'*Annuaire* de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie.

Le champ du droit est occupé par l'écu de France, en ogive renversée, à trois fleurs de lys ; au-dessus une couronne royale ouverte, ou cercle fleuronné et fleurdelysé ; Autour de l'écu, deux branches de rosier (emblème propre à Charles VII) ; sur l'écu, dans un cartouche, au milieu

d'un semis de fleurs de lys, un K gothique (initiale de Karle) surmonté d'une couronne divisé en deux, avec cet exergue inscrit dans un double cercle concentrique :

Qvant ie fv fait sans diferance
Av prvdent roi ami de Diev
On obéissoit partovt en France
Fors à Calais qvi est fort liev

Au revers, même K gothique ; dessous, croix vidée et fleuronnée, cantonnée de 4 fleurs de lys, couronnée et entourée d'un compas à 4 lobes et à 4 pointes. Dans le champ, 4 phylactères, ornés de myosotis et surmontés de la couronne royale portant la devise : *Désiré suis*. Et en exergue, comme sur le champ, 4 autres vers de 8 pieds :

D'or fin svis extrait de ducas
Et fv fait pesant VIII Caras
En lan que verras, moi tournant,
Les lettres de nombre prenant.

Dans les 4 premiers vers, en effet, c'est-à-dire ceux du champ du droit, se trouvent une M, 3 C, 3 L, 8 V, 11 T, qui en numération romaine donnent la date 1451.

L'emploi de la langue vulgaire, au lieu du latin qui régna sur notre monnaie d'or jusqu'en 1789, mérite d'être signalé, et semble indiquer la volonté royale de faire parler la langue française, tout spécialement à la médaille destinée à commémorer le recouvrement de la terre de France.

ARMES

Dans la sacristie de la chapelle Saint-Louis sont cinq boulets d'une authenticité indiscutable : un boulet de demi-coulevrine, trouvé en 1782, au *Tombeau des Anglais;* 3 boulets de sacre, découverts près du château Bacon ; un boulet de faucon, rencontré à Veret, par la pioche d'un terrassier.

Nous ne reviendrons point sur ce que nous avons dit au cours de notre

mémoire sur les deux jaques de mailles trouvés : l'un, en 1812, l'autre, il y a une trentaine d'années et qu'on peut voir au Musée de Bayeux. Ces jaques composés de petits anneaux de fer non soudés, mais aux extrémités battues et fermées d'un clou rivé, sont d'un travail remarquable, et à l'épreuve d'une épée moderne. L'encolure et le bas étaient terminés par des anneaux de cuivre. Un autre, tout en fer, est à la sacristie de la chapelle.

Au Musée de Bayeux, dans les vitrines qui règnent sous la tapisserie de la reine Mathilde, ont été déposées des armes défensives, trouvées dans les fouilles faites sur le lieu où furent inhumés les morts : casques, fers de lance, débris de cuirasse lamée, etc., et aussi quelques armes offensives. Un fer de hallebarde est déposé à Formigny.

Un certain nombre de particuliers ont, comme M. Potier, possédé des armes blanches, trouvées sur le champ de bataille. On en vit figurer à nos expositions locales. Mais, on ne saurait indiquer leurs propriétaires actuels.

Beaucoup d'autres reliques de la grande journée normande ont dû être arrachées à la terre, dans la suite des temps. Mais les ouvriers qui firent ces trouvailles, n'étant, ni dirigés ni stimulés, par les propriétaires, pour recueillir avec précaution ces vestiges respectables d'un passé glorieux, ont dû les vendre pour quelques sous à d'inintelligents brocanteurs. D'autre part, l'étude du passé et de ses monuments si précieux pour l'histoire, née, dans notre Normandie, du souffle patriotique d'Arcisse de Caumont, connut une longue enfance, et le temps est récent où elle a enfin conquis le rang qui lui appartient dans l'échelle des sciences historiques.

Les guérets de Formigny, surtout le *Tombeau des Anglais* n'ont pas dit leur dernier mot, et des fouilles intelligemment conduites ne manqueraient pas d'exhumer de nouveaux témoignages irrécusables de la valeur et de la gloire de nos ancêtres, à la veille de la fin du Moyen-Age.

GLORIÆ MAIORUM.

E. ANQUETIL.



Compte-Rendu des Séances

Séance du Vendredi 9 Mai 1902

Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents ; Garnier, secrétaire ; Dodeman, vice-secrétaire ; Valette, archiviste ; Bazire, Moutier et Tranchand.

Excusé par lettre, M. le président Joret Desclosières.

On signale la disparition de la dernière *Demoiselle de Fontenailles*, écroulée sous l'action de la mer et du vent, dans l'après-midi du samedi 26 avril 1902.

M. Anquetil donne un juste tribut de regrets aux membres décédés : M. l'abbé Doucet, curé de Colleville-sur-Mer, et M. Pain, avocat, ancien maire de Bayeux, qui prit une part si prudente et si active aux travaux du Comité d'érection de la statue d'Alain Chartier, et mit avec tant de bonne grâce les salles de l'Hôtel-de-Ville à la disposition de la Société pour l'Exposition artistique qui a obtenu un si légitime succès.

Le sixième volume des Mémoires est déposé sur le bureau.

M. Anquetil donne lecture d'un travail très documenté et très intéressant sur *Bayeux pendant la Fronde*, étude fondée sur des documents peu connus, et qui présente un tableau saisissant de l'état de notre ville à cette époque.

Le Secrétaire communique ensuite un très attrayant récit de M. le capitaine Paimblant du Rouil, relatant de fort agréable façon la *Criminelle Tentative des Barons Normands à Valognes*, contre le Duc Guillaume de Normandie.

Séance du Samedi 4 Octobre 1902

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Anquetil et Londet, vice-présidents ; Valette, archiviste ; R. de Gomiecourt, vice-

archiviste, bibliothécaire ; Garnier, secrétaire ; Bazire, Guisle, Le Baron, Le Duc, Tranchand et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Loisel, trésorier ; Bourienne, Lefébure et Rauline.

M. Anquetil dépose sur le bureau le manuscrit du travail de M. Georges Villers, sur la Bataille d'Arromanches ; le dossier relatif aux travaux de consolidation de la Demoiselle de Fontenailles, et un très curieux paquet de dessins de l'architecte Moussard et de pièces inédites sur lui et sur sa famille ; enfin le premier registre des procès-verbaux de l'ancienne Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Après éloge funèbre de M. Desmant, et admission de MM. Loyer et Sebire, MM. Delmas, Dumans et Le Duc sont élus membres de la Commission d'examen des travaux présentés pour le concours du Prix Létot, qui sera décerné en séance publique le 12 novembre 1902.

Après échange de vues sur la composition du programme de cette séance, M. le Président appelle l'attention de la Société sur les communications de M. Morel d'Arleux, relatives aux moyens de réprimer *la mendicité et le vagabondage*, et de M. Lefébure, sur l'Association qui vient de se fonder à Paris pour la propagation de *l'Art Sacré*, sous la présidence de M. Luc-Olivier Merson, de l'Institut.

M. Anquetil lit ensuite une érudite étude sur *l'Architecte Jacques Moussard et son frère Guillaume Moussard, chanoine de Merville.*

Séance du Samedi 8 Novembre 1902

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; l'abbé Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste, bibliothécaire ; Delmas, Guisle, Le Duc, Loyer, Sebire et Tranchand.

Après admission de MM. Jean de Cussy et Lucas, M. Le Duc donne lecture du rapport de la Commission d'examen des travaux présentés au concours du Prix Létot ; conformément aux conclusions de ce rapport, le *Prix Létot*, d'une valeur de 200 francs, avec médaille de vermeil, est décerné à M. Anquetil, auteur du mémoire ayant pour épigraphe *Gloriæ Majorum ;* et une mention très honorable avec médaille d'argent est

accordée au mémoire portant pour devise : ***Espoir sans Peur***, dont l'auteur est M. le Capitaine Paimblant du Rouil.

On arrête le programme de la séance publique du 12 novembre ; on approuve l'idée, émise par M. le Président, d'une publication annexée aux Mémoires sous le titre de *l'Année Bayeusaine*, et le Secrétaire donne lecture d'une note de M. le Capitaine Paimblant du Rouil, sur les *Victoires de Formigny et de Castillon.*

Séance Publique
du Mercredi 12 Novembre 1902

Cette séance, comme l'a dit avec raison l'*Echo Bayeusain*, a constitué une véritable fête fédérative des Sociétés musicales, artistiques et savantes de la ville de Bayeux, que tous ont été heureux d'applaudir ainsi groupées en un faisceau amical ; elle a donc été un nouveau succès pour la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, qui avait pris l'initiative et mené à bonne fin l'organisation de cette charmante soirée.

Après la *Marche Symphonique*, de Mancini, exécutée par la Musique Municipale, sous l'habile direction de son chef, M. Morin, M. le Président Joret-Desclosières a exposé l'état actuel de la Société, son activité et son utile influence.

M. Garnier, secrétaire, a rendu compte des travaux accomplis depuis la dernière séance publique ; après ce rapport, la Société Philharmonique, dirigée avec talent par M. Marchal, a fait entendre la *Sérénade*, de René Chenêt ; puis M. Le Duc a donné lecture du rapport de la Commission sur le *Concours du Prix Létot.*

La Médaille de Vermeil et le prix de 200 francs sont remis à M. Anquetil ; la Médaille d'Argent, avec Mention très honorable, à M. le Capitaine Paimblant du Rouil ; et alors commence la Partie purement musicale de la soirée.

L'*Orphéon Bayeusain*, toujours si bien dirigé par M. Le François, exécute, avec le concours très apprécié d'un Chœur de Dames, la belle œuvre de Gounod, *Près du Fleuve étranger* ; la *Société Philharmonique* interprète avec succès l'*Ouverture de la Sirène*, d'Auber, et le *Régiment qui passe*, d'Eilenberg ; la *Musique Municipale* joue une charmante valse de Turine, *T'en souviens-tu ?...* ; enfin, après une série de projections

lumineuses représentant les curiosités archéologiques des environs et les diverses phases du Monument de Formigny, par la Société Photographique *la Bajocasse*, les trois Sociétés musicales et le Chœur de Dames exécutent, aux applaudissements de l'assemblée, la belle cantate *Formigny*, sous la direction du distingué compositeur William Marie.

La quête pour les pauvres a été faite par Madame Elie Dodeman, accompagnée de M. le Président Joret-Desclosières.

Séance du Jeudi 16 Avril 1903

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Anquetil, vice-président ; Garnier, secrétaire ; Loisel, trésorier ; Bazire, de Courson, Delmas, Guisle, Le Baron, Le Duc, Le Mière, Lucas, Thieulin et Verdier.

Absents excusés : MM. Bourienne, Carré et Portalis.

Les Membres de la Société visitent la nouvelle salle des archives, mise gracieusement à leur disposition par la Municipalité de Bayeux, et déjà en bonne voie d'organisation, grâce à MM. Anquetil et Valette.

Après éloge funèbre de M. le Baron Gérard, député, fondateur et bienfaiteur insigne du Musée de Bayeux, et admission de Mme Delacour et de M. Denis, M. le Président rend compte de la *Réception du Monument de Formigny*, par le Comité d'Etudes, le 15 avril 1903 et de la fixation définitive de l'inauguration solennelle au lundi 1er juin 1903.

La Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, heureuse d'exprimer sa reconnaissance à M. Thieulin, son ancien trésorier, qui, pendant de longues années, s'est dévoué avec tant de désintéressement aux intérêts de la Société, lui décerne une Médaille frappée spécialement à cette intention.

Après dépôt de publications, mémoires et documents divers, M. Anquetil donne lecture de sa note sur *la Chapelle de Formigny* ; puis, M. Loisel, trésorier, rend compte de la situation financière au 31 décembre 1902.

Le compte de 1902 comprend 2,406 fr. de recettes et 892 fr. 37 de dépenses, soit un excédent de 1,513 fr. 94, représenté par 1,499 fr. 75, déposés à la Caisse d'Epargne, et 14 fr. 19 numéraire en caisse.

Le budget de 1903 s'établit ainsi qu'il suit :

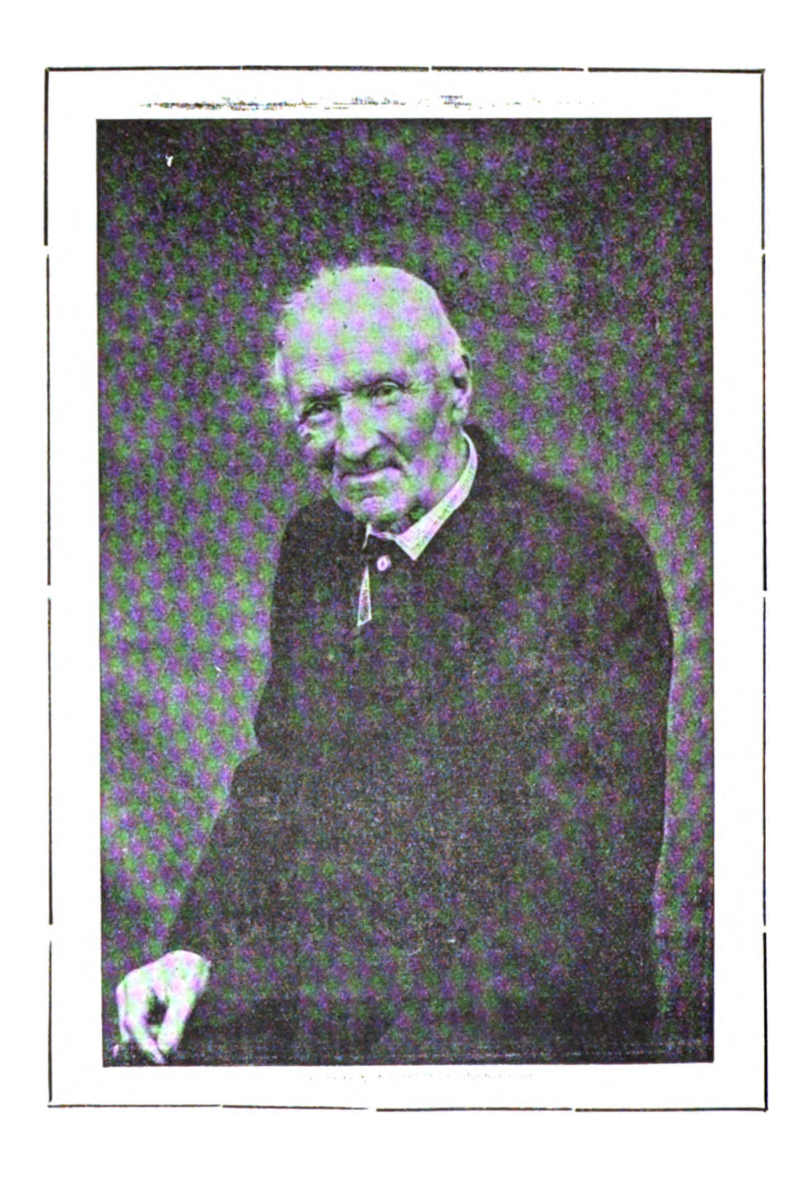
RECETTES :	Numéraire en Caisse.			14 fr. 19
	Intérêts des fonds placés			38 62
	Cotisations			600 »»
	Ensemble.			652 fr. 81
DÉPENSES :	Au Concierge	10 fr. »»		
	Frais d'Administration . .	60 »»		
	Impression des Mémoires .	300 »»		
	Séance publique	200 »»		
	Reliquat dû pour la Séance de 1902	31 »»		
	Imprévus	51 81		
	Ensemble	652 fr. 81	ci	652 fr. 81
				BALANCE

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

C. GARNIER.

NÉCROLOGIES



GEORGES VILLERS

(13 Janvier 1818 — 4 Juillet 1901)

Georges VILLERS

Le 4 Juillet 1901, s'éteignait, à l'âge de 83 ans 5 mois, dans sa maison de la rue de la Poterie, bien connue du monde savant et de la population bayeusaine, après une longue et cruelle maladie, M. GEORGES-VICTOR GARDIN-VILLERS, Président du Conseil d'Arrondissement, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne, ancien Adjoint au Maire de Bayeux, Membre éminent de nombreuses Sociétés Savantes, Président de la Société de Secours-Mutuels des Sapeurs-Pompiers de Bayeux, Membre de l'Association Amicale des Anciens élèves du Collège de cette ville, Membre honoraire de la Corporation de Saint-Fiacre, etc.

En un instant, Bayeux apprit la douloureuse nouvelle.

Jamais, en effet, personnalité ne fut, à plus juste titre, populaire et jamais existence humaine ne fut plus intimement liée aux intérêts et à la gloire de sa ville natale.

M. Georges Villers, qui résuma en lui presque un siècle, consacra tout son cœur, toute son intelligence, tout son inépuisable savoir à la prospérité et au renom de sa chère cité qu'il adorait et qui, en retour, était fière de posséder un savant d'une si rare compétence artistique.

Sa belle carrière ne fut qu'un long dévouement à la ville de Bayeux, Conseiller municipal en 1846, il l'était encore, sans interruption, le 4 juillet 1901, au moment où il disparut. Cette longue carrière administrative est une preuve éloquente de la sympathie et de la confiance qu'il inspirait à ses concitoyens. Dans cette longue suite d'années, il fut, à différents intervalles, élu adjoint au maire. Il l'était le 20 mars 1847 et il se maintint dans ce poste d'honneur jusqu'en septembre 1870. En 1875, sous M. Niobey, nous le retrouvons encore comme adjoint jusqu'en 1881, et enfin en 1884 jusqu'en 1892. Durant cette longue carrière, le doyen des conseillers municipaux sut conquérir l'estime de ses collègues, même d'opinions adverses, grâce à son affabilité, à son esprit de tolérance et à la droiture de son caractère.

Mais c'est surtout comme érudit et comme archéologue que M. Georges Villers laissera un nom impérissable à Bayeux. Nous le voyons partout où il est question d'art ou de lettres. Il est correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Membre du Comité permanent

de la Société Française d'Archéologie, Ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie, Président d'honneur de la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres de Bayeux, ancien Président général de la première Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, Membre de la Société Linnéenne et de plusieurs autres Sociétés savantes, titres des plus honorables qui font involontairement penser à la belle devise du poète latin : *Nil a me alienum puto!* Rien ne m'a été étranger !

Veillant avec un soin jaloux au maintien des monuments qui constituent l'ornementation artistique de notre cité, M. Georges Villers s'occupa aussi activement de son embellissement et il eût à cœur de conserver à la postérité le souvenir des gloires locales. C'est à lui que nous devons la statue de l'archéologue Arcisse de Caumont, un peu celle d'Alain Chartier, et nous n'ignorons pas la grande part qu'il eut à la glorification, par le bronze, des vainqueurs de Formigny, qui aura lieu dans un avenir prochain.

Tous ces services qu'il rendit à sa ville natale et au pays d'alentour constituent autant de titres à la reconnaissance publique.

La disparition de M. Villers fut un deuil public. Aussi tout Bayeux voulut-il l'accompagner à sa dernière demeure.

A ses obsèques qui eurent lieu le lundi 8 juillet, à 11 heures du matin, en l'église Cathédrale, sa paroisse, se pressait une nombreuse assistance, où se trouvèrent réunies des personnes de toutes les classes de la Société, qui avaient tenu à rendre les derniers devoirs à cet homme de bien, à ce savant universellement connu et apprécié. On y remarquait MM. les Membres du Conseil d'Arrondissement ; M. le Maire de Bayeux et Messieurs les Membres du Conseil Municipal ; la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux ; des délégations ou des représentants de plusieurs des Sociétés Savantes auxquelles avait appartenu le défunt ; M. le Principal et MM. les professeurs du Collège ; M. Eldin, capitaine de gendarmerie ; M. le capitaine Moutier, son lieutenant et une section de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ; la Corporation de Saint-Fiacre avec sa bannière, etc., etc.

La levée du corps fut faite par M. Collard, curé de la paroisse et Chanoine-Archiprêtre.

Le deuil était conduit par MM. Lerossignol, père et fils, et M. de Chanterenne, gendre, petit-fils et cousin du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Leneveu, Sous-Préfet ; Lamy, Maire de Bayeux, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Portalis,

Conseiller d'arrondissement, Officier de la Légion d'Honneur, collègue du défunt pour le canton de Bayeux ; E. Travers, Directeur-Adjoint de la Société Française pour la Conservation des Monuments historiques et Secrétaire de celle des Antiquaires de Normandie ; M. le baron Maurice Gérard, Conseiller Général de Trévières ; M. le docteur Basley, Chevalier de la Légion d'Honneur, ami du défunt ; M. Anquetil, avocat, l'un des vice-présidents de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, et M. Léger Hébert, adjoint au maire de Formigny.

La section des Sapeurs-Pompiers, dont les hommes n'étaient armés que du sabre-baïonnette, formait la haie des deux côtés du corbillard.

M. le Chanoine Deslandes, Officier de l'Instruction Publique, membre de la Société Française d'Archéologie et Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, chanta la Messe d'inhumation et donna l'absoute.

Le cortège se dirigea ensuite lentement vers le Cimetière de l'Ouest où le lieu du dernier repos de M. Villers avait été creusé près de sa mère, à l'ombre de quelques-uns des arbres qu'il y avait fait planter jadis. Là, après les dernières prières liturgiques, M. Lamy, maire de Bayeux, s'étant avancé vers la tombe, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« C'est jeudi dernier que s'est répandue dans Bayeux la nouvelle de la mort de M. Georges Villers. Il venait de succomber à une longue maladie, dont, pendant plusieurs mois, il a subi la douloureuse épreuve. Chacun a été ému en apprenant la fin de ce vieillard qui a vécu près d'un siècle, très-mêlé à toutes les choses de notre cité, si Bayeusain, qu'en ne le voyant plus errer dans nos murs, promener un peu partout ses pensées, il va sembler à plus d'un qu'il manque à la physionomie ordinaire de notre ville quelque chose que la présence de cet homme populaire pouvait seule lui donner.

« M. Villers était un enfant de Bayeux ; il y est né en 1818 et y a toujours vécu depuis. C'est au Collège de cette ville qu'il fit ses études. Il en a été un des plus brillants élèves. Ses humanités faites, il resta dans sa ville natale, et en 1846, à 28 ans, ses concitoyens le nommèrent conseiller municipal : il a toujours, à partir de cette date, fait partie de notre assemblée communale et il devait être le doyen des conseillers municipaux de France. Plusieurs fois, il a été adjoint au maire de la ville, de 1847 à 1870, de 1875 à 1881 et de 1884 à 1892. Il était conseiller d'arrondissement depuis 1871 et a été nommé président de cette assemblée en 1885.

Il était président aussi de la Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers et l'a été, durant l'année réglementaire, de l'Association amicale des anciens Elèves de notre Collège. Enfin, plusieurs Sociétés savantes, dont avec la variété et la curiosité de son esprit, il était naturel qu'il fit partie, l'ont compté parmi leurs membres. Il y a eu ainsi, en quelque sorte, deux parts dans sa vie, l'une consacrée à la chose publique, l'autre aux sciences, aux arts et aux lettres.

« Comme homme public, il a été, Messieurs, dans nos assemblées un conseiller irréprochable. Dans ses relations avec ses collègues, il était toujours courtois, aimable, disposé, tant que cela dépendait de lui, à la conciliation et à l'entente dans les dissidences des partis. Il était fidèle à son groupe, sans porter pourtant cette fidélité jusqu'à le suivre en tout. Il se permettait quelquefois des échappées qui le rapprochaient de nous. Son nom était avec les nôtres quand nous votions des adresses au chef de l'Etat, à M. Loubet, président de la République Française. Ce libéralisme lui valait de notre part des gratitudes, de petites attentions, que nous avions, à l'occasion, plaisir à lui témoigner. Sur le terrain des affaires, il était d'un dévouement sans limites à sa ville. Il s'occupait avec sollicitude de tout ce qui pouvait l'intéresser, donnant sur les questions à l'ordre du jour son avis motivé, et la défendant ensuite au besoin jusque dans la presse, surtout quand notre grande souveraine, l'opinion publique, s'en préoccupait aussi. Il a participé pendant plusieurs années, comme adjoint, à la direction même des affaires communales. Je n'oserai cependant pas dire, par respect même pour sa mémoire et la vérité qui lui est due, qu'il fut, dans le sens propre du mot, un administrateur. L'administration avait sans doute du charme à ses yeux, mais ce n'était pas de ce côté qu'était la pente naturelle de son esprit. Il n'effeuillait que du bout des doigts les dossiers que le hasard mettait en ses mains. Ses goûts principaux et sa véritable vocation étaient ailleurs. La sienne était surtout d'être un érudit, un chercheur, un ami des sciences, des arts et des lettres. C'était dans ses bibelots, dans ses antiquités archéologiques, dans ses manuscrits, qu'il se plaisait avant tout. Il lisait, lisait beaucoup, amassant avec le temps des connaissances nombreuses dans lesquelles il fouillait ensuite, y cherchant des anecdotes pour ses biographies, ses nécrologies, ses notices. Au Moyen-Age, il eût pu avoir la science d'un bénédictin : il en eût accepté le labeur. Il eût fallu une règle ou une autre vie pour diriger la sienne à ce grand enfant capable de tout oublier, jusqu'à lui-même, dans les distractions d'un livre. Quel dommage qu'il

n'en ait pas été ainsi et qu'il n'ait pas condensé, dans un ouvrage destiné à rester, l'essence des connaissances multiples qu'il portait en lui ?

« Je veux, Messieurs, avant que sa tombe se referme, saluer avec vous, une fois encore, M. Georges Villers. Il a été un bon citoyen ; la ville de Bayeux lui restera reconnaissante du dévouement qu'il lui a témoigné et gardera le souvenir de son nom. Je contribuerai pour ma part à le perpétuer en faisant placer très-prochainement dans une salle du Musée municipal que nous allons bientôt inaugurer le buste de ce bon collègue, de ce lettré distingué à qui j'adresse, avec mes derniers hommages, mes plus sincères adieux. »

Après le discours de M. Lamy, M. DUBOURG, l'honorable Conseiller d'arrondissement de Caumont, prenant la parole au nom du Conseil d'arrondissement, dans une improvisation pleine de cœur et marquée au sceau des sentiments les plus généreux adressa à leur regretté collègue, l'expression de la gratitude de ce Corps et aussi de la sienne personnelle pour la bienveillance et l'aménité dont le défunt ne s'était jamais départi dans ses fonctions de Conseiller ou de Président, surtout à l'endroit des jeunes comme lui.

Ensuite, M. ANQUETIL, Vice-Président de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, s'est exprimé en ces termes :

« Mêlé activement depuis plus d'un demi-siècle à tous les actes de la « vie de Bayeux, j'ai vu tomber à mes côtés tous ceux qui avaient pris « part à la direction de la nef municipale, et, témoin de bien des orages, « je suis resté debout l'un des derniers de l'équipage.

« Mais, si ont disparu ceux qui furent mes collègues et mes collabora- « teurs, je n'ai point laissé leur souvenir s'effacer de mon cœur, et « toujours, lorsque j'en ai trouvé l'occasion, comme le vieux puritain du « romancier écossais, je me suis efforcé d'honorer et de conserver leur « mémoire... »

« Ainsi parlait, sur une tombe prématurément ouverte, le cœur délicat, le savant modeste, l'esprit supérieur, l'homme excellent qui fut M. Georges Villers, membre éminent de nombreuses Sociétés savantes, doyen des Membres de notre Conseil municipal, une personnalité sans ennemis, et même... sans adversaires.

« Que de fois sa parole ne vint-elle pas apporter, dans cette funèbre enceinte et dans beaucoup d'autres, à quiconque en était digne, un dernier hommage et l'adieu suprême.

« Aujourd'hui que la mort l'a couché parmi ceux qu'il louangea, je viens, par une juste réciprocité, au nom de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, et aussi, au nom de l'amitié, payer à sa mémoire le tribut de la reconnaissance et du pieux souvenir.

« C'est un périlleux honneur, Messieurs, d'avoir à retracer la longue carrière « de cet esprit tant facile à se tourner vers toutes choses, qu'il « semblait né pour chacune de celles qu'il entreprenait. » Sa grande facilité d'assimilation lui a, en effet, donné le moyen d'aborder, à l'exception des sciences exactes, toutes les branches des connaissances humaines.

« D'une vieille famille de procureurs, et petit-fils du dernier bailli de la haute justice de Trévières, M. Georges-Victor Gardin de Villers naquit à Bayeux, le 13 janvier 1818.

« Notre Collège, qu'il entourait d'une grande affection, s'honore de l'avoir eu parmi ses élèves. C'est sur ses bancs qu'il lia avec M. Bertot, cet esprit sérieux et méthodique qui était son émule, un de ces commerces d'amitié qui ne cessent qu'avec la vie. « A cette heure, ô douleur! disait-il le jour de ses obsèques, la mort sépare les deux amis, les deux seuls survivants de leurs contemporains. »

« En 1841, quand fut fondée notre première Société d'Agriculture, M. Villers en fut nommé vice-secrétaire-général. Il n'avait alors que 23 ans, mais ses qualités distinctives s'étaient déjà manifestées en plusieurs circonstances et, deux ans après, les renommées Compagnies des Antiquaires de Normandie et de la Société Française pour la Conservation des Monuments Historiques lui firent l'honneur de l'agréger parmi leurs membres.

« En 1846, ses concitoyens, aux oreilles desquels son nom retentissait souvent, l'appelèrent dans le Conseil de la Cité, désireux de faire servir au bien public sa jeunesse et ses talents. L'année suivante, il ceignait l'écharpe d'adjoint.

« En 1848, quand les doctrines destructives de l'épargne et de la propriété individuelle armèrent une cohue d'égarés contre le gouvernement établi, l'adjoint de Bayeux, en même temps lieutenant de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, n'écoutant que son courage, partit, en qualité de commandant en second des gardes-nationaux bayeusains qui allaient volontairement prêter main-forte au général Cavaignac. Revenu avec une blessure à la jambe, il eut la satisfaction, aux élections subséquentes, d'être élu le premier par 1,145 voix sur 1,186 suffrages.

« Jusqu'en 1881, il fut membre de la Municipalité et prit une large part

à toutes les améliorations dont notre cité fut l'objet pendant ces trente-cinq années. Il contribua notamment, de sa personne et de ses deniers, à l'agencement et à la parure de cette enceinte silencieuse et pourtant si peuplée !

« Il y eut des jours où le pain fut cher et où la guerre faisait bien des victimes. La Municipalité s'en préoccupa dans l'intérêt de la classe ouvrière, à laquelle elle voulait assurer l'alimentation au meilleur prix. Ses membres avancèrent de leur patrimoine des sommes importantes, et aux temps meilleurs, oublièrent de se faire rembourser.

« Ceci se passait en 1855.

« Longtemps, la popularité de M. Villers fut comme intangible. Chacun aimait ce grand vieillard, au front intelligent, à l'œil malin, au profil accentué, à la bouche narquoise, mais sur le visage duquel respirait la plus franche bonhommie. On était accoutumé à le voir se promener partout, s'intéresser à tout, causer à tous. On l'accablait de trop de demandes pour que sa bonté pût donner satisfaction à tous. Il était tant le favori de la ville qu'on ne l'y désignait guère que par son prénom, comme on fait des enfants dans la famille.

« Mais les destins et les flots sont changeants comme aussi les suffrages populaires, et instable la faveur des grands. Cinq siècles avant notre ère, Aristide en fut l'éclatante victime. Pourquoi en eût-il été autrement pour un autre citoyen, prodigue lui aussi de son temps et de son argent pour sa patrie, et qui devait, comme Aristide, ne sortir de ses fonctions que moins riche ?

« Après trente-cinq ans de bons et loyaux services, on lui redemanda son écharpe. « Aujourd'hui », écrivait-il dans une lettre à ses concitoyens, « que la confiance gouvernementale a été détournée de moi, je dépose « sans regret une écharpe que j'avais reçue sans enthousiasme. »

« Une nouvelle marque de confiance fut la réponse de la ville de Bayeux : le 4 mai 1884, aux plus prochaines élections, il était de nouveau le premier élu de la Cité.

« Toujours réélu Conseiller d'arrondissement depuis 1871, il eut constamment l'honneur de remplacer le sous-préfet absent ou empêché. C'était de la part de l'administration supérieure l'aveu qu'il n'avait pas menti à la vérité quand il déclarait avoir toujours été pour elle un loyal collaborateur.

« Mais quelles que fussent ses préférences politiques, il fut toujours d'une correction irréprochable dans l'exercice de ses fonctions. Quand,

dans les jours d'enfance de notre troisième République, le Gouvernement dut prendre des mesures pour empêcher une tentative impie, il assura, comme sous-préfet intérimaire, l'exécution des ordres transmis d'en haut, et ce devoir accompli, demanda à être relevé de son poste pour n'avoir point, le cas échéant, à faire arrêter des hommes qui, la veille encore, étaient au pouvoir. L'Administration s'inclina devant ses scrupules, mais lui conserva sa haute estime et sa pleine confiance jusqu'à la dernière heure.

« Depuis 1881, le philosophe aimable qui vient de nous quitter, retourna tout entier à ses chères études. De son érudition, de sa plume, de toute son âme, il fit un rempart contre le vandalisme envahissant. Un jour, il condensa tout ce qu'il avait écrit sur sa ville bien aimée, et de là naquirent ces belles pages où il la loue, avec toute son âme, dans la *Normandie Monumentale et Pittoresque*.

« L'âge n'avait point alourdi son talent. C'était bien toujours le maître du style, cet admirable conteur, cet inimitable biographe, cet annaliste documenté auquel nous devons, entre autres choses, la curieuse Notice sur Jean Petite; des travaux si documentés sur l'archéologie et l'histoire locales; de remarquables Recherches sur la Tour du Patriarche, que notre Société publie actuellement; — de très intéressantes nécrologies ou biographies, où se déployait sa profonde connaissance des familles du pays, — et les nombreux articles que sa plume facile fournit à *L'Echo Bayeusain*.

« Personne n'ignore la part considérable qu'il prit, comme membre de la Municipalité et comme représentant des Sociétés savantes, dans les ingrates et laborieuses négociations qui nous conservèrent notre magnifique Tour Centrale. Il espéra contre toute espérance, soumit au ministre une description géologique du terrain, affirma sur sa responsabilité personnelle, que le sol sur lequel reposent les fondations est une argile très-dense et très-solide touchant sur le roc. L'ingénieur Le Bas vérifia ces données et Flachat accepta de consolider la Tour du Patriarche arrachée aux mains de l'Ecole qui, pour restaurer, commence par démolir, et remplace les chefs-d'œuvre de nos pères par ses conceptions byzantines.

« Elle est donc un peu vôtre, cher ami, cette coupole sous laquelle vous venez de recevoir l'absoute. Mais votre œuvre de prédilection celle à laquelle vous vouliez consacrer un temps qui vous a manqué, c'était la restauration des monuments de la victoire de Formigny. Dès 1882, le Comité Permanent de la Société française d'Archéologie et des membres de celle des Antiquaires, s'étaient transportés, sur votre requête, dans

cette commune, et après la visite de la chapelle et de la colonne commemoratives, avaient décidé la restauration de l'une et de l'autre.

« Les possesseurs de l'édicule religieux vous ont fourni l'argent nécessaire aux réparations de celui-ci : grâce à vous les noms de ceux qui besognèrent à cette rude journée sont gravés sur les parois de la muraille, et la sacristie renferme un musée où le touriste peut voir maints objets réunis par vos soins et provenant du champ de bataille.

« La colonne devrait être remplacée par un obélisque de granit, orné de bas-reliefs artistiques. Par suite de certaines circonstances, le projet ne fut pas réalisé, et aujourd'hui il a cédé le pas à un autre, plus grandiose, dû à l'artiste qui, en conservant à nos fils les traits d'un des hommes dont l'archéologie normande eut le plus à s'enorgueillir, a fait une belle action en même temps qu'une belle sculpture.

« Hélas ! le promoteur de ces honneurs pour les preux français suscités par Jeanne d'Arc et Alain Chartier, n'aura pas eu l'heur de se réjouir de leur réalisation ni de mettre en ordre les documents avec lesquels il voulait écrire un récit plus complet du fait d'armes !

« Resté seul dans la clairière dénudée autour de lui, ce chêne robuste fut foudroyé au sommet, et sa sève redescendit peu à peu, laissant pressentir une mort inévitable. Une cruelle maladie, plus cruelle encore pour celui qui se sentait diminuer, achemina M. Villers vers le tombeau, et jeudi dernier, Bayeux étonné, apprenait le décès de son fidèle et dévoué serviteur !

« En conduisant M. Lambert à sa dernière demeure vous affirmiez son droit à une distinction qui ne lui vint pas.

« On peut en dire autant de vous.

« Si les jeunes sont aimés des Dieux, l'oubli, en revanche, grandit autour des vieillards. D'ailleurs, les services s'escomptent et ne se rémunèrent pas.

«Toutefois, lors des fêtes tardives en l'honneur de M. Jean Delamare, un certain nombre de vos concitoyens, quoique « sans qualité pour décerner des récompenses » choisit ce moment pour vous offrir, en reconnaissance de « trente-cinq années d'un dévouement constant à la chose publique », un tableau dû au pinceau d'un compatriote qui honore notre ville.

« Et cette assistance d'élite qui célèbre vos obsèques n'est-elle pas le plus éloquent éloge et la meilleure récompense de votre vie publique, toute de loyauté et d'honneur et marquée au cachet du plus pur désintéressement.



« De vous aussi, il est vrai de dire : il fut savant, modeste et bon ; votre science est attestée par vos productions de l'esprit, votre modestie, par la façon discrète dont vous laissâtes ignorer à votre collègue dans la municipalité qu'il vous avait été subordonné par le commissaire du gouvernement de la République, son parent cependant ; votre bonté, par la reconnaissance de ceux que vous disputâtes, en 1851, aux pourvoyeurs de commissions mixtes, et en 1877, aux vengeances réactionnaires.

« Tacite, dans sa *Vie d'Agricola*, parlait de l'opinion consolante des sages qui aimaient à penser que les grandes âmes ne s'éteignent pas avec le corps ; vos croyances, à vous, vous ont donné la certitude de la seconde vie. Que votre âme donc, sortie du temps et de l'espace pour retourner vers son Principe, soit rémunérée en raison de sa Foi et jouisse des biens dont elle a rêvé. Quant à votre dépouille mortelle, elle reposera en paix près de votre mère, non loin de vos amis et contemporains, dans la compagnie de nos illustrations locales, parmi cette population de sépulcres déjà séculaire, et des mains reconnaissantes n'oublieront pas d'y déposer le rameau bénit aux dates accoutumées.

« Cher Collègue et ami, adieu ou plutôt au revoir. »

A son tour, M. Emile TRAVERS, l'éminent Directeur-adjoint de la Société Française d'Archéologie, Secrétaire des Antiquaires de Normandie, a prononcé, au nom de ces Compagnies, l'éloge funèbre du défunt :

« Messieurs,

« On vient de vous retracer la vie de M. Georges Gardin de Villers. On vous a dit avec autorité les services rendus par cet homme de bien comme administrateur, ainsi que son rôle dans les corps savants et les diverses Sociétés de sa ville natale. Tout semble avoir été dit. Permettez-moi cependant de vous retenir encore un moment au bord de cette tombe.

« M. Georges Villers n'appartenait pas seulement à la ville de Bayeux. A Caen, il avait aussi droit de cité, car il avait prêté un actif concours à des Sociétés qui y siègent et s'honorent d'avoir eu pour fondateur Arcisse de Caumont, votre illustre concitoyen.

« Pendant de longues années, la Société des Antiquaires de Normandie, la Société Française d'Archéologie et l'Association Normande ont eu peu de collaborateurs aussi laborieux que celui dont la perte laisse aujourd'hui dans leurs rangs un vide cruel.

« Il y fut un ouvrier de la première heure.

« Je ne puis analyser ni même citer les nombreux travaux, tous

excellents, qu'il fournit à ces différentes sociétés. Celui qui écrira une biographie complète de M. G. Villers s'acquittera mieux que moi de cette tâche ; mais je dois rappeler la part prise par notre confrère dans le mouvement patriotique qui s'est manifesté de longue date chez les archéologues et les historiens normands.

« Je ne crains pas de l'affirmer ici, Messieurs, les érudits qui, comme M. G. Villers, consacrent leur vie à étudier le passé de leur cité, à en interroger les monuments, à rappeler le souvenir de ceux qui, dans des carrières diverses, furent des hommes distingués, à raconter les luttes sanglantes de nos aïeux contre les envahisseurs étrangers, ces érudits font grandir en nos cœurs l'amour pour la France que nous connaissons mieux par leurs écrits.

« N'est-ce pas aussi un acte de patriotisme que cet empressement à aider les jeunes gens, à leur prodiguer les conseils, à encourager leurs débuts, à leur ouvrir les trésors des portefeuilles bourrés de notes précieuses, trait caractéristique de ces hommes nommés Arcisse de Caumont, Léon de La Sicotière, Eugène de Beaurepaire, Georges Villers, dont je m'honore d'avoir été le disciple et l'ami ?

« Ils ont formé de nouvelles générations de travailleurs, dont les recherches apporteront à leur tour quelque lustre à la terre natale.

« Et c'est bien aussi l'œuvre d'un véritable ami du pays que cette suite d'études, consacrées par M. Villers, aux antiquités romaines, aux monuments du Moyen-Age ou aux industries locales de notre région.

« A l'Association Normande, nous trouvons notre confrère, alors tout jeune, provoquant, dès 1839, la conservation de la borne milliaire du Manoir, publiant des Nécrologies, devenant l'intime et l'un des plus infatigables aides-de-camp d'Arcisse de Caumont, et plus tard assurant la réussite des réunions d'Isigny, en 1869, et de Bayeux, en 1876.

« Sa collaboration à la Société Française d'Archéologie ne fut pas moins importante. Si sa santé ne lui permettait plus d'assister fréquemment aux séances du Comité Permanent dont il était le doyen, fidèle conservateur des traditions, on sait que les comptes rendus des Congrès Archéologiques renferment de lui quelques mémoires et que, dans le *Bulletin Monumental*, il a donné une douzaine d'articles remarquables sur l'art ogival, le labyrinthe, le jubé, la tour centrale de la cathédrale et le palais épiscopal de Bayeux, la cloche de Fontailles, la chapelle du séminaire de Sommervieu et celle de Saint-Louis à Formigny.

« Grâce à lui, la Société française d'Archéologie intervint utilement

dans cette question si brûlante de la tour centrale de Bayeux qu'attaquait la pioche des démolisseurs. Certes, tout le mal ne put être empêché ; mais ce sera pour notre confrère un titre à la reconnaissance de la postérité que d'avoir résisté avec une ardeur passionnée aux barbares du XIXe siècle et d'avoir empêché la destruction complète d'un merveilleux chef-d'œuvre de l'art français.

« Grâce à lui encore, grâce à sa sollicitude incessante, la ville de Bayeux et la Société Française d'Archéologie purent ériger, dans les plus rapides délais, une statue au créateur incontesté de notre archéologie nationale, au fondateur de tant de corporations scientifiques et d'institutions utiles à l'homme de tous les progrès que fut Arcisse de Caumont.

« L'existence si bien remplie, les services éminents de M. G. Villers étaient dignes d'une de ces distinctions prodiguées parfois à des personnalités qui les méritent peu. Pour toute récompense, on le fit Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et Officier d'Académie. Ce ne fut vraiment pas assez.

« L'an dernier, la Société des Antiquaires de Normandie se souvint, un peu tardivement, je l'avoue, qu'il était son plus ancien membre et qu'il avait enrichi ses publications d'études pleines d'intérêt et de savoir. Elle le nomma son Président annuel.

« Il devait figurer à ce titre dans la séance publique du 7 janvier dernier ; mais, il ne put quitter le fauteuil où la maladie le clouait depuis plusieurs semaines. Toutefois, son ami M. Anquetil lut, au nom de l'absent, un morceau achevé, quelques pages d'un style ferme et inspirées par les plus nobles sentiments.

« Au moment où me parvenait la nouvelle de la mort de celui que nous pleurons, je corrigeais les épreuves de cet article qui sera une œuvre posthume. *Un Patriote inconnu*, *Jehan de Chantepie*, tel en est le titre. M. Villers y raconte une de ces insurrections de nos pères contre la domination anglaise au XVe siècle. Il y parlait avec émotion, et non sans un légitime orgueil, du héros d'une de ces conspirations, un chef populaire, émule d'Ambroise de Loré, Quatrepié, ou mieux Jehan de Cantepie ou Chantepie, à la famille duquel ses ancêtres s'étaient alliés. Il saisissait cette occasion pour adresser aux Antiquaires Normands une pressante sollicitation en faveur du Monument de Formigny.

« Dans un temps très rapproché, disait-il en terminant, grâce à un patriotique appel, un Monument, élevé sur le territoire de Formigny, rappellera au passant que là, en 1450, le comte de Clermont et le Conné-

table de Richemont vainquirent l'étranger et arrachèrent la Basse-Normandie au joug humiliant de l'Anglais. Leur œuvre fut glorieuse et ne saurait être trop honorée. Mais, il ne faut pas perdre de vue que le Connétable de France et le gendre du Roi avaient à leurs côtés l'élite de la chevalerie, la fleur de la noblesse, une artillerie tant vantée par Berry et ces compagnies d'ordonnance qui devaient faire la force de la France. Le gentilhomme du Bocage, dans sa lutte héroïque, malgré le secours de quelques chevaliers et écuyers, ne commandait qu'à des paysans mal armés. Richemont et Clermont eurent la gloire pour prix de leur labeur; Chantepie eut la mort et l'oubli! Il mériterait bien, ce précurseur, un mémorial officiel.

« Un appel dans ce sens, encouragé par une autorité comme la vôtre, serait entendu, car, suivant le mot du général Foy, un grand orateur : « On est toujours sûr de trouver de l'écho en France, dès qu'on parle d'Honneur et de Patrie. »

« Ces lignes sont les dernières, sans doute, qu'ait écrites M. G. Villers. Ne sont-elles pas une sorte de testament littéraire où l'on retrouve les préoccupations de l'érudit et du patriote ?

« Notre confrère a été assez heureux pour mener à bonne fin des œuvres telles que les souvenirs consacrés aux Chartier et à de Caumont. Il n'aura pas la joie de voir achever le Monument de Formigny. Mais le jour où nous rendrons un éclatant hommage aux héros dont la vaillante épée chassa pour toujours, l'Anglais de notre sol, ce jour-là, Messieurs, nous adresserons encore un suprême témoignage de reconnaissance à la mémoire de M. G. Villers.

« Adieu, cher et vénéré ami. Votre longue vie a été celle d'un homme de cœur, d'un patriote, d'un chrétien.

« Reposez dans le sein du Dieu qui a promis la paix aux hommes de bonne volonté.

« Adieu, ou plutôt, comme nous l'enseigne une foi consolante, au revoir ! »

Enfin, M. le Docteur NOURY, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bayeux, s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« J'apporte sur cette tombe le tribut de reconnaissance et de regrets de l'Association amicale des Anciens Elèves du Collège de Bayeux.

« Lorsque, il y a dix-sept ans, notre éminent compatriote, le profes-

seur Charles Joret, entreprit de réunir en Association amicale les anciens Elèves de notre vieux Collège, il trouva en Georges Villers un collaborateur précieux autant que convaincu. Notre regretté camarade, on l'a dit bien souvent, avait voué un véritable culte à sa ville natale : il avait, au plus haut degré, l'amour de la petite Patrie, cette forme la plus touchante et la plus sincère de l'amour de la grande Patrie. Il avait consacré le meilleur de son intelligence et de son temps à mettre en relief les trésors artistiques, à faire revivre les gloires de la cité qu'il aimait à assurer sa prospérité dans le présent, sa fortune matérielle et morale dans l'avenir.

« La création due à l'initiative de Charles Joret répondait si bien aux préoccupations et à l'état d'esprit de Georges Villers qu'il embrassa d'enthousiasme l'idée de son ami. Ouvrier de la première heure, il mit au service de l'œuvre nouvelle la légitime influence et la grande autorité dont il jouissait dans tout le Bessin. Il dirigea les travaux du Comité d'initiative et du Comité provisoire chargé de donner à l'Association sa forme définitive et ses premiers statuts. La première Assemblée générale, réunie en octobre 1884, reconnut ses services, en l'adjoignant comme vice-président, au fondateur de la nouvelle Société. Depuis cette époque, la confiance et la sympathie de tous ses camarades ont, à trois reprises différentes, envoyé notre doyen siéger au Comité, dont il fit partie pendant douze années. Pour ceux qui connaissaient Georges Villers, il n'est pas besoin d'ajouter qu'il fut, au Comité, un modèle d'exactitude, de travail et qu'il montra le souci le plus scrupuleux des intérêts qu'il avait mission de défendre.

« Tant que la maladie ne lui imposa point un repos absolu, c'est-à-dire jusqu'à ces deux dernières années, Georges Villers ne manqua pas, que je sache, à une seule de nos réunions annuelles. Il y apportait, avec une inépuisable bonne humeur, ce sourire bienveillant, cette fine bonhomie, cette parfaite courtoisie, cette verdeur admirable, qui faisaient de lui, à quatre-vingts ans passés, le plus vivant et le plus jeune de nous tous. — Les anciens l'admiraient et l'enviaient ; les jeunes l'aimaient pour son affabilité qui les mettait bien vite à l'aise, pour l'affectueux intérêt qu'il prenait à leurs projets d'avenir et à leurs espérances.

« Aussi son départ laisse parmi nous un grand vide et une grande tristesse. C'est pour cela, Messieurs, que notre Association vient mêler son deuil au deuil de la cité, et qu'au nom de tous ses membres, de tous les anciens et de tous les jeunes, je salue avec émotion le camarade qui s'en va ».

Ces discours terminés et écoutés avec une religieuse attention, l'assistance donna l'eau bénite sur le cercueil et s'écoula, lentement, se disant, peut-être, qu'il est des mémoires d'homme qu'il est besoin de conserver.

Hélas ! les morts vont vite, surtout à notre époque dont l'esprit inquiet et agité, porte ses préoccupations sur l'avenir et oublie le passé !

Même ceux que leur naissance, leur position sociale, leurs hautes dignités ou fonctions, de brillants tournois politiques sembleraient devoir préserver à jamais de l'oubli, ne vivent pas longtemps dans la mémoire de la postérité, et, comme l'herbe sur leur tombe, le voile de l'indifférence s'étend sur leur nom !

Combien davantage, les hommes qui, n'ayant joué leur rôle que sur un théâtre modeste, n'en ont pas moins consacré leur vie au bien public, au service de leurs concitoyens et à l'étude de l'histoire locale, tombent-ils dans l'oubli engendré par l'utilitarisme et l'apathie !

Et quand il s'agit de vieillards, dont la main défaillante cherche en vain la pression de main d'un contemporain et dont les yeux ne rencontrent que de jeunes visages, avides de saisir au passage la torche de la vie, avec quelle foudroyante rapidité ne s'évanouit pas leur souvenir !

Mais si chaque siècle a son mal, il a aussi son remède. L'imprimerie est un enregistreur vigilant de la pensée des morts et la transmet aux générations futures. C'est pourquoi nous nous proposons de publier ultérieurement, dans nos mémoires quelques uns des travaux inédits du sympathique et modeste savant Bayeusain, dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Nous espérons pouvoir y joindre une biographie des nombreuses publications échappées à sa plume féconde.

E. A.

Louis-Etienne DESMANT

Le 15 août 1902, décédait, à Subles, où il avait installé un établissement renommé de céramique artistique, M. Louis-Etienne DESMANT, une personnalité des plus marquantes dans l'art de Bernard Palissy.

A ses obsèques, qui eurent lieu le matin du lundi 18 août, dans la modeste église de Subles, à l'ombre de laquelle il était venu, avec sa famille, chercher une diversion à la perte douloureuse de deux enfants chéris, assistaient un petit nombre d'amis, de voisins et une délégation de notre Société.

A l'issue de la cérémonie religieuse, et avant le départ de la dépouille mortelle de M. Desmant, pour le cimetière de Billancourt, où l'attendait celle qui ensoleilla, trop peu longtemps, hélas ! le foyer domestique, M. Anquetil, l'un des vice-présidents de la Société, a prononcé, au nom de cette Compagnie, les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Louis-Etienne Desmant — l'artiste éminent, l'homme au cœur d'or, le père de famille modèle, aux obsèques duquel nous voici rassemblés, — est tombé au milieu du sillon, fauché par l'impitoyable mort qui, depuis quelque temps, semble se complaire à enlever les plus robustes et les meilleurs d'entre nous.

« Cerveau puissant, musicien non sans mérite, dessinateur et peintre justement apprécié, chimiste habile, émailleur céramiste de grand talent, notre collègue a vu tous ces dons d'une Providence généreuse s'évanouir soudain, au souffle d'une maladie qui tue l'esprit avant le corps.

« Il avait commencé sa carrière comme ouvrier d'art à notre célèbre Manufacture nationale de Sèvres, où il laissa les meilleurs souvenirs. Là, il connut Mlle Gabrielle Watcher, fille d'un dessinateur de cette manufacture, intelligence d'élite et poète à ses heures. Les époux habitèrent ensuite Choisy-le-Roy, où le mari était directeur de la Manufacture de faïence et de vitraux.

« Un deuil leur fit quitter cette résidence,

. . . Trop délicieux séjour
De travail, de tendresse !...

« Desmant visita la Belgique pour y étudier les grès de Flandre et aussi la fabrique de Tournay, célèbre par ses faïences. De là, vers 1893, il vint à Noron, où il étudia la terre à potier, ses lavages, ses broyages, sa facilité à se laisser modeler et sa résistance aux hautes températures. Quand il fut sûr d'avoir sous sa main une substance utilisable pour son travail artistique, il installa son établissement de Subles. Et après de longs essais et de multiples recherches, il arriva à produire ces grès flammés et ces faïences à reflets métalliques dont vous avez pu voir les magnifiques spécimens dans notre Exposition de 1899 et que les nombreux étrangers, qui visitent Bayeux l'été, aiment à remporter comme souvenir de voyage. M. Desmant fut ainsi le créateur d'une *Poterie Normande*, vraiment artistique, création qui ajoutait un nouveau fleuron à la renommée de notre vieille cité, devenue son pays d'adoption.

« L'artiste entra dans nos rangs le 11 juillet 1895, apportant à notre Compagnie la notoriété croissante de son nom et à notre histoire locale le témoignage émaillé de ses grès cérames. Ses rapports avec ses collègues furent toujours empreints de cette aménité bienveillante qui était le fond de son caractère et jamais il ne fut fait un vain appel à sa collaboration dans toutes les expositions ou fêtes que la Société entreprit ou honora de son patronage.

« Vous étiez, M. Desmant, par excellence, l'homme de la famille. Tout, pour vous, comme pour la femme éminente qui vous a précédé dans le monde meilleur, se résumait dans le foyer domestique, confident muet des peines et des joies qui tissent la courte durée de notre pèlerinage terrestre. C'est là que le soir, père et mari heureux, vous vous délassiez de vos labeurs dans la culture de la musique et des arts du dessin, dont tous les vôtres étaient, à votre exemple, des adeptes fervents.

« Votre digne épouse a décrit ces veillées en vers exquis :

Autour de moi rangés sont des êtres chéris,
Qu'avec un tendre amour mon regard envisage :
L'époux, heureux de prendre un repos bien permis,
Les enfants se livrent au plaisir de leur âge.

. . . .

Tout pour moi se résume en ce gai sanctuaire.

« Hélas ! à ce foyer, il ne reste plus qu'un fils et sa jeune sœur attristée : l'un votre compagnon de veilles et de travail, l'autre son ange consolateur — vivantes images de ceux qui leur donnèrent le jour.

« Au nom de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, dont l'empêchement de notre dévoué Président me constitue aujourd'hui l'interprète, je viens, cher et distingué Collègue, payer à votre mémoire un juste tribut de regrets, et offrir à ceux que votre perte prématurée plonge dans une légitime douleur, l'expression de nos sympathiques condoléances.

« Au revoir, Louis-Etienne Desmant, là, où il n'y a plus ni désolation ni douleur, où Dieu essuie des yeux toute larme et où la mort ne règne plus ! »

E. A.



Stéphen LE PAULMIER

La Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, si cruellement éprouvée depuis quelques années, vient de faire, avec le Dr Stéphen LE PAULMIER, une perte qu'elle ressentira vivement, non qu'il fût un de ses membres les plus assidus ou de ses collaborateurs les plus actifs, — son éloignement et ses occupations l'en ont empêché — ; mais il lui était profondément attaché, et il l'honorait par la notoriété de son nom et par les travaux qui, pendant quinze ans, ont fixé sur lui l'attention.

I

Claude-Stéphen Le Paulmier, était né à Bayeux au mois de novembre 1828. Son père, dont beaucoup se rappellent encore la belle et vigoureuse vieillesse, fut durant de longues années médecin en chef de l'Hôtel-Dieu. Il descendait d'une vieille famille normande, originaire du Cotentin, mais dont le représentant le plus illustre, Julien Le Paulmier, vint, au XVIe siècle, se fixer dans le pays d'Auge.

C'est dans la maison paternelle, à côté de ses trois frères, plus jeunes que lui, mais auxquels il devait survivre, que Stéphen Le Paulmier passa ses premières années ; il ne la quitta que pour entrer au Collège de Bayeux, où il fit toutes ses études. Il en sortit au mois d'août 1846 ; il n'avait pas encore dix-huit ans.

Reçu bachelier, il se fit, au mois de novembre suivant, inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, et dix ans plus tard, le 20 juin 1856, il passait, sous la présidence d'Andral, son examen de doctorat. Il avait traité dans sa thèse un sujet jusqu'alors peu connu : *Les affections mentales chez les Enfants et en particulier de la Manie ;* il en avait pris l'idée dans les leçons de Delasiauve, au service duquel il fut attaché pendant un an à la Salpétrière.

Il allait avoir 28 ans. Une question se posait devant lui : reviendrait-il se fixer à Bayeux, où il pouvait espérer se faire, à côté de son père, une situation brillante ? Quelque tentante qu'elle fût, cette perspective ne le séduisit pas. La monotonie de la vie de province, l'exercice fatalement régulier d'une profession qu'il aimait sans doute, mais à condition qu'elle ne lui enlevât rien de sa liberté, répugnaient à son esprit curieux et à sa nature primesautière ; il resta à Paris. C'est alors — en août 1860 — que, au retour d'un voyage en Allemagne, je le vis pour la première fois. Il était sorti de l'école primaire quand j'y entrai, et nous ne nous étions

pas connus au Collège. Il m'accueillit avec la joie qu'il éprouvait toujours à voir un compatriote, et cette première rencontre fut le point de départ d'une amitié qui devint intime, quand, en 1868, les hasards de ma carrière universitaire m'appelèrent à Paris ; elle devait durer jusqu'à sa mort.

A l'époque où je fis sa connaissance, il était dans toute l'ardeur de sa belle jeunesse ; je le trouvai au milieu de quelques uns des nombreux amis dans la société desquels il vivait : Raymond Belliard, qui nous avait réunis ; Lasne, un jeune avocat, de Rouen, qu'une mort tragique allait bientôt emporter ; Trouillebert, à qui un procès retentissant venait d'assigner une place distinguée au barreau ; Spüller, dont la réputation de publiciste commençait ; d'autres encore qui eurent leur jour de célébrité. Attaché comme médecin à l'ancien *Siècle*, ses relations s'étendirent encore dans le monde des journalistes et des littérateurs ; mais, chose qui mérite d'être remarquée, quoique le plus souvent entouré d'hommes politiques, il est personnellement resté toujours étranger à la politique.

Tout enthousiaste qu'il fût de la vie de Paris et bien qu'il semblât que rien ne pût l'en éloigner, il y renonça toutefois — momentanément — et pendant six étés il devint un des médecins les plus suivis d'Uriage. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans une station balnéaire ; son urbanité, sa prévenance naturelle, d'avance inspiraient la confiance ; il se créa vite une clientèle brillante et fidèle ; et pourtant Uriage ne put le retenir. C'est qu'aux beautés alpestres du Dauphiné, il préférait le spectacle de la vie de Paris ; une visite à la boutique d'un bouquiniste ou d'un marchand de bric-à-brac, une séance à la Bibliothèque nationale, avaient pour lui plus d'attrait qu'une excursion dans la montagne ; le moindre document découvert dans de vieux parchemins l'intéressait plus que la fleur la plus belle trouvée au bord d'un glacier. Il se lassa aussi du séjour d'Uriage, de sa belle mais froide vallée, et il y renonça pour toujours.

Il était depuis deux ans rentré définitivement à Paris, quand éclata la guerre de 1870. Non seulement il ne songea pas à se dérober aux angoisses du siège, mais il fut un des premiers à s'enrôler dans un bataillon de marche. Il campa hors des remparts pendant deux mois ; il y fit avec conscience, mais aussi sans espérance, son devoir de médecin militaire ; puis, quand la paix fut signée, au lieu de s'abaisser, comme tant d'autres, à réclamer une récompense que le deuil de la Patrie aurait dû défendre de solliciter, il quitta Paris livré à l'anarchie de la Commune, et vint à Bayeux, auprès de son vieux père, chercher un repos mérité et l'oubli des désastres dont il avait été le témoin impuissant et attristé. Au com-

mencement de l'été, il revint dans son appartement de la rue de la Victoire, et reprit, avec ses occupations professionnelles, les goûts de l'amateur et du curieux qu'il a toujours été. Ils devaient bientôt prendre une direction plus sûre.

II

En 1876, un événement vint changer sa vie ; au mois d'octobre, il se maria. Dans le charme d'une union ardemment souhaitée et d'un intérieur dont il ne connaissait plus les douceurs depuis son enfance, commença pour lui une existence nouvelle, qui, succédant, calme et régulière, à l'imprévu de la vie du célibataire, redoubla son activité. Allait-il la dépenser, en se livrant sans partage à la pratique de son art ? On put le croire tout d'abord. Un hasard l'en détourna et à la longue devait, avec son état de santé, l'amener même à y renoncer.

Un jour de 1878, il fut informé qu'une lettre de son ancêtre, Julien Le Paulmier, avait été découverte aux Archives nationales : il y courut. L'avis lui avait été donné par M. Campardon, chef de section à notre grand Dépôt national. Chargé d'inventorier des cartons restés jusque-là presque ignorés, l'éminent archiviste y avait rencontré les documents les plus précieux ; ce n'était pas seulement une lettre de Julien Le Paulmier, c'en fut une d'Ambroise Paré, que bien d'autres suivirent. Il montra ses trouvailles à son visiteur et l'engagea à les publier, et comme Stéphen Le Paulmier n'était pas préparé à cette difficile besogne, il se fit son éducateur et son aide : il l'installa dans son propre bureau, et, avec M. Tuetey, poussa la complaisance jusqu'à collationner toutes les copies qu'il faisait. Fils et frère de médecin, M. Campardon s'était senti attiré dès le premier moment vers ce médecin, dans lequel il découvrit une infatigable curiosité, et une étroite amitié s'établit bientôt entre l'érudit consommé et l'apprenti chercheur : il le guida, l'encouragea et lui ouvrit, sans compter, les trésors confiés à sa garde. Depuis lors, la visite aux Archives devint un besoin pour Stéphen Le Paulmier ; il y passa presque toutes les heures qu'il pouvait dérober à ses occupations professionnelles.

Si sa curiosité s'était révélée alors avec une ardeur jusque-là inconnue, elle n'était pas toutefois entièrement nouvelle, ce n'était pas la première fois non plus qu'il se livrait à des recherches érudites ; longtemps auparavant, il en avait fait de curieuses sur Rabelais ; il avait surtout étudié comme médecin et comme chirurgien l'auteur de Gargantua ; il avait fourni plus d'une explication ingénieuse à l'un des éditeurs du célèbre

écrivain, Burgault-Desmarets ; mais ce fut le seul résultat de ses recherches ; ses notes n'ont jamais été réunies ; il n'a point entrepris de les coordonner, encore moins d'en rien tirer qui pût servir à la connaissance de la vie scientifique de Rabelais. Il en devait être tout autrement pour Ambroise Paré.

Les documents trouvés aux Archives nationales, complétés par des recherches faites à la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine et à la Bibliothèque Nationale, ainsi qu'au château de Paley, étaient plus que suffisants pour renouveler la biographie du grand chirurgien ; comment n'aurait-il pas été tenté de l'écrire ? Pressé, aiguillonné par M. Campardon, qui lui trouva un éditeur, il se mit à l'œuvre. Ce n'est pas, comme il l'a dit lui-même, une histoire détaillée d'Ambroise Paré qu'il a voulu écrire — elle avait été faite par Malgaigne, — mais un tableau exact et fidèle de sa longue vie, où tous les faits restés inconnus sont consignés, les erreurs commises par ses anciens biographes relevées ; c'était à bien des égards, une révélation (1). Aussi son livre publié avec soin par Charavay, orné de plusieurs portraits de Paré, dont un inédit, conservé au château de Paley, eut-il un véritable succès, que l'Académie des Inscriptions consacra, en l'honorant d'une mention au Concours des Antiquités Nationales en 1885.

C'est ainsi qu'à 50 ans passés, Stéphen Le Paulmier s'est fait érudit et est devenu historien ; il l'est resté et a voulu l'être jusqu'à la veille de sa mort. En même temps qu'*Ambroise Paré*, il avait publié, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, une courte, mais curieuse étude sur deux des charlatans les plus illustres à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle : Mondor — Philippe Girard — et Tabarin — Jean Salomon. — Une pièce rare, découverte par M. Campardon, aux Archives nationales, fut l'occasion de cette plaquette, qui nous introduit dans le monde des « opérateurs », qu'on voyait alors aux alentours du Pont-Neuf, au milieu de ces marchands de drogues secrètes, que leur commerce, favorisé par la crédulité populaire, enrichissait parfois, et dont plus d'un, comme Mondor et Tabarin, acheta des terres nobles et mourut « seigneur féodal » (2).

(1) *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille, avec un portrait inédit de Paré.* Paris, Charavay, frères, 1884, in-8°, 418 pages.

(2) *Mondor et Tabarin, seigneurs féodaux*, Paris, 1884, in-8°. (Extrait du tom X des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, p. 179-190).



III

Encouragé par l'accueil fait à ses deux publications, Stéphen Le Paulmier se livra, on le comprend sans peine, avec une ardeur croissante, aux recherches érudites ; mais il se détourna aussi d'autant plus de la pratique de la médecine ; il allait bientôt même l'abandonner complètement. Peu de temps après la publication de son livre sur Ambroise Paré, il avait senti les premières atteintes de la maladie de foie qui devait l'emporter ; il en suivit d'abord les lents progrès avec indifférence, et dédaigna longtemps de se soigner ; mais, en 1889, le mal devint soudainement plus grave. Je l'avais vu aux vacances de Pâques tout occupé de ses études ; quelle fut ma surprise quand, trois mois après, je reçus de lui une lettre datée de Carlsbad, où son médecin, trop justement inquiet, l'avait envoyé. Il en revint soulagé, sinon guéri ; mais des stations fréquentes aux eaux de Vichy d'abord, puis d'Evian, des séjours de plus en plus prolongés à Lézinnes, en Bourgogne, où depuis 1876 il passait ses vacances, un régime sévère, les soins enfin dont il était entouré lui permirent de braver un mal qui ne pardonne pas, mais auquel, grâce à sa robuste constitution, il a pu résister durant treize ans.

Il avait renoncé peu à peu à l'exercice de sa profession ; mais ce ne fut pas pour se livrer à un repos inutile ; plus que jamais, on le voit poursuivre sans trève les recherches qu'il avait commencées en 1878 et qu'il n'avait jamais interrompues depuis lors : que de découvertes restaient à faire dans le domaine dont il s'était emparé ! M. Campardon lui avait dès longtemps signalé une veine féconde qu'il entreprit aussitôt d'explorer. On sait combien d'Italiens sont, au XVIe et au XVIIe siècles, venus chercher fortune en France : hommes de guerre et hommes politiques, artistes, comédiens, aventuriers de toute sorte, y accoururent à la suite de Catherine et de Marie de Médicis. On connaît l'histoire des premiers ; celle des autres est restée en grande partie ignorée, et pourtant ils ne méritent pas tous l'oubli dans lequel ils sont tombés. Tels sont en particulier les Contugi, qui, pendant un siècle, eurent le monopole — on disait alors le privilège — de la vente de l'orviétan.

Stéphen Le Paulmier avait, au cours de ses recherches, rencontré bien des fois la mention de ce remède vanté, la plus célèbre des drogues que les bateleurs du Pont-Neuf offraient à leur crédule clientèle ; il en avait, à côté de Mondor et Tabarin, rencontré les premiers détenteurs : Hiéronyme Ferranti, Verrier dit Tramontan, Désidério Descombes ; tout en rappelant leur souvenir, il entreprit d'écrire l'histoire du plus connu de

leurs successeurs, Christophe Contugi, dit l'Orviétan, et de sa famille : sujet plein d'intérêt qui a tenté, au moment où il achevait son livre, l'ancien directeur de l'Ecole de Pharmacie, le savant botaniste Gustave Planchon (1), mais qu'il a traité avec une richesse et une exactitude d'informations que n'a pas connues ce dernier. C'est que Gustave Planchon ne s'est guère servi que des quelques documents déjà utilisés par Jal, tandis que Stéphen Le Paulmier en a mis en œuvre plus de cinquante, découverts aux Archives Nationales ; aussi a-t-il laissé bien peu de choses à dire après lui, et son livre sur l'Orviétan (2) peut être regardé comme une histoire complète et presque définitive de cette drogue fameuse pendant le siècle et demi où elle fut en vogue. Ajouterai-je que ce livre est d'une lecture agréable, et que des illustrations, empruntées à de vieilles gravures du temps, en font le plus charmant des volumes ?

Il venait à peine de paraître, quand Stéphen Le Paulmier publia, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, où ses articles étaient toujours bien accueillis, une courte, mais très curieuse étude sur un autre italien qui, venu en France presque en même temps que Christophe Contugi, y fit une fortune plus brillante ; il s'agit de Dominique Amonio, le médecin de Mme de Sévigné et un instant de l'abbaye de Chelles. Quoique très ignorant, il n'en jouit pas moins d'une grande réputation, et fit à 59 ans, un très riche mariage; aussi notre confrère a-t-il été bien inspiré, en rappelant l'attention sur cet aventurier (3), ancien garçon apothicaire à Rome, si l'on en croit Bernier, mais qui, amené en France par M. de Nevers, y mourut riche et considéré. Ne vit-on pas alors aussi le fils d'un bonnetier de Bologne, Jean-Baptiste Primi, qui n'avait d'autre mérite que de « dire la bonne aventure » par l'inspection des lignes de la main, attaché, en qualité d'historiographe, à l'armée de Hollande, en 1672 ?

Stéphen Le Paulmier, en passant, a consacré quelques lignes à cet étranger (4) ; il voulait écrire tout un volume sur un autre italien, plus connu et plus digne de l'être, Gaëtan-Jules Zumbo, célèbre modeleur du XVIIe siècle, originaire de Sicile. Après avoir étudié l'anatomie, Zumbo,

(1) *Notes sur l'histoire de l'Orviétan et sur la confection publique de la Thériaque à Paris*, Paris, 1892, in-8°, 56 pages. (Extrait du *Journal de Pharmacie et de Chimie*, vol. XXV (1892, p. 441-489).

(2) L'Orviétan. *Histoire d'une famille de Charlatans du Pont-Neuf, aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, Librairie illustrée, s. d. (1893), in-8°. 259 pages.

(3) *Dominique Amonio, gentilhomme Italien, médecin de Louis XIV et de Madame de Sévigné*. Paris, 1893, in-8°, 18 pages.

(4) Page 9, de l'Etude sur Amonio.

qui avait deviné les principes de la sculpture, s'attacha à reproduire, avec la plus minutieuse exactitude, les formes du corps humain ; mais, comme il n'avait pas appris à manier le ciseau, c'est à l'aide d'une cire colorée de son invention qu'il faisait ses figures. Il a été l'inventeur des reproductions anatomiques qui ont joui si longtemps de la plus grande vogue. On comprend par là l'intérêt qu'il pouvait inspirer à Stéphen Le Paulmier ; aussi, s'attacha-t-il à réunir sur lui, en particulier sur un voyage qu'il fit en France et où il fut présenté à Louis XIV, tous les documents qu'il put découvrir ; il avait chargé un jeune ami de faire des recherches à Gênes, où se trouvent ses deux chefs-d'œuvre, la Nativité et la Descente de Croix ; il en fit lui-même, mais sans résultat, quelques-unes dans un voyage dont je parlerai plus loin ; et dans ce même voyage, poussé jusqu'à Florence, il faillit, absorbé qu'il était dans la contemplation de la *Corruzione* — autre œuvre de Zumbo — se laisser enfermer au Musée des Offices. Mais c'était là une admiration rétrospective, car depuis longtemps il avait renoncé à écrire la biographie de Zumbo, et il ne reste des recherches qu'il a faites sur ce modeleur original que des notes sans lien et presque inutilisables.

S'il n'a rien publié sur Zumbo, il n'en a pas heureusement été de même pour Julien Le Paulmier. Médecin de Henri III et du duc d'Anjou, contemporain d'Ambroise Paré, Julien Le Paulmier s'était trouvé en conflit avec le célèbre chirurgien ; un appendice de la biographie de ce dernier contenait une notice étendue sur son rival. En 1894, Stéphen Le Paulmier entreprit de développer cette notice, et il la publia, enrichie de précieux documents, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris* (1). Mais pourquoi n'a-t-il, comme en 1884, parlé que des enfants de Julien et de son neveu Pierre, et n'a-t-il pas, au moins, essayé de reconstituer la généalogie de sa famille, généalogie que mieux que personne il pouvait nous donner et qu'on était en droit d'attendre de lui, plus que de tout autre ?

IV

La biographie de Julien Le Paulmier avait ramené son attention sur la Normandie, ce pays natal, dont il a vécu presque toute sa vie éloigné, mais auquel il est toujours resté si profondément attaché. Il n'avait jamais cessé de s'intéresser à son passé, et au moment même où, absorbé

(1) *Julien Le Paulmier, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, médecin du roi Henri III et de François, duc d'Anjou.* Paris, 1894, in-8°, 44 pages.

par ses études sur les Contugi et les autres Italiens, dont il avait entrepris la biographie, on aurait pu croire qu'il l'avait perdu de vue, il réunissait des documents sur un des points les plus curieux et les moins connus de son histoire. Dans ses fréquentes visites aux Archives Nationales, il n'avait pas tardé à faire la connaissance de Siméon Luce. Normand comme lui, et aimant à exercer sur ses compatriotes une espèce de patronage bienveillant, l'historien de Duguesclin, le savant éditeur de Froissart, s'intéressa aux recherches du médecin érudit et curieux ; dans leurs entretiens, il dut être plus d'une fois question de Bayeux, de son château et des localités du Bessin, qui ont joué un rôle si considérable dans l'histoire de la Normandie.

Siméon Luce avait, dans ses études sur le XIVe siècle, rencontré bien des documents sur cette région ; il les signala à Stéphen Le Paulmier ; c'en était plus qu'il ne fallait pour piquer sa curiosité et lui donner le désir d'en tirer parti. Or, si Bayeux a eu des historiens, la connaissance qu'ils ont eue de son passé est bien souvent incomplète ; le rôle militaire de cette ville, en particulier, est resté pour eux en grande partie inconnu. Né près de la place où s'élevait son château, nourri des souvenirs qui s'y rattachent, Stéphen Le Paulmier conçut alors le dessein de retracer l'histoire de la vieille forteresse, celle des vicomtes de Bayeux et des événements guerriers et politiques dont le Bessin a été le théâtre. Pendant de longues années, il a amassé des notes pour le grand travail qu'il méditait ; il a réussi à refaire la liste complète des capitaines du château et celle des vicomtes de Bayeux ; il a fait prendre l'empreinte des sceaux de presque tous les personnages qui figurent dans ses annales, Il avait aussi réuni des documents nouveaux sur quelques points obscurs de l'histoire du Bessin, entre autres sur Formigny, et la bataille qui porte le nom de ce village. Il y a une dizaine d'années, nous visitâmes ensemble l'emplacement où elle s'est livrée, ainsi que quelques vieux manoirs des environs de Trévières. Il semblait que bien peu de choses manquassent pour qu'il pût se mettre à l'œuvre ; mais les études si différentes qu'il avait entreprises le détournèrent d'un travail qui eût réclamé tout son temps ; il sentait aussi que des recherches eussent été nécessaires à Londres, dans le *Record Office*, pour compléter celles qu'il avait faites à Paris ou en Normandie ; entre temps, Siméon Luce mourut et avec lui il perdait un guide presque indispensable ; enfin, son état de santé s'aggrava. Dans ces conditions, en présence du désordre qui s'était mis dans ses notes, trop longtemps inutilisées, il fut pris de décou-



ragement ; il ne se sentit pas la force d'affronter la fatigue d'un travail nécessairement long et pénible, ni d'entreprendre une œuvre qu'il craignait de ne pouvoir mener à bien ; et il renonça à écrire l'histoire qu'il avait rêvé de donner à ses compatriotes et qu'ils auraient accueillie avec orgueil et reconnaissance. Malheureusement, les notes qu'il a laissées sont trop incomplètes et confuses pour que personne puisse avec elles essayer l'œuvre devant laquelle il a reculé.

Les recherches qu'il avait faites sur l'histoire du Bessin au Moyen-Age n'ont pas cependant été toutes inutiles. En les poursuivant, il avait rencontré les noms trop oubliés de deux fils de ce noble pays, qui avaient, sous les règnes de Jean II, de Charles V et de Charles VI, joui d'une grande et légitime notoriété : ceux de Gervais Chrétien, clerc et médecin, fondateur du Collège de Maître Gervais, à Paris, et du neveu de Gervais, Guy Chrétien, trésorier du Roi (1). Il entreprit de les tirer de l'oubli immérité dans lequel ils étaient tombés, et grâce à des documents inédits, trouvés aux Archives et à la Bibliothèque Nationale, et à de savantes communications de M. Charles de Beaurepaire, à l'érudition et à l'obligeance duquel on ne fait jamais appel en vain, il a pu reconstituer dans ses grands traits, la biographie de ces deux Bas-Normands, qui, partis ignorés du petit village de Vendes, ont joué l'un et l'autre, dans des sphères différentes, un rôle considérable à la cour de trois rois. C'est une étude pleine d'intérêt et qui nous consolerait, si quelque chose pouvait nous en consoler, de n'avoir pas, même à l'état de fragment, l'histoire du Château de Bayeux.

En ces dernières années, il avait songé à la remplacer par une étude plus courte et plus facile à aborder, l'histoire de Bures-le-Roi, localité du Bessin, aujourd'hui disparue, mais que le mariage de Harold a rendu célèbre ; il avait rassemblé presque tous les documents nécessaires ; mais, cédant, sans cesse, au penchant qui le portait à aborder à la fois les sujets les plus divers (2) — on le vit, par exemple, en 1896, publier dans nos Mémoires une étude d'un intérêt secondaire, mais curieuse, sur les *Statuts des Maîtres Cuisiniers de Bayeux*, et en 1900, dans le *Bulletin de l'Histoire de Normandie*, deux lettres inédites de l'historien de Bayeux,

(1) *Notice sur Gervais Chrétien, fondateur du Collège de Maître Gervais, à Paris, et sur Guy Chrétien, Trésorier du Roi.* Evreux, 1897, in-8°, 53 pages.

(2) Il y a quatre à cinq ans, ayant eu l'occasion de visiter le château de Beaumont, à Englesqueville, il se mit aussitôt à recueillir des documents pour en faire l'histoire.

l'abbé Béziers, à Jean-Baptiste Desplanches (1) ; — éprouvant comme une espèce d'effroi pour le travail de la rédaction, il ne se pressait point de l'écrire. Il ne cessait pas d'y penser toutefois ; il m'en parlait encore au mois d'août dernier, à Arganchy, où, depuis cinq ans, il avait pris l'habitude de venir se reposer quelques semaines, dans la maison de campagne, où, durant sa jeunesse, il avait passé toutes ses vacances. Rentré en Bourgogne, ayant ses notes à sa disposition, il essaya de se mettre à l'œuvre ; j'ai retrouvé dans ses papiers deux ou trois pages qu'il avait commencé à rédiger. La maladie l'empêcha de continuer.

V

A la fin de février 1901, il avait fait à Cannes un séjour de deux mois qui l'avait fortifié ; il y retourna l'année dernière ; mais, au lieu, cette fois, de rester tranquillement à se reposer dans un hôtel de cette ville charmante, augurant trop de ses forces, il entreprit de visiter en entier la côte d'azur ; à peine arrivé, il partit pour Nice ; gagna ensuite Monaco et poussa jusqu'à Gênes. Là, devait se borner d'abord son voyage ; mais séduit par la vue de l'Italie qu'il ne connaissait pas, il céda à la tentation d'aller à Florence. C'en était trop ; fatigué déjà de ses courses à Gênes, il le fut encore plus de ses longues stations dans les Musées et dans les églises de Florence ; il tomba malade. Je le trouvai, au retour, affaibli et effroyablement amaigri, quoique remis cependant par quelques jours passés en Bourgogne. Il se rétablit, en apparence du moins, car on sentait trop que ses jours étaient désormais comptés ; il reprit même le chemin des Archives — sa dernière visite est du 6 mai — et de la Bibliothèque Nationale, où je l'aperçus copiant encore de nouveaux documents. Puis, il vint faire à Arganchy ce dernier séjour dont j'ai parlé, et de là, toujours souffrant, il retourna en Bourgogne. Il ne put y rester.

Dans les premiers jours d'octobre, un billet de lui m'apprit qu'il était rentré à Paris pour consulter son médecin. Sa maladie avait fait de grands progrès, et quand il retourna à Lézinnes, il était condamné. Je fus, lorsqu'il revint, effrayé de sa faiblesse. Il avait, cependant, conservé toute la vivacité de son esprit ; il portait toujours le même intérêt aux choses de la Normandie. Une des dernières fois que je le vis, il m'entretint

(1) *Deux lettres de l'abbé Béziers.* Archives nationales. AA. LL., n° 1327. (*Bulletin* de mars 1900, p. 31-39). J.-B. Desplanches était curé de Saint-Martin-de-Longchamp, au doyenné de Gisors.



de Richard de Lison, l'auteur d'une des branches du Roman de Renard; il désirait la relire; quelques jours après, je lui apportai le volume où elle se trouve; il était au lit d'où il ne devait plus se relever; je n'osai pas lui en parler; le jeudi de la semaine suivante, le 19 décembre, il n'était plus.

Ainsi, vaincu par un mal implacable, a disparu Stéphen Le Paulmier, avant d'avoir donné tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui; mais, les œuvres qu'il a laissées, marquées au coin de la plus saine érudition, faites d'après les sources les plus authentiques, suffisent pour lui assurer une place honorable parmi les érudits normands; elles ont jeté sur des faits obscurs une lumière inattendue; elles nous ont fait mieux connaître des hommes trop ignorés ou encore mal connus; mais elles nous font aussi doublement regretter qu'il n'ait pu écrire l'histoire du Château de Bayeux, cette œuvre dont il s'est occupé pendant de si longues années, et qu'il considérait comme son testament littéraire, le témoignage le plus manifeste qu'il put laisser de son inébranlable affection pour son pays natal. Nous ne pouvons, nous ne devons oublier ni ces efforts généreux, ni cet attachement filial; c'est cet attachement, surtout aussi, comme le plus touchant de ses mérites, que j'ai cru devoir rappeler, quand, au bord de sa tombe, je lui ai, au nom de ses anciens camarades de Collège, souhaité un dernier et suprême adieu.

C. J.

Cyrus-Amédée PAIN

M. Cyrus-Amédée PAIN, avocat, bâtonnier de l'Ordre, Membre du Conseil Municipal et ancien Maire de Bayeux, ancien juge-suppléant au Tribunal Civil, etc., Chevalier de la Légion d'honneur, entré de bonne heure dans notre Compagnie, en fut, sans contredit, un des membres les plus utiles.

Ce n'est pas qu'il ait collaboré, dans l'étroite acception du mot, à nos travaux ordinaires, mais nous ne saurions oublier la part considérable qu'il eut à l'érection de la statue d'Alain-Chartier. Malgré les exigences d'un cabinet très fréquenté, malgré les multiples soucis de l'administration municipale, on le vit assister régulièrement aux séances du Comité d'études qui s'occupait de ce monument, et il lui apporta le gros appoint de son influence indiscutée au sein du Conseil de la Cité. En un mot, il mit tout en œuvre pour que le projet fût mené à bonne fin.

A l'occasion de l'inauguration de la statue d'Alain Chartier, M. Pain fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il était dans sa 79e année, quand, soudain, la mort est venue mettre fin à sa vie toute d'activité, jusqu'à cette date du 2 mai 1902.

Né à Bayeux, qu'il n'avait jamais quitté, et où son père était boulanger, élève distingué de notre vieux Collège, M. Pain, guidé par son frère qui exerçait avec honneur la profession d'avoué, et qui lui fut comme un second père, fut l'enfant de ses œuvres.

Par son talent d'homme d'affaires et sa parfaite honorabilité, il jouissait de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens.

Inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats de notre ville, le 26 novembre 1847, et depuis cette époque il n'a jamais cessé d'exercer la profession d'avocat, dans laquelle il s'était acquis une légitime réputation par sa grande expérience des affaires et des rouages les plus compliqués de la procédure : il fut de bonne heure membre du Conseil de l'Ordre, et à plusieurs reprises ses confrères du Barreau le choisirent pour leur Bâtonnier ; il exerçait encore ces honorables fonctions au moment de son décès.

Vice-président de la Commission municipale, nommée par le Préfet, le 21 septembre 1870 ; Conseiller municipal du 12 mai 1871 au 6 janvier 1878 ; adjoint, de mai 1871 à février 1875 ; à nouveau, conseiller et adjoint de 1881 à 1884 ; — il resta ensuite huit ans éloigné des affaires municipales, et ne rentra qu'en mai 1892 au Conseil, qui lui conféra l'écharpe de maire dont il se démit le 20 mai 1900, date à laquelle son neveu, M. Lamy, le remplaça.

Les obsèques de M. Pain ont eu lieu à la Cathédrale, en présence d'une nombreuse assistance, dans les rangs de laquelle on remarquait les membres du Conseil municipal, des tribunaux, du barreau, les fonctionnaires, le principal et les professeurs du Collège, les notaires, les avoués, les huissiers, les employés de la mairie, les vieillards et les enfants des hospices, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et la Musique municipale.

Le deuil était conduit par le fils de M. Pain, M. Lamy et M. Maurice Pain.

Les cordons étaient tenus par MM. le Sous-Préfet ; Le Marchand, président du Tribunal ; Morlent, adjoint ; Paris, avocat ; Renouf, juge consulaire ; Bazin, avoué ; docteur Basley, et Le Tual, receveur des Hospices.

Après le service funèbre, le cortège s'est rendu à Saint-Exupère où a eu lieu l'inhumation dans la sépulture de la famille. Sur la tombe, plusieurs discours ont été prononcés : par M. le Sous-Préfet, au nom du Gouvernement de la République ; M. Le Marchand, au nom du Tribunal ; M. Morlent, au nom de l'Assemblée communale : M. Abraham, au nom du barreau ; M. Bazin, au nom de la Chambre des avoués ; M. Aubrée, au nom des anciens élèves du Collège de Bayeux.

Baron du CHARMEL

Le 6 décembre dernier, une mort prématurée enlevait, à la tendresse de sa famille et à la respectueuse affection de ses concitoyens, M. Louis-Fernand de BONNEFOY, baron du CHARMEL, officier de la Légion d'honneur, ancien secrétaire d'ambassade, maire de Vaux-sur-Seulles, président de la Fabrique d'Esquay-sur-Seulles.

Il fut ministre plénipotentiaire du Prince de Monaco près le Gouvernement Français, jusqu'au moment où l'attitude prise par le Prince dans la triste affaire Dreyfus, blessant ses convictions, le décida à donner sa démission et à terminer ainsi, par un acte de patriotisme digne de tous les éloges, une carrière diplomatique qui s'était exercée avec honneur à Téhéran, à Madrid, à Berlin, à Rome et à La Haye.

Membre fondateur de notre Société, M. du Charmel, quoiqu'il n'assistât que rarement à nos séances, était un des membres les plus distingués de notre compagnie. Littérature, archéologie, peinture, bibliographie, céramique, droit, diplomatique exerçaient fructueusement sa belle intelligence. Ses brillantes facultés n'avaient d'égale que son extrême modestie. Il nous semble encore l'entendre éclairer d'un jour nouveau l'œuvre de notre historien local Béziers, lors d'une lecture de M. Villers à l'occasion de deux manuscrits inédits de cet auteur, que notre ville venait d'avoir la bonne fortune d'acquérir. Son mérite était bien connu de tous ceux qui cultivent les lettres et les arts, et les quelques productions qui nous restent de lui sont justement estimées.

Les habitants de Vaux et d'Esquay, au milieu desquels il aimait à habiter, n'eurent jamais recours en vain à ses conseils dans les cas difficiles, non plus qu'à sa générosité. Aussi, y jouissait-il d'une légitime popularité.

Le jour de ses obsèques, conduites par le baron Alain du Charmel et



HENRI ALEXANDRE
BARON GÉRARD
1818-1903
DÉPUTÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
DE 1881 A 1902

les membres de la famille, le Marquis de Gourmont au nom de la commune de Vaux, et le Baron Dauger au nom de la commune d'Esquay, ont exprimé, en termes excellents, au fils du regretté défunt et aux membres de la famille, les sentiments de profonde et douloureuse sympathie des habitants des deux communes, dont le reconnaissant souvenir n'oubliera jamais les bienfaits du défunt.

Après avoir vaillamment fait campagne comme officier dans la guerre de 1870, il avait fait de notre contrée son pays d'adoption, en s'alliant à une famille dont le passage fut surtout signalé parmi nous par ses bienfaits. Héritier des d'Héricy et des de Fournès, M. du Charmel en continuait les traditions.

Ses derniers jours furent attristés par la fermeture d'une école de filles, fondée il y avait 50 ans, par les largesses de ces deux familles.

Baron GÉRARD

Nous terminerons cette trop longue énumération de nos regrettés morts par la nécrologie de l'un de nos Sociétaires les plus dignes et les plus dévoués, toujours disposé à appuyer de sa haute influence et de sa bourse largement ouverte, toutes les manifestations vitales de notre humble compagnie. Un jour, son action bienfaisante nous permit d'acquérir, pour la ville de Bayeux, la *Bacchante* de Robert Le Fèvre, et depuis, sur toutes nos expositions rayonna son artistique munificence.

Ce collègue rare, M. le Baron Gérard, ancien député, est décédé en son hôtel, à Paris, le mercredi 8 avril 1903 ; il était entré, à la fin du mois dernier, dans sa 86e année ; il s'est éteint doucement, sans souffrance apparente, entouré de tous les siens, et assisté des secours de la Religion.

Henri-Alexandre GÉRARD naquit à Orléans, le 22 mars 1818 ; il était fils d'Alexandre Gérard, adjoint au corps du génie de l'expédition d'Egypte, prisonnier pendant plusieurs années en Turquie, puis fonctionnaire distingué de l'administration des finances, mort directeur des contributions directes du département de la Seine.

L'illustre peintre François Gérard, frère d'Alexandre Gérard, porta toujours à son neveu une profonde affection, et le fit entrer dans l'administration des musées nationaux, où il remplit les fonctions de vérificateur à la direction, de 1848 à 1849.

C'est grâce à son sang-froid et à son intelligente fermeté que les galeries

du Musée du Louvre, dont il fut depuis Conservateur adjoint, purent être protégées, en février 1848, contre l'insurrection qui venait de saccager les Tuileries ; il fut aussi l'organisateur du Salon de peinture de 1849.

Plein de respect et de reconnaissance pour la mémoire de son oncle, il publia, en 1855, l'*Œuvre Complète de François Gérard*, en trois volumes in-folio, avec gravures à l'eau forte et texte d'une réelle érudition ; puis, en 1887, il fit éditer la *Correspondance* du grand peintre avec les artistes et les hommes de son temps.

Membre fondateur de la Société des Arts Décoratifs et Membre du Comité de Patronage des Amis des Arts, il tenait à prouver en toute circonstance son goût éclairé pour toutes les questions artistiques, et était membre de la plupart des Sociétés qui s'occupent des Beaux-Arts.

Mais la haute compétence de M. le Baron Henri Gérard et sa constante sympathie pour tout ce qui a trait aux arts, ne sont pas ses titres principaux à la reconnaissance des habitants de notre contrée : les services éminents qu'il a rendus à notre région, les bienfaits innombrables qu'il y a répandus avec une inépuisable générosité, perpétueront à jamais sa mémoire ; et ce sont surtout ces souvenirs que la douloureuse nouvelle de sa mort rappelle en ce moment à la pensée de tous nos compatriotes.

Après avoir commandé, pendant la guerre de 1870, le bataillon rural de la garde nationale du canton de Bayeux, M. le Baron Gérard, que sa situation de grand propriétaire foncier, sa connaissance approfondie des questions les plus importantes pour les intérêts du pays, et aussi l'aménité de son caractère, son désir de se rendre utile à ses concitoyens, et son inlassable bienfaisance, rendaient justement populaire parmi nous, fut d'abord choisi par les électeurs du canton de Balleroy pour les représenter au Conseil Général du Calvados, le 4 Novembre 1877 ; depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus de vingt-cinq ans, ils lui renouvelèrent sans interruption ce mandat, qu'il n'a cessé de remplir avec le zèle et le dévouement que tous ont pu apprécier, et dont nul éloge ne saurait donner l'idée.

Le 4 septembre 1881, M. le Baron Gérard était élu député de l'arrondissement de Bayeux par 7,744 voix sur 14,463 votants ; aux élections du 4 octobre 1885, du 22 septembre 1889, du 20 août 1893, du 8 mai 1898, il fut réélu avec une majorité toujours aussi imposante : aucun concurrent n'osa jamais se présenter contre lui, et l'on peut dire que la confiance des électeurs ne pouvait être mieux justifiée.

D'une assiduité aux séances tellement irréprochable qu'elle était

devenue proverbiale, et que tous ceux qui avaient à solliciter une audience du député de Bayeux, — et certes, ils étaient nombreux, — n'allaient jamais le demander à son hôtel, mais toujours à la Chambre où ils étaient sûrs de le trouver à son poste, il étudiait consciencieusement, et appréciait avec un jugement sûr et droit, toutes les questions soumises aux délibérations; dans les bureaux, ses collègues avaient une haute idée de sa compétence approfondie et de la rectitude de ses vues, et souvent ils l'appelèrent à présider leurs travaux ; il fit partie, pendant ces cinq législatures, de nombreuses et importantes commissions ; il prit part à tous les votes, en toute indépendance politique et en toute conscience, pour le mieux des intérêts de la patrie et de l'arrondissement, sans parti pris systématique, combattant avec énergie ce qu'il croyait nuisible, et appuyant toute mesure qu'il lui paraissait utile, par quelque groupe qu'elle fût représentée.

C'est ainsi qu'il concourut à l'élaboration de toutes les lois tendant à réfréner les gaspillages financiers, à venir en aide : à l'agriculture, notamment par l'établissement de tarifs protecteurs, aux populations maritimes de notre littoral, par l'obtention de crédits pour la reconstitution du matériel de pêche en cas d'avaries et pour subventions aux sociétés de secours et d'assurance entre marins pêcheurs. Il s'employa aussi avec succès à assurer, par une sage décentralisation, une plus grande indépendance des départements et des communes en matière financière, enfin à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité du pays et à la sauvegarde des grands intérêts dont il s'était fait le défenseur auprès des pouvoirs publics.

M. Gérard eut l'initiative de la loi de répression de la fraude des beurres, des pétitions en faveur des bouilleurs de cru ; administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, il usa de sa haute influence pour obtenir nombre de mesures favorables à notre contrée : création de la halte de Crouay, organisation d'un train spécial pour le marché de Littry, création du train du soir de Caen à Bayeux (que la reconnaissance publique n'a cessé d'appeler « le train du baron Gérard »), agrandissement de la gare de marchandises de Bayeux, obtention du tarif spécial pour le transport des grès de May, permettant au département de réaliser une économie de 40.000 francs par an dans ses marchés avec les entrepreneurs pour l'entretien des chemins vicinaux, etc., etc.

C'est aussi à M. le baron Gérard qu'ont été dues, au moins pour une très notable part, les déclarations d'utilité publique des bassins de Port-en-Bessin, et l'ouverture du second bassin, avancée de deux ans grâce

à ses avances personnelles à l'entrepreneur ; à lui aussi, nous devons l'établissement du réseau de tramways dont il voulut supporter, non seulement les frais d'études de tracé, mais même les subventions des communes dont la situation budgétaire ne permettait pas cette dépense ; à lui encore, grâce à de généreuses avances, le commencement des travaux du tramway de Bayeux à la Besace par la vallée de la Drôme.

Ajoutez à cela les constructions et réparations d'églises, d'écoles, d'établissements de tout genre ; le concours généreux toujours donné sans compter à toutes les œuvres locales, à toutes les fêtes et solennités artistiques, scientifiques ou populaires, à l'érection des statues de M. de Caumont, d'Alain Chartier et du Monument de Formigny ; la création du Musée de Bayeux et le don, d'une inappréciable valeur, de la magnifique collection qui en constitue le noyau ; enfin, — et là nous ne pouvons qu'indiquer d'un seul mot ce que pourraient seuls compléter d'innombrables faits connus des seuls intéressés et de Dieu, — combien de bienfaits d'ordre privé, répandus avec cette discrétion si délicate qui semblait en doubler le prix !... combien de services rendus, grâce à cette haute influence toujours mise avec tant de bonne grâce à la disposition de tous ceux qui sollicitaient son appui !... Qu'on nous permette encore de citer un fait qui, s'il n'intéresse pas directement notre région, n'en montre pas moins la délicatesse, la loyauté, la générosité de M. le baron Gérard : héritant de la grande fortune que lui léguait un oncle par alliance, il n'hésita pas, quoi qu'il n'y fût contraint par aucune disposition testamentaire, à accomplir largement ce qu'il savait être le désir du défunt, et il fonda, à Saint-Germain-en-Laye, ce merveilleux hospice-hôpital, l'un des plus beaux de France, qui perpétuera dans le pays la mémoire bénie de la famille Gérard.....

M. le baron Gérard était, on peut le dire sans exagération, la providence de notre contrée... la grande manifestation électorale de l'an dernier a prouvé qu'on était prêt à reporter sur le continuateur qu'il désignait lui-même, la confiance et le respect dont il était entouré ; on l'a fait de grand cœur, et certes l'arrondissement de Bayeux n'a qu'à s'en applaudir ; on sait, du reste, et de nombreux faits le prouvent sans cesse, que M. le baron Maurice Gérard et M. le comte Foy se montrent toujours les dignes héritiers des traditions paternelles...

Mais le présent et l'avenir ne sauraient faire oublier le passé : la mort de M. le baron Gérard sera ressentie comme un deuil public.

C. G.

TABLE DES MATIÈRES

COMPOSITION DU BUREAU

Président	MM. GABRIEL JORET-DESCLOSIÈRES.
Vice-Présidents	ANQUETIL ET LONDET.
Secrétaire honoraire . . .	ABBÉ LE LIÈVRE.
Secrétaire	GARNIER.
Vice-Secrétaire	DODEMAN.
Archiviste	VALETTE.
Vice-Archiviste-Bibliothécaire	ROGER DE GOMIECOURT.
Trésorier	LOISEL.

